

mini-loto

29742
9742
742

TIRAGE: VENDREDI, 2 AVRIL 1971

17 gagnants de \$5,000.
136 gagnants de \$ 500.
1377 gagnants de \$ 100.

■ la météo

Généralement nuageux.
Possibilité d'averses.
Maximum 40.

LE DEVOIR

Fais ce que dois

Office fédéral

VOL. LXII - NO 76

Montréal, samedi 3 avril 1971

15 CENTS

Plusieurs institutions sont fermées

La tension s'accroît dans les cégeps

par Gilles Provost

Le Cégep Édouard-Montpetit a été fermé hier par les autorités jusqu'à mardi prochain à la suite de manifestations étudiantes non autorisées contre le non-réengagement d'un professeur de français qui aurait refusé de dissocier la littérature contemporaine de son contexte politique québécois.

Le Cégep de Saint-Laurent est fermé indéfiniment à la suite de l'incendie qui s'est déclaré récemment pendant que professeurs et étudiants "occu-

paient" l'édifice après avoir expulsé la direction. Il est probable que les intéressés prendront des mesures légales pour obliger les autorités à rouvrir les portes du collège.

Le Cégep de Shawinigan est paralysé depuis mercredi dernier parce que les professeurs et les étudiants, en assemblée générale et au sein des organismes compétents, ont exigé la démission du directeur général de l'institution. Le directeur général, appuyé par

le conseil d'administration, refuse de démissionner et c'est pourquoi les professeurs refusent d'enseigner.

Le Cégep de Saint-Hyacinthe a dû fermer ses portes temporairement hier matin par suite d'un appel à la bombe. L'engin découvert était cependant inoffensif, de l'avis des experts de l'armée mandés sur les lieux.

Au Cégep de Joliette, la situation était encore très tendue hier parce que le nombre réduit d'étudiants obligera la

direction à des mises à pied que n'acceptent pas les étudiants et les enseignants.

Tout indique donc qu'une véritable crise du Cégep vient de se déclarer au Québec. Le ministre de l'éducation, M. Guy Saint-Pierre a annoncé jeudi d'éventuelles mesures légales pour permettre aux collèges de se débarrasser des "indésirables" et des "agitateurs itinérants" qui sèment la pagaille partout. Elles n'ont nullement calmé les mé-

contents qui y voient une mesure de répression. "Il faudrait plutôt que le gouvernement étudie enfin les problèmes réels plutôt que de se fermer les yeux", a déclaré hier au Devoir plusieurs professeurs et étudiants de deux cégeps montréalais.

Les représentants des étudiants, des professeurs et du personnel non-enseignant du Cégep de Saint-Laurent ont préconisé hier le recours à la commission parlementaire de l'éducation

pour faire vraiment la lumière sur la situation qui prévaut présentement dans leur institution.

A leurs yeux, le recours à un enquêteur, comme l'a annoncé M. Guy Saint-Pierre, n'est qu'une façon de "noyer le poisson". Ils ont signalé en effet que Québec a déjà fait deux enquêtes sur le collège et que le gouvernement devrait donc avoir en main tous les renseignements désirables.

Voir page 2: La tension



Des membres de la communauté canadienne des Pakistanais de l'Est ont manifesté, hier, à Ottawa, devant le bureau du haut commissaire du Pakistan, en faveur de leurs compatriotes qui luttent présentement pour leur indépendance nationale. Ils ont brûlé le drapeau pakistanais. M. Mitchell Sharp, ministre des affaires extérieures du Canada, a dit qu'il n'était pas très au courant de la situation au Pakistan et que, de toute manière, il ne désirait pas "se mettre le nez dans cette affaire" avant d'en connaître les faits. (Téléphoto CP)

L'affaire O'Bront

M. Choquette intervient en faveur de la police

par Pierre Richard

Nouveau rebondissement hier dans la bataille légale qui oppose depuis quelques mois les policiers de Montréal en charge de la lutte contre le crime organisé et l'homme d'affaires montréalais William O'Bront.

Le procureur général, M. Jérôme Choquette, a signé, à la demande des plus hautes instances de la police de Montréal, un affidavit déclarant qu'il est contraire à l'intérêt public que le sergent-détective Alphonse Gelineau, chargé de cette enquête, soit obligé de révéler devant la Cour les informations qu'il possède et les sources de ces informations.

C'est hier matin devant le juge Roger Ouimet que devait être débattu le fond des trois demandes présentées par les procureurs de M. O'Bront en vue d'annuler les mandats de perquisition émis contre lui et deux de ses compagnies, Alouette Meat et Obie's Meat Market; ces mandats avaient déjà été suspendus par les juges Roger Ouimet et Antonio Lamer mais la décision finale avait été reportée à hier.

Cependant, jeudi après-midi, le sergent-détective Gelineau a reçu un sub poena l'obligeant à comparaître comme témoin. Les procureurs de M. O'Bront, Mes Antoine Geoffrin, Morris Fish et Harvey Yarosky voulaient, semble-t-il, l'obliger à révéler ses sources d'information et contester, par la suite, la légalité de l'enquête.

Aussitôt ce sub poena reçu, une partie de l'état-major de la police de Montréal et les responsables du contentieux de la ville ont filé vers Québec où ils ont rencontré le ministre de la Justice, M. Jérôme Choquette.

Selon certaines informations, ce ne serait qu'après plusieurs heures de discussion que le procureur général a accepté de signer cet affidavit pour bloquer l'initiative des procureurs de N.O.Bront.

Hier matin, aussitôt que Me Geoffrin a fait part au juge Ouimet de son intention de citer comme témoin le sergent-détective Gelineau, Me Michel Côté, avocat en chef de la ville de Montréal, a produit l'affidavit du ministre Choquette.

Cet affidavit spécifie que M. Gelineau est assigné au Bureau de recherches du Québec sur le crime organisé (BRQCO), organisme formé d'agents de la Gendarmerie royale du Canada, de la Sûreté du Québec et du Service de la police de Montréal et que c'est dans le cadre d'une enquête de ce bureau que le sergent-détective Gelineau a signé les plaintes

demandant l'émission des mandats de perquisition.

Le ministre déclare qu'il est contraire à l'intérêt public de permettre que M. Gelineau qui révèle les sources des informations qui ont donné lieu aux plaintes, les lieux qu'il a visités, la nature et le contenu des documents qu'il a vus, l'étendue et la durée de son enquête, le nombre et la nature des plaintes ou poursuites criminelles reliées à cette enquête, les éléments et circonstances susceptibles de révéler l'identité des informateurs.

Voir page 2: Choquette

Pétrole

La Libye accepte un accord de cinq ans

TRIPOLI (AFP) — La Libye vient d'accepter et de signer avec certaines compagnies pétrolières exploitant sur son territoire, un accord de 5 ans sur le prix et les conditions d'imposition de son pétrole qui porte le "prix affiché" du pétrole libyen de 2,55 dollars par baril à 3,45, a déclaré M. Abdesslam Jaloud, vice-président du gouvernement chargé des négociations pétrolières aux journalistes qui l'interrogeaient à sa sortie du ministère du pétrole.

Il semble que quelques compagnies seulement sur la vingtaine qui exploitent le pétrole libyen aient d'ores et déjà signé l'accord. En effet, cinq ou six représentants de compagnies seulement ont été vus sortant du ministère avant M. Jaloud. Parmi ceux-ci on a pu reconnaître les représentants des compagnies Esso et BP.

Maintenant que certaines compagnies ont signé l'accord, il est vraisemblable que les autres compagnies membres du cartel du pétrole vont le signer très rapidement. Il est, de plus, très vraisemblable que l'Algérie, l'Irak et l'Arabie saoudite vont engager des conversations pour aligner leurs prix sur ce nouveau prix libyen.

La Libye, le plus gros exportateur de pétrole du bassin méditerranéen, exporte chaque année vers l'Europe, par l'intermédiaire de compagnies essentiellement américaines et anglaises, quelque cent soixante millions de tonnes de pétrole.

Ce nouvel accord augmentera les revenus de la Libye d'une somme estimée à environ 620 millions de dollars, et ceci en plus des gains obtenus par le pays aux termes de l'accord de septembre dernier.

Ces représentants des compagnies se sont refusés à toute déclaration pour le moment et ne commenteront

vraisemblablement l'accord que ce matin, après avoir pris connaissance de la déclaration du gouvernement libyen.

M. Jaloud, pour sa part, s'est limité à dire aux journalistes qu'il était "heureux" de cet accord.

Ce compromis sur le prix du pétrole, arrive après plus d'un mois de négociations extrêmement difficiles entre le gouvernement libyen et les compagnies pétrolières internationales.

Parmi les péripéties qui les ont marquées, la plus spectaculaire a été la menace d'une coupure des approvisionnements en pétrole des compagnies par la Libye, l'Algérie, l'Irak et l'Arabie saoudite.

La position de la Ligue, définie jeudi soir au cours de l'assemblée du conseil d'administration, est conforme en cela à l'article 6 de la loi sur les mesures de guerre où il est dit que les mesures d'urgence ne seront en vigueur que "durant la guerre, l'invasion ou l'insurrection réelle ou appréhendée".

"Une loi d'urgence permanente, écrit la Ligue (voir le texte intégral en page 4),

Bourassa demande à Ottawa de prolonger l'application de la loi sur l'ordre public

(Canadian Press) — M. Robert Bourassa a déclaré hier soir qu'il avait demandé au premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, de prolonger la période d'application de la loi sur l'ordre public, aussi appelée loi Turner.

La loi, qui étend les pouvoirs d'arrestation et de détention de la police, a été adoptée l'automne dernier. Elle remplace les règlements invoqués en vertu de la loi sur les mesures de guerre après l'enlèvement de MM. Pierre Laporte et James Richard Cross, en octobre.

La loi sur l'ordre public doit normalement expirer à la fin de ce mois.

M. Bourassa a dit que la demande de prolongation avait été faite "pour toutes sortes de raisons". Il a refusé d'en dire davantage ou de préciser la durée de la prolongation demandée.

Le premier ministre du Québec a révélé qu'il s'était entretenu plus tôt cette semaine de cette question avec M. Trudeau et qu'il lui avait adressé hier une lettre où il demandait formellement de prolonger l'application de la loi.

Plus tôt en soirée, M. Trudeau a déclaré qu'il s'attendait à une telle requête. Le premier ministre rencontrait alors les journalistes à Niagara Falls.

La loi sur l'ordre public, en vigueur depuis le 2 décembre, permet à la police de mener des fouilles sans mandat et de détenir des personnes pendant sept jours sans qu'aucune accusation ne soit portée contre elles.

La loi sur les mesures de guerre conférerait les mêmes pouvoirs de perquisi-

tion à la police et permettrait la détention de personnes jusqu'à 21 jours sur l'ordre du procureur général.

La loi sur les mesures de guerre a été proclamée le 16 octobre, le jour précédent la mort du ministre québécois du travail, M. Laporte, étranglé par ses ravisseurs.

Toute tentative visant à maintenir la loi sur l'ordre public est destinée à soulever une tempête au Parlement où les partis d'opposition ont vivement critiqué la mesure.

Le mois dernier, M. Eldon Woolliams, député conservateur de Calgary Nord, a déclaré devant le comité des Communes sur la justice que le gou-

vernement possède en vertu du Code criminel toute la latitude voulue pour faire échec à la violence.

"Je ne crois pas que nous ayons besoins de restreindre encore les droits civiques dans ce pays", a-t-il déclaré.

Le ministre de la justice, M. John Turner, a répliqué alors que toute action entreprise avant l'expiration de la loi serait scrutée par le comité.

Le Nouveau parti démocratique s'est opposé à la législation dès le départ.

Le Front de libération du Québec, qui a revendiqué la paternité des deux enlèvements d'octobre, a été déclaré illégal en vertu de la loi sur les mesures de

Voir page 2: Bourassa

Entrave à la justice

Me Robert Lemieux acquitté

Le juge Claude Wagner a acquitté Me Robert Lemieux hier d'une accusation d'entrave à la justice qui a été portée contre lui relativement à une déclaration qu'il aurait faite le 9 octobre dernier concernant l'enlèvement du diplomate anglais James Cross.

La Couronne a fait savoir au juge qu'elle ne pouvait procéder étant donné l'absence de deux témoins qui résident à l'étranger.

Le juge Wagner a donc retiré le chef d'accusation, sans plus, et Me Lemieux

est reparti à la cour 4 où il assure la défense de Raymond Cormier, accusé d'appartenance au FLQ.

D'après l'acte d'accusation porté contre Me Lemieux, les déclarations publiques qu'il aurait faites le 9 octobre auraient eu pour effet de rendre plus difficile le travail des policiers quant à l'arrestation des ravisseurs de M. Cross.

Ni le contenu de cette déclaration, ni les noms des témoins étrangers n'ont été révélés en cour.

Chemins de fer

La grève semble inévitable

La grève du rail au Canada paraît désormais inévitable et il semble bien que les mécaniciens de locomotive débrayent lundi à midi, tel que prévu.

Les très rares commentaires qu'ont émis certains négociateurs hier, à la suite des pourparlers qui se poursuivaient à huis clos entre la Fraternité des mécaniciens et les représentants du CP et du CN, ne permettent pas de croire à un dénouement heureux du conflit.

"Je ne puis dire que je suis optimiste", a déclaré un négociateur syndical tandis que le représentant du CN a révéilé qu'il ne savait pas si les parties, pouvaient en arriver à une entente d'ici lundi.

Le ministre du travail a toutefois fait rapport aux Communes hier, en affirmant que les négociations se poursuivaient "lentement mais de façon satisfaisante".

M. Mitchell Sharp, premier ministre intérimaire a fait valoir que le gouvernement ne voulait pas que ces négociations se déroulent sous la menace d'une loi spéciale comme le demandent les néo-démocrates de la Saskatchewan.

Entre-temps, malgré une entente intervenue jeudi entre les deux compagnies ferroviaires et leurs employés sédentaires, un embargo a été fixé hier à midi sur toutes les marchandises qui doivent être acheminées par rail.

A Vancouver, les autorités du port se préparent à fermer les installations portuaires à cause du manque de blé qui

devrait parvenir sur la côte du Pacifique par chemin de fer. Dans l'Ouest, les producteurs de blé s'inquiètent beaucoup des répercussions qu'aura la grève sur les ventes de blé.

Outre les conséquences économiques de cette grève que M. Stanfield n'a pas hésité à qualifier de tragiques hier à Ottawa, les services des trains de passagers seront interrompus.

Un porte-parole du CN, à Montréal, a fait savoir que les trains desservant les banlieues de Cartierville, Deux-Montagnes et Saint-Hilaire fonctionneraient comme à l'accoutumée lundi matin, mais que le service serait interrompu au cours de la matinée. Le dernier service entre Deux-Montagnes et Montréal et Cartierville — Montréal sera à 10h30. Celui de Saint-Hilaire — Montréal sera à 7h18.

Entre-temps, dans l'Ouest, plusieurs travailleurs d'industries qui dépendent du chemin de fer ont reçu leurs avis de mises à pied en même temps que des milliers d'employés non-itinérants du CNR et du CPR.

Les mécaniciens de locomotive demandent un contrat de deux ans comportant des augmentations de salaires de 13% la première année et de 9% l'année suivante.

Verrouillez vos voitures...

par André Charbonneau

Les policiers de Montréal donneront désormais des avertissements aux automobilistes qui stationnent leur véhicule sans prendre soin de le verrouiller et même d'en retirer les clés. En cas de récidive, et si la collaboration du public n'est pas satisfaisante, ils donneront des contraventions.

Cette décision a pour but d'appuyer la campagne d'éducation publique que les compagnies d'assurance entreprendront en mai prochain dans le but de sensibiliser l'opinion publique quant aux vols commis à la suite d'imprudence de la part de leurs propriétaires. Hier, le maire Drapeau a lui-même fait part à la presse de l'appui de la ville à cette campagne.

Chaque année, il est commis à Montréal, a-t-il dit, 8,000 vols d'automobiles. Or 80% d'entre elles ne sont pas verrouillées et environ 39%, selon les statistiques américaines, ont la clé sur le contact. En août dernier, la ville de Montréal a adopté un règlement qui stipule qu'un véhicule ne peut être laissé sans surveillance sur la voie publique sans que les freins soient appliqués, que le moteur soit arrêté, que la clé soit retirée, que les portières soient verrouillées et les roues de devant tournées vers la bordure du trottoir si la rue est en pente.

C'est en vertu de ce règlement que les policiers pourront intervenir. La campagne anti-vol des compagnies d'assurance ne prévoit pas pour l'instant de pression auprès des fabricants de véhicules. On estime à 15% le nombre d'automobiles en circulation dont le système de verrouillage ferait défaut. Le

maire n'a cependant pas écarté la possibilité d'intervenir à ce niveau éventuellement.

Le maire Drapeau a insisté hier sur les coûts additionnels résultant de la négligence des automobilistes. Outre les taux d'assurance, il a mentionné que la surveillance des autos à Montréal nécessitait la présence de 22 policiers à l'écoute spéciale chargée de cette tâche et de plus de cent autres à des fins

Voir page 2: Verrouillez

Enseignants Les négociations s'engageraient véritablement

QUEBEC (Par G.L.) — Cette fois, les négociations semblent devoir s'engager pour de bon dans le conflit relatif au classement des enseignants.

Les deux parties au litige se sont rencontrées hier et ont échangé leurs listes respectives de brevets et diplômes devant servir au classement des enseignants pour fins de rémunération.

Bien plus, les parties ont convenu de se rencontrer à trois reprises au cours de la semaine prochaine (mardi, mercredi et jeudi) pour entreprendre les

Voir page 2: Les négociations

■ au gré du temps

Le crucifié

Condamné à l'emprisonnement à perpétuité pour assassinats en série, le lieutenant William Calley est, dès le lendemain élargi, sur ordre du président Nixon.

Cette mesure paraît nettement insuffisante: ce qu'il convient, c'est de statuer sans délai le jeune officier et de répandre son effigie dans tous les États-Unis et pays où leurs troupes sont basées.

On demanderait au sculpteur de montrer le héros déchiré entre deux Furies, sa propre conscience et l'obéissance aux ordres sacrés.

Sous l'inscription: "Au martyr de la guerre du Viet-Nam", une inscription lapidaire rappellerait qu'il est aussi le symbole de la vraie Victoire, car désormais dans toute guerre ceux qui réussissent à ne point mourir, dans quelque camp qu'ils soient, sont les seuls vainqueurs.

Louis-Martin TARD



VERROUILLEZ

de récupération. Tout cela, le citoyen le paie, a-t-il fait remarquer. Pour réduire ces coûts, la ville entend donc mener une campagne permanente. Le maire Drapeau espère obtenir un succès aussi grand qu'au cours de la campagne d'embellissement menée depuis 10 ans. Il a enfin insisté sur le caractère incitatif de cette mesure éducative précisant que des peines ne seront envisagées que si le public ne coopère pas suffisamment.

LES NÉGOCIATIONS

discussions. Selon une information obtenue du côté patronal, la nomenclature fournie par cette partie — longue de centaines de brevets et diplômés — serait même plus volumineuse que celle de la partie syndicale. Depuis dix jours, la Corporation des enseignants du Québec (CEQ) se plaint de ce que la partie patronale retardait l'échange des documents de base devant servir par la suite aux discussions.

La table provinciale de négociation prend donc la relève du comité, qui a échoué, pour tenter de mener à bien au cours des prochains mois la tâche dont il avait été convenu en novembre 1969: le classement des enseignants et leur catégorisation.

Il serait fort surprenant, estime-t-on, que la tâche puisse être menée à bien avant la fin de l'entente collective actuelle, qui se termine le 30 juin, et le sujet devrait être l'un des principaux sujets de discussion de la prochaine ronde de négociations générales.

Les enseignants n'ont pas commenté la rencontre d'hier et l'on ne sait quelle attitude adoptera L'Alliance des professeurs de Montréal, qui a décidé il y a quelques jours de reprendre l'action directe en vue d'amener un règlement rapide du litige qui a éclaté il y a quatre mois.

LA TENSION

Des lundi prochain, les professeurs et les étudiants interviendront des procédures légales pour faire rouvrir le collège si les autorités ne reviennent pas sur leur décision. De plus, ils ont l'intention d'organiser des cours dans la rue et dans la cour du collège si les portes restent fermées.

Enfin, les mêmes représentants contestent la thèse de l'incendie criminel et demandent que soit rendu public le rapport d'enquête qui aurait permis d'inventer cette conclusion. Selon eux, le système électrique déficient, l'odeur de brûlé qui régnait peu avant dans le collège, le fonctionnement "bizarre" du système d'éclairage" dans ce bâtiment avant l'incendie indiqueraient plutôt que l'incendie a probablement été provoqué par un court-circuit. Quoi qu'il

en soit, ils signalent que les occupants n'avaient aucun intérêt, bien au contraire, à déclencher un tel incendie. Parallèlement à cela, environ 275 étudiants "modérés" se sont réunis hier pour réclamer la reprise des cours le plus tôt possible. Ces étudiants refusent de "jouer les héros" pour défendre les professeurs au risque de perdre leur session de cours. Ils dénoncent donc l'expulsion de l'administration et l'occupation du collège. Ils ont l'intention de convoquer tous les étudiants lundi pour discuter des mesures à prendre à l'avenir.

Au Collège Edouard-Montpetit, la fermeture du Cégep a été décidée dans la nuit de jeudi à vendredi par le conseil d'administration, a déclaré au Devoir le directeur général, M. Benoît Sainte-Marie. Le Conseil d'administration ne s'est pas formellement réuni mais, après une consultation des membres par téléphone, le président, M. Joseph Paré a ordonné la fermeture de l'institution.

Selon M. Sainte-Marie, cette fermeture a été rendue nécessaire parce que les étudiants continuaient leur "sit-in" devant les bureaux des administrateurs contrairement aux ordres donnés. M. Sainte-Marie a cependant refusé d'engager un débat au téléphone quant au bien-fondé de cette décision qui prive tous les étudiants de leurs cours à cause d'une manifestation qui n'avait pas empêché le fonctionnement du collège.

L'exécutif du syndicat des enseignants a exigé hier une réouverture immédiate du collège afin de favoriser un climat favorable au règlement du présent conflit et d'assurer aux étudiants les cours auxquels ils ont droit. La décision de rouvrir le collège ne sera pourtant prise que lundi soir, lors de la réunion régulière du conseil d'administration. Cette réunion sera à huis clos, contrairement aux désirs des étudiants.

Toutes les difficultés du Cégep Edouard-Montpetit proviennent d'une décision des autorités de ne pas réengager un professeur de français qui avait préconisé, en assemblée de son département, de ne pas dissocier l'étude littéraire de celle du contexte politique que les a inspirées. A la suite de cela, des plaintes anonymes avaient été portées contre lui et, depuis lors, le collège est divisé aussi bien sur le fond de la question que sur les procédures douteuses qui furent utilisées.

CHOQUETTE

Les procureurs de M. O'Bront ont soulevé quelques objections de droit contre la valeur de cet affidavit et ont soutenu que s'ils voulaient être en mesure de prouver que l'émission des mandats de perquisition était un "flagrant abus de procédure", ils devaient pouvoir interroger la personne qui a déposé les plaintes.

Me Geoffrin a accusé les policiers de se livrer à une "partie de pêche" contre M. O'Bront et ses compagnies. L'un de ses adjoints a affirmé que le sergent-détective Gélneau a déposé 138 dénonciations du genre de celles qu'il a signées contre O'Bront et ses compagnies.

Le juge Ouimet a renvoyé le tout au 23 avril et a noté que c'est la première fois qu'il était mis en présence d'un affidavit de cette importance.

Les acteurs en présence hier en Cour laissaient percevoir l'importance de cette affaire. D'un côté, la police de Montréal était représentée par Mes Michel Côté, avocat en chef de la ville, Paul Normandin, avocat en chef adjoint,

Jules Allard, conseiller juridique adjoint de la police de Montréal. De l'autre, Mes Antoine Geoffrin, bien connu pour ses activités dans le Comité Canada, Morris Fish et Harvey Yarosky, membres des grandes études libérales Geoffrin Prud'homme et Kaufman Yarosky et Fish.

Le procureur général était représenté par Me Pierre Sauvé. Parmi l'assistance, on remarquait M. André Guay, directeur adjoint de la police de Montréal, M. Pierre Laforest, assistant-directeur, M. André Deluca, assistant-inspecteur-chef et plusieurs inspecteurs. Les enquêteurs contre le crime organisé soupçonnent M. O'Bront et ses compagnies d'avoir commis des fraudes de grande importance contre le public, en particulier dans le domaine fiscal.

En janvier dernier, ils ont obtenu des mandats de perquisition pour saisir les documents bancaires de M. O'Bront et des compagnies Obie's Meat Market et Alouette Meat.

M. O'Bront a alors entamé des procédures, par l'entremise de Me Geoffrin, pour faire casser ces mandats de perquisition. Le 26 février, le juge Ouimet a suspendu l'application du mandat contre Obie's Meat Market et, le 11 mars, le juge Lamer faisait de même dans le cas de Alouette Meat et dans celui des comptes personnels de M. O'Bront. Ces mandats sont suspendus jusqu'à ce que la décision finale sur la demande d'annulation soit rendue.

M. William O'Bront avait été identifié, dans le rapport de la commission d'enquête Prévost, comme étant en relation avec les magnats de la Corp. Woodrife de Montréal; il avait alors vivement protesté de son innocence dans quelques interviews accordées à des journalistes montréalais.

BOURASSA

guerre et de la loi subséquente sur l'ordre public.

Les victimes des enlèvements ont été le diplomate britannique James Cross et M. Laporte. Kidnappé le 5 octobre, M. Cross a été relâché le 4 décembre et ses ravisseurs exilés à Cuba.

M. Laporte, enlevé le 10 octobre, a été retrouvé sans vie une semaine plus tard.

Quatre hommes ont été accusés en rapport avec l'affaire Laporte. L'un d'eux, Paul Rose, a été trouvé coupable de meurtre et condamné à la prison à vie.

UN OUVRIER Suite de la page 3

vaillants FTQ appelés d'autres régions, menaces de fiers-à-bras.

Toutes ces pratiques, souligne M. Carey, se font au mépris des lois québécoises que le ministère du travail, déclare-t-il, n'ose même pas faire appliquer.

Et à l'appui de ses dires, M. Carey rappelle le cas de Golden Eagle (raffinerie de pétrole), dans la région de Québec, où les enquêteurs du ministère, appelés par la CSN à constater sur place les entraves à la loi, ont été éconduits par un représentant de l'employeur.

UN COMITÉ Suite de la page 3

les tortures: supplice de l'eau, de l'électricité, coups, viols, etc.

Certains de ces jeunes gens sont arrivés en Algérie affligés d'infirmités causées par les tortionnaires algériens.

Le Canada, en 1967, venait du 2e rang des investisseurs étrangers au Brésil avec une valeur de \$818 millions. Notre pays aurait aussi vendu aux militaires des avions anti-guérilla de type "Buf-falo".

Québec convoque la commission sur la liberté de la presse

QUEBEC (Par Gilles Lesage) — Trois commissions parlementaires — dont celle relative à la liberté de presse — tiendront des séances publiques mardi prochain, en même temps que l'Assemblée nationale poursuivra ses travaux. L'Assemblée est censée ajourner mercredi pour le congé de Pâques, qui ne prendra fin qu'après le retour d'Europe du premier ministre, soit le mardi 27 avril.

Liberté de presse

Reformée en décembre dernier, la commission parlementaire de la liberté de presse ne s'est réunie qu'une fois depuis, soit le 2 février, pour entendre des représentants de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ) et des patrons exposer le projet de Conseil de presse qui prend forme au Québec.

Formée de onze membres, la commission spéciale a le "pouvoir d'entendre des témoins, d'en assigner, si besoin est, et de siéger pendant l'ajournement de la Chambre pour poursuivre l'examen du problème de la liberté de la presse, des faits qui peuvent la mettre en danger et d'examiner si les lois de la province en assurent la protection".

Les membres, par ordre alphabétique, sont les suivants, avec entre parenthèses, le nom de leur comté: MM. Bacon (Trois-Rivières), Bourassa (Mercier), Cloutier (Montmagny), Cloutier (Ahuntsic), Drolet (Portneuf), Hardy (Terrebonne), Laurin (Bourget), L'Allier (Deux-Montagnes), Leduc (Taillon), Tremblay (Chicoutimi) et Veilleux (Saint-Jean), ce dernier agissant comme président.

Le quorum est de six et la commission tiendra séance mardi prochain, à 9h30.

Il y a quelques jours, la FPJQ a rappelé que c'est à deux fins principales qu'elle insiste pour que les parlementaires étudient à nouveau les problèmes qui mettent en cause la liberté de presse:

● en premier lieu, le phénomène de la concentration des entreprises de presse, qui a fait l'objet des travaux du comité Cloutier, en 1969, a gardé toute son actualité et son importance, dit la Fédération des journalistes; il importe que le Québec fasse à cet égard un choix politique et décide s'il entend ou non intervenir pour sauvegarder l'intérêt public.

● en deuxième lieu, estime la FPJQ, le malaise grandissant entre la presse et diverses instances au Québec mérite d'être examiné à fond. Les journalistes ont des reproches importants à formuler au gouvernement, à des membres du gouvernement, à des agents de l'Etat, et la Fédération considère que l'endroit le plus approprié pour les for-

muler et les justifier est précisément en commission parlementaire, où il pourrait y avoir une confrontation directe et responsable.

La FPJQ souhaite en outre que la commission Veilleux étudie à fond l'utilisation de la presse par la police et la justice.

La Fédération se dit prête à collaborer aux travaux de la commission, à certaines conditions, dont celle voulant qu'elle puisse entreprendre des études sérieuses et les mener à terme en remettant un rapport substantiel à l'Assemblée nationale.

En faisant motion pour faire revivre la commission, hier, le leader parlementaire du gouvernement, M. Lévesque, n'a pas précisé son mandat ni ses moyens précis d'action. Peut-être le saura-t-on mardi.

Commission des bills

D'autre part, mardi également, à dix heures, la commission des bills privés et publics étudiera quelques projets de loi, dont un modifiant la loi de la Communauté urbaine de Montréal — qui a été rendu public il y a quelques jours — et un autre concernant le fonds industriel de ville Mont-Royal (bill 97), qui a été présenté hier par le député libéral de Laurier, M. André Marchand.

Le député a donné les explications suivantes à la présentation d'urgence de ce bill. La ville de Mont-Royal a créé un fonds industriel de \$15 million, qui a été dépassé de \$215,000 à la suite de procédures en expropriation en vue d'acquiescer un immeuble. Des doutes ont été soulevés quant à la validité du titre de TMR à cet immeuble, dont elle est plus incapable de disposer conformément à la loi des fonds industriels. Il s'agit donc de légaliser la transaction par laquelle la ville désire vendre une partie du terrain à la compagnie Divco, à un prix inférieur au prix coûtant, "opération considérée comme illégale par le ministère de la justice", a dit M. Marchand. Les deux parties sont déjà liées par une option.

Affaires sociales

D'autre part, la commission des affaires sociales se réunira également mardi pour poursuivre l'étude du bill 69, qui vise à assurer les bénéficiaires de l'assurance-maladie aux assistés sociaux en ce qui a trait aux médicaments et aux enfants de sept ans et moins pour les soins dentaires. La commission s'est réunie à plusieurs reprises en janvier et février pour entendre des représentations relatives à ce projet de loi rendu public en décembre dernier.

Davies et Bourassa se sont rencontrés hier

Les premiers ministres du Québec et de l'Ontario, MM. Robert Bourassa et William Davies, ont déclaré hier, à l'issue de leur première rencontre depuis l'élection de M. Davies comme successeur à M. John Roberts, que leurs gouvernements collaboreront étroitement dans le but de régler le problème du chômage tout en écartant la possibilité d'un plan conjoint pour la création de nouveaux emplois.

"Nous sommes dans une structure fédérale qui doit travailler à renforcer l'économie de tout le pays mais il y aura toujours une compétition de bon aloi entre les provinces dans la création de nouveaux emplois", a précisé M. Bourassa.

Cette rencontre qui a eu lieu dans les bureaux du premier ministre dans l'édifice de l'Hydro-Québec à Montréal a surtout consisté dans une première prise de contact entre les deux chefs de gouvernement.

Ils ont déclaré avoir abordé trois grands sujets: les questions économiques, la révision de la constitution et les politiques fiscales. Au chapitre de la révision de la constitution, les premiers ministres ont fait savoir qu'ils avaient fait un rapide tour d'horizon en prévision de la conférence fédérale-provinciale qui aura lieu à Victoria en juin prochain. Quant aux politiques fiscales, M. Bourassa a précisé que les attitudes des deux gouvernements en ce qui concerne le Livre blanc du ministre Benson, se rejoignent sur plusieurs points que M. Davies est d'accord avec les objections soulevées par le gouvernement québécois.

Enfin, le premier ministre du Québec s'est dit très confiant que la collaboration sera aussi étroite avec le gouvernement de M. Davies qu'elle l'a été avec celui de M. Roberts.

M. Davies, pour sa part, a noté qu'il avait pris l'habitude d'une telle collaboration entre les deux provinces alors qu'il était ministre de l'éducation dans le gouvernement ontarien.

L'enjeu du mini-congrès créditiste

Comment constituer un véritable parti politique en vue de 72?

par Jean-Pierre Bonhomme

OTTAWA — Quelque 200 délégués représentant les associations créditistes de l'ensemble du Canada sont aujourd'hui réunis en conseil de consultation à Ottawa pour déterminer de quelle manière les forces créditistes québécoises et celles du reste du pays pourraient se fondre ou se rapprocher.

La consultation a été entreprise à l'initiative de la formation québécoise, le Ralliement Créditiste, auquel appartiennent les treize députés créditistes élus à la Chambre des Communes. Les organisateurs de la rencontre espèrent par là obtenir l'avis des délégués — un par comté — et des exécutifs d'associations provinciales invités comme observateurs, sur la manière de constituer un véritable parti en vue des prochaines élections fédérales. On sait que le Ralliement Créditiste, fondé en 1961, s'était vu forcé de faire cavalier seul en Chambre après la désintégration du Social Credit Party au Canada anglais à la suite des élections de 1965.

Les exécutifs des deux partis s'étaient séparés subéquemment tant et si bien qu'aujourd'hui le créditisme est devenu québécois, à toutes fins utiles. C'est à cela que l'on veut remédier lors de cette rencontre qui prendra fin demain après-midi.

La tâche à accomplir est énorme. Le créditisme n'est plus une force en Ontario et dans les Maritimes. Et même si le chef du Ralliement Créditiste, M. Réal Caouette, possède une certaine cote d'écoute chez certains chefs créditistes des provinces de l'Ouest, particulièrement en Colombie-Britannique, il n'en demeure pas moins que même dans ces lieux plus accueillants M. Caouette n'est pas nécessairement un valeur sûre.

Quoi qu'il en soit, les organisateurs ont voulu porter la discussion au niveau du froid raisonnement en présentant aux délégués des documents de travail devant servir à la discussion dans six comités où l'on étudie les sujets suivants: l'organisation interne du parti, la

taxation, le commerce, l'environnement et le travail, les affaires sociales, les problèmes constitutionnels et l'agriculture.

Le comité le plus important est évidemment celui de l'organisation interne du parti, mais un document sur les problèmes constitutionnels dont le contenu n'a pas été révélé, pourrait apporter du neuf.

Les organisateurs de la rencontre veulent laisser les délégués libres de choisir la manière de concevoir l'exécutif d'un nouveau parti. Ils consentent seulement à affirmer que le parti devrait être constitué de dix unités provinciales. Ils croient toutefois possible d'établir une représentation proportionnelle au nombre des députés élus au niveau d'un nouvel exécutif.

Cet après-midi, les participants sont réunis en comités. Demain, ils seront réunis en assemblée générale, après quoi ils se sépareront à quatre heures.

Dictionnaire du Français Contemporain. Spécial Larousse Enseignement. Seulement \$6.50.

Petit Larousse. Toujours \$7.95.

Dictionnaire du Français Contemporain. Spécial Larousse Enseignement. Seulement \$6.50.

Des cégépiens en stage de 3 semaines à Avignon

Un voyage aux Nations-unies constitue les deux premiers prix du concours lancé par le mouvement Jeunesse du monde pour stimuler la participation de jeunes à sa campagne de signatures pour "Un jour de guerre pour la paix".

Cinquante prix seront offerts aux membres du club Jeunesse du monde qui participeront à cette campagne dont l'objectif est de recueillir un million de signatures réclamant du premier ministre du Canada, "un jour de guerre pour la paix".

Jeunesse du monde est l'organisateur québécois de la campagne internationale lancée par l'apôtre mondial des lépreux, M. Raoul Follereau. M. Follereau demande aux gouvernements représentés à l'ONU de prélever sur leurs budgets respectifs, ce que leur coûte un jour d'armement et de mettre ces sommes en commun afin de lutter contre les famines, les taudis et les grandes épidémies qui déciment l'humanité.

M. Follereau a confié la réalisation de son projet à la jeunesse du monde. Divers organismes de jeunesse mènent présentement à travers le monde cette campagne de pétition en faveur "d'un jour de guerre pour la paix". Lancée le 24 février par le mouvement Jeunesse du monde, la campagne se poursuivra au Québec jusqu'au 1er juin 1971.

Les industries manufacturières

L'estimation désaisonnalisée des expéditions des fabricants en janvier était de 3,887,8 millions de dollars, soit 5,0% de plus que l'estimation rectifiée de décembre (3,702,2 millions). C'est un fait que cette augmentation est attribuable en bonne partie à la reprise de la production dans les industries de l'automobile et des pièces et fournitures d'automobiles, qui avaient connu une grève prolongée à l'automne, mais il s'est produit également une augmentation sensible des expéditions dans bien d'autres industries. (Données du BFS)

nocturnales. Musique de onze heures à minuit. LE 16 AVRIL 1971.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS. Autres carrières en page 20.

CEGEP DE VICTORIAVILLE OFFRE D'EMPLOI RESPONSABLE À L'ÉDUCATION PERMANENTE POUR LE SECTEUR PROFESSIONNEL. FONCTIONS. Sous la responsabilité du Coordonnateur de l'éducation permanente il a pour tâche principale l'organisation et le développement du secteur professionnel de l'éducation permanente.

ULTRA-PROFESSIONNEL. Établir des relations avec le Centre de la Main-d'Oeuvre, l'industrie et le monde des affaires, le Ministère du travail, etc... découvrir les besoins de la population adulte et organiser des cours en conséquence. QUALIFICATIONS & EXPÉRIENCE. Diplôme universitaire. Connaissance des programmes du Ministère. Aptitudes aux relations publiques et au travail d'équipe. Expérience dans l'enseignement ou l'administration. TRAITEMENT. Entre \$9,000.00 et \$12,500.00 selon les qualifications et l'expérience. Faire parvenir "curriculum vitae" avant le 15 avril à: M. le Directeur Général CEGEP de Victoriaville Casier postal 68 Victoriaville, Québec (819) 758-1571

Que faire en cas d'ACCIDENTS d'automobile? A titre de service public le Barreau du Québec met à votre disposition une brochure de 12 pages contenant des renseignements clairs et précis, en plus d'une section pratique à être utilisée sur les lieux d'un accident.



• Procurez-vous cette brochure chez votre avocat ou dans toute Caisse Populaire Desjardins.

À VOUS LA PAROLE! Samedi - 3 avril - "JOUR D". 6 heures de dépannage NON-STOP à travers la province. Consultation gratuite. Une centaine d'avocats à votre service — gratuitement — de 10h. am à 4h. pm. Pour votre consultation — sans obligation — composez l'un des numéros suivants: ALMA (418) 662-6671 QUÉBEC (418) 529-9015 CHANDLER (418) 689-2221 RIMOUSKI (418) 723-3368 CHICOUTIMI (418) 549-3224 RIV. DU LOUP (418) 862-7255 GRANBY (514) 378-4653 SHERBROOKE (819) 569-9481 HULL (819) 777-4373 TROIS-RIVIÈRES (819) 378-6121 MONTRÉAL (514) 849-4161 VICTORIAVILLE (819) 752-5556 Barreau du Québec

INSTITUT DE COOPÉRATION INTERNATIONALE UNIVERSITÉ D'OTTAWA (I.C.I.). PROGRAMME D'ÉTUDES EN DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL (PRODEV). Ce programme de formation et de perfectionnement a été créé à l'intention de coopérateurs, chercheurs, conseillers, experts et autres personnes qui se destinent à une carrière dans le domaine du développement international. Les participants au programme pourront travailler avec des spécialistes en développement dans un cadre d'études pluridisciplinaires. Le programme s'étend sur une période d'une année. DESCRIPTION DU PROGRAMME. SESSIONS 1971. 1re session: Problématique du développement (20 septembre au 29 octobre). 2e session: Changements économiques et sociaux dans les pays en voie de développement. (8 novembre au 17 décembre). 1972. 3e session: Gestion des programmes de développement (10 janvier au 16 février). 4e session: Études régionales et analyse de cas (28 février au 12 avril). LANGUE ÉTRANGÈRE — durant toute l'année universitaire. STAGE (si nécessaire) — 4 à 12 semaines. MÉMOIRE — A remettre au plus tard le 1er septembre 1972. CONDITIONS D'ADMISSION. Minimum: le baccalauréat ou l'équivalent. Expérience dans le domaine du développement ou avoir l'intention d'y faire carrière. Dans ce dernier cas, le candidat devra avoir fait des études dans un domaine connexe. Bonne connaissance du français et de l'anglais. DIPLOME. Un diplôme en coopération internationale sera décerné aux candidats qui auront répondu à toutes les exigences du programme. Toute demande de renseignements ou d'admission devra être adressée au: Secrétaire général Institut de Coopération internationale Université d'Ottawa Ottawa 2, Canada (Tél.: (613) 231-2340)

Autoroute

Pinard: les journalistes veulent détruire le gouvernement

QUEBEC (Par G.L.) - Le ministre de la voirie a pris prétexte d'une légende qui accompagnait une photo parue dans un quotidien montréalais, hier, pour fustiger les journalistes qui "s'acharnent à vouloir détruire le gouvernement quand il prend une décision pour revaloriser l'économie de l'est de Montréal".

M. Bernard Pinard en a même fait l'objet d'une question de privilège à l'Assemblée nationale pour ajouter les reporters au tableau de chasse auquel il avait accroché mercredi MM. Gérard Pelletier et Lucien Saulnier, et des "contestataires à caractère professionnel", dont l'un venu de Toronto, disait-il.

La photo et la légende faisaient état de la manifestation tenue par des étudiants de Dawson College, jeudi, au Carré Viger, en guise de protestation contre l'autoroute est-ouest, qui, disait le texte, entraînera la disparition de ce coin de verdure, l'un des rares du centre-ville.

Protestant avec véhémence, le ministre a dit que cette allégation est fautive et que l'autoroute, dans ce secteur, sera en tunnel, sous terre. "Si pour des raisons techniques, il devait être nécessaire, pour une partie du tracé, de détruire le parc Viger, des dispositions ont été prises pour le reconstruire tel qu'il existe en ce moment... et peut-être mieux que ce qu'il est en ce moment."

Une fois lancé, M. Pinard a ajouté: "Je ne peux pas comprendre, cependant, que des journalistes s'acharnent à vouloir détruire le gouvernement quand il prend une décision pour revaloriser l'économie de l'est de Montréal."

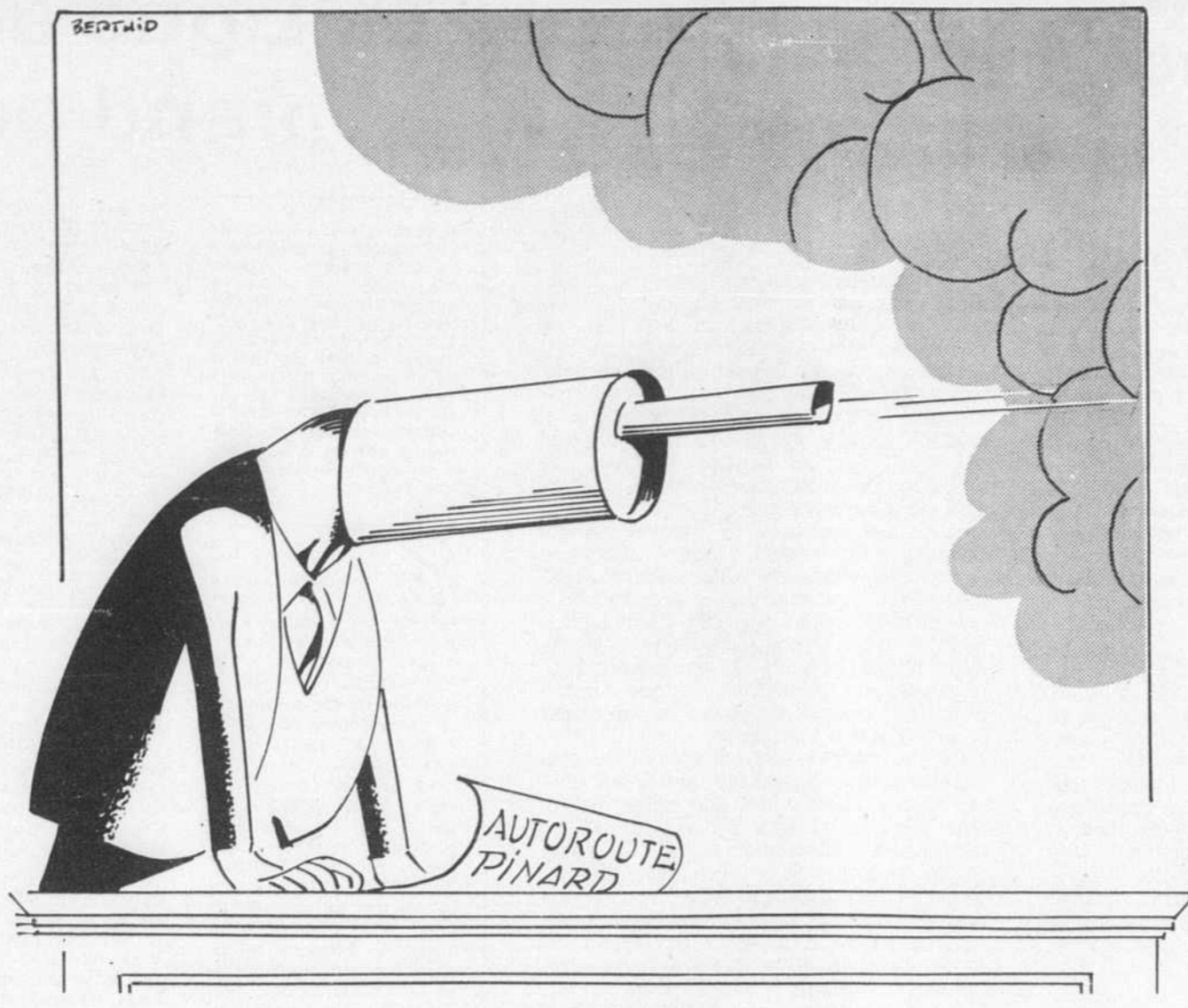
La presse a largement fait écho, depuis l'automne, aux protestations venues de plusieurs milieux - et même du secrétaire d'Etat du Canada et de la ville de Montréal - contre le tracé de l'autoroute dans l'est de l'île.

M. Pinard a conclu en invitant les journalistes à s'informer auprès du ministère: "S'ils ne veulent pas que nous les informions, nous allons aller dans le milieu et nous allons informer la population."

"Voulez-vous recommencer le débat?" lui a ensuite demandé le Dr Camille Laurin, porte-parole parlementaire du Parti québécois qui, mercredi soir, s'est opposé jusqu'à la dernière minute à l'adoption de crédits relatifs à l'autoroute.

Et M. Claude Charron (PQ-Saint-Jacques) a lancé: "Si vous avez soin des citoyens comme vous avez soin des arbres!"

L'ex-ministre de la voirie, M. Fernand Lafontaine, qui s'est également interrogé sur le bien-fondé de la décision du gouvernement actuel, a voulu répliquer au ministre, mais le président a rappelé tout le monde à l'ordre, et la Chambre est passée à un autre sujet.



La voix de la voirie

Aide sociale

Québec élargit les prestations

par Pierre-L. O'Neill

QUEBEC - Le ministre des affaires sociales, M. Claude Castonguay, a annoncé hier à l'Assemblée nationale des amendements aux règlements de la loi d'aide sociale, visant à un élargissement des prestations et à une plus grande efficacité des services administratifs.

M. Castonguay a expliqué que la décision d'apporter des amendements résulte des difficultés rencontrées et des représentations faites auprès du ministre depuis l'entrée en vigueur, le 1er novembre, des règlements de la nouvelle loi (bill 26). Il s'agit, a-t-il souligné, de respecter l'esprit de la loi que se veut juste et humaine.

Le principal amendement aux règlements fait en sorte que l'aide sera dorénavant accordée, à titre gratuit, même si une personne a une équité nette, c'est-à-dire la valeur de la propriété basée sur l'évaluation municipale, moins le montant de l'hypothèque restant à payer) supérieure à \$8,000, mais inférieure à \$15,000 ou à \$20,000 dans le cas d'un agriculteur. Suivant l'ancien règlement, l'aide était versée sous forme de prêt et refusée lorsque l'équité atteignait \$15,000. Les personnes qui ont une équité

nette inférieure à \$15,000 seront admissibles aux prestations sans être obligées d'engager leur propriété comme garantie de remboursement.

Un autre amendement stipule que l'enfant dépendant qui atteint l'âge de 18 ans et qui continue ses études est considéré comme enfant à charge et non comme adulte. La table des prestations est majorée de \$10 par mois pour cet enfant. Par l'ancien règlement, le passage d'un enfant dépendant à la catégorie d'adultes, était une cause de réduction. Le montant de \$10 compensera également la perte des allocations scolaires pour l'étudiant.

Un dernier amendement prévoit que l'aide à une famille ou à une personne seule est maintenant fournie à titre gratuit. Il ne sera donc plus nécessaire de considérer les revenus réalisés par un requérant au cours des douze derniers mois précédant sa demande, avant de déterminer la nécessité d'un rappel de contributions à la reprise du travail. Les engagements pris depuis le 1er novembre 1970 par des bénéficiaires seront annulés.

Selon le ministre des affaires sociales, seul l'amendement concernant l'enfant de 18 ans obligera des déboursés supplémentaires mais négligeables. L'amendement relatif à l'équité nette entrera en vigueur le 1er mai. Les autres modifications prendront effet le 1er juillet. Ces délais sont nécessaires afin de préparer l'impression des règlements refondus, de modifier les cahiers de procédure et de permettre aux agents de sécurité sociale de se familiariser avec les amendements.

Les porte-parole des trois partis de l'opposition ont accueilli favorablement les amendements annoncés par M. Castonguay. Mais du même coup, ils ont tous trois suggéré de nouvelles modifications à d'autres chapitres de la loi de l'aide sociale. M. Castonguay a laissé entendre la probabilité que de nouveaux amendements soient apportés ultérieurement aux règlements entrés en vigueur le 1er novembre 1970.

Un comité recommande le boycottage de Labatt

"Boycottons la 50!" Tel est le mot d'ordre que vient de lancer le Comité de boycottage de Labatt, à Montréal, en signe de solidarité avec les mouvements de libération du peuple brésiliens.

C'est que la brasserie Labatt appartient majoritairement à la compagnie Brascan qui est le plus grand investisseur canadien au Brésil depuis l'avènement au pouvoir de la junte militaire.

Le Comité fait circuler des imprimés dans les cepts, les usines et divers autres endroits et se propose de faire circuler sous peu une pétition par laquelle les signataires s'engageront à ne plus boire de la bière Labatt jusqu'à ce que les directeurs de Brascan dénoncent "la pratique des tortures au Brésil".

Ces directeurs sont MM. J. H. Moore, Paul Desmarais et Louis Lapointe. M. Mitchell Sharp, actuel ministre des affaires extérieures du Canada, est l'ancien vice-président de Brascan.

En 1964, alors que les militaires brésiliens prenaient le pouvoir au Brésil et y rétablissaient la peine de mort et installaient un régime d'extrême-droite, la Brascan Limitée a déclaré un revenu net de \$442,000. Cinq années plus tard, en 1969, les profits de Brascan au Brésil s'élevaient à plus de \$60 millions.

Cette complicité a assez duré, disent les promoteurs du boycottage de Labatt; chacun de nous, s'il lui reste un peu de dignité humaine, a le devoir immédiat de participer à la libération du peuple brésilien.

D'après les 40 prisonniers libérés des geôles brésiliennes, en juin dernier, grâce à un enlèvement politique, les militaires brésiliens ont remis en vigueur

Suite à la page 2

PETIT LAROUSSE

TOUJOURS: \$7.95

En vente chez les bons libraires ou, à défaut, chez l'éditeur.
Les Éditions Françaises Inc.

Claude Ryan

Il n'y a plus place pour les options intermédiaires

MINNEAPOLIS - Le directeur du Devoir, M. Claude Ryan, a soutenu hier que les événements d'octobre dernier ont nettement accéléré la polarisation des opinions au sujet de l'avenir politique du Québec.

"Jusqu'à très récemment, a précisé M. Ryan lors d'une conférence sur le Canada contemporain organisée par l'Université du Minnesota, j'étais d'avis que les positions contradictoires défendues respectivement par M. René Lévesque et M. Pierre Trudeau constituaient toutes deux des interprétations excessivement rigides du présent et de l'avenir québécois. Il me semblait aussi qu'une forte majorité de Canadiens français opterait de préférence pour des solutions intermédiaires, se situant entre ces deux extrêmes. Désormais, je n'en sais plus du tout certain."

Dans sa conférence, le journaliste montréalais a rappelé que les Canadiens français ont mis très peu de temps à émerger de la tranquillité pastorale qui leur a permis pendant des siècles d'observer passivement et pacifiquement le déroulement des choses. Une brusque transformation des structures économiques et sociales du Québec les a précipité presque du jour au lendemain dans l'ère contemporaine. Rapidement, les Canadiens français ont pu ainsi venir à partager les comforts, les avantages économiques et culturels du modernisme, a souligné M. Ryan; mais ils ont dû simultanément assumer leur part de frustrations et de drames, ainsi que le monde entier a pu le constater en octobre dernier. "De toute évidence, a poursuivi le conférencier, le Québec est aujourd'hui un lieu plus tragique que ne l'était la pastourelle d'autan; mais il est possible qu'il soit aussi au seuil de nouveaux dépassements qui seraient demeurés hors de sa portée s'il n'avait eu à subir la pénible transformation des dernières décennies."

Auparavant, le directeur du Devoir avait évoqué à grands traits la situation géo-politique du Québec: cinq millions de francophones, constituant 80 pour cent de la population d'une province nantie de son propre gouvernement, celui-ci jouissant déjà de pouvoirs étendus au sein de la fédération canadienne. Les Québécois francophones, auxquels s'ajoutent le million de Canadiens français répartis dans les autres provinces, constituent ainsi 28 pour cent de la population du Canada. "En toutes hypothèses, a poursuivi M. Ryan, ce dualisme culturel aurait suscité des tensions politiques. Effectivement, on constate que, pendant près de cent ans, les Canadiens français n'ont

cessé de revendiquer une extension de leurs droits linguistiques ainsi que divers aménagements constitutionnels qui visaient presque toujours à élargir le domaine politique du seul gouvernement qu'ils contrôlaient entièrement, celui de la province de Québec. Toutefois, ces revendications étaient toujours entreprises à l'intérieur du cadre fédéral."

Il en est autrement depuis qu'est apparue au Québec une nouvelle conscience nationale, au début des années soixante, a soutenu M. Ryan: "un nombre croissant de Québécois juge désormais futile le combat traditionnel pour l'égalité culturelle et linguistique d'un bout à l'autre du pays - d'autant plus que 90 pour cent des francophones vivant à l'extérieur du Québec sont concentrés dans des territoires contigus à cette province, de sorte que leur survie culturelle est intimement liée à celle de la majorité québécoise. De même, une minorité influente et sans cesse croissante estime que la revendication d'un assouplissement du cadre fédéral, en ce qui a trait au Québec, par l'accroissement des compétences législatives de son gouvernement, même à des affrontements sans fin et sans issue, qui finissent par être stériles."

Le directeur du Devoir reconnaît, certes, que des efforts considérables ont été entrepris depuis quelques années pour élargir la place faite à la langue française dans les institutions politiques canadiennes, et pour lever quelques-unes des contraintes qui entravent le gouvernement du Québec - "particulièrement sous le gouvernement de M. Pearson", a-t-il précisé. Néanmoins, ces initiatives ont eu, selon lui, un faible impact sur l'évolution des esprits, ainsi qu'en témoignent toute une séquence d'événements: l'option-Québec prise par René Lévesque, la fondation du Parti québécois, la remarquable percée électorale de ce parti aux élections générales d'avril dernier, dont la profondeur a été confirmée par l'élection partielle de Chamby, au mois de février.

L'analyse des facteurs constitutifs de l'opinion publique, tout autant que l'état actuel de celle-ci, m'incite à croire que l'option indépendantiste gagne toujours du terrain au Québec, a conclu M. Ryan; et chez tous ceux qui se préoccupent de l'avenir, qui exercent une quelconque influence morale, chez les meneurs de l'opinion, en un mot, qui n'adhèrent pas encore au Parti québécois, l'opinion est depuis quelque temps une perplexité et une incertitude plus grandes que jamais."

Quebec Cartier Mining

Un ouvrier fait une chute mortelle

par Gisèle Tremblay

Un ouvrier est mort jeudi soir sur le nouveau chantier de la Quebec Cartier Mining à Mount-Wright, près de Gagnon, alors qu'il a fait une chute d'une vingtaine de pieds provoquée, semble-t-il, par la fausse manoeuvre d'une grue mécanique.

Selon une version officielle qui a cours à Sept-Iles, M. Richard Arbour, âgé d'environ 27 ans, guidait d'en bas la manoeuvre de l'opérateur quand il fut heurté par un câble relié à la grue, perdit l'équilibre et tomba dans un réservoir vide.

Toutefois, les faits ne sont pas encore clairement établis et l'enquête du coroner doit déterminer s'il y a eu négligence. De leur côté, les syndicats CNS et FTQ, auxquels appartiennent respectivement la victime et le responsable de la manoeuvre, ont décidé d'envoyer un enquêteur sur le chantier.

Un représentant de la compagnie, M. Lucien Zaccour, qui a communiqué par téléphone avec un porte-parole syndical, aurait d'abord annoncé que l'opérateur de la grue mécanique était suspendu indéfiniment, puis a affirmé qu'il fallait attendre les conclusions du coroner.

Deux jours avant l'accident, un conflit a éclaté sur le chantier entre les travailleurs des deux centrales. Celles-ci, cependant écartent la possibilité qu'il y ait relation entre les deux événements.

Selon la version qui a exposée au téléphone un représentant de la CNS à Sept-Iles, une dizaine de travailleurs affiliés à cette centrale prirent l'aviion mardi pour Mont-Wright et firent fermer le chantier pendant deux heures.

Mer les représentants de ces syndicats. Si les travailleurs de la région appartiennent à la CNS, d'accuser l'officier de cette centrale, les unions américaines ont recours à divers procédés d'intimidation. Et il cite: inscription forcée au syndicat étranger, irruption de tra-

Suite à la page 2

renfort de Cagnon, la ville voisine. A la suite de ces incidents, deux adhérents de la CNS ont été congédiés et leur syndicat a l'intention de loger un grief à ce sujet.

L'informateur de la CNS a précisé que les ouvriers de cette centrale sont l'objet d'un harcèlement continu sur le chantier que plusieurs montréalais ont, dès lors, décidé d'abandonner.

Le bureau des métaux à Sept-Iles, "local 5718", a fait savoir qu'il n'était pas encore en mesure de fournir sa version de tous ces incidents.

L'espèce de guerre larvée que se livrent, dans la construction, la CNS et, la FTQ, fait d'un chantier un enjeu important, la tradition voulant qu'une centrale présente au moment de la construction garde ensuite le contrôle à l'étape de la production. De sorte que, contrairement aux dispositions du décret, des monopoles de fait sont exercés par l'une ou l'autre centrale.

La CNS, qui a publié hier un communiqué où elle évoque le conflit de Mont-Wright en termes voilés, replace le problème dans le contexte général de la construction au Québec.

Le président de la Fédération du bâtiment (CSN et majoritaire hors de Montréal) accuse les "unions américaines" de chercher à s'implanter de force dans la région de Sept-Iles où 90% des ouvriers de la construction sont membres de la CNS.

Les unions américaines, explique M. Ronald Carey, "ont une association de longue date avec les grands entrepreneurs américains et canadiens". Aussi, quand ces compagnies ouvrent un chantier, poursuit-il, elles amènent avec elles les représentants de ces syndicats.

Si les travailleurs de la région appartiennent à la CNS, d'accuser l'officier de cette centrale, les unions américaines ont recours à divers procédés d'intimidation. Et il cite: inscription forcée au syndicat étranger, irruption de tra-

Suite à la page 2

À Saint-Léonard

Une cité communautaire qui coûtera \$10 millions

par André Charbonneau

Le maire Léo Ouellet, de Saint-Léonard, a révélé hier que le ministre de l'éducation, M. Guy Saint-Pierre, avait signé les autorisations requises pour la construction d'un immense complexe englobant l'école polyvalente Antoine-de-Saint-Expéry d'une capacité de 2,500 élèves.

Ce complexe, présenté comme "une cité dans la cité", comprendra, outre la polyvalente, l'hôtel de ville, une bibliothèque publique, une galerie de boutiques, une piscine olympique, une piscine extérieure, une arène, un théâtre de plein-air, 12 courts de tennis, un terrain de football de dimensions professionnelles, un amphithéâtre, deux palestres, un losange de baseball, deux losanges de balle molle, un jardin pour les tout-petits, un mail central, etc.

Ce projet estimé à \$10 millions

devrait être mené à terme en septembre 1973. La polyvalente elle-même ouvrira en septembre 1972. Les premiers appels d'offre pour la construction de cette cité communautaire seront lancés le 15 juin prochain et les travaux débuteront en août. Les installations projetées occuperont une surface de 65 acres dont la ville est actuellement propriétaire. Ce quadrilatère de près de 3,000,000 de pieds carrés est situé entre les rues Lacordaire et Pierre Laurin et les rues des Galets et Robert.

Ce projet original et avant-gardiste a pour principale caractéristique d'intégrer des services sociaux, récréatifs et administratifs. Ce complexe servira également de station à la future ligne du métro qui aboutira au coeur même de ce secteur. Les édifices n'occupe-

ront pas toutefois la totalité du terrain car on a voulu faire de cette "cité dans la cité", "une oasis de culture, de récréation et de verdure au coeur de Montréal".

Inspirée par l'Expo 67, une large promenade bordée d'arbres et d'îlots de verdure servira de lieu à tous les éléments de cette cité inédite. Le conseiller Jean Dizazzo, l'initiateur de ce projet, a lui-même présenté hier les avantages multiples de cette cité-pilote.

Le maire Ouellet signalait pour sa part que "pour l'une des rares fois dans la province - sinon la première - les fonds publics provenant d'une même source, c'est-à-dire les taxes scolaires et municipales, serviront à ériger un complexe ouvert à tous les citoyens d'une même communauté, enfants comme adultes".

tion de la mine Preissac pour une période de quatre ans.

Cette décision fait suite à de nombreuses rencontres avec toutes les parties intéressées à une étude approfondie de la situation technique et financière de la mine d'une part, par une firme d'ingénieurs-conseils, et d'évaluation socio-économique de la région du Nord-Ouest québécois d'autre part.

Un projet d'expansion destiné à porter la capacité de production de la mine de 900 tonnes à 1500 tonnes par jour, accroîtrait la production de la mine et lui permettrait d'atteindre d'ici quelques années un seuil de rentabilité acceptable. Ce projet d'expansion pourrait mettre à profit les facilités de production de l'ancienne mine Cadillac, fermée au cours de l'année dernière.

Il a été établi que les réserves de minerais en molybdène et en bismuth étaient suffisantes pour une exploitation continue

pour les quatre prochaines années. Toujours selon le rapport de la firme d'ingénieurs, il existe de bonnes possibilités d'augmenter substantiellement les réserves de minerai durant cette période. La compagnie prévoit donc un programme d'emprunt de 2 millions de dollars pour la réalisation de ce projet d'expansion.

Bien que Soquem ait participé à l'évaluation technique de la situation, il aurait été contraire à son orientation d'investir elle-même dans cette exploitation. En effet, le mandat de Soquem est avant tout d'investir dans le domaine de l'exploration.

D'autre part, le ministre des richesses naturelles a déclaré que cette conclusion avait été hâtée par l'urgence de la situation économique-sociale de la région du Nord-Ouest québécois.

En effet, à la suite de la fermeture de la mine Cadillac Moly, la compagnie minière est devenue un soutien principal de la ville de Cadillac.

Au printemps l'eau dégoutte...

Faites installer les

GOUTTIÈRES HO-DO

Galvanisé • Cuivre • Aluminium
Émaillé

ESTIMATION GRATUITE

• MONTRÉAL	322-4160
• QUÉBEC	872-9244
• HULL	776-2549
• OTTAWA	822-2549

PRIMEAU MÉTAL INC.

DICIONNAIRE FRANÇAIS CONTEMPORAIN

SEULEMENT: \$6.50

En vente chez les bons libraires ou, à défaut, chez l'éditeur.
Les Éditions Françaises Inc.

PETIT LAROUSSE

TOUJOURS: \$7.95

En vente chez les bons libraires ou, à défaut, chez l'éditeur.
Les Éditions Françaises Inc.

éditorial

La Ligue des droits de l'homme dans son vrai rôle

La Ligue des droits de l'homme, que préside M. Jacques Hébert, avait paru, depuis quelques mois, s'enfoncer à un tel point dans son rôle d'assistance auprès des personnes lésées par la loi des mesures de guerre et la loi Turner, que son rôle premier semblait devoir être assumé à sa place par un organisme parallèle ayant son siège à Toronto.

Fort heureusement, il s'agissait là d'une impression fautive, qu'a pu accréditer le double rôle (président de la Ligue en même temps que membre du Comité d'aide aux prisonniers) joué par M. Hébert ces derniers mois; mais fautive quand même. Si l'on en veut une preuve, on n'a qu'à lire la déclaration vigoureuse que vient de publier la Ligue sur la question des pouvoirs d'urgence, et dont on trouvera ci-contre le texte intégral.

Le texte de la Ligue n'a pas l'ampleur de celui de la Canadian Civil Liberties Association, que les lecteurs du Devoir ont pu lire mercredi. Il est, en revanche, non moins ferme, et même, à certains égards, plus précis que l'autre.

La Canadian Civil Liberties Association faisait l'autre jour la preuve que le Code criminel et les lois ordinaires du pays (ajouts, dans le cas du Québec, d'autres lois qui nous sont exclusives) suffisent à procurer aux autorités les pouvoirs dont elles peuvent avoir besoin pour faire face aux désordres qui sont en voie de devenir un élément permanent de la vie urbaine d'aujourd'hui.

La Ligue des droits de l'homme ne revient pas sur cette démonstration. On peut supposer, même si elle ne le dit pas, qu'elle partage les vues exprimées à ce sujet par la CCLA.

Mais la Ligue aborde par un biais non moins intéressant le projet de loi permanente devant faire suite à la loi Turner. Au lieu d'opter pour la démonstration positive, toujours plutôt laborieuse et pour laquelle le gouvernement fédéral a manifesté peu de prédilection ces derniers mois, elle choisit une voie qui devrait plaire davantage à M. Trudeau: celle de la logique pure.

La notion même de pouvoirs d'urgence suppose, rappelle justement la Ligue, l'existence d'une situation d'urgence. Suivant cette logique, "une loi d'urgence permanente supposerait une situation d'urgence permanente". Or, il suffit d'y réfléchir pour conclure qu'on est à la recherche de la quadrature du cercle. "Une loi des pouvoirs d'urgence en temps de paix serait un non sens et une négation des valeurs démocratiques".

Si le gouvernement veut échapper à cette logique, il lui faudra réussir à donner une définition satisfaisante de ce qu'il faut entendre par "situation d'urgence" autre que celle pouvant découler d'une guerre, d'une

invasion ou d'une insurrection. Jusqu'à maintenant, il n'y est pas parvenu. Tout ce qu'il a dit pour chercher à justifier la loi Turner n'était que bafouillage confus et affirmations aucunement démontrées sur les dangers appréhendés l'automne dernier.

Le régime de droit commun auquel la Ligue veut qu'on revienne sans délai est tellement essentiel à notre mode de vie, qu'on ne saurait le mettre en suspens, ou faire planer sur lui une épée de Damoclès permanente, sans le nier ou le rendre perpétuellement caduc. M. Trudeau, qui est fort en logique, surtout quand celle-ci vient de citoyens qui ne lui sont pas hostiles, comprendra cela facilement.

M. Trudeau a souvent dit qu'une loi intermédiaire comme celle qu'il envisageait encore récemment le gouvernement serait moins terrible, à tous points de vue, que la loi sur les mesures de guerre. A bien y réfléchir, c'est peut-être le caractère très écrasant de cette loi qui est, en dernière analyse, la meilleure garantie dont nous disposons contre son invocation inconsidérée ou irresponsable. Le gouvernement s'est laissé prendre au piège une fois. Devant le réveil qui se produit dans l'opinion anglo-canadienne, on a l'impression qu'il a déjà tiré de l'expérience, dans son for intérieur, les conclusions salutaires qui seront une bien meilleure protection pour l'avenir que toutes les imitations de la loi Turner qu'il pourrait vouloir nous imposer en permanence.

Au sujet de la loi des mesures de guerre, la CCLA s'était abstenue, dans son mémoire, de formuler des opinions précises, se réservant de le faire plus tard. La Ligue des droits de l'homme aborde, au contraire, cette question délicate. Elle présente à ce sujet des suggestions dont la plupart paraissent hautement acceptables.

En octobre dernier, des droits fondamentaux reconnus par la Déclaration universelle des droits de l'homme ont été violés avec une bonne conscience renversante de la part des autorités politiques. La Ligue rappelle opportunément qu'il faudrait empêcher, à l'avenir, la répétition de tels abus et assurer, même sous l'empire de la loi des mesures de guerre, le respect de certains droits inaliénables, tels la non rétroactivité des lois, la présomption d'innocence, la non-culpabilité par association et la liberté d'expression et d'opinion non haineuse.

On voit mal comment il serait possible, en temps de guerre, de soutenir le droit à la liberté d'expression intégrale sur des questions reliées, par exemple, à la conduite des opérations militaires. Dans l'ensemble, cependant, la position de la Ligue est inattaquable. Il en va de même du principe de la révision par une haute autorité judiciaire de

toute décision pouvant comporter "une suspension excessive et disproportionnée des libertés civiles".

La question des rapports entre le Parlement et le pouvoir exécutif en face d'une situation d'urgence pouvant nécessiter le recours à la loi des mesures de guerre est beaucoup plus délicate et est, nous semble-t-il, traitée de façon moins satisfaisante par la Ligue. Le principe de la ratification de la décision gouvernementale par une majorité de deux tiers des députés convoqués de toute urgence, nous paraît sain. Si la situation est à ce point grave qu'elle justifie le recours aux mesures de guerre, les représentants du peuple, siégeant au besoin à huis clos, devraient avoir assez de jugement pour être capables de sanctionner à une forte majorité la décision du gouvernement, à défaut d'une telle majorité, le risque d'utilisation à des fins étroitement politiques des pouvoirs exorbitants que confère la loi des mesures de guerre est tellement grand que mieux vaut l'éviter.

Que les députés puissent obtenir du gouvernement des explications moins nébuleuses, plus vraisemblables que celles qui furent fournies en octobre dernier par les porte-parole gouvernementaux (et dont certaines continuent d'être répétées à la façon d'un perroquet par John Turner, sans que ce dernier ait jamais répondu aux questions qu'on lui a posées à ce sujet), cela va de soi. Qu'il faille recourir, par contre, comme le voudrait la Ligue "à un rapporteur indépendant agréé par tous les partis pour faire enquête sur les faits allégués dans la requête ayant servi de base à la proclamation", voilà qui est, à notre sens excessif et peu réaliste. La responsabilité de constater, de vérifier et de livrer les faits au Parlement incombe au pouvoir exécutif; il appartient au Parlement de sanctionner le jugement de ce dernier, non de lui substituer un embryon de "gouvernement parallèle"; la Ligue, qui a des contacts parmi les membres du gouvernement, devrait savoir que la seule évocation d'une possibilité aussi terrifiante est de nature à les jeter dans la panique!

En trois pages d'un texte dense, précis et ferme, la Ligue des droits de l'homme a dit des choses pertinentes et percutantes. Elle rentre ainsi dans son rôle propre qui est de défendre les libertés des citoyens au niveau le plus élevé qui soit, c'est-à-dire au niveau politique. Qu'elle continue dans cette voie, et tout le monde comprendra mieux qu'en se livrant ces mois derniers à des tâches qui auraient pu être accomplies par d'autres, la Ligue des droits de l'homme n'a pas oublié pour autant la tâche première qui est sa vraie raison d'être.

Claude RYAN

La loi d'urgence permanente

La Ligue des droits prend position

● Lors d'une réunion de son conseil d'administration tenue le 1er avril, la Ligue des droits de l'homme a approuvé une déclaration très ferme priant le gouvernement fédéral de ne pas donner suite à son projet de loi permanente des pouvoirs d'urgence et proposant d'importantes modifications à la Loi des mesures de guerre. Voici le texte intégral de la déclaration de la Ligue.

Le 30 avril 1971 la Loi de 1970 concernant l'ordre public (Loi dite Turner) cessera, selon toute vraisemblance, de s'appliquer. Les responsables des gouvernements provinciaux fédéral ont mentionné la possibilité de remplacer celle-ci par une loi d'urgence permanente. Si tel était le cas, en plus du triste bilan qu'elle aura laissé derrière elle (435 personnes relâchées sans accusation sur 497 personnes arrêtées et incarcérées) la Loi sur les mesures de guerre aura accouché d'une autre loi d'urgence moins excessive mais permanente.

La Ligue des droits de l'homme, qui a été un des premiers organismes à mettre en doute publiquement, dès le 20 octobre 1970, l'opportunité de l'utilisation de la Loi sur les mesures de guerre et qui regrette que le Gouvernement ait jugé bon de ne pas rendre ses motifs publics, reconnaît que tout Etat doit disposer exceptionnellement de pouvoirs exceptionnels pour se protéger lorsqu'il est menacé.

Cependant de tels pouvoirs qui suspendent les droits fondamentaux des citoyens ne sauraient exister que pendant la durée de la crise. Une loi d'urgence permanente supposerait une situation d'urgence permanente; en temps de paix une telle loi serait un non-sens et une négation de nos valeurs démocratiques.

La Loi sur les mesures

de guerre reconnaît d'ailleurs ce principe à son article "6" où il est dit que les mesures d'urgence "ne seront en vigueur que durant la guerre, l'invasion ou l'insurrection réelle ou appréhendée".

La Ligue des droits de l'homme constatant la normalité de la situation actuelle s'oppose à la reconduction de la Loi Turner, réclame son abrogation immédiate ainsi que le retour au régime de droit commun pour l'avenir.

Quant à la Loi sur les mesures de guerre qui fait toujours partie intégrante de nos lois et qui permet à l'exécutif, en cas d'urgence, d'édictier une réglementation suspendant certains droits civils des citoyens, nous croyons qu'il y aurait lieu d'imposer les contrôles additionnels à sa mise en vigueur, son étendue et sa révocation afin d'assurer à la population une meilleure protection.

Ainsi la Ligue est d'avis que l'état d'insurrection réelle ou appréhendée ne devrait être proclamé par le Gouvernement en Conseil qu'à la suite d'une requête écrite énonçant des motifs détaillés et sérieux et signée par l'autorité déclarante.

Une fois décrété l'état d'urgence, le Parlement devrait immédiatement être convoqué pour se prononcer sur la proclamation. A moins d'une ratification de celle-ci par une majorité des deux-tiers des députés, la proclamation serait automatiquement révoquée.

De plus, au moment de la proclamation de l'état d'insurrection, un rapporteur indépendant agréé par tous les partis politiques devrait être nommé pour faire enquête sur les faits énoncés dans la requête et qui ont servi de base à la proclamation. Cet officier devra soumettre son rapport au Parlement avant le vote de celui-ci sur la proclamation de sorte que les députés puissent se pro-

noncer en connaissance de cause.

En ce qui concerne la réglementation sur les pouvoirs spéciaux (arrestation, perquisition, détention, cautionnement, censure, etc.) que le Gouvernement en Conseil édicterait à l'occasion de cette proclamation elle devrait respecter les principes fondamentaux reconnus par la Déclaration universelle des droits de l'homme en particulier ceux concernant la non-rétroactivité des lois (1), la présomption d'innocence (2), la non culpabilité par association (3) et la liberté d'expression et d'opinion non haineuse (4).

Ladite réglementation devrait également être soumise pour révision à une haute autorité judiciaire (nous pensons ici à un juge de la Cour suprême du Canada) afin de fournir à la population des garanties contre une suspension excessive et disproportionnée des libertés civiles.

La Ligue profite de cette occasion pour inviter le Parlement fédéral à amender le Code criminel au titre de la sédition de façon à en donner une définition légale précise qui permettrait de connaître clairement les limites de cette infraction, contrairement à la situation actuelle où aucun juriste sérieux ne sait avec certitude où commence et où finit ce crime.

Enfin la Ligue réclame que le Parlement intègre la Déclaration canadienne des droits à la Constitution même du pays et elle rappelle au ministre de la justice, l'honorable Jérôme Choquette, sa promesse faite en mai 1970 de présenter à l'Assemblée nationale une déclaration québécoise des droits de l'homme.

(1) art. 11 (2) - le 27 novembre 1970 la Ligue se prononçait contre la rétroactivité de la loi Turner au moment où celle-ci n'était qu'un projet de loi.
(2) art. 11 (1)
(3) art. 20 et 21
(4) art. 18 et 19.

(1) art. 11 (2) - le 27 novembre 1970 la Ligue se prononçait contre la rétroactivité de la loi Turner au moment où celle-ci n'était qu'un projet de loi.
(2) art. 11 (1)
(3) art. 20 et 21
(4) art. 18 et 19.

(1) art. 11 (2) - le 27 novembre 1970 la Ligue se prononçait contre la rétroactivité de la loi Turner au moment où celle-ci n'était qu'un projet de loi.
(2) art. 11 (1)
(3) art. 20 et 21
(4) art. 18 et 19.

(1) art. 11 (2) - le 27 novembre 1970 la Ligue se prononçait contre la rétroactivité de la loi Turner au moment où celle-ci n'était qu'un projet de loi.
(2) art. 11 (1)
(3) art. 20 et 21
(4) art. 18 et 19.

(1) art. 11 (2) - le 27 novembre 1970 la Ligue se prononçait contre la rétroactivité de la loi Turner au moment où celle-ci n'était qu'un projet de loi.
(2) art. 11 (1)
(3) art. 20 et 21
(4) art. 18 et 19.

lettres au DEVOUR

Le Salon camping et sports 1971

Le Devoir, dans sa page éditoriale de samedi dernier, laissait paraître un billet que signait François Barbeau et coiffé du titre "La Foire du Camping".

François Barbeau s'est attaché, c'est clair - à ne montrer que l'aspect du salon qui lui a déplu, c'est-à-dire certains vendeurs d'articles, de la camelote en quelques cas, c'est vrai, - qui n'ont pas de relation avec le plein air en général ni avec le camping en particulier. Il arrive en effet que nous avons une allée de boutiques et que, tout comme à "Terre des Hommes", il y a un public qui raffole de ce qu'il peut y trouver. Mais ces kiosques occupent à peine 6,000 pieds carrés sur une superficie totale de 200,000. Et encore la plupart sont-ils concentrés à l'arrière de l'immenable hall d'exposition, de telle sorte qu'il faut franchement vouloir les voir.

Le lecteur non prévenu a ainsi l'impression que tout le salon n'est qu'une foire, quand, en réalité, la presque totalité de la salle n'est que présentations variées, souvent hautes en couleurs, d'équipements, d'accessoires de caravanning et de camping, et démonstrations d'activités de plein-air. Un visiteur tant soi peu intéressé a tôt fait de découvrir beaucoup de nouveautés. Je ne m'attarderais pas à en dresser la liste.

Quant il parle des démonstrations sportives, c'est pour oublier les principales: le spectacle hippique de fort belle tenue, qui a lieu seul avant le déplacement, la plongée sous-marine, le baseball, et j'en passe, ou pour lever le nez sur le jeu de pétanque, l'initiation au golf, à deux endroits différents devons-nous lui préciser.

Ce n'est pas une mince affaire que de présenter un salon. Chaque année, nous réussissons à en améliorer la classe. Nous faisons appel, et à gros prix, à des concepteurs professionnels. Le village de tentes, cette année, est une réalisation de la Maison

Shutman & Bourdua qui a su créer l'atmosphère qu'il fallait, croyez-moi. Quelques exposants ont aussi bénéficié du savoir-faire de ces professionnels.

Que dire de la présentation de toute beauté des parcs nationaux qui, en un lumineux raccourci audio-visuel, nous fait passer par nos quatre saisons bien canadiennes. M. Barbeau n'a pas vu ça. Il n'a pas vu non plus le kiosque tout à fait professionnel, comme il se doit, du ministère du tourisme, de la chasse, et de la pêche, où sur deux écrans différents on nous fait rêver déjà des plaisirs du camping et de la pêche. En parlant de film, pourquoi au moins ne pas avoir mentionné que nous présentions sur grand écran un film en couleurs, "Le Camping Aujourd'hui", produit expressément pour le salon et réalisé par Nicole Bertolino, dont la réputation n'est pas à faire. Ce film d'une durée de vingt-et-une minutes est non seulement bien fait mais illustre à merveille les joies qu'une famille, les Buccino, trouve dans le camping.

De plus, la seule visite du kiosque où les Bertolino, en collaboration avec Radio-Canada, exhibent ce qu'ils ont rapporté de la Nouvelle-Guinée et projettent leurs divertissants images cueillies à travers le monde, justifierait le prix d'entrée.

Mais je m'arrête ici. Il ne sert à rien de reprendre la visite du salon que M. Barbeau a royalement fait manquer aux lecteurs du Devoir. C'est l'esprit qui anime son papier qui me laisse songeur. De quel droit un journaliste, suivant en cela son humour ou ses impressions, peut-il en quelques lignes, qui lui pèsent beaucoup moins lourd, croyez-moi, que l'année de démarches et de travail qu'exige l'organisation d'un tel salon, de quel droit peut-il jeter du discrédit sur une promotion qui d'année en année, à coup d'efforts de toutes sortes, devient de plus en plus professionnelle.

Je suis le mieux placé pour me rendre compte de certaines faiblesses que nous nous ingérons à corriger. Pourquoi me disait-je qu'un, ce matriquage inutile? Que vis-t-on au juste? Démolir une entreprise canadienne-francophone? Jamais dans la presse anglaise, nous ne sommes témoins de tels abbattages, surtout s'il s'agit des leurs. Lorsque nos compatriotes de langue anglaise n'aiment pas un salon, ils n'en parlent pas.

Où bien désire-t-on qu'à la Place Bonaventure, ce soit MacLean Hunter de Toronto qui prenne la relève de notre salon? Le fait que les visiteurs, chaque année, viennent de plus en plus nombreux ne nous fait pas oublier que nous n'avons pas encore atteint la perfection. C'est justement cette réponse si encourageante de la population qui est notre meilleur stimulant. Si c'est si mauvais, comment expliquer l'affluence toujours grandissante. Nous avons accueilli 196,000 visiteurs l'an dernier. Il est tout probable que plus de 220,000 cette année répondront à notre invitation. Il doit certainement y en avoir quelques-uns de satisfaits de leur visite puisqu'ils nous reviennent chaque année si nombreux.

M. Barbeau a la nostalgie du camping sauvage, il a horreur du camping motorisé, de la concentration des campeurs sur un terrain, si attrayant soit-il. Nous n'y pouvons rien, le camping sur roues, est un phénomène universel. De plus, nous ne conditionnons pas le marché, nous l'exposons.

Une réaction du genre de celle de M. François Barbeau nous afflige parce qu'elle nous ramène à une réalité bien de chez-nous; on semble prendre plaisir à descendre quelque chose qui essaie de monter. C'est bien là un aspect de la mentalité des nôtres que le Devoir dénonce avec raison. Le directeur général du Salon camping & sports 1971, Marc-Émile de la SABLONNIÈRE, Montréal, 31-3-71.

Mise au point du député Douglas Hogarth

Cher Monsieur le directeur,

Je voudrais faire une mise au point afin de corriger un rapport erroné paru dans votre édition du 31 mars 1971, dans lequel vous laissez comprendre qu'à cause d'une divergence d'opinion avec M. Léon Dion, professeur en sciences politiques de l'université Laval, j'avais quitté le comité spécial mixte sur la Constitution dans un moment de colère et sans m'excuser.

J'étais d'accord avec plusieurs points exposés dans le mémoire présenté au Comité par M. Dion. Au cours de la période de questions posées par M. Gilles Marceau, député de Lapointe, M. Dion déclara qu'il croyait que tous les efforts en faveur du bilinguisme devraient être abandonnés en Colombie-Britannique.

Je n'étais pas de l'avis de M. Dion et lui suggérai qu'il était essentiel que nous établissions un centre français en Colombie-Britannique aussi tôt que possible, si

Shutman & Bourdua qui a su créer l'atmosphère qu'il fallait, croyez-moi. Quelques exposants ont aussi bénéficié du savoir-faire de ces professionnels.

Que dire de la présentation de toute beauté des parcs nationaux qui, en un lumineux raccourci audio-visuel, nous fait passer par nos quatre saisons bien canadiennes. M. Barbeau n'a pas vu ça. Il n'a pas vu non plus le kiosque tout à fait professionnel, comme il se doit, du ministère du tourisme, de la chasse, et de la pêche, où sur deux écrans différents on nous fait rêver déjà des plaisirs du camping et de la pêche. En parlant de film, pourquoi au moins ne pas avoir mentionné que nous présentions sur grand écran un film en couleurs, "Le Camping Aujourd'hui", produit expressément pour le salon et réalisé par Nicole Bertolino, dont la réputation n'est pas à faire. Ce film d'une durée de vingt-et-une minutes est non seulement bien fait mais illustre à merveille les joies qu'une famille, les Buccino, trouve dans le camping.

De plus, la seule visite du kiosque où les Bertolino, en collaboration avec Radio-Canada, exhibent ce qu'ils ont rapporté de la Nouvelle-Guinée et projettent leurs divertissants images cueillies à travers le monde, justifierait le prix d'entrée.

Mais je m'arrête ici. Il ne sert à rien de reprendre la visite du salon que M. Barbeau a royalement fait manquer aux lecteurs du Devoir. C'est l'esprit qui anime son papier qui me laisse songeur. De quel droit un journaliste, suivant en cela son humour ou ses impressions, peut-il en quelques lignes, qui lui pèsent beaucoup moins lourd, croyez-moi, que l'année de démarches et de travail qu'exige l'organisation d'un tel salon, de quel droit peut-il jeter du discrédit sur une promotion qui d'année en année, à coup d'efforts de toutes sortes, devient de plus en plus professionnelle.

Cher Monsieur le directeur,

Je voudrais faire une mise au point afin de corriger un rapport erroné paru dans votre édition du 31 mars 1971, dans lequel vous laissez comprendre qu'à cause d'une divergence d'opinion avec M. Léon Dion, professeur en sciences politiques de l'université Laval, j'avais quitté le comité spécial mixte sur la Constitution dans un moment de colère et sans m'excuser.

J'étais d'accord avec plusieurs points exposés dans le mémoire présenté au Comité par M. Dion. Au cours de la période de questions posées par M. Gilles Marceau, député de Lapointe, M. Dion déclara qu'il croyait que tous les efforts en faveur du bilinguisme devraient être abandonnés en Colombie-Britannique.

Je n'étais pas de l'avis de M. Dion et lui suggérai qu'il était essentiel que nous établissions un centre français en Colombie-Britannique aussi tôt que possible, si

bloc-notes

L'autorité de la CUM

Une commission parlementaire entendra mardi l'étude du projet de loi 99 pour modifier la Loi de la Communauté urbaine de Montréal. Les amendements proposés auront pour effet d'augmenter les pouvoirs de la Communauté, de pousser plus loin la régionalisation de certains services et aussi d'améliorer la fiscalité régionale.

Conformément à la loi initiale, le Conseil de la Communauté a décidé récemment l'intégration des services d'évaluation des municipalités membres de la CUM. La loi adoptée en décembre 1969 ordonnait, dans un délai de trois mois, l'organisation d'un service d'évaluation pour l'ensemble du territoire, et prévoyait des études pour la normalisation des évaluations; en vue de la répartition des dépenses de la Communauté, les municipalités membres doivent déposer leurs rôles d'évaluation à des dates prévues, et ces rôles sont sujets à révision et modification par la Communauté.

Selon les amendements proposés, c'est le commissaire à l'évaluation nommé par la Communauté qui préparera lui-même le rôle d'évaluation pour tout le territoire de la Communauté. Ces changements, qui

portent sur dix-neuf articles entraîneraient une intégration complète dans le domaine de l'évaluation. C'est une réforme qui aurait dû être faite depuis longtemps, et qui est de nature à assurer une base uniforme et équitale à la fiscalité.

Avec ce nouvel instrument, la CUM pourra corriger diverses anomalies de la fiscalité régionale. Plusieurs articles du projet de loi précisent déjà certains changements, et d'autres correctifs seront plus faciles à réaliser grâce à une telle intégration, notamment pour limiter les inconvénients de la spéculation sur les terrains.

La surtaxe de 1967

L'on se souvient qu'en avril 1967, l'administration montrealaise qui avait à boucler un déficit de \$11 millions, avait majoré légèrement la taxe foncière, mais avait obtenu en outre l'autorisation d'imposer une surtaxe de 40 cents par \$100, sur l'exécédent d'évaluation des immeubles imposables au-delà de \$100,000.

C'était une mesure provisoire, et le même privilège a été accordé par la suite à une ou deux autres municipalités. Pour Montréal, le droit d'imposer cette surtaxe expirera avec le présent exercice, soit à la fin d'avril. La CUM demande dans le projet de loi 99 l'autorisation d'imposer ce supplément de taxe foncière dans tout son territoire. La mesure deviendrait permanente et cette taxe ne pourrait pas dépasser

40 cents par \$100 sur le même excédent d'évaluation.

En 1967, on prévoyait que pour Montréal, cette taxe particulière rapporterait environ \$8 millions; son rendement est passé à quelque \$10 millions, et l'on prévoit pour tout le territoire de la Communauté, un total de l'ordre de \$17 millions.

Les grands immeubles visés par cette mesure sont principalement des établissements industriels et commerciaux et il est légitime qu'ils apportent une contribution additionnelle au coût des grands services urbains. Jusqu'ici, cette taxe ne s'appliquait qu'à Montréal; il n'y a pas de raison pour que les villes de banlieue ne soient pas traitées de la même façon. C'est donc une forme d'égalisation du fardeau fiscal par rapport à ce qui existait depuis quatre ans à Montréal.

Le métro

La loi de la CUM adoptée en décembre 1969 a établi le principe que la Commission de transport relève de la Communauté et doit soumettre son budget au Conseil de la Communauté. Mais en pratique, on retrouvait une Commission de transport qui était largement indépendante; les villes de la Communauté devaient payer le coût du métro et les déficits éventuels de la CTCUM, mais elles n'avaient pas de contrôle sur la gestion du transport en commun.

Les amendements proposés vont corriger cette anomalie au moins dans une certaine mesure. Ainsi,

toute dépense de la Commission non prévue au budget exigera l'approbation du comité exécutif de la CUM; la même autorisation sera nécessaire pour l'établissement, la modification ou la suppression des circuits d'autobus.

De plus, un amendement stipule que la ville de Montréal doit remettre à la Communauté le surplus non utilisé des emprunts contractés pour la construction et l'équipement du métro, et que la Communauté pourra compléter les travaux du réseau existant à même ces soldes d'emprunts. Cependant, comme Montréal est demeurée responsable de ses emprunts à l'égard des tiers, les paiements d'intérêt et d'amortissement sur la dette du métro qui sont perçus par la CUM, doivent être remis à Montréal.

La loi initiale de la CUM devait forcément comporter de nombreuses dispositions provisoires; à mesure que les décisions seront prises pour la coordination et l'intégration de service intermunicipaux, les autorités provinciales auront à adapter cette législation aux besoins nouveaux. Les amendements proposés indiquent des progrès intéressants dans l'édification d'un véritable gouvernement régional.

Paul SAURIOL

Les mystères de la justice

La disparité des sentences prononcées par nos cours ne laisse pas d'étonner, parfois, même si des juges rétorquent qu'il faut voir également la disparité des individus et celle des délits.

Mais il existe, force est de le reconnaître, une disparité de traitements faits à certains accusés qui oblige à se demander si vraiment nous sommes tous égaux devant la loi.

Ainsi, deux individus ont été accusés, ces jours-ci, d'avoir fraudé le public en général pour une somme de \$200,910; ils ont pu reprendre leur liberté allégrement, moyennant un dépôt de \$200 en attendant leur enquête devant un tribunal des sessions de la paix.

Durant les mêmes jours, un homme de 52 ans, accusé d'avoir volé cinq tablettes de chocolat pour une valeur totale de \$0.50, aurait dû fournir un cautionnement de \$200 pour recouvrer sa liberté en attendant son enquête devant la loi.

Ainsi, deux individus ont été accusés, ces jours-ci, d'avoir fraudé le public en général pour une somme de \$200,910; ils ont pu reprendre leur liberté allégrement, moyennant un dépôt de \$200 en attendant leur enquête devant un tribunal des sessions de la paix.

Durant les mêmes jours, un homme de 52 ans, accusé d'avoir volé cinq tablettes de chocolat pour une valeur totale de \$0.50, aurait dû fournir un cautionnement de \$200 pour recouvrer sa liberté en attendant son enquête devant la loi.

Ainsi, deux individus ont été accusés, ces jours-ci, d'avoir fraudé le public en général pour une somme de \$200,910; ils ont pu reprendre leur liberté allégrement, moyennant un dépôt de \$200 en attendant leur enquête devant un tribunal des sessions de la paix.

Durant les mêmes jours, un homme de 52 ans, accusé d'avoir volé cinq tablettes de chocolat pour une valeur totale de \$0.50, aurait dû fournir un cautionnement de \$200 pour recouvrer sa liberté en attendant son enquête devant la loi.

Ainsi, deux individus ont été accusés, ces jours-ci, d'avoir fraudé le public en général pour une somme de \$200,910; ils ont pu reprendre leur liberté allégrement, moyennant un dépôt de \$200 en attendant leur enquête devant un tribunal des sessions de la paix.

Durant les mêmes jours, un homme de 52 ans, accusé d'avoir volé cinq tablettes de chocolat pour une valeur totale de \$0.50, aurait dû fournir un cautionnement de \$200 pour recouvrer sa liberté en attendant son enquête devant la loi.

Ainsi, deux individus ont été accusés, ces jours-ci, d'avoir fraudé le public en général pour une somme de \$200,910; ils ont pu reprendre leur liberté allégrement, moyennant un dépôt de \$200 en attendant leur enquête devant un tribunal des sessions de la paix.

Durant les mêmes jours, un homme de 52 ans, accusé d'avoir volé cinq tablettes de chocolat pour une valeur totale de \$0.50, aurait dû fournir un cautionnement de \$200 pour recouvrer sa liberté en attendant son enquête devant la loi.

Ainsi, deux individus ont été accusés, ces jours-ci, d'avoir fraudé le public en général pour une somme de \$200,910; ils ont pu reprendre leur liberté allégrement, moyennant un dépôt de \$200 en attendant leur enquête devant un tribunal des sessions de la paix.

Durant les mêmes jours, un homme de 52 ans, accusé d'avoir volé cinq tablettes de chocolat pour une valeur totale de \$0.50, aurait dû fournir un cautionnement de \$200 pour recouvrer sa liberté en attendant son enquête devant la loi.

Ainsi, deux individus ont été accusés, ces jours-ci, d'avoir fraudé le public en général pour une somme de \$200,910; ils ont pu reprendre leur liberté allégrement, moyennant un dépôt de \$200 en attendant leur enquête devant un tribunal des sessions de la paix.

Durant les mêmes jours, un homme de 52 ans, accusé d'avoir volé cinq tablettes de chocolat pour une valeur totale de \$0.50, aurait dû fournir un cautionnement de \$200 pour recouvrer sa liberté en attendant son enquête devant la loi.

Ainsi, deux individus ont été accusés, ces jours-ci, d'avoir fraudé le public en général pour une somme de \$200,910; ils ont pu reprendre leur liberté allégrement, moyennant un dépôt de \$200 en attendant leur enquête devant un tribunal des sessions de la paix.

Durant les mêmes jours, un homme de 52 ans, accusé d'avoir volé cinq tablettes de chocolat pour une valeur totale de \$0.50, aurait dû fournir un cautionnement de \$200 pour recouvrer sa liberté en attendant son enquête devant la loi.

Ainsi, deux individus ont été accusés, ces jours-ci, d'avoir fraudé le public en général pour une somme de \$200,910; ils ont pu reprendre leur liberté allégrement, moyennant un dépôt de \$200 en attendant leur enquête devant un tribunal des sessions de la paix.

Durant les mêmes jours, un homme de 52 ans, accusé d'avoir volé cinq tablettes de chocolat pour une valeur totale de \$0.50, aurait dû fournir un cautionnement de \$200 pour recouvrer sa liberté en attendant son enquête devant la loi.

Ainsi, deux individus ont été accusés, ces jours-ci, d'avoir fraudé le public en général pour une somme de \$200,910; ils ont pu reprendre leur liberté allégrement, moyennant un dépôt de \$200 en attendant leur enquête devant un tribunal des sessions de la paix.

Durant les mêmes jours, un homme de 52 ans, accusé d'avoir volé cinq tablettes de chocolat pour une valeur totale de \$0.50, aurait dû fournir un cautionnement de \$200 pour recouvrer sa liberté en attendant son enquête devant la loi.

Ainsi, deux individus ont été accusés, ces jours-ci, d'avoir fraudé le public en général pour une somme de \$200,910; ils ont pu reprendre leur liberté allégrement, moyennant un dépôt de \$200 en attendant leur enquête devant un tribunal des sessions de la paix.

Durant les mêmes jours, un homme de 52 ans, accusé d'avoir volé cinq tablettes de chocolat pour une valeur totale de \$0.50, aurait dû fournir un cautionnement de \$200 pour recouvrer sa liberté en attendant son enquête devant la loi.

Ainsi, deux individus ont été accusés, ces jours-ci, d'avoir fraudé le public en général pour une somme de \$200,910; ils ont pu reprendre leur liberté allégrement, moyennant un dépôt de \$200 en attendant leur enquête devant un tribunal des sessions de la paix.

Durant les mêmes jours, un homme de 52 ans, accusé d'avoir volé cinq tablettes de chocolat pour une valeur totale de \$0.50, aurait dû fournir un cautionnement de \$200 pour recouvrer sa liberté en attendant son enquête devant la loi.

Ainsi, deux individus ont été accusés, ces jours-ci, d'avoir fraudé le public en général pour une somme de \$200,910; ils ont pu reprendre leur liberté allégrement, moyennant un dépôt de \$200 en attendant leur enquête devant un tribunal des sessions de la paix.

Durant les mêmes jours, un homme de 52 ans, accusé d'avoir volé cinq tablettes de chocolat pour une valeur totale de \$0.50, aurait dû fournir un cautionnement de \$200 pour recouvrer sa liberté en attendant son enquête devant la loi.

Ainsi, deux individus ont été accusés, ces jours-ci, d'avoir fraudé le public en général pour une somme de \$200,910; ils ont pu reprendre leur liberté allégrement, moyennant un dépôt de \$200 en attendant leur enquête devant un tribunal des sessions de la paix.

Durant les mêmes jours, un homme de 52 ans, accusé d'avoir volé cinq tablettes de chocolat pour une valeur totale de \$0.50, aurait dû fournir un cautionnement de \$200 pour recouvrer sa liberté en attendant son enquête devant la loi.

Ainsi, deux individus ont été accusés, ces jours-ci, d'avoir fraudé le public en général pour une somme de \$200,910; ils ont pu reprendre leur liberté allégrement, moyennant un dépôt de \$200 en attendant leur enquête devant un tribunal des sessions de la paix.

Durant les mêmes jours, un homme de 52 ans, accusé d'avoir volé cinq tablettes de chocolat pour une valeur totale de \$0.50, aurait dû fournir un cautionnement de \$200 pour recouvrer sa liberté en attendant son enquête devant la loi.

Ainsi, deux individus ont été accusés, ces jours-ci, d'avoir fraudé le public en général pour une somme de \$200,910; ils ont pu reprendre leur liberté allégrement, moyennant un dépôt de \$200 en attendant leur enquête devant un tribunal des sessions de la paix.

Durant les mêmes jours, un homme de 52 ans, accusé d'avoir volé cinq tablettes de chocolat pour une valeur totale de \$0.50, aurait dû fournir un cautionnement de \$200 pour recouvrer sa liberté en attendant son enquête devant la loi.

Ainsi, deux individus ont été accusés, ces jours-ci, d'avoir fraudé le public en général pour une somme de \$200,910; ils ont pu reprendre leur liberté allégrement, moyennant un dépôt de \$200 en attendant leur enquête devant un tribunal des sessions de la paix.

Durant les mêmes jours, un homme de 52 ans, accusé d'avoir volé cinq tablettes de chocolat pour une valeur totale de \$0.50, aurait dû fournir un cautionnement de \$200 pour recouvrer sa liberté en attendant son enquête devant la loi.

Ainsi, deux individus ont été accusés, ces jours-ci, d'avoir fraudé le public en général pour une somme de \$200,910; ils ont pu reprendre leur liberté allégrement, moyennant un dépôt de \$200 en attendant leur enquête devant un tribunal des sessions de la paix.

Durant les mêmes jours, un homme de 52 ans, accusé d'avoir volé cinq tablettes de chocolat pour une valeur totale de \$0.50, aurait dû fournir un cautionnement de \$200 pour recouvrer sa liberté en attendant son enquête devant la loi.

Ainsi, deux individus ont été accusés, ces jours-ci, d'avoir fraudé le public en général pour une somme de \$200,910; ils ont pu reprendre leur liberté allégrement, moyennant un dépôt de \$200 en attendant leur enquête devant un tribunal des sessions de la paix.

Durant les mêmes jours, un homme de 52 ans, accusé d'avoir volé cinq tablettes de chocolat pour une valeur totale de \$0.50, aurait dû fournir un cautionnement de \$200 pour recouvrer sa liberté en attendant son enquête devant la loi.

Ainsi, deux individus ont été accusés, ces jours-ci, d'avoir fraudé le public en général pour une somme de \$200,910; ils ont pu reprendre leur liberté allégrement, moyennant un dépôt de \$200 en attendant leur enquête devant un tribunal des sessions de la paix.

Durant les mêmes jours, un homme de 52 ans, accusé d'avoir volé cinq tablettes de chocolat pour une valeur totale de \$0.50, aurait dû fournir un cautionnement de \$200 pour recouvrer sa liberté en attendant son enquête devant la loi.

Ainsi, deux individus ont été accusés, ces jours-ci, d'avoir fraudé le public en général pour une somme de \$200,910; ils ont pu reprendre leur liberté allégrement, moyennant un dépôt de \$200 en attendant leur enquête devant un tribunal des sessions de la paix.

Durant les mêmes jours, un homme de 52 ans, accusé d'avoir volé cinq tablettes de chocolat pour une valeur totale de \$0.50, aurait dû fournir un cautionnement de \$200 pour recouvrer sa liberté en attendant son enquête devant la loi.

Ainsi, deux individus ont été accusés, ces jours-ci, d'avoir fraudé le public en général pour une somme de \$200,910; ils ont pu reprendre leur liberté allégrement, moyennant un dépôt de \$200 en attendant leur enquête devant un tribunal des sessions de la paix.

Durant les mêmes jours, un homme de 52 ans, accusé d'avoir volé cinq tablettes de chocolat pour une valeur totale de \$0.50, aurait dû fournir un cautionnement de \$200 pour recouvrer sa liberté en attendant son enquête devant la loi.

Ainsi, deux individus ont été accusés, ces jours-ci, d'avoir fraudé le public en général pour une somme de \$200,910; ils ont pu reprendre leur liberté allégrement, moyennant un dépôt de \$200 en attendant leur enquête devant un tribunal des sessions de la paix.

Durant les mêmes jours, un homme de 52 ans, accusé d'avoir volé cinq tablettes de chocolat pour une valeur totale de \$0.50, aurait dû fournir un cautionnement de \$200 pour recouvrer sa liberté en attendant son enquête devant la loi.

Ainsi, deux individus ont été accusés, ces jours-ci, d'avoir fraudé le public en général pour une somme de \$200,910; ils ont pu reprendre leur liberté allégrement, moyennant un dépôt de \$200 en attendant leur enquête devant un tribunal des sessions de la paix.

Durant les mêmes jours, un homme de 52 ans, accusé d'avoir volé cinq tablettes de chocolat pour une valeur totale de \$0.50, aurait dû fournir un cautionnement de \$200 pour recouvrer sa liberté en attendant son enquête devant la loi.

Ainsi, deux individus ont été accusés, ces jours-ci, d'avoir fraudé le public en général pour une somme de \$200,910; ils ont pu reprendre leur liberté allégrement, moyennant un dépôt de \$200 en attendant leur enquête devant un tribunal des sessions de la paix.

Durant les mêmes jours, un homme de 52 ans, accusé d'avoir volé cinq tablettes de chocolat pour une valeur totale de \$0.50, aurait dû fournir un cautionnement de \$200 pour recouvrer sa liberté en attendant son enquête devant la loi.

Ainsi, deux individus ont été accusés, ces jours-ci, d'avoir fraudé le public en général pour une somme de \$200,910; ils ont pu reprendre leur liberté allégrement, moyennant un dépôt de \$200 en attendant leur enquête devant un tribunal des sessions de la paix.

Durant les mêmes jours, un homme de 52 ans, accusé d'avoir volé cinq tablettes de chocolat pour une valeur totale de \$0.50, aurait dû fournir un cautionnement de \$200 pour recouvrer sa liberté en attendant son enquête devant la loi.

Ainsi, deux individus ont été accusés, ces jours-ci, d'avoir fraudé le public en général pour une somme de \$200,910; ils ont pu reprendre leur liberté allégrement, moyennant un dépôt de \$200 en attendant leur enquête devant un tribunal des sessions de la paix.

Durant les mêmes jours, un homme de 52 ans, accusé d'avoir volé cinq tablettes de chocolat pour une valeur totale de \$0.50, aurait dû fournir un cautionnement de \$200 pour recouvrer sa liberté en attendant son enquête devant la loi.

Ainsi, deux individus ont été accusés, ces jours-ci, d'avoir fraudé le public en général pour une somme de \$200,910; ils ont pu reprendre leur liberté allégrement, moyennant un dépôt de \$2

La crise de la confédération

2) Aux anglophones de porter le poids du bilinguisme

par LÉON DION

Un programme d'action adéquat, eu égard aux conditions actuelles, me paraît devoir comporter les aspects suivants:

La survivance

1.- Reconnaissance de la nécessité de maintenir une large proportion d'unilingues français au Québec comme une condition indispensable de la survivance de la langue française au Canada. Cette proportion s'élève aujourd'hui à 75 pour cent. Dans les conditions de la société urbaine et industrielle, elles risquent toutefois de diminuer rapidement si le contrôle de l'économie continue à échapper aux francophones et si le poids du bilinguisme au Canada repose presque exclusivement sur eux comme ce fut le cas jusqu'ici. En effet, les francophones représentent 28 pour cent de la population totale du pays mais contribuent pour 70 pour cent des bilingues (proportion qui représente 30 pour cent de leur nombre total) tandis que les anglophones, qui comprennent 72 pour cent de la population, ne contribuent que pour 30 pour cent des bilingues (soit un fraction d'un peu plus de 4 pour cent de leur nombre total). De sorte que plus de 80 pour cent des 12 pour cent de bilingues au Canada sont francophones.

Dans des conditions normales, ce seraient les proportions inverses qui devraient exister, le poids du bilinguisme devant être porté par la majorité plutôt que par la minorité comme c'est le cas en Suisse. Sans doute, les anglophones du Québec fournissent déjà et fourniront de plus en plus un apport considérable au réservoir de bilingues dont le Canada aura besoin. Vingt-neuf pour cent d'entre eux sont bilingues, ce qui représente plus de 50 pour cent des bilingues canadiens anglophones. Il s'impose d'aviser aux moyens de soulager les Québécois francophones de l'obligation d'apprendre l'anglais pour faire une vie normale dans la vie économique au Québec et au sein des institutions fédérales. Pour eux comme pour les anglophones dans d'autres provinces, seules des considérations de mobilité et de plus grande variété dans le choix d'une carrière devraient entrer en ligne de compte quand il s'agit de décider d'apprendre la langue seconde.

Dans la fonction publique

2.- Choix d'un bilinguisme institutionnel plutôt qu'individuel et analyse permanente des conditions requises pour que les institutions fédérales adoptent le bilinguisme institutionnel dans les plus brefs délais. Avec l'adoption franche et nette du bilinguisme institutionnel, la fonction publique fédérale sera perçue comme également française et anglaise et non pas comme vaguement "bilingue" ainsi que c'est présentement le cas, ce qui ne peut signifier en pratique que la prédominance écrasante de l'anglais.

3.- Détermination précise du nombre de fonctionnaires fédéraux occupant des postes à désigner comme "échelons moyens" et élaboration d'un programme de recrutement de francophones québécois de façon à ce que la proportion des francophones atteigne 30 pour cent en dix ans. La Commission d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme établit ces cadres moyens à un quart environ de l'ensemble de la fonction publique soit plus de 100.000, et la proportion actuelle des francophones à ce niveau à moins de 15 pour cent.

C'est donc 1.500 recrues francophones additionnelles par année qui seraient requises pour atteindre la proportion de 30 pour cent en dix ans. En effet, c'est cette proportion au moins qui est exigée pour que se crée dans la fonction publique fédérale un milieu culturel français et pour qu'il existe sur place un réservoir suffisant de hauts fonctionnaires potentiels francophones. Ainsi on ne serait plus dans l'obligation de recruter à l'extérieur les hauts fonctionnaires francophones, pratique qui comporte de sérieux inconvénients. Par la suite, on devrait viser à accroître encore cette proportion de cadres moyens francophones à 35 et même 40 pour cent (proportion qui est atteinte et même dépassée en Suisse). De la sorte, les Québécois francophones se reconnaîtront dans la fonction publique fédérale et ils feraient davantage confiance en la capacité du gouvernement fédéral de représenter leurs intérêts et leurs aspirations.

Je reconnais toutefois que la mise en train d'un programme d'une telle envergure soulèvera des difficultés pratiques énormes, compte tenu surtout des contraintes budgétaires actuelles qui obligent à recruter moins de 1.500 candidats pour l'ensemble de la fonction publique au niveau des cadres moyens en 1971. Une analyse des cadres moyens permettra sans doute d'établir à moins de 100.000 le nombre de ceux qui occupent des postes stratégiques et de réduire d'autant le nombre de recrues francophones supplémentaires qui seront requises annuellement. Mais ce nombre s'éleva indubitablement à plusieurs centaines. C'est donc un prix très élevé qu'il faut accepter de payer pour compenser convenablement les conséquences de dizaines d'années de laissez-faire.

Unités unilingues

4.- Création d'unités unilingues de façon à permettre aux fonctionnaires de travailler et de poursuivre leur carrière sans entraves en leur langue maternelle s'ils le désirent. Pour que de telles unités aient un sens, il faut qu'existent des unilingues francophones en nombre suffisants pour qu'on ne succombe pas à la tentation d'en faire tous des bilingues. Mais en même temps, un certain nombre de fonctionnaires bilingues seront requis pour occuper les postes de coordination des unités unilingues, permettre les con-

tacts entre ces unités et remplir les postes supérieurs de l'administration. Un nombre suffisamment élevé d'anglophones et de francophones se décideront d'eux-mêmes d'apprendre la langue seconde en raison du prestige des postes où le bilinguisme sera requis. La fonction publique adoptera à cette fin nos programmes actuels de formation linguistique des fonctionnaires. De la sorte, les fonctionnaires anglophones qui auront appris le français ne seront plus "contraints" de continuer à travailler presque exclusivement en anglais comme ce fut très souvent le cas jusqu'ici.

5.- Création de programmes distincts de formation spécialisés des fonctionnaires en français et en anglais. Jusqu'à maintenant, la plupart de ces programmes ont été en anglais, quelques cours seulement étant disponibles en français. Il s'ensuit des frustrations considérables pour les francophones du Québec qui risquent de prendre deux à trois années de retard dans leur carrière par suite de la nécessité qu'il leur est faite d'apprendre l'anglais et qui sortent de ces programmes anculturés à l'anglais et dans l'impossibilité de poursuivre leur carrière en français, même si on l'exigeait d'eux, parce que leur langue de travail est devenue l'anglais! On devra veiller à ce que les prérequis et les exigences pour ces programmes soient identiques en français et en anglais et que leur contenu soit équivalent. Il est grand temps que le Service de perfectionnement et de formation du personnel prenne les moyens de corriger une situation injuste et intenable pour les fonctionnaires francophones.

Bureaux français à Montréal

6.- Déconcentration administrative visant à maintenir à Montréal des services pouvant fonctionner exclusivement en français. Il existe déjà nombre de bureaux fédéraux à Montréal, mais je ne crois pas qu'ils soient conçus comme des instruments de francisation de la fonction publique. Ces services devraient non seulement être plus nombreux mais encore constituer des unités de fonctionnement plus complètes que ce n'est le cas présentement. La décision d'implanter de telles unités à Montréal pourrait découler d'une politique générale de déconcentration administrative étendue à toutes les régions du pays ou encore s'inspirer du programme d'ensemble de valorisation du français dans la fonction publique. Les exigences de l'efficacité administrative étant sauves, la création de services administratifs déconcentrés à Montréal aura le double avantage de procurer à ces services un milieu culturel plus propice au français qu'à Ottawa ou Hull et de renforcer la base du travail francophone à Montréal même.

7.- Réforme du réseau de communication entre Ottawa et Québec et plus particulièrement entre les fonctionnaires fédéraux, d'une part et les fonctionnaires et les universitaires du Québec, d'autre part. Ce qui manque le plus des deux côtés, ce sont les informations pertinentes sur les questions les plus diverses. Peu de personnes occupant des postes clés à Québec connaissent intimement leurs homologues à Ottawa et, réciproquement, peu de responsables des services fédéraux connaissent les fonctionnaires et les universitaires du Québec suffisamment pour leur téléphoner et les impliquer vraiment dans l'élaboration de la politique fédérale. Il s'ensuit de vains regrets et de pieux souhaits de la part des fonctionnaires et des ministres fédéraux de la frustration parmi les fonctionnaires et les universitaires du Québec et de l'accroissement accéléré du nombre de Québécois francophones parmi les cadres moyens et la promotion des meilleurs d'entre eux aux cadres supérieurs permettra d'améliorer le réseau de communication entre Ottawa et Québec. Ceux qui se connaissent et s'estiment communiquent spontanément entre eux.

Le jouet d'Ottawa

8.- Meilleure concertation des politiques fédérales et provinciales de façon à assurer la coordination du développement social et économique. Dans les secteurs clés, notamment dans le domaine de la politique fiscale et financière, la consultation entre les niveaux de gouvernement devrait être, non pas seulement facultative, mais obligatoire et même dans certains cas exécutoire. De la sorte, sans qu'il y ait nécessairement lieu de reviser le "partage des pouvoirs" et de couvrir le risque d'affaiblir par là l'ensemble de l'appareil étatique canadien à une époque où il faut au contraire viser à le renforcer, s'établiraient des modes de travail plus propices à la collaboration et s'instaurerait un climat de confiance mutuelle entre les niveaux de gouvernement.

La situation actuelle est intenable. Que de projets préparés avec soin par Québec se sont trouvés ces dernières années évincés par la parution de rapports préparés indépendamment par le gouvernement fédéral dans les mêmes secteurs. Que d'initiatives prises ainsi unilatéralement de part et d'autre n'ont pu être menées à bien par suite de la mauvaise volonté manifestée par la partie qui, n'ayant pas été consultée, s'estimait lésée. Le malaise qu'engendre le manque de consultation officielle et véritable entre les niveaux de gouvernement n'est pas particulier au Québec. Il s'étend à d'autres provinces. Mais en s'ajoutant aux autres sources de frustrations, il tend à prendre au Québec une importance particulière.

Le sentiment de travailler pour rien, d'être le jouet d'Ottawa qui abuse de son pouvoir de taxer et de dépenser exaspère les fonctionnaires et les ministres québécois. Le manque de coordination entre les programmes d'action contribue également à diminuer sérieusement l'aptitude du système politique canadien à aborder comme il convient les sérieux problèmes qui le confrontent. Malheureusement, à l'opposé d'autres pays comme la Grande-Bretagne ou la Suède, on entretient ici à l'endroit de la consultation politique et administrative nombre de préjugés erronés qui ne peuvent s'expliquer que par l'ignorance des grandes possibilités de cette procédure, quand elle est utilisée à bon escient et de façon convenable, dans un cadre politique comme celui du Canada.

9.- Soutien direct accordé au Québec par le gouvernement fédéral dans ses efforts de promotion de la langue et de la culture françaises. Le gouvernement fédéral devra veiller à ce que la langue française soit la principale langue de travail dans les entreprises et les bureaux fédéraux au Québec, servir la population francophone en français et projeter de lui-même une image française tant au Québec que dans les pays francophones. De louables efforts se font dans ce sens depuis quelques années et les résultats sont déjà appréciables mais encore insuffisants. En outre, le gouvernement fédéral, en concertation avec le gouvernement du Québec bien entendu, devrait seconder les efforts de ce dernier auprès des entrepreneurs de l'Ontario et de l'étranger, notamment des États-Unis, pour requérir que le français soit reconnu comme la principale langue de travail dans la vie économique au Québec.

Grand projet canadien

10.- Effort de ralliement des Canadiens autour d'un grand projet commun susceptible de mobiliser les énergies collectives et de les canaliser vers des oeuvres constructives. C'est en tentant de donner un sens concret à la formule "démocratie de participation" qu'on rejoindrait probablement le mieux les rêves et les espoirs d'un peuple que la lassitude et même la peur risquent de rendre veule ou intraitable.

Au Québec, pas plus que dans le reste du pays, les dé-

teuteurs des pouvoirs officiels ne semblent guère disposés à prendre les moyens propres à permettre l'instauration d'une véritable démocratie de participation. Les espoirs et les projets d'action que la propagation de l'idéal de participation a suscités parmi les groupes défavorisés des régions excentriques et des grandes villes, s'ils continuent à se heurter à l'indifférence, à l'incompréhension ou à l'opposition actives des détenteurs des pouvoirs officiels, finiront par se retourner contre eux et contre l'ensemble des valeurs et des institutions libérales.

Il s'impose d'inventer les rouages d'une véritable démocratie de participation et de procéder à la réforme des mécanismes socio-politiques que leur mise en place exigera. La conjoncture et les conditions de l'humanisme contemporain exigent qu'on passe à l'action sans plus tarder. La mise en oeuvre d'une réforme de si grande envergure, peu importe qu'elle soit tentée à l'échelle fédérale ou provinciale, aura des répercussions sans doute sérieuses mais largement imprévisibles sur la nature et le fonctionnement du fédéralisme canadien.

Les propositions qui précèdent, et d'autres mesures concrètes semblables qui sans doute pourraient être formulées dans des domaines aussi divers que procédure de la nomination des juges de la Cour suprême et des sénateurs, ou encore la participation des provinces à la vie politique extérieure du Canada, peuvent être adoptées et mises en vigueur sans qu'il ne soit requis de procéder immédiatement à des réformes du cadre juridique et constitutionnel canadien. Sans doute, à mesure que leurs effets se feront sentir, il se développera un nouveau style et un nouveau langage politique, des alignements d'intérêts inédits s'effectueront, des rapports différents s'instaureront, la position relative du Québec vis-à-vis du gouvernement fédéral et des autres provinces se précisera. Ainsi se dessineront graduellement les grandes lignes d'un nouveau *modus vivendi* entre les deux majorités au Canada auquel il conviendra de donner une forme constitutionnelle.

Quelle forme le *modus vivendi* de l'avenir assumera-t-il? C'est ici qu'il faut tenir compte de la dynamique imprévisible du droit à l'autodétermination.

Phase la plus critique

Je formule un diagnostic: la "crise" canadienne est parvenue à sa phase la plus critique. Les conditions ne peuvent guère s'aggraver davantage sans provoquer l'éclatement de la Confédération. Toute intervention qui ne vise qu'à soulager le mal sans s'attaquer véritablement aux causes ne fait qu'envenimer la situation parce qu'elle contribue à l'escalade des déceptions et des exaspérations. C'est la raison pour laquelle il faut que les remèdes envisagés soient radicaux. Il est probable que ceux qui ont été suggérés ici sembleront excessifs au gouvernement fédéral et à l'ensemble du Canada anglais. Mais ces derniers devraient réfléchir sérieusement avant de les rejeter comme excessifs ou inapplicables. Ces remèdes ne représentent somme toute que des correctifs en vue de rendre équitable une situation discriminatoire. Les Canadiens anglophones, s'ils acceptent vraiment le principe de l'égalité des chances réelles pour les deux peuples fondateurs de la Confédération, devront apprendre à mesurer les implications concrètes et devront accepter de dé-

lettres au DEVOIR

Hébert répond à Charlotte Boisjoli

Chère Madame,

J'ai relu votre lettre trois fois sans vraiment comprendre de quoi vous voulez parler au juste. Sur le grand air de l'indignation vous m'accusez (moi ou la Ligue des Droits de l'Homme, on ne sait pas bien) de ne pas avoir dénoncé ceci ou cela. Vous devriez bien savoir, si vous étiez moins obsédée par vos prisonniers politiques, qu'il y a des milliers et des milliers d'injustices à dénoncer dans un pays comme le nôtre, pourtant l'un des plus respectueux des droits de l'homme que je connaisse sur la terre.

Vous, qui me citez la constitution de la Ligue par coeur, vous devriez pourtant savoir que ces visites n'entraient pas dans le mandat du Comité d'aide, limité aux "personnes arrêtées en vertu de lois d'urgence". Or, les "présomés meurtriers de Pierre Laporte" n'ont pas été arrêtés en vertu de lois d'urgence, mais à la suite de l'émission normale d'un mandat d'arrestation. Ce qui revient à dire qu'une police moins tolérante aurait pu nous interdire de voir ces personnes, et avec

juste raison. Il s'agit de prisonniers de droit commun qui méritent, bien sûr, d'être traités avec humanité. Bien qu'on ne puisse pas dire qu'un séjour de trois mois dans les cellules du quatrième étage de la rue Parthenais constitue un traitement "cruel, inhumain ou dégradant", je crois qu'on devrait transférer en un lieu de détention plus convenable les "présomés meurtriers de Pierre Laporte" et qu'on ne devrait garder personne plus de 48 heures dans les cellules de la Sureté (ce que j'ai bien déclaré cent fois depuis octobre).

Ne vous inquiétez pas, je n'oublierai pas les "présomés meurtriers", comme je n'oublie pas

frayer les coûts élevés de toute démarche vers l'égalité des chances réelles.

Quant aux Québécois francophones, même dans la meilleure des contextes possibles, on ne peut prévoir quel sera finalement leur choix. Plusieurs ont définitivement opté pour la séparation. Nombre d'autres sont incisés. D'autres encore sont pris de panique. Une reprise économique, une participation plus étendue à la vie politique du pays, un changement radical de leur situation au sein de la Confédération seraient susceptibles de modifier leur état d'esprit.

Envisager froidement la séparation

Nul ne sait si demain la volonté réserve de co-existence l'emportera sur la volonté de séparation. Il se peut qu'en dépit de tous les efforts, on ne parvienne pas à créer, même dans le cadre d'une Confédération nouvelle, un climat de confiance entre anglophones canadiens et francophones québécois. Il se peut qu'on échoue à prévenir la montée de la haine entre les protagonistes de même que le déferlement du terrorisme qui aboutirait fatalement à la perte, pour tous les Canadiens, de leurs libertés fondamentales. Nul ne peut souhaiter maintenir le Québec dans la Confédération à tout prix, et certainement pas au prix de la suspension (suppression) des libertés individuelles et sous la menace de l'occupation militaire virtuellement permanente.

Ceux qui ne souhaitent pas la séparation du Québec du reste du pays doivent recourir à tous les moyens légitimes pour l'empêcher, mais ils doivent aussi envisager froidement cette éventualité. Si elle se présentait, il faudrait tenter d'accroître le plus possible pour toutes les parties concernées les avantages de la séparation et d'en réduire au maximum les coûts qui risquent d'être élevés - plus élevés peut-être que ceux qu'entraînerait l'édification d'une Confédération nouvelle - non seulement pour le Québec mais aussi pour le reste du pays, notamment pour l'Ontario. Il faut espérer que les Canadiens auront la sagesse de prévenir la collision d'une "séparation sauvage" qui entraînerait des dommages physiques et humains incalculables. Si la séparation doit se faire, il faut souhaiter qu'il se sera trouvé, tant au Canada anglais qu'au Canada français, des hommes suffisamment lucides pour en négocier d'avance les conditions générales et pour prévoir les voies de raccord qu'il pourrait être, de part et d'autre, jugé avantageux de créer. Ce serait la partie la plus faible qui risquerait en effet de faire les frais d'une séparation non négociée d'avance, du moins dans ses grandes lignes.

Les réformes requises pour redonner aux Québécois francophones pleine confiance dans la Confédération canadienne vont grever lourdement les ressources du Canada. Plusieurs espèrent malgré tout qu'elles pourront être mises en oeuvre assez bien et assez tôt. Mais même si on comprendrait que les anglophones trouvent exorbitant le coût de ces réformes et refusent de s'y engager à fond. De même, doit-on souhaiter que nombreux seront les anglophones qui acceptent et favoriseront l'option que les Québécois seront conduits à prendre, quelle qu'elle puisse être.

C'est ainsi que, quoi qu'il arrive, la destinée des "deux peuples fondateurs" les conduit à approfondir leurs inévitables convergences.

nocturnales

Musique de onze heures à minuit
LE 16 AVRIL 1971

AVEZ-VOUS L'ASSURANCE D'AVOIR VOTRE CUIR CHEVELU EN BONNE SANTÉ?

LA SEBORRHEE est une infection du cuir chevelu considérée comme une grande destructrice. L'origine de la sécrétion séborrhéique est la glande sébacée. Tout le monde sait cela, mais par manque d'information on ignore que ces glandes sébacées réagissent défavorablement à des conditions physiques, physiologiques et même psychiques, ce qui, professionnellement parlant, couvre un terrain plus que vaste aux recherches des conséquences.

Traiter une SEBORRHEE exige de nombreux mois de traitements indispensables. Il est même plus prudent de se faire SURVEILLER, même après des traitements favorables. Il existe des TRICHOLOGUES consciencieux qui pourront traiter la SEBORRHEE. Ils ne feront pas de miracles mais ils pourront conserver la balance de votre chevelure. Si votre SEBORRHEE est ancienne et que le vertex est chauve, épargnez votre temps et votre argent car il est trop tard pour vous.

Où localise-t-on la calvitie par Séborrhée?

- Aux golfes frontaux et toupet (perte)
- Au sommet du crâne (éclaircissement lent et rapide)
- A la partie arrière (à l'épi) (éclaircissement)

CONSEQUENCES APPARENTES:

- Chutes importantes au lavage, peigne et sur l'oreiller



Les milliers d'êtres humains qui croissent dans les prisons de mon pays. Dans la mesure de mes petits moyens, depuis près de 20 ans, j'ai essayé de les aider tous (par exemple en leur consacrant deux petits livres et quelques douzaines d'articles). Car toutes les injustices me touchent et non pas seulement celles qui frapperaient les prisonniers que vous appelez politiques.

C'est peut-être pourquoi, Chère Madame, je suis membre de la Ligue des droits de l'homme depuis la première heure de son existence, alors que vous n'en êtes que de, à nos événements d'octobre.

Jacques HEBERT
Montréal, le 31 mars 1971

par **TRICHOL**
TRICHOLOGUE

AUX 10 - 15

Ronde de distribution de journaux

LE DEVOIR

QUOTIDIEN DU MATIN

Les agents-distributeurs du journal Le Devoir offrent actuellement des rondes dans les 3 territoires suivants:

MONTREAL - LAVAL - RIVE SUD

Mlle Larochelle, 9 à 5 p.m., 844-3361

SESSIONS EN AUDIO-VISUEL

organisées par le GAP (Groupe d'animation pastorale)

INITIATION AU LANGAGE AUDIO-VISUEL
session de 15 heures: du 23 au 25 avril
session de 40 heures: du 24 au 28 mai

TECHNIQUES DE MONTAGE AUDIO-VISUEL
session de 15 heures: du 16 au 18 avril
session de 40 heures: du 21 au 25 juin

TECHNIQUES D'ANIMATION AUDIO-VISUELLE
session de 15 heures: du 30 avril au 2 mai
session de 40 heures: du 28 juin au 2 juillet
session de 40 heures: du 23 au 27 août

LITURGIE AUDIO-VISUELLE
session de 40 heures: du 9 au 13 août

POUR TOUT RENSEIGNEMENT: Le GAP
296 Loranger
Cap-de-la-Madeleine
Tel. (819) 378-1103

DICTIONNAIRE DU FRANÇAIS CONTEMPORAIN

SPECIAL LAROUSSE ENSEIGNEMENT

SEULEMENT: \$6.50

En vente chez les bons libraires ou, à défaut, chez l'éditeur.
Les Éditions Françaises Inc.

PETIT LAROUSSE

SEULEMENT: \$7.95

En vente chez les bons libraires ou, à défaut, chez l'éditeur.
Les Éditions Françaises Inc.

DICTIONNAIRE DU FRANÇAIS CONTEMPORAIN

SPECIAL LAROUSSE ENSEIGNEMENT

SEULEMENT: \$6.50

En vente chez les bons libraires ou, à défaut, chez l'éditeur.
Les Éditions Françaises Inc.

La "libération" de Calley

Un pion qu'on a déplacé

Le pays est content. La grande muette est embarrassée. Les contestataires ne désarment pas. Les politiciens hésitent.

Tel est, en deux mots, le tableau qu'offre l'Amérique au lendemain de l'intervention rapide et directe du président Nixon qui a ordonné la mise en libéré provisoire du lieutenant William Calley.

Une chose est certaine: C'est que le président Nixon a usé de ses pouvoirs dans un geste sans précédent comme d'une valve de sécurité et a réussi à baisser la pression d'une chaudière où s'accumulait la passion.

A la Chambre des représentants où, précisément, on s'occupait du moral des armées, puisqu'on discutait de la substitution du volontariat à la conscription, les applaudissements et les bravos éclatèrent.

Le côté "sagesse" apparaissait d'instinct nettement dès hier matin en constatant que Calley n'a pas été "libéré" dans le sens strict du mot. Il a été plutôt transféré des locaux disciplinaires dans son propre studio d'officier-célibataire qui est devenu par les dispositions prises une prison sans barreaux.

L'armée, elle, n'est visiblement pas contentée de l'intervention présidentielle. Officiellement, elle se tait. C'est son devoir. Un des six jurés qui ont

condamné Calley, le commandant H. Brown, a parlé et il a dit ce qu'elle ne peut pas dire: "les Américains en levant un tollé général se sont laissés porter par leurs émotions, nous avons jugé sur des faits." Mais il a dit aussi quelque chose que l'armée ne tient pas à entendre: que ceux qui ont longtemps dissimulé les faits devraient aussi être poursuivis et que la nation entière devrait ouvrir les yeux et voir ce qu'elle a fait.

Cela explique la prudence des politiciens. Aucun ténor ne s'est encore prononcé clairement sur la portée politique de la prompt décision du président concernant la personne de Calley.

Elle donne satisfaction au peuple, mais qui et comment exploitera cette satisfaction? La popularité de M. Nixon, qui la veille justement avait fait l'objet d'un communiqué "Gallup" défavorable, remontera-t-elle? Et même si cette remontée auprès de l'homme de la rue est certaine se maintiendra-t-elle jusqu'à 1972? Ou sera-ce un simple épisode sur la scène politique en perpétuel mouvement?

Cinq ministres constitueront le nouveau Conseil du trésor

QUEBEC (PC) — Les pouvoirs du Conseil du trésor seront désormais renforcés avec la venue au sein de cet organisme de plusieurs membres du Conseil des ministres qui seconderont le ministre des finances, M. Raymond Garneau, qui est également président du Conseil du trésor.

Le premier ministre, M. Robert Bourassa, a en effet annoncé hier que MM. Bernard Pinard, de la voirie, Jean-Paul L'Allier, de la fonction publique, Kewin Drummond, des terres et forêts ainsi que Oswald Parent, ministre d'Etat délégué aux affaires intergouvernementales, constitueront le nouveau Conseil du trésor dirigé par M. Garneau.

M. Parent, précise en plus un autre communiqué, aura la responsabilité d'approuver au préalable les dépenses afférentes aux voyages à l'étranger et à certains voyages des ministres dans le Québec, l'Ontario et les Maritimes.

Le même titulaire, M. Parent, remplacera aussi M. Garneau, président du Conseil, en cas d'absence de ce dernier.

Ces nominations font suite à une longue étude entreprise au Québec en vue de renforcer les pouvoirs du Conseil du trésor.

Le Conseil du trésor remplace l'ancien Conseil de la trésorerie, créé à Québec en 1961, sous le gouvernement Lesage.

Il tiendra, à peu de différences près, les mêmes pouvoirs qu'à Ottawa, où le Conseil du trésor joue, depuis plusieurs années, un rôle très considérable dans l'approbation des dépenses gouvernementales.

Celles-ci font en plus l'objet d'une vérification "après coup" par l'auditeur général — à Québec, le vérificateur général, M. Gérard Larose, haut fonctionnaire dont l'Assemblée nationale vient d'approuver la nomination cette semaine.

Cette réforme de l'administration financière que le premier ministre M. Robert Bourassa a entreprise, se rattache aujourd'hui à la loi de l'administration financière adoptée en l'Assemblée nationale à cette session.

Par contre, un proche collaborateur du ministre des finances, M. Garneau, a laissé entendre qu'il n'était pas question d'établir à Québec un ministère indépendant du genre de celui qu'occupe à Ottawa M. Charles Drury, président du Conseil fédéral du trésor.

Le même porte-parole a précisé que l'organisme québécois aura pour tâche d'approuver les devis des dépenses gouvernementales et ensuite de soumettre les prévisions budgétaires au Conseil québécois des ministres.

Le Conseil du trésor pourra de même vérifier, ensuite, la façon dont les dépenses sont faites.

Auparavant, le Conseil de la trésorerie était un comité du Conseil des ministres, tandis qu'avec la loi sur l'administration financière entrée en vigueur jeudi, le Conseil du Trésor devient un organisme indépendant, ayant pouvoir d'agir et de faire des recommandations de son propre chef.

Tout en conservant les pouvoirs anciens de son prédécesseur, le Conseil exercera les pouvoirs nouveaux que lui donne la loi 55.

Choses vues au Pakistan oriental

Le "Bangla Desh" libéré existe bien

de l'envoyé spécial de l'AFP, Jean Vincent

JESSORE (Pakistan Oriental) — Il existe bien un "Bangale libre": un petit groupe de correspondants étrangers qui a pu faire, hier et jeudi, des incursions dans les régions du Pakistan oriental ralliées à la Ligue Awami et au leader autonomiste-indépendantiste Mujibur Rahman, a pu le constater.

Le Bengale libre ou "libéré", c'est-à-dire le Pakistan oriental en rébellion contre l'autorité du gouvernement central et, en fait, contre le Pakistan occidental, est un pays dont la superficie est impossible à définir, dont les forces armées semblent très insuffisantes, dont les richesses visibles sont le courage et l'enthousiasme. C'est un pays complètement désorganisé, où n'est en place aucune véritable administration, où le ravalement se fait de plus en plus rare, où la révolte "nationale" en

cours, visant à faire naître ou renaitre ce prestigieux Bengale, reste incomplète et n'offre encore que les images classiques de la guerre en Asie.

Le Bengale libre que nous avons vu est une bande de territoire s'étendant le long de la frontière indienne sur environ deux cent cinquante kilomètres de long et quelque cinquante kilomètres de large.

Sur ce terrain et probablement dans d'autres régions du Pakistan oriental, flotte le drapeau vert à l'étoile rouge encadrée de blanc de "l'armée de la libération". De kilomètre en kilomètre, des groupes de citoyens de tous âges accueillent le nouveau venu aux cris mille fois répétés de "Bangla Joy" (vive le Bengale).

Dans les villages "libérés" on parle de l'armée ouest-pakistanaise en disant:

Moscou

Des dissidents subissent un internement psychiatrique en relation avec le congrès

MOSCOU (AFP) — Les "hospitalisations psychiatriques" préventives effectuées "en relation avec le 24ème congrès" des éléments dissidents soviétiques est dénoncée dans une lettre de l'académicien André Sakharov, parvenue hier aux correspondants étrangers à Moscou.

Fondateur du comité des droits de l'homme créé en automne dernier et déclaré illégal par la suite, le mathématicien soviétique demande dans cette lettre, en date du 30 mars et adressée au ministre de l'intérieur, M. Tchichoulov, la libération immédiate d'un certain nombre d'intellectuels arrêtés récemment.

"Voici 17 jours que se prolonge l'héroïque grève de la faim de MM. Feinberg et Borissov, prisonniers politiques détenus à la prison psychiatrique de Leningrad, qui s'élevèrent contre l'administration forcée de traitements dangereux pour l'intellect et les formes de pression cruelles, cyniques et subtiles portées à la liberté de conviction, et exigent que leur procès soit ouvert", écrit M. Sakharov. "Ils défendent, ajoute-t-il, la liberté intellectuelle de l'humanité et l'avenir de l'être humain. Je m'associe à leur demande et propose ma médiation".

"Je suis préoccupé par l'arrestation illégale de représentants de l'opinion publique, lors de leur visite au procureur de l'URSS, notamment celle d'un grand savant sérieusement malade, Mikhaïl Zand, et par l'hospitalisation forcée dans une clinique psychiatrique de Stoliva et Titov", poursuit l'académicien. "Ils n'ont, dit-il, enfreint aucun ordre des autorités en attendant dans l'immeuble du procureur l'examen de leur pétition légale, comme on le leur avait promis. J'exige la libération de toutes les personnes arrêtées".

M. Sakharov ajoute: "Je suis également préoccupé par les hospitalisations préventives psychiatriques" en relation avec le congrès "qui ne sont pas prescrites médicalement et représentent une violation des droits de l'homme.

"Je suis préoccupé par l'arrestation non fondée de Botkovsky et exige sa libération.

"Je suis préoccupé par la perquisition dans la chambre de mon collègue du comité des droits de l'homme, V.I. Tchaldize, au cours de laquelle, sous prétexte de documents anti-soviétiques, on a saisi les archives du comité et un important matériel indispensable pour notre travail".

L'académicien soviétique rappelle enfin une lettre adressée le 5 mars à M. Leonide Brejnev, dans laquelle il rappelait "toutes les poursuites pour motifs idéologiques" et demandait "que soient rectifiées les violations qui ont été commises" et que "soient créées des conditions qui excluent leur renouvellement.

"Je désire une approche constructive et concrète qui comprenne tous les aspects de la situation réelle, j'estime une démocratisation plus avancée du pays absolument indispensable et je demande à la direction de notre pays de s'occuper des problèmes que j'ai soulevés", écrit-il encore.

Le mathématicien conclut en lançant un appel "aux gens de bonne volonté" pour qu'ils "puissent s'élever de manière décisive" contre "le militarisme, les tendances de grandes puissances, le messianisme, les violations sérieuses des droits de l'homme, la discrimination et l'oppression".

DÉCÈS

Notes s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 6.00 p.m. heure de tombée.

BERNARD Yvan. Subitement, le 2 avril 1971, à l'âge de 57 ans, est décédé M. Yvan Bernard (Directeur de la sélection des Risques de la Compagnie d'Assurance La Prévoyance), époux de Clémence Jacob.

Outre son épouse il laisse dans le deuil son père et sa mère M. et Mme D. Bernard et les quatre enfants: Louis, Pierre, André et Marie. Les funérailles auront lieu lundi le 5 courant. Le convoi funèbre partira du Salon J.R. Deslauriers Limitée, No 790 boul. Ste-Croix, pour se rendre à l'église St-Hippolyte, où le service sera célébré à 10.00 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Dans le Centre de Recherches pour les maladies du cœur de l'hôpital Notre-Dame seraient appréciés.

CARDINAL Victor. A l'hôpital de St-Laurent, le 1er avril 1971 à l'âge de 78 ans, est décédé, M. Victor Cardinal, fleuriste de la Côte-des-Neiges, époux de Juliette Goyer, il laisse dans le deuil ses enfants: Juliette, Florence, Clarisse (Mme Arthur Deslauriers), Victor (son épouse Thérèse Beaucauge), Paul-Émile (son épouse Emilienne Lacroix), Yvette (Mme Roland Descaries). Les funérailles auront lieu lundi le 5 courant. Le convoi funèbre partira du Salon J.R. Deslauriers Ltée No 5650 chemin Côte-des-Neiges pour se rendre à l'église St-Fasçal-Baylon où le service sera célébré à 10.00 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUCHER Omer E. A Montréal le 2 avril 1971 à l'âge de 82 ans est décédé Omer E. Gaucher, époux de Marie-Anne Godbout, demeurant au 1010 Cherrier, apt 908. Outre son épouse il laisse dans le deuil son fils; Jules et son épouse Colette Bengie, ses 3 filles et leur époux; Thérèse et Guy Pelland

"Les Pakistanaïs" sur un ton qui trahit la haine, mais derrière lequel perçait la crainte. Cette crainte est due semble-t-il à la faiblesse de l'armée de libération et au caractère apparemment impitoyable des "opérations de pacification" menées par l'armée régulière.

L'examen des cadavres que nous avons vus hier, non loin de la ville de Jessore, située à environ 50 km à l'est de la frontière indienne et formant donc l'un des avant-postes de "l'armée de libération", donne à penser en effet qu'un atrocité régleme de comptes se déroulent lorsque se rencontrent des soldats des deux camps. La mort a été provoquée par balles ou par obus, mais les corps portent souvent des traces de mutilation faites au couteau ou à la baïonnette. Dans Jessore même, les soldats ou civils tués, tous Bengalis, ont été victimes du bombardement au mortier auquel a procédé l'armée ouest-pakistanaise dans le courant de la nuit d'avant-hier.

Malgré la chaleur, les corps gisent encore dans la rue et ne sont pas décomposés. Le pilonnage par l'armée régulière n'a pas été couronné de succès puisque vers 16 heures locales, hier, alors que nous quittions Jessore à bord d'un véhicule de l'armée de libération, la ville restait "libre".

En revanche, la caserne où sont cantonnées les troupes pakistanaïses, transformée en château-fort moderne, bardée de mitrailleuses lourdes et de mortiers, demeure impenable et inattaquable.

L'armée de libération du "Bengale libre", formée essentiellement dans cette partie du pays par la police et les régiments d'infanterie recrutés au Bengale avant les troubles, ne dispose que d'armes légères et d'un fusil-mitrailleur pour 45 hommes, ou encore d'un mitrailleur pour 10 ou 12 hommes. Au surplus, les munitions semblent manquer, les partisans en uniforme qui nous ont accompagnés au cours de ce voyage disposaient en moyenne de 50 cartouches par fusil et de deux chargeurs par mitrailleur.

Dans ces conditions, toute tentative d'assaut contre les places tenues par l'armée régulière serait sans doute vouée à l'échec. Cette réalité, dont les militants les plus acharnés semblent avoir conscience, fait planer dans toutes les régions que nous avons pu visiter une atmosphère de "désastre imminent", que même la fièvre de révolte et la foi dans la cause du Bengale indépendant ne parviennent pas à dissimuler.

Tous les véhicules dans lesquels nous avons voyagé — camions, autocars, jeeps, ambulance, cyclo-pousse — ont fait de brusques écarts afin d'échapper à ce qui allait être, croyait-on, le feu de l'ennemi. La nervosité des conducteurs s'explique d'autant plus aisément que sur certaines routes et au centre

de certaines petites villes, des carcasses de camions et d'autocars incendiés témoignent de la précision et de la soudaineté du tir pakistanaïse.

En dépit de leur extrême amabilité envers les reporters étrangers, les habitants de la zone libérée prodigent d'innombrables conseils: "ne restez pas au milieu de la route, marchez dans les fossés, attention aux câbles coupés de l'électricité et du téléphone", qui tous se terminent par l'observation résignée: "nous sommes en temps de guerre".

En analysant ces faits, il reste difficile de croire que l'armée de libération pourrait résister au choc d'une offensive de grande envergure de l'armée régulière, surtout si l'assaut terrestre devait être précédé ou suivi d'un bombardement aérien. Des bombes ont été lancées sur Dacca et sur Chittagong, affirme-t-on au Bengale libre, mais aucun projectile supérieur à l'obus de mortier ne paraît avoir été employé dans les villes et villages où nous sommes passés.

D'une part, la petite armée de libération utilise au maximum l'action des "masses". D'autre part, l'action des "masses" est non violente. Ainsi dans plusieurs cas, les cantonnements pakistanaïses qui forment des îlots ennemis dans le Bengale libéré sont immobilisés et paralysés, non par les hommes en armes du cheikh Mujibur Rahman, mais plutôt par la population civile qui les encercle, présentant à d'éventuelles balles ennemies des familles désarmées. Ceci explique peut-être les ex-cès apparents commis par les troupes régulières, incapables de faire un usage normal de leurs moyens.

Ce fait illustre aussi le caractère vraisemblablement unanime de la revendication bengali contre le pouvoir central, qualifié de "colonialiste" et "d'exploitateur".

Mais quelque chose de pathétique domine toute la situation. Les cadavres que l'on voit dans les rizières et dans les champs très irrigués du Pakistan Oriental évoquent ceux que l'on voyait dans le même pays il y a quatre mois, à la suite de l'ouragan dans le golfe du Bengale. Ces soldats de l'armée de libération, surtout ceux provenant des régiments entrés en rébellion, sont presque tous pères de famille, et l'on peut supposer que demain ou dans 48 heures, ils devront mourir ou renoncer à l'idéal qui aujourd'hui les galvanise. Partout en outre, règne une misère que ne peut faire oublier le décor exotique que forment les palmiers, les arbres centenaires qui bordent les routes.

LA CROIX-ROUGE TOUJOURS PRÊTE À AIDER

IMMEUBLE MODERNE À VENDRE OU À LOUER. 2850 EST, SHERBROOKE. Superficie: 40 000 p.c. Idéal pour école, clinique, bureaux; A l'épreuve du feu; Chauffage zoné; Climatation, si désiré; Ascenseur - 10 personnes; Aucune limite de zonage; Occupation, le 1er août 1971. RENSEIGNEMENTS: 845-3382

COLLÈGE JEAN-DE-BRÉBEUF (COURS COLLÉGIAL). Collège reconnu d'intérêt public; Collège mixte - résidence pour étudiants seulement. PROGRAMME: le cours collégial (diplôme d'études collégiales). COURS PRÉ-UNIVERSITAIRE CONDUISANT AUX: 1- Sciences de la santé; 2- Sciences pures et appliquées; 3- Sciences humaines; 4- Sciences de l'administration; 5- Arts; 6- Lettres. ADMISSION: Les demandes d'admission seront reçues du 1er février au 1er mai 1971. Veuillez vous adresser pour tout renseignement à: BUREAU DES ADMISSIONS Cours Collégial 3200, chemin Ste-Catherine Montréal 250 (Québec) Tél.: 342-1320 poste 255 (entre 9.00 et 17.00 h, du lundi au vendredi)

ÉTUDIEZ L'ANGLAIS aux États-Unis. Cours intensifs dans un milieu anglophone. Université catholique. Co-éducationnelle. Cours de 8 et 16 semaines au plus, pendant toute l'année. Écrivez à: Program for International Students St. Michael's College Winooski, Vt. 05404 U.S.A.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL FACULTÉ DES SCIENCES 3e CONFÉRENCE DU CINQUANTAIRE PR. JEAN DORST (Muséum d'histoire naturelle, Paris) Le rôle et les responsabilités de l'écologiste dans la société contemporaine. MARDI 6 AVRIL, 20h.30 Salle de l'Assemblée universitaire (M-415) Immeuble principal Entrée libre

REMERCIEMENTS Jean-Marie Maranda Madame Jean Maranda et ses enfants expriment sa profonde gratitude à tous les professeurs, étudiants, parents et amis qui ont témoigné leur sympathie soit par des offrandes, visites au salon lors de la mort accidentelle de Monsieur Jean-Marie Maranda, directeur du département de mathématiques à l'Université de Montréal.

AVIS DE DÉCÈS M. Victor Cardinal A l'Hôpital Notre-Dame de l'Espérance, le 1er avril à Ville St-Laurent, à l'âge de 78 ans est décédé M. Victor Cardinal, ornithologiste, jardinier fleuriste bien connu de la Côte-des-Neiges, ou il exerça son métier pendant plus de soixante ans. Il laisse dans le deuil son épouse née Juliette Goyer, ses filles Juliette, Florence, Clarisse (Mme Arthur Deslauriers) et Yvette (Mme Roland Descaries) ses fils Victor et Paul-Émile, ses belles-filles Mme Victor Cardinal (née Thérèse Beaucauge) Mme Paul-Émile Cardinal (née Emilienne Lacroix), ses gendres Messieurs Arthur Deslauriers et Roland Descaries, ainsi que 12 petits-enfants. Les funérailles auront lieu lundi en l'église St-Pascal Baylon à 10 heures et l'inhumation au cimetière de la Côte-des-Neiges. Le dépouille mortelle est exposée au 5650 Chemin de la Côte-des-Neiges.

AVIS DE DÉCÈS R.P. Gaétan Francoeur Accidentellement le 31 mars 1971 à l'âge de 31 ans, est décédé le Révérend Père Gaétan Francoeur, s.s.a., membre du Conseil général de la Société des Saints-Apôtres et Directeur-adjoint des Etudes au Collège St-Jean-Vianney, fils du Dr. Léovide Francoeur et de Corinne Lafrance, il laisse également dans le deuil ses frères: le Dr. Nicolas Francoeur, de St-Tite, Dr. François Francoeur de Shawinigan-Sud, Raymond, ingénieur de Québec, René, notaire de St-Tite. Ses sœurs: Louise (Mme F. Châteauneuf), Cécile (Mme V. Laliberté). Les funérailles auront lieu samedi le 3 avril. La dépouille mortelle est exposée au Collège St-Jean-Vianney, 14,800 Boul. Gouin, Rivière-des-Prairies, où le service sera célébré en la Chapelle du Collège à 1.30 heures. La dépouille sera réexposée samedi soir au Salon de St-Tite. Un autre service aura lieu lundi à 3 p.m. à l'église de St-Tite et l'inhumation aura lieu au cimetière du même endroit. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs. Direction: Alfred Dallaire Inc.

Célébrez joyeusement un heureux événement! Laissez au Reine Elizabeth le soin de voir à tous les détails à votre place. Nous nous occupons de tout: les chambres, les repas, les rafraîchissements. Rien n'est laissé au hasard. Ainsi, vous ne risquez pas d'oublier des détails importants. Nous avons l'habitude des grandes et des petites réceptions. A nous d'en faire un succès... et à vous d'en tirer tous les avantages! Communiquez avec le service des banquets du Reine Elizabeth: composez 861-3511.

DICTIONNAIRE FRANÇAIS CONTEMPORAIN SPECIAL LAROUSSE ENSEIGNEMENT LAROUSSE SEULEMENT: \$6.50 En vente chez les bons libraires ou, à défaut, chez l'éditeur. Les Éditions Françaises Inc.

PETIT LAROUSSE DICTIONNAIRE FRANÇAIS CONTEMPORAIN SPECIAL LAROUSSE ENSEIGNEMENT LAROUSSE TOUJOURS: \$7.95 En vente chez les bons libraires ou, à défaut, chez l'éditeur. Les Éditions Françaises Inc.

DICTIONNAIRE FRANÇAIS CONTEMPORAIN SPECIAL LAROUSSE ENSEIGNEMENT LAROUSSE SEULEMENT: \$6.50 En vente chez les bons libraires ou, à défaut, chez l'éditeur. Les Éditions Françaises Inc.

informations

Craignant de recevoir le coup de grâce

La résistance palestinienne déclenche la guérilla urbaine

BEYROUTH (AFP) — Le ton monte dans les capitales arabes contre les agissements des autorités jordaniennes qui, semble-t-il, sont décidées à aller jusqu'au bout pour contenir la résistance qui a adopté une nouvelle tactique: la guérilla urbaine.

L'opération de ratissage entreprise à Irbid, seconde ville du royaume, par les forces royales à la recherche des fedayines et des nombreux dépôts d'armes qui s'y trouvent, ont amené la résistance à riposter, étendant ainsi les affrontements à Amman et dans d'autres villes du royaume.

Cette nouvelle crise jordanienne, la plus grave depuis les événements de septembre, va amener toutes les organisations de résistance à laisser de côté leurs divergences idéologiques et tactiques et présenter un front uni pour éviter l'écrasement total de leurs forces.

La résistance et les pays arabes sont convaincus que le roi Hussein, qui a maintenant une armée dont la puissance de feu s'est accrue considérablement à la suite de nouvelles livraisons d'armes américaines depuis septembre, pourrait donner le "coup de grâce" aux révolutionnaires palestiniens. C'est ce qui explique les violentes réactions et les mises en garde de certains pays arabes, comme la Syrie, la RAU et la Libye ainsi que la guérilla que mènent actuellement les fedayines contre les installations et objectifs civils jordaniens: dynamitage de l'oléoduc de la Tapline et de nombreux ponts et pontons, minage de routes, etc...

Les Jordaniens, estime-t-on, semblent enclins à "grossir" quelque peu les événements et leur donner une importance telle qu'il justifierait leurs opérations contre la résistance. Jusqu'à présent, le dynamitage de l'oléoduc de la Tapline n'a pas été confirmé par les fedayines pas plus que les incidents rapportés par l'agence jordanienne d'information. Celle-ci a annoncé que les autorités syriennes ont autorisé les fedayines installés sur son territoire à bombarder des villages du nord du royaume. L'agence ajoute que les forces jordaniennes avaient refoulé vers la Syrie une "force d'infanterie" qui avait pénétré en Jordanie sans toutefois donner l'identité de cette force.

Les observateurs relèvent que c'est la première fois depuis la guerre civile de septembre que la Jordanie met directement en cause les autorités syriennes. A cette époque, l'armée syrienne était arrivée jusqu'à Irbid pour aider la résistance palestinienne.

Sur le plan diplomatique, la Jordanie se trouve complètement isolée. Aucun pays arabe n'a répondu jusqu'à présent à l'appel du roi Hussein demandant une réunion urgente au sommet. En revanche, sept pays arabes ont donné leur accord au sous-sommet demandé par Le Caire pour examiner les développements de la situation en Jordanie. Le comité supérieur arabe, créé par les chefs d'Etat arabes pour superviser les accords jordano-palestiniens signés sous l'égide du président Nasser de la RAU en septembre dernier, a renoncé à sa mission. Son président, M. Bahi Ladgham, a accusé les Jordaniens de

violeur ces accords et le président Sadate a rappelé tous les officiers égyptiens membres du comité arabe militaire.

L'attitude hostile de la RAU à l'égard de la Jordanie et l'appui accordé par Le Caire à la résistance, en l'autorisant notamment à reprendre ses émissions de radio à par-

tir de la capitale égyptienne, indique un changement radical dans la position de la République arabe unie à l'égard de l'action fedayine. C'est la première fois depuis l'acceptation par la RAU le 23 juillet dernier du plan Rogers que Le Caire va aussi loin dans son appui à la résistance.

Cette nouvelle attitude de

Vietnam

Le FNL appelle à la mobilisation générale

SAIGON (AFP) — Le commandement des forces de libération du centre-Vietnam a lancé à tous les cadres et combattants du Front national de libération un ordre de mobilisation en cinq points, a annoncé hier radio "Giai Phong" (organe du FNL) dans une émission captée à Saigon.

Estimant que "les victoires remportées par les peuples khmer, lao et vietnamiens", notamment la "victoire totale sur la route numéro Neuf au Bas-Laos", ont créé une situation "extrême-

ment favorable aux forces révolutionnaires", le commandement demande aux combattants de profiter de ces victoires pour: 1) "intensifier les attaques générales, militairement et politiquement (...)" dans les villes, les campagnes, les montagnes et les forêts";

2) "anéantir le potentiel et les moyens militaires de l'ennemi, frapper profondément, directement, briser les zones de concentration, attaquer les troupes de soutien, de dégagement, attaquer les troupes re-

plées du Bas-Laos (...), constituer rapidement notre régime politique et militaire, détruire les plans de pacification ennemis";

3) "Frapper fort dans les villes, la capitale, les bases aériennes, les dépôts de munitions, les ports. Couper toutes les communications, les axes routiers, les moyens de transport routiers, fluviaux et aériens de l'ennemi, leur créer des difficultés sur leurs bases arrière";

4) "Créer une atmosphère révolutionnaire parmi la population par de la propagande exploitant les succès sur la route Neuf et en lançant en même temps une offensive politique pour dissoudre les rangs de l'ennemi";

5) "S'efforcer, selon la situation des cadres et des combattants, de contribuer chacun efficacement à la lutte pendant la période historique actuelle".

L'ordre de mobilisation demande en conclusion aux cadres et combattants du FNL "d'appliquer le testament sacré du président Ho Chi Minh et de prendre leur grande et glorieuse responsabilité, en portant la haine sur la pointe des baïonnettes et des canons de fusils, visant directement l'ennemi pour l'anéantir".

Selon le Times

Un génocide est commis au Pakistan oriental

d'après l'AFP

Le cheikh Mujibur Rahman, chef des séparatistes du Pakistan oriental, a été arrêté le 25 mars, puis transféré deux jours plus tard au Pakistan occidental, à Multan vraisemblablement a annoncé hier matin le chef des services étrangers du "Times" M. Louis Heren.

Ce dernier, qui déclare avoir recueilli ce renseignement d'un jeune homme de Dacca arrivé tout récemment à Londres et dont "le témoignage est digne de foi", précise que le Cheikh Mujibur Rahman est resté durant les deux premiers jours de son arrestation dans une école à Admju.

D'autre part, M. Heren indique que, selon les informations dont il dispose, les autorités ouest-pakistanaïses feraient preuve, au Pakistan oriental, d'une particulière brutalité non seulement à l'égard des cadres de la Ligue Awami (dont le cheikh Mujibur Rahman est le leader) mais aussi des milieux universitaires — professeurs et étudiants — et des membres de la communauté hindoue. "L'armée, écrit-il, applique envers ces personnes une politique de génocide dont l'objectif est l'élimination de l'élite politique et intellectuelle de la province orientale".

Pour sa part, le gouvernement américain s'est déclaré "très préoccupé", hier, par l'évolution de la situation au Pakistan oriental et s'est engagé à participer à tout effort humanitaire international sous les auspices des Nations unies pour atténuer les souffrances de la population de ce pays.

"Nous sommes naturellement préoccupés par les rapports sur les pertes de vies humaines, les dégâts et les souffrances subis par la population du Pakistan", a déclaré M. Robert McCloskey, porte-parole du département d'Etat, en soulignant toutefois que le gouvernement possédait très peu d'informations sûres au sujet de ce qui se passe en dehors de Dacca.

"Le fait que la loi martiale soit toujours en vigueur dit bien ce que la situation doit être", a encore déclaré M. McCloskey. "Mais il nous est encore impossible d'établir pour le moment aucun ense-

ble de faits certains sur les événements dans la région et sur leurs conséquences prévisibles".

Le porte-parole a toutefois confirmé qu'il s'agissait, aux yeux du gouvernement américain, d'une affaire intérieure pakistanaïse et que le gouvernement d'Islamabad n'avait pas à obtenir l'autorisation de Washington pour utiliser l'équipement militaire reçu des Etats-Unis dans la répression de la rébellion du Pakistan oriental.

Par ailleurs, selon l'agence indienne PTI, cinquante étudiants ont été tués jeudi soir au Pakistan oriental dans le district de Sylhet par l'armée pakistanaïse. Une cinquantaine d'autres étudiants auraient été blessés.

L'agence indienne indique, d'autre part, que les troupes pakistanaïses qui opèrent dans la région de Sylhet commencent à manquer d'approvisionnement en raison des difficultés de transport par rail ou par route. Des éléments de l'armée pakistanaïse ont ainsi effectué un raid sur un poste tenu par les "forces de libération" dans l'espoir de trouver des vivres. La bataille a fait 300 morts du côté des "forces de libération", indique PTI.

L'agence signale également que les forces fidèles à la Ligue Awami ont lancé une offensive massive contre les poste-frontières tenus par des détachements pakistanaïses.

L'agence annonce d'autre part que les forces aériennes pakistanaïses ont bombardé la ville de Sunamganj, dans le district de Sylhet, causant de "lourdes pertes". A la suite de cette attaque, des centaines de réfugiés ont gagné les montagnes Khasi, du côté indien de la frontière.

Les autorités pakistanaïses ont largué plusieurs centaines de parachutistes dans le secteur de Sunamganj au début de la semaine, après de durs combats entre les forces pakistanaïses et "l'armée de libération", annonce encore PTI.

Enfin, toujours selon l'agence indienne, les "forces de libération" ont pris Dinajpur Rangpur, Bogura, Kusthia, Mymensingh et Sylhet, et les troupes pakistanaïses de ces secteurs se rendent inconditionnellement.

LES CRISES DE LOGEMENT

MÉDICALEMENT, CE N'EST PAS AINSI DANGEREUX QU'UNE CRISE DU FOIE MAIS ON Y RETROUVE TOUS LES SYMPTÔMES D'UNE CRISE DE NERFS.

AS-TU VU LES VOISINS QU'ON A ? LE SALON EST TROP PETIT... IL N'Y A PAS DE GARDE-ROBE DANS LA CHAMBRE DES ENFANTS...

J'AI BIEN L'IMPRESSION QU'ON VA COUCHER DEHORS. 3 DÉMÉNAGEMENTS PLUS TARD.

ON NE FERA PAS CA TOUTE NOTRE VIE; CERTAIN! LÀ, MA LUCILLE, J'EN AI ASSEZ.

ILS CONCLUENT DONC QUE SEULE UNE MAISON BIEN À EUX POURRAIT LES SATISFAIRE.

IL Y A TELLEMENT DE STYLES ET DE MODÈLES QU'À LA FIN, ON NE SAIT PLUS CE QU'ON VEUT.

ENFIN CHEZ NOUS! ET POUR DE BON!

PLUS TARD

NOUS SOMMES COURTIER EN IMMEUBLES DEPUIS LONGTEMPS. VOUS NOUS DITES LE QUARTIER OU VOUS VOULEZ RÊVER, LE GENRE DE MAISON QUI VOUS INTÉRESSE, ET LE MONTANT QUE VOUS ÊTES PRÊTS À DÉBOURSER. ET NOUS LA TROUVONS POUR VOUS. AUSSI SIMPLE QUE ÇA.

EN GÉNÉRAL, NOUS VOULONS UNE MAISON QUI CONVIENT À NOS GOÛTS ET À NOS BESOINS.

FINALEMENT, ILS DÉCIDENT D'ALLER CONSULTER LEUR CONSEILLER DU TRUST ROYAL.

Lucille et son mari connaissaient déjà le Trust Royal. Chaque fois que se présentait un problème financier, ils allaient voir leur conseiller du Trust Royal, un spécialiste dans ces questions. Ainsi, au début de leur mariage, quand tous deux travaillaient, ils avaient investi l'argent mis de côté dans le fonds M du Trust Royal (placement hypothécaire). C'est la façon la plus sûre de le faire fructifier rapidement puisque le taux d'intérêt est de 8,4%. Et voilà que maintenant le Trust Royal s'occupe de leur dénicher une maison qui leur plaise. Il est même prêt à leur consentir une hypothèque à des conditions très avantageuses. Ce ne sont là que quelques-uns des nombreux services du Trust Royal. S'ils vous intéressent, n'hésitez pas à venir rencontrer votre conseiller du Trust Royal. Vous pourrez discuter et obtenir tous les renseignements.

Au Trust Royal... vos biens se portent bien.

Bureaux à Montréal: 630 ouest, boul. Dorchester — 876-2525 / 6991, rue St-Hubert — 270-1137 / 4145 ouest, rue Sherbrooke — 876-2508
Autres bureaux à Québec, Trois-Rivières et St-Basile, et par tout le Canada.

*Remendement annuel estimé à la dernière date d'évaluation.

Au 24ème congrès du PC

Gretchko oppose l'armée 'défensive' soviétique à l'armée 'offensive' US

par Jean Raffaelli, de l'AFP

MOSCOU — Les antipathies ou sympathies à l'endroit de la Chine, et le degré d'allégeance ou d'autonomie à l'égard de Moscou ont départagé hier les six chefs communistes étrangers qui ont parlé devant le 24ème congrès, marqué marginalement par un brusque sursaut de la contestation intellectuelle russe.

Seul orateur soviétique de taille pour cette journée, le maréchal Andreï Gretchko, ministre de la défense, a fait entendre la voix d'un haut spécialiste militaire de la défense, sans plus. Il a opposé "l'agressivité" de l'armée américaine à la mission "défensive" de l'armée soviétique, et prédit la faillite américaine au Vietnam.

coréenne, a pris une position nuancée, se prononçant surtout pour "l'union de toutes les forces antimpérialistes". A l'extrémité de l'éventail, M. Mijaleo Todorovic, de la direction du parti yougoslave, s'est au contraire félicité des "dissemblances" au sein du camp, en lesquels il voit "une source" d'énergie et de renforcement.

La Semaine sainte latine à Jérusalem

JERUSALEM, (AFP) — La semaine sainte de la communauté latine a commencé hier à Jérusalem par une messe solennelle en l'église du Saint-Sépulcre.

Un très grand nombre de fidèles ont assisté au service divin qui a été célébré devant l'autel de la Vierge.

Les célébrations de l'église orientale commenceront pendant le week-end.

Un grand nombre de pèlerins sont arrivés en Israël par avion et par bateau à l'occasion de Pâques.

Le mur de Berlin fermé à Pâques

BERLIN (AFP) — Le gouvernement de la R.D.A. n'accordera pas de laissez-passer aux Berlinois de l'ouest pour se rendre dans la partie orientale de la ville lors des fêtes pascales, a-t-on appris hier soir de source officielle est-allemande.

La Croix-Rouge, C'est l'homme à l'aide de son prochain

Orchestre de Chambre McGill

Chef d'orchestre ALEXANDER BROTT

soliste
MAREK JABLONSKI

Symphonie No 9 en do mineur... Mendelssohn
Concerto de piano K. 449... Mozart
Concerto de piano K. 414... Mozart
"Hommage"... Prokofiev

Commandité par l'Orchestre de Chambre McGill avec l'assistance financière du Concile du Canada

Lundi soir, 19 avril 8:30 P.M.

Salle Claude Champagne

Billets: adultes \$4.00 — Etudiants \$2.00 disponibles à International Music Store, 1334 Ste-Catherine ouest
RENSEIGNEMENTS — RÉSERVATIONS: 935-4955

La réouverture du canal, une solution intérimaire

JERUSALEM (AFP) — En faisant publier par son agence semi-officielle du Moyen-Orient un "nouveau plan pour la réouverture du canal de Suez", l'Égypte, déclare-t-on dans les milieux politiques israéliens, "a rompu le silence qu'exigeaient des négociations aussi délicates", et on indique qu'une réaction officieuse de Jérusalem pourrait intervenir incessamment.

Le gouvernement israélien, souligne-t-on dans ces milieux, respecte d'autant plus pour sa part cette discrétion, qu'il élabore actuellement, à la demande des Etats-Unis, des propositions concrètes concernant cette "solution intérimaire" que serait la réouverture du canal de Suez.

Voici les points de vue des deux pays sur la question du canal:

Yaoundé reconnaît la Chine populaire

YAOUNDE (AFP) — Le gouvernement camerounais "reconnaît le gouvernement de la République populaire de Chine comme l'unique gouvernement légal qui représente le peuple chinois tout entier", déclare le communiqué conjoint camerounais-chinois publié hier à Yaoundé pour annoncer l'établissement de relations diplomatiques entre les deux pays au niveau des ambassadeurs.

Cette décision suit les entretiens que tient d'avoir à Yaoundé, du 22 au 26 mars dernier, avec le ministre camerounais des affaires étrangères, M. Jean Keutcha, une mission de bonne volonté chinoise conduite par M. Feng Yu Chu, ambassadeur de la République populaire de Chine en Mauritanie, indique le communiqué.

Orchestre de chambre McGill

Chef d'orchestre: Alexander Brott

LES 7 PAROLES DU CHRIST

de Haydn

Commentateur: Mgr Adrien Marie Cimichella, o.m.s.

DIMANCHE SOIR 11 AVRIL, 8.30 p.m.

ENTRÉE GRATUITE

Laissez-passer disponibles au Musée des Beaux-Arts de Montréal; Ed. Archambault; International Music Store.

DICTIONNAIRE DU FRANÇAIS CONTEMPORAIN

SPECIAL LAROUSSE ENSEIGNEMENT

SEULEMENT: \$6.50

En vente chez les bons libraires ou, à défaut, chez l'éditeur Les Éditions Françaises Inc.

PETIT LAROUSSE

TOUJOURS: \$7.95

En vente chez les bons libraires ou, à défaut, chez l'éditeur Les Éditions Françaises Inc.

DICTIONNAIRE DU FRANÇAIS CONTEMPORAIN

SPECIAL LAROUSSE ENSEIGNEMENT

SEULEMENT: \$6.50

En vente chez les bons libraires ou, à défaut, chez l'éditeur Les Éditions Françaises Inc.

l'actualité

économique

Bilan du colloque sur la publicité

Une victoire peu convaincante pour les publicitaires

par Denis Giroux

Une rencontre qui devait être un affrontement entre les représentants des consommateurs et ceux du monde de la publicité s'est rapidement transformée en une tribune pour publicitaires anxieux de se justifier.

C'est en tout cas la conclusion que l'on peut tirer de la suite du déroulement du colloque sur la publicité, colloque qui avait pour thème "L'homme libéré ou aliéné par la publicité?" et qui a eu lieu à Montréal. Organisé par le Publicité-Club de Montréal, le colloque a donné lieu à des remarques pour le moins provocantes de la part des publicitaires qui viennent lancer une campagne sous le thème "La publicité c'est la liberté, servez-vous de votre tête".

A ce plan de vie édifiant, les représentants du monde de la consommation ont répondu en alléguant que précisément

la publicité allait dans le sens de cette aliénéation en poussant les gens à vivre pour consommer, et non nécessairement pour satisfaire leurs besoins. "La publicité crée même des besoins a dit l'une des porte-paroles des consommateurs".

Les coûts

Avec une bonne foi désarmante, les publicitaires ont réaffirmé qu'effectivement "la publicité visait à créer des besoins, que la publicité c'était la vente mais qu'elle apportait avec elle de nombreux bienfaits dont on ignorait ou sous-estimait l'importance". A une objection qui prétendait que la publicité représentait parfois jusqu'à 37% du prix de vente de produits, M. Sauviat, président d'agence de publicité, a répondu que les coûts ajoutés en frais de publicité et imputés au consommateur étaient plus que largement compensés par les réductions de prix qu'entraînait la production de masse rendue possible par cette publicité que l'on condam-

ne. "Ces frais-coûts épargnés dépassent largement 37% a dit M. Sauviat et si l'on ajoute à cela le rôle de transmetteur d'information et éducateur du message publicitaire, on se rend compte que cela est tout à fait raisonnable".

M. Michel Cloutier, ancien doyen de la Faculté d'Administration de l'Université de Sherbrooke et maintenant adjoint au président chez "Bombardier", a voulu replacer le problème dans un contexte plus large en évoquant les mouvements de protestations des consommateurs au cours des années passées et en précisant que la publicité n'était qu'un outil d'une politique globale de marketing. "Il en existe de plus condamnables, telles la sollicitation à domicile et la vente sous pression etc. . . Au total, il faut faire la part des responsabilités du manufacturier et de l'agence publicitaire". Cette affirmation a relancé le problème de l'origine de la faute, les publicitaires l'imputant souvent aux manufacturiers, tandis que les consommateurs refusant de se laisser endormir par cette excuse ont évoqué la responsabilité sociale de chaque agence qui en dépit de certaines demandes de ses clients, devait également voir la portée de ses actes dans

la société. Les publicitaires ont alors répondu que souvent il était pour le moins difficile de refuser à un client important de l'agence telle ou telle exigence, sous peine de perdre le compte du client.

Affrontement?

M. Raymond Charette, animateur bien connu de Radio-Canada, et qui agissait comme modérateur lors du colloque d'hier, est intervenu à ce moment pour faire remarquer que la discussion n'aboutissait qu'à mettre en valeur les talents de dialecticiens des publicitaires plutôt qu'à apporter des affrontements dont seraient issus des éléments de solution. Il a en effet semblé à plusieurs reprises au cours de la discussion que la discussion avait lieu entre des professionnels, des gens de la publicité et (ils sont 25.000 au Canada) et des consommateurs dont le seul mérite est de vivre, connaissant mal les techniques administratives et publicitaires employées à l'intérieur des compagnies et des agences.

Certaines personnes chez les consommateurs ont d'ailleurs admis que le problème se posait peut-être à l'échelle de tout le système économique-social, et que les publicitaires, comme tant d'autres étaient pris à jouer le jeu à défaut de trouver autre chose. Plus incisive peut-être a été une remarque de la salle après qu'un publicitaire ait parlé des mécanismes "de notre société". La personne de la salle a fait remarquer qu'en tant qu'elle était concernée ce n'était que bien peu "sa société" puisque la plupart des leviers des mécanismes dont M. Verge (ancien président du Publicité Club) avait fait mention lui échappaient et qu'il n'avait aucun contrôle véritable sur ce que l'on en pensait. Le participant de salle a ainsi rejoint les remarques de représentants des consommateurs qui ont rappelé que la publicité réduisait le consommateur au rôle passif de récepteur. Tout ce qui lui reste, est la prise d'une décision qu'il prend plus ou moins lui-même et plus ou moins consciemment selon son éducation, son état physique etc..

Mme Beaulieu, représentante du Mouvement pour l'abolition de la publicité destinée aux enfants (MAPDE) et Mme Delage de l'Association des consommateurs du Canada ont toutes deux admis, comme plusieurs participants que la plus grande partie de la publicité qui se faisait était bonne et saine. Malheureusement, en ce qui concerne certains points comme la publicité destinée aux enfants, elles émettent de sérieuses réserves quant à la publicité faite à des gens mal préparés et sans défense. Mme Beaulieu et son mouvement réclament d'ailleurs l'abolition de tout publicité de ce genre.

Au total, le bilan du colloque a été favorable aux publicitaires: d'abord ils ont trouvé un interlocuteur valable qui puisse écouter leurs explications et leur opposer certaines objections pas trop dangereuses, et ensuite parce que la fin du colloque a laissé poindre la possibilité que les organismes qui représentaient les consommateurs et qui assistaient au colloque forment avec les publicitaires les bases d'un dialogue permanent et que l'on voudrait constructif de part et d'autre. Autre élément intéressant pour les publicitaires, ils ont convaincu une bonne partie de l'auditoire du rôle éducatif de la publicité.

Quelques ombres au tableau: les représentants des consommateurs qui devaient initialement participer au colloque et qui étaient peut-être plus agressifs que les participants d'hier ont refusé de participer au colloque et ont annoncé des projets beaucoup moins rassurant pour les publicitaires (voir l'article de Mme Rowan ci-dessous). De plus, certains irréductibles persistaient à croire que la publicité contribuait à maintenir le cercle vicieux qui mène à une vie qui soit essentiellement construite autour de satisfactions matérielles de consommation. Or, ce type de société serait une faillite patente, affirmèrent-ils.

A la fin du colloque, les représentants du monde de la publicité ont rappelé que le ministère fédéral de la consommation et des corporations de M. Basford s'occupait de surveiller étroitement le contenu des messages publicitaires et que c'était là une façon pour les consommateurs de se protéger activement.

Un programme de "contre-publicité"

La publicité se paye votre tête! Servez-vous de votre liberté!

par Renée Rowan

Face aux protestations de leurs membres qui ont refusé d'avoir à payer cinq dollars comme droit d'entrée au colloque sur la publicité organisé par le Publicité-Club de Montréal, Cooprix, l'IPIC et l'ACEP ont décidé de se retirer du nombre des participants à la discussion qui avait lieu hier après-midi à l'hôtel Bonaventure.

Toutefois, au cours d'une conférence de presse convoquée en fin de matinée, ces trois organismes plus le Mouvement pour l'abolition de la publicité destinée aux enfants (MAPDE) ont rendu public un "dossier noir" de la publicité et lancé leur programme de "contre-publicité".

Les publicitaires du Québec attaquent les consommateurs déjà démunis et exploités en leur disant: "La publicité, c'est la liberté! Servez-vous de votre tête!"; les mouvements de consommation réagissent en répondant du tac au tac: "La publicité se paye votre tête! Servez-vous de votre liberté!"

C'est le thème du premier poster lancé conjointement par les ACEP et le MAPDE.

"En fonction de nos deux grands objectifs d'éducation populaire et de groupe de pression, a dit M. Pierre Marois, directeur des ACEP, ce poster et ceux qui doivent suivre deviendront des véhicules d'information pour les consommateurs dans tous les milieux."

Ce premier poster qui représente un enfant debout sur un amoncellement de jouets rappelle entre autres que les enfants sont devenus des objets qui se vendent bien et qui font bien vendre.

L'ACEP invite chacun des 267 organismes-membres d'une des huit ACEP du Québec et le grand public en général à acheter au coût d'un dollar ce poster et à le placer bien à la vue des consommateurs.

"C'est notre façon à nous, a expliqué Pierre Marois, de répondre aux publicitaires dont certains érigent en système le "tordage de conscience".

Les profits de la vente de ce premier poster serviront à la publication, vers la fin d'avril, d'un dossier qui prépare actuellement le Mouvement pour l'abolition de la publicité destinée aux enfants auquel travaillent bénévolement deux psychologues, un sociologue, un spécialiste du coût de la publicité, du crédit, etc.

Ce premier poster n'est qu'un début: le second déjà en préparation n'épargnera pas "ces grands amis des consommateurs, les compagnies de finances". Ils sont le préluce à des étapes ultérieures d'information audio-visuelle et possiblement, si les moyens financiers le permettent, à des messages télévisés en contre-publicité.

Pierre Marois a rappelé que dans le domaine de la protection du consommateur,

nous n'en sommes encore qu'à l'époque des balbutiements. La première version du bill 45 tel que déposé en Chambre l'automne dernier, a-t-il dit, était en fait un recul. Le front commun alors formé par les mouvements de consommateurs a proposé une centaine d'amendements aux 122 articles contenus dans ce bill.

"Au Québec, on a rien, a lancé le directeur des ACEP. On attend encore qu'on nous ramène le bill 45. Il appartient à tous les mouvements de consommateurs de continuer à exercer des pressions pour obtenir un commencement de bout de loi pour civiliser un peu la jungle de la publicité."

Un dossier noir

En rendant public le dossier noir de la publicité, M. Gérard Saint-Denis, de Cooprix, a souligné qu'il se dépense chaque année plus d'un milliard (\$1.000.000.000) en publicité au Canada. Cela, a-t-il dit, coûte \$60.00 à chaque individu du Québec ou \$240 par famille. En d'autres termes, chaque famille travaille deux semaines par an pour payer les frais de sa propre exploitation!

Le dossier noir s'attaque à l'insistance de la propagande, au conditionnement de la clientèle; l'attaque est systématique et nous subissons des manoeuvres et des manipulations sans même être capable en de nombreux cas de comprendre le sens véritable de la stratégie publicitaire.

Soulignant la disproportion des forces (le public et les grandes entreprises), le dossier élaboré par Cooprix, l'ACEP, l'IPIC et le MAPDE réclame une action énergique de l'Etat. "La publicité doit dire la vérité, informer et non créer des besoins avec des formules exagérées et souvent mensongères. Elle est nécessaire, mais sa puissance doit être réglementée par les pouvoirs publics.

La publicité, dit encore le dossier, c'est la liberté donnée aux producteurs de persuader le consommateur par tous les moyens et surtout ceux qui ne font pas appel à la tête de celui-ci.

Comment, par exemple, se défend contre ces grandes entreprises qui disposent d'instruments extrêmement coûteux pour déterminer l'impact du conditionnement sur le consommateur. Comment lutter, entre autres, contre "l'eye-camera", cet appareil placé dans un super-marché - avec bien entendu l'accord de la direction - et qui permet de saisir la direction des regards de la clientèle vers les articles présentés? On assiste une fois de plus à un véritable viol des consciences.

Nous ne pouvons que souhaiter que ce dossier noir, très révélateur, connaisse une large diffusion dans tous les mouvements de consommation et autres. Il pourrait servir avec avantage, croyons-nous, à des colloques et à des séances d'étude.

Quatre nouveaux directeurs à la SGF

Quatre nouveaux administrateurs ont été nommés hier à la Société Générale de Financement. Une déclaration du premier ministre Robert Bourassa a en effet annoncé hier la nomination de deux industriels de Montréal, d'un chef syndical et d'un homme politique au poste d'administrateur de la SGF. Les nouveaux administrateurs sont M. W.J. Bennet, président de l'Iron Ore (Canada) Guy Godbout, président de JCN

Wire Industries Ltd. (tous deux âgés de 59 ans), de M. Paul-Emile Dalpe, âgé de 52 ans et vice-président de la Confédération des Syndicats Nationaux ainsi que M. Jean Labonté, 38 ans, député et ministre d'Etat à l'industrie et au commerce. Les nouveaux administrateurs remplacent MM. Marcel Faribault, Marcel Pépin, Michel Bélanger et Hartland Price dont le mandat est terminé.

Entrepreneurs en camionnage

Au cours du troisième trimestre de 1970, 304 entrepreneurs en camionnage des catégories I et II ont déclaré des recettes d'exploitation de 150.8 millions de dollars, soit une augmentation de 3.6% par rapport au trimestre correspondant de 1969 (145.6 millions de dollars). Les recettes totales

d'exploitation se sont accrues de 5.0% pour atteindre 140.5 millions de dollars (133.7 millions en 1969); les recettes nettes ont donc été de 10.3 millions de dollars. Le coefficient d'exploitation s'est établi à 93.2% contre 91.9% au troisième trimestre de 1969. (Données du BFS)

La bourse

Le mouvement à la hausse se ralentit

L'indice combiné des industriels s'est hissé légèrement hier à la Bourse de Montréal, tandis que les cours dans les autres compartiments ont fléchi quelque peu au cours de transactions modérées.

Au total, 1.46 million d'actions ont changé de mains. Les gains ont cependant dépassé les pertes par 133 contre 123, alors que 51 titres sont demeurés inchangés. Les transactions ont été actives chez les mines et les pétroles. Dome Petroleum a dégringolé de \$2 5-8 à \$87 1-8. Petrolina Canada s'est hissé de 1-2 à \$21. Husky Oil de 3-8 à \$16 1-4, tandis que se hissaient de 1-2 Hudson's Bay Oil à \$44 7-8, Interprovincial Pipe Line à \$28 et Shell Canada \$35 3-4.

Chez les titres miniers, Falconbridge a dégringolé de \$2 à \$148. Kaiser Resources s'est hissé de \$1 1-8 à \$7 5-8. Placer Development a gagné \$1 à \$35 1-4 et Noranda Mines 3-8 à \$56 1-4. Chez les industriels, Koffler Stores s'est hissé de 3-4 à \$14. Canada Cement Lafarge de 3-4 à \$42 3-4. Provigo de 5-8 à \$5 5-8 et Dominion Line de 5-8 à \$7 5-8.

Toronto - Pour la cinquième journée consécutive, la Bourse de Toronto était en légère hausse, hier, et la séance a été animée.

Le volume s'est inscrit à 3.36 millions de parts, contre 3.48 millions jeudi.

Les gains l'emportèrent sur les pertes par 300 à 213, tandis que 344 valeurs restaient inchangées, les secteurs les plus soutenus étaient les communications, les pipelines et la construction.

International Utilities a avancé de 5-8 à \$45 3-8; McIntyre, 8 à \$150; Stanley Brock, 2 1-2 à \$19 1-2; Southern, 1-8 \$60; Kaiser Resources, 7-8 à \$7 5-8; Inco, 3-8 à \$44 1-2; la Banque Royale, 1-8 à \$26; Labrador Mining, 1 à \$39 1-2; Pine Pint, 7-8 à \$33 1-4; Placer, 1-2 à \$35 1-2; Bethlehem, 3-8 à \$18 1-8; Camflo, 25 cents à \$3.45; United Keno, 25 cents à \$9.05; Iron Algom, 1-4 à \$20 1-2; Asamera, 3-4 à \$20 7-8; Canadian Homestead, 15 cents à \$8.10 et Syracuse, 10 cents à \$3.60.

Great West International Equities a cédé 1 1-8 à \$5 3-4; Falconbridge, 2 à \$147 1-2; Tamblyn, 1 1-2 à \$22; Leigh Instruments, 1 1-8 à \$3; Walker Gooderham, 1-4 à \$28; Alcan, 3-4 à \$22 3-4; Denison, 1-4 à \$29 1-4 et Spooner, 10 cents à \$1.25.

New York

La tendance est restée irrégulière à Wall Street où les affaires ont de nouveau été relativement calmes. Les cours ont progressé modérément en début de séance, mais l'annonce d'une augmentation du chômage en mars a incité les opérateurs à revenir à la prudence qu'ils avaient manifestés au cours des séances précédentes.

Les hausses l'ont légèrement emporté en nombre sur les baisses, mais cela n'a pas empêché l'indice des in-

dustrielles de clôturer en léger repli.

À la fermeture, la moyenne de Dow Jones chez 30 titres industriels choisis a fléchi de 0.34 à 903.04.

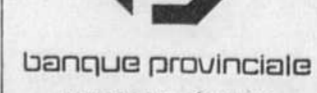
Chez les titres canadiens de la Bourse de New York, McIntyre Porcureux s'est hissé de 3 à \$150 et Dome Mines 1 à \$69 1-2. International Nickel 1-4 à \$44 1-8 et CPR 3-5 à \$72 5-8. Granby Mining a fléchi de 1-2 à \$26. Alcan 3-8 à \$23 5-8 et Genstar Ltd., 1-4 à \$12 5-8.

Parmi les titres canadiens à la Bourse américaine Asamera Oil s'est hissé de 1 à \$20 3-4 et Jupiter Corp., de 1-8 à \$10. Scurry Rainbow Oil a fléchi de 1-4 à \$34 et Canadian Marconi 1-8 à \$3.30.

Billets du trésor à 3.16%

OTTAWA (PC) - Nouvelle émission de billets du Trésor à échéance de 91 jours annoncée jeudi: \$145 millions, à un taux et un rendement moyen de 99.219 et 3.14 pour cent, au regard du même montant, à 99.251 et 3.02 pour cent la semaine dernière.

Billets à 182 jours: \$45 millions, à un taux et un rendement moyens de 98.406 et 3.26 pour cent, au regard du même montant à 98.439 et 3.08 pour cent la semaine dernière.



banque provinciale

DIVIDENDE RÉGULIER

AVIS est par les présentes donné que le Conseil d'administration de La Banque Provinciale du Canada a déclaré un dividende de quatorze cents par action sur le capital-actions versé de la Banque, pour le trimestre se terminant le 30 avril 1971. Ce dividende, portant le numéro 293, sera payable au bureau principal et à toute succursale de la Banque, le ou après le 3 mai 1971, aux actionnaires inscrits dans les registres le 15 avril 1971, à la fermeture des guichets. Par ordre du Conseil d'administration, Le Vice-président et directeur général, Raymond Primeau. Le 24 mars 1971.

STEAK-POULET
grillé sur charbon de bois
SALLE À DINER - AMBIANCE DISTINGUÉE

LE PAYSAN
LÀ OÙ C'EST TELLEMENT MEILLEUR

2480, CHEMIN STE-FOY, STE-FOY / QUÉBEC
(angle Du Vallon / Chemin Ste-Foy) 656-6026

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

MEUBLES DE BUREAUX
VENEZ CHOISIR VOTRE AMÉUBLEMENT SUR LES LIEUX
STATIONNEMENT
Canada Dactylographe Inc.
7035 AVE. DU PARC
270-1141

Brevets d'invention
MARQUES DE COMMERCE
Marion, Robic & Robic
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue DRUMMOND
Montréal, 25 288-2152

Encouragez nos annonceurs

les indices

MONTREAL					
	Indust.	Serv. publ.	Banques	Papiers	Comb.
Changement	+0.15	-0.09	-0.40	-0.34	+0.05
Clôture	185.98	155.97	197.78	87.10	181.92
Semaine der	183.36	155.11	192.92	86.67	179.51
Mois der	179.91	153.94	189.66	88.93	176.53
1971 haut	186.28	156.36	198.70	95.75	182.31
1971 bas	176.23	149.59	172.04	85.91	171.78
TORONTO					
	Industrielles	Aurifères	Métaux	Pétales	
Changement	+0.24	+2.72	+0.80	+0.78	
Clôture	185.56	193.33	100.10	208.35	
Semaine der.	182.51	191.79	96.01	209.09	
Mois dernier	178.18	182.44	91.04	207.56	
1971 haut	185.85	194.78	99.54	212.00	
1971 bas	173.31	161.82	90.71	193.18	
DOW JONES					
	Ouv.	Haut	Bas	Clôt.	Chang.
Industrielles	903.25	910.06	898.96	903.04	-0.84
Transport	202.19	203.63	200.06	201.72	+0.18
Serv. publics	122.89	123.82	122.06	122.92	-0.10
Ensemble	297.54	299.76	295.55	297.33	-0.11

DICTIONNAIRE FRANÇAIS CONTEMPORAIN

PETIT LAROUSSE

SEULEMENT: \$6.50

En vente chez les bons libraires ou, à défaut, chez l'éditeur
Les Éditions Françaises Inc.

DICTIONNAIRE FRANÇAIS CONTEMPORAIN

SEULEMENT: \$7.95

En vente chez les bons libraires ou, à défaut, chez l'éditeur
Les Éditions Françaises Inc.

DICTIONNAIRE FRANÇAIS CONTEMPORAIN

SEULEMENT: \$6.50

En vente chez les bons libraires ou, à défaut, chez l'éditeur
Les Éditions Françaises Inc.

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, CARDINAL, ROY & CIE
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
PIERRE CARDINAL, C.A.
JEAN-LOUIS ROY, C.A.
RONALD PERROU, C.A.
2345 est. Bélanger
Montréal 729-5226

LUCIEN DAHMÉ, C.A.
Comptables agréés
276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 835-4194

PROVOST & PROVOST
Comptables agréés
ROGER PROVOST, C.A.
ROLAND PROVOST, C.A.
235 ouest, Boul. St-Joseph
274-6513

VIAU & ROBIN
Comptables agréés
LUCIEN D. VIAU, C.A.
H. LIONEL ROBIN, C.A.
JACQUES R. CHADLON, C.A.
ARNAUD W. VIAU, C.A.
R. M. WHITE, C.A.
WAGJIM BOUJOS, C.A.
4926 ave. Verdun, Verdun
769-3871

Duval, Buteau & Cie
COMPTABLES AGRÉÉS
159 ouest, rue Craig, Montréal 126 861-9987

THORNE, GUNN & CIE
Comptables agréés
R.J.P. Dawson, C.A.
D.P. Atkins, C.A.
D.M. Long, C.A.
H.J. Garboux, C.A.
P. Gouveau, C.A.
R. Boudreau, C.A.
P. Cloutier, C.A.
R.B. Savoie, C.A.
S. Giroux, C.A.
J.F. Lewis, C.A.
J.D. Hogg, C.A.
G.R. McPhee, C.A.
W.G. Hogg, C.A.
A. Wight, C.A.
M.B. Turcotte, C.A.
R.A. Ross, C.A.
R. Beupre, C.A.
J. Magnan, C.A.
C.A. Poirault, L.A.
A. Galarneau, C.A.
Pierre Lesage, C.A.
Pierre Choumard, C.A.
Gilles Trohan, C.A.
Marcel Mercier, C.A.
Bernard Lavoie, C.A.
Denis Schmitt, C.A.
Pierre David, C.A.
Jean-Paul Boyer, C.A.
André Lussier, C.A.
Gérard Manguon, C.A.
Roland Lévesque, C.A.
Yves Beaulieu, C.A.
Jacques Prode, C.A.
Clement Lussier, C.A.
Jean Hains, C.A.
Denis Trudel, C.A.
Gaston Odry, C.A.
André Sénéchal, C.A.
Lucien P. Béloir, C.A.
Lionel Roussin, C.A.
Raymond Fortier, C.A.
René Sylvestre, C.A.
Dennis Bell, C.A.
Raymond Couillard, C.A.
F. J. Deschamps, C.A.
Jacques Miller, C.A.
Paul A. Michaud, C.A.
Jean-Paul Barbeau, C.A.
Emile Mallette, C.A.
Robert Garripy, C.A.
Pierre Pharoand, C.A.
Pierre Vermette, C.A.
Northie Gauthier, C.A.
Gilles Beauséjour, C.A.
Rajon Myre, C.A.
Jacques Paquet, C.A.
Emilien Malenfant, C.A.
Louis Gravel, C.A.
Jean-Paul Dionne, C.A.
François Dubé, C.A.
Paul E. Bonnier, C.A.
Gigore Bellevance, C.A., Syndic
D.-A. Ménard, C.A.
MONTRÉAL - QUÉBEC - RIMOUSKI - SHERBROOKE
Suite 3100, Place Victoria, Montréal 115 861-5741

toronto

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for Toronto, including various indices and individual stock prices.

AVIS légal - Avis publics - Appels d'offres

Legal notices and public tenders, including information about the Compagnie Trust Royal and other entities.

montréal

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for Montreal, including various indices and individual stock prices.

AVIS légal - Avis publics - Appels d'offres

Legal notices and public tenders for Montreal, including information about the Compagnie Trust Royal and other entities.

montréal

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for Montreal, including various indices and individual stock prices.

AVIS légal - Avis publics - Appels d'offres

Legal notices and public tenders for Montreal, including information about the Compagnie Trust Royal and other entities.

montréal

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for Montreal, including various indices and individual stock prices.

AVIS légal - Avis publics - Appels d'offres

Legal notices and public tenders for Montreal, including information about the Compagnie Trust Royal and other entities.

montréal

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for Montreal, including various indices and individual stock prices.

AVIS légal - Avis publics - Appels d'offres

Legal notices and public tenders for Montreal, including information about the Compagnie Trust Royal and other entities.



Marc Lemieux

M. Paul-Émile de la Fédération de Québec des Caisses Populaires Desjardins, annonce la nomination de M. Marc Lemieux C.A., au poste de directeur des Services administratifs.

au comptoir

Ces cours ont été fournis par la Chambre de compensation des bourses de Montréal et de Québec.

Table of exchange rates and commodity prices.

Titre Volume Haut Bas

Table of stock market data for Montreal, including various indices and individual stock prices.

flashes

News flash: L'inscription des actions et des droits d'achat de Canadian Cablestems sur la Bourse de Montréal...

cours des changes

Table of exchange rates for various currencies.

cours de l'or

NEW YORK - Le dollar et le coïtaï à 99 5-16 en devises américaines. Il était à 99 19-64 il y a une semaine.

cours de l'or

LONDRES (Reuter) - L'once d'or fin cotait hier sur le marché européen de l'or \$38.82 au regard de \$38.95 jeudi.

AVIS DE DEMANDE D'ABANDON DE CHARTE

PRENEZ AVIS que la compagnie St-Lawrence Gratte-Corps demandera au Ministère des Institutions Financières la permission d'abandonner sa charte.

AVIS DE DEMANDE D'ABANDON DE CHARTE

PRENEZ AVIS que la compagnie St-Lawrence Gratte-Corps demandera au Ministère des Institutions Financières la permission d'abandonner sa charte.

AVIS DE DEMANDE D'ABANDON DE CHARTE

PRENEZ AVIS que la compagnie St-Lawrence Gratte-Corps demandera au Ministère des Institutions Financières la permission d'abandonner sa charte.

AVIS DE DEMANDE D'ABANDON DE CHARTE

PRENEZ AVIS que la compagnie St-Lawrence Gratte-Corps demandera au Ministère des Institutions Financières la permission d'abandonner sa charte.

AVIS DE DEMANDE D'ABANDON DE CHARTE

PRENEZ AVIS que la compagnie St-Lawrence Gratte-Corps demandera au Ministère des Institutions Financières la permission d'abandonner sa charte.

AVIS DE DEMANDE D'ABANDON DE CHARTE

PRENEZ AVIS que la compagnie St-Lawrence Gratte-Corps demandera au Ministère des Institutions Financières la permission d'abandonner sa charte.

AVIS DE DEMANDE D'ABANDON DE CHARTE

PRENEZ AVIS que la compagnie St-Lawrence Gratte-Corps demandera au Ministère des Institutions Financières la permission d'abandonner sa charte.

AVIS DE DEMANDE D'ABANDON DE CHARTE

PRENEZ AVIS que la compagnie St-Lawrence Gratte-Corps demandera au Ministère des Institutions Financières la permission d'abandonner sa charte.

AVIS DE DEMANDE D'ABANDON DE CHARTE

PRENEZ AVIS que la compagnie St-Lawrence Gratte-Corps demandera au Ministère des Institutions Financières la permission d'abandonner sa charte.

AVIS DE DEMANDE D'ABANDON DE CHARTE

PRENEZ AVIS que la compagnie St-Lawrence Gratte-Corps demandera au Ministère des Institutions Financières la permission d'abandonner sa charte.

AVIS DE DEMANDE D'ABANDON DE CHARTE

PRENEZ AVIS que la compagnie St-Lawrence Gratte-Corps demandera au Ministère des Institutions Financières la permission d'abandonner sa charte.

AVIS DE DEMANDE D'ABANDON DE CHARTE

PRENEZ AVIS que la compagnie St-Lawrence Gratte-Corps demandera au Ministère des Institutions Financières la permission d'abandonner sa charte.

AVIS DE DEMANDE D'ABANDON DE CHARTE

PRENEZ AVIS que la compagnie St-Lawrence Gratte-Corps demandera au Ministère des Institutions Financières la permission d'abandonner sa charte.

AVIS DE DEMANDE D'ABANDON DE CHARTE

PRENEZ AVIS que la compagnie St-Lawrence Gratte-Corps demandera au Ministère des Institutions Financières la permission d'abandonner sa charte.

AVIS DE DEMANDE D'ABANDON DE CHARTE

PRENEZ AVIS que la compagnie St-Lawrence Gratte-Corps demandera au Ministère des Institutions Financières la permission d'abandonner sa charte.

AVIS DE DEMANDE D'ABANDON DE CHARTE

PRENEZ AVIS que la compagnie St-Lawrence Gratte-Corps demandera au Ministère des Institutions Financières la permission d'abandonner sa charte.

AVIS DE DEMANDE D'ABANDON DE CHARTE

PRENEZ AVIS que la compagnie St-Lawrence Gratte-Corps demandera au Ministère des Institutions Financières la permission d'abandonner sa charte.

AVIS DE DEMANDE D'ABANDON DE CHARTE

PRENEZ AVIS que la compagnie St-Lawrence Gratte-Corps demandera au Ministère des Institutions Financières la permission d'abandonner sa charte.

De 1951 à 1965

Le Bas-du-Fleuve a connu la plus forte natalité

La région du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie a enregistré le nombre d'enfants le plus élevé par famille, comparativement aux autres régions québécoises, pendant la période de 1951 à 1965. C'est aussi cette région qui a enregistré la plus forte proportion des naissances rurales. La région du Nouveau-Québec a eu la proportion la plus élevée des naissances illégitimes alors que la région de Montréal détient le record des naissances à l'hôpital.

Ces statistiques provien-

nent d'un document publié cette semaine à Québec sous le titre de "Sommaire statistique des naissances et des taux de fécondité au Québec" pour la période de 1951-1965. On y compile les naissances selon le sexe, la légitimité, l'habitat, le poids, la gestation et aussi suivant l'origine ethnique en trois catégories: français, anglais et les autres.

C'est dans la région de Trois-Rivières que la baisse du taux global de fécondité se fait le plus sentir alors que la région du Nouveau-Québec est

peu affectée. Le but de la présente étude est de faciliter une appréciation de l'évolution de la fécondité et de permettre une analyse rétrospective de la natalité au Québec. Elle se veut aussi un instrument de travail pour ceux qui seront appelés à établir des perspectives de naissances. Cette publication sera très utile à ceux qui s'intéressent à l'analyse et à la prospective démographique et qui oeuvrent dans les domaines de l'administration et de la planification.



Changez de tête, pour inaugurer le printemps. Un tout nouveau salon de coiffure qui ouvrira ses portes à Montréal le même jour mourait à Paris, la grande dame de la couture, Chanel, a décidé de faire revivre le souvenir de ce nom en ouvrant son salon, rue Guy, sous l'enseigne de Chanel.

Pour qu'un chignon ne vous donne pas un air trop sévère, conseille le coiffeur, encadrez la figure de boucles souples descendant le long des tempes. Une tête échevelée, mais qui ne manque pas de style et de flou étudié, c'est le signe distinctif de la maison.

Les handicapés veulent des édifices plus accessibles

La Société des handicapés de Québec, appuyée déjà par une centaine d'organismes, presse le gouvernement québécois d'éliminer de la construction les habitudes architecturales qui rendent la plupart des édifices inaccessibles à près de 20% de la population.

Dans la campagne qu'elle mène auprès de l'opinion et des pouvoirs publics, la Société recommande fortement la mise en application des "Normes de construction pour handicapés et personnes âgées" définies au supplément no 5 du code national du bâtiment.

Ces normes, facultatives, comprennent des indications sur la largeur et le fonctionnement des portes, la surface des trottoirs adjacents, l'aménagement des rampes d'accès, la hauteur des téléphones, fontaines et autres commodités publiques, les dimensions des couloirs, afin que toute personne en chaise roulante puisse se déplacer et se servir sans aide.

Les spécifications du supplément no 5 tendent à une architecture non discriminatoire qui répondrait également aux besoins des cardiaques, des arthritiques, des vieillards et des handicapés porteurs de béquilles ou d'appareils orthopédiques.

La Société des handicapés adressera sous peu une lettre à ce sujet au président de la Société d'habitation du Québec, ainsi qu'aux ministres québécois des affaires sociales, de l'éducation, du travail et des affaires municipales.

Dans ce message, dont le contenu a été rendu public, l'association souligne que si pour 80% de la population les "barrières architecturales" ne sont qu'incommodantes, elles deviennent pour tous temporairement insurmontables, un jour ou l'autre, dans les cas de grossesse, d'accident, de maladie, etc...

En outre, précisent les auteurs du message, l'urgence d'une architecture accessible à tous devient manifeste et l'on songe que plus d'édifices seront construits d'ici l'an 2,000 que depuis quatre siècles. D'autre part, le nombre des personnes âgées ou handicapées croît continuellement.

Aux Etats-Unis, où de vastes campagnes menées à cette fin ont porté fruit, les divers niveaux de gouvernement ont imposé, par législation, le respect des normes pour handicapés dans les édifices construits grâce aux fonds publics. Puis, suivront les églises, les institutions d'enseignement, les cinémas, les centres commer-

cialisés. La Société des handicapés, qui rappelle cet exemple, note qu'il y va non seulement du droit à la vie et de la dignité humaine, mais encore du simple souci de rentabilité. Car il suffit souvent d'inutiles obstacles architecturaux pour qu'une personne handicapée ne puisse s'intégrer au marché du travail.

Or, lit-on dans la lettre de la Société, 19,000 handicapés réadaptés entre 1962 et 1965 ont gagné ensemble plus de \$50 millions pendant leur première année de travail et épargné aux gouvernements les \$20 millions que ceux-ci consacraient auparavant à leur entretien.

Visitez régulièrement le médecin

ANAHEIM, Calif. (PA) — Les examens médicaux périodiques constituent un moyen efficace pour se garder en meilleure santé, a déclaré un médecin américain après une étude scientifique à ce sujet.

Devant les membres de l'Association médicale de Californie, réunis à Anaheim, le Dr Morris Collen a indiqué que, sur une période de cinq ans, il a étudié l'état de santé de 100,000 hommes d'âge moyen répartis en deux groupes, ceux qui avaient les examens médicaux de routine, et ceux qui ne s'en préoccupaient pas.

Le Dr Collen directeur de la recherche pour le Centre de services médicaux permanents, a constaté que dans le premier groupe qui tenait compte de la médecine préventive, ces hommes avaient perdu beaucoup moins de journées de travail pour cause de maladie, que leurs problèmes de troubles chroniques étaient plus rares et qu'ils étaient moins nombreux à devoir abandonner leurs activités avant l'âge de la retraite, à cause de leur santé précaire.

Le Salon du meuble prend une allure internationale

Le salon du meuble de Montréal deviendra cette année, pour la première fois, un salon à caractère international.

C'est ce qu'a annoncé, hier, au cours d'une conférence de presse, M. W.E. Kilgour, président du comité des expositions de l'Association des fabricants de meubles du Québec, commémoratif du salon.

L'association a en effet invité les industries de fabrication de meubles des Etats-Unis et de l'Europe à venir exposer leurs produits au salon annuel qui aura lieu à la Place Bonaventure, à l'hôtel Reine Elizabeth et à l'hôtel Bonaventure du 15 au 19 août.

"Nous croyons qu'il s'agit là d'un premier pas d'importance vers ce qui pourrait éventuellement devenir le grand salon international du meuble en Amérique du nord, a dit M. Kilgour. Montréal devrait être le centre des achats au Canada".

Ce serait faire preuve d'étroitesse d'esprit et d'une grande inefficacité, a-t-il poursuivi, si nous cherchions à décourager la concurrence des fabricants étrangers. "Aussi longtemps que les conditions concurrentielles seront raisonnablement équitables vis-à-vis des fabricants étrangers, nous sommes convaincus que le meuble de fabrication canadienne peut et doit se comparer favorablement au produit étranger".

Le président du comité des expositions a également souligné que l'industrie de la fabrication canadienne du meuble se tourne de plus en plus vers les marchés d'exportation, surtout vers les Etats-Unis qu'elle considère comme un débouché très prometteur pour ses produits.

L'an dernier, pour la première fois, le montant des exportations canadiennes aux

Etats-Unis fut supérieur à celui des importations de meubles américains au Canada.

On a également annoncé au cours de cette conférence de presse que pour la première fois cette année, le concours de design du meuble adoptera les critères de Design Canada. Ce concours qui s'adresse aux manufacturiers québécois est organisé en collaboration avec le ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec et le Conseil national de l'«hétique industrielle».

Les critères de base pour octroyer le trophée du meuble sont de quatre ordres: valeur esthétique du produit, originalité, fonction et conception. Le meuble doit être également conçu pour la vente commerciale.

Le concours est ouvert à tous les fabricants de meubles qui font partie de l'Association des fabricants de meubles du Québec.

Mort d'une féministe britannique

LONDRES (PA) — Dame Kathleen Lonsdale, qui avait consacré ses efforts pour la paix, l'avancement de la science et les droits des femmes, est décédée hier à Londres, après une longue maladie. Elle était âgée de 68 ans.

Fille d'un maître de poste dans un village irlandais, elle avait voyagé à travers le monde, donnant des séries de conférences.

En 1967, elle créait un précédent en devenant la première femme élue à la présidence de l'Association britannique pour l'avancement de la science dont c'était la 136e année de fondation.

Pacifiste convaincue, Dame Kathleen se trouvait en prison le jour de son 40e anniversaire de naissance. Elle purgait une sentence d'un mois, ayant refusé de s'inscrire pour les fonctions de surveillance d'incendie pendant les raids aériens sur la ville de Londres, au cours de la seconde guerre mondiale.

De façon pacifique, Dame Kathleen avait défendu les droits de la femme. Elle souhaitait que dans tous les pays occidentaux, on reconnaisse aux femmes le droit à l'instruction supérieure et à une profession tout comme pour les hommes.

Le Dr Collen directeur de la recherche pour le Centre de services médicaux permanents, a constaté que dans le premier groupe qui tenait compte de la médecine préventive, ces hommes avaient perdu beaucoup moins de journées de travail pour cause de maladie, que leurs problèmes de troubles chroniques étaient plus rares et qu'ils étaient moins nombreux à devoir abandonner leurs activités avant l'âge de la retraite, à cause de leur santé précaire.

En 1967, elle créait un précédent en devenant la première femme élue à la présidence de l'Association britannique pour l'avancement de la science dont c'était la 136e année de fondation.

Pacifiste convaincue, Dame Kathleen se trouvait en prison le jour de son 40e anniversaire de naissance. Elle purgait une sentence d'un mois, ayant refusé de s'inscrire pour les fonctions de surveillance d'incendie pendant les raids aériens sur la ville de Londres, au cours de la seconde guerre mondiale.

De façon pacifique, Dame Kathleen avait défendu les droits de la femme. Elle souhaitait que dans tous les pays occidentaux, on reconnaisse aux femmes le droit à l'instruction supérieure et à une profession tout comme pour les hommes.

DICTIONNAIRE FRANÇAIS CONTEMPORAIN

SPECIAL LAPROSSE ENSEIGNEMENT

SEULEMENT: \$ 6.50

En vente chez les bons libraires ou à défaut, chez l'éditeur
Les Editions Françaises Inc.

PETIT LAROUSSE

TOUJOURS: \$7.95

En vente chez les bons libraires ou à défaut, chez l'éditeur
Les Editions Françaises Inc.

POUR BIEN DIGERER BUVEZ

UNE EAU DE SANTÉ ALCALINE & PÉTILLANTE QUI FACILITE LE TRAJET DIGESTIF ET L'ÉLIMINATION

sithines 33

En vente dans toutes les pharmacies

LA COUTURE CHEZ-SOI

Quand les jours seront ensoleillés et chauds vous serez ravies d'avoir confectionné ce merveilleux ensemble qui vous assure confort, allure et élégance...
Un patron signé "HARWYN"

Patron no: M311

Le patron imprimé no M311 est offert pour les tailles 8-18 et 10½-20½ (nouvelle classification des tailles).

Ce patron est en vente au prix de \$1.00 au service des patrons, Le Devoir, 434 est. rue Notre-Dame, Montréal. Les commandes doivent être faites par écrit, très libéralement avec tailles et numéros exacts, en ayant soin d'inclure un bon de poste. Le patron commandé vous parviendra dans une quinzaine de jours environ. Les instructions sur le patron sont en langue anglaise seulement.

Un petit lexique comparatif, en langue française, accompagne les instructions.

CASGRAIN, pres Villeray, demi-sous-sol, 3 grandes pièces chauffées, eau chaude, cuisinière gaz, 220, taxes eau payées. \$75. Tél.: 334-3548 ou 331-0325. 5-4-71

MOREAU: 3 pièces modernes, propres, non chauffées, balcons. Tél.: 486-0523 5-4-71

A VENDRE

AFFAIRE TRÈS INTÉRESSANTE, poupée décorative pour salon, valeur \$90, laisserais \$50. Particulier. Cayron 735-0963 (après 19 heures). 6-4-71

AUBAINE QUI NE SE REPRODUIT PAS! robe de soirée, confection française entièrement main. Valeur \$250, laisserais \$150. Particulier. Cayron 735-0963 (après 19 heures). 6-4-71

Manteau de suède, neuf, 11 ans, classique, ligne A, pli creux à l'arrière. Tél. 731-3050 5-4-71

EQUITATION: équipement complet, luxeux, pour homme ou femme; bottes cuir fait main "Jodhpurs" etc. peinture 7½; aussi lunette d'approche, "Zeiss" avec étui. Tél. 738-8872. 4-3-71

APPARTEMENTS À LOUER

OUTREMONT: 809 Bloomfield, pres Van Horne, luxueux 4½ aussi 3½ meublé, sundeck, ascenseur, garage. Tél. 270-1701 ou 271-3519 5-4-71

Boul. St-Joseph Est: 3½ — \$75, 3½ — \$90, chauffés, eau chaude, service de concierge, occupation immédiate. Tél.: 484-7575, Immeubles Réal. 12-4-71

EDOUARD-MONTPETIT: 3½ — \$115, chauffé, eau chaude, taxes d'eau payées, service concierge. Tél. 485-7575 ou 733-2673 Immeubles Réal. 12-4-71

EDOUARD-MONTPÉTRIT: 2930, pres université de Montréal, 3½, 4½ pièces, à l'épreuve du feu, ascenseur, lavoir, garage. Appartements de haute classe, occupation immédiate ou 1er mai. Invitation à visiter. 16-4-71

AVENUE DU PARC, 5462, angle St-Viateur, adjacent Outremont. 3½ — \$78, 4½ — \$88, façades rues, 3 fenêtres \$92. Taxes eau, chauffage, eau chaude payées. Vacances. 8-5-71

OUTREMONT: Bernard-Wiseman, résidentiel, 4 pièces chauffées, claires, confortables, édifice calme, sélect, pris transports, commerces, parcs, services concierge, poêle-réfrigérateur \$120, taxes payées. Idéal célibataire ou couple. Tél.: 273-2323 après midi. 5-4-71

CHRISTOPHE-COLOMB: 7310, pres métro Jean-Talon, 1½ — 2½ chauffés, meubles, spacieux, incinérateur, chambre-lavage, piscine intérieure Sundeck, \$109 à \$120 tout compris. Tél.: 277-1469, 274-1302 30-2-71

LONGUEUIL: 3½, 4½, 5½, de \$97 à \$130. Propriété neuve. Tous services inclus (eau chaude, chauffage, taxes, électricité). Pres école, C.T.M. centre d'achats. Faut voir. Tél.: 679-0770. 1-3-71

ANTÉQUITES CANADIENNES À VENDRE

PARTICULIER: Doit vendre plusieurs meubles canadiens, armoires, tables, chaises, coffres, commodes, banc-lit, etc. tous plus de 100 ans. Prix raisonnable. Tél.: 671-0558 12-4-71

ANTIQUITES À VENDRE

Mobilier chambre coucher, Chipendale fauteuil Louis XV, commode Louis XIV, dressoir 4 portes Louis XIII, salle manger Louis XV divers régional français, anglais. Tél.: 653-4352 (Québec) 5-4-71

Canadienne, table rustique en pin \$225. Tél. 733-7479. 5-4-71

BUREAUX À LOUER

BOUL. PIE IX coin Jean-Talon, 1000 p.c., ou 205 p.c. chauffé, climatisé, électricité, très propre, stationnement. Tél.: 271-4631. 3-5-71

CHAMBRE À LOUER

OUTREMONT: Québec, pres Elmwood dans cottage, grande chambre ensoleillée pour une ou deux personnes. Usage cuisine, références. Tél.: 272-3910 4-4-71

DUPLEX À LOUER

OUTREMONT, rue Wiseman, haut-duplex chauffé, 8 pièces, cuisinière, réfrigérateur, mai ou juin. Tél. 279-6138 5-4-71

ENTRETIENS, REPARATIONS

Brique, tirage de joint, foyer, cheminée, pierre, plastrage, ciment, menuiserie, porte, châssis, redresser plancher, creuser cave, entrayer eau, mur bricole, toit, assurance, service 24 h. Tél.: 388-2137 21-6-71

FEMMES DEMANDÉES

Jeunes avocats durs, impatientes et exigeantes, cherchent RECEPTIONNISTE. Heures longues. Personne dépourvue de débrouillardise ou cherchant sincère s'absentent. Ecrire Case 37 Le Devoir 5-4-71

FRANCHISE À VENDRE

20 FRANCHISES Disponibles - Québec.

Capital requis, Assurances formation, équipement initial, systèmes audio-visuel-maison. Ecrire pour rendez-vous à Case 36 Le Devoir 5-4-71

GARDERIE

OUTREMONT: infirmière garderait enfant chez elle. Grande maison, quartier résidentiel. Tél.: 272-7450. 5-4-71

NETTOYEUR P.M.
Service d'une heure ou comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

LIMONADE ASEPTA
PRÉFÉRÉE DES ENFANTS
Agreable au goût
PURGATIF EFFICACE

HOMMES DEMANDES

REPRESENTANT DES VENTES

Dominion Simplicity Patterns Limited recherche un représentant des ventes à temps plein, pour voyager dans le Québec et les Maritimes. Doit être complètement bilingue. Posséder expérience dans les textiles ou la mercerie serait un atout. Excellent salaire, bénéfices marginaux, voiture fournie, dépenses payées. Ce n'est pas un simple travail mais une carrière d'avenir pour le candidat idéal que nous cherchons. Faire parvenir curriculum vitae complet en mentionnant expérience, âge etc... a.

Case 35, Le Devoir. 6-4-71

VENDEUR DEMANDÉ

Avec expérience dans la vente. Doit être bilingue. Pour représenter un manufacturier-distributeur bien établi, dans la vente de matériaux d'isolation électrique, pour la région de Montréal.

Salaire de base intéressant avec bénéfices marginaux. Pour entrevue appelez: **486-5640** 5-4-71

Il y aurait de la place pour un avocat de plus chez nous: Unterberg & Boyer, Tél.: 842-6604 7-4-71

HYPOTHÈQUES

ARGENT DISPONIBLE

1ère et 2e hypothèque. Discretion assurée.

Notaires: **381-8631**

Avons aussi pour prêteurs PLUSIEURS DEMANDES INTÉRESSANTES, 1ère et 2e hypothèque. 4-4-71

HOMMES ET FEMMES DEMANDES

NOUVELLE CARRIÈRE DANS LA PUBLICITÉ

Audio-visuel-maison

Assumons formation. Temps plein ou partiel. Hommes, femmes, étudiants (es), 18 à 60 ans. Possibilité revenu fort intéressant. Pour rendez-vous téléphonez: **679-8314 (10 a.m.-4 p.m.)** 6-4-71

FEMMES DEMANDÉES

COMMUNAUTÉ RÉGIONALE DE L'OUTAOUAIS SERVICE DE PLANIFICATION

CHERCHE

SECRETÉIRE DE DIRECTION

FONCTION: secrétaire du Directeur

QUALIFICATIONS: steno-dactylographe bilingue avec au moins deux ans d'expérience à un poste correspondant et un sens élevé des relations humaines

TRAITEMENT: élevé suivant qualifications et expérience

Les candidates sont priées d'adresser leur curriculum vitae, le ou avant le 9 avril, à l'attention de:

M. R. STEVENS, GÉRANT, COMMUNAUTÉ RÉGIONALE DE L'OUTAOUAIS, 72, RUE LAVAL, HULL, QUÉBEC. 6-4-71

PROPRIÉTÉS À VENDRE

BON ACHAT Pierrefonds

4 chambres sous-sol fini, quelques minutes gare Roxboro. Demande \$18,500. Termes faciles. M.S. Major Real Estate.

Bernard Landry
683-7197 ou 684-9711
"Div. Soc. de Fiducie du Québec" 5-4-71

PAS D'AGENT: — splendide maison au coeur du Parc Laurier à Candiac (15 minutes centre-ville par pont Champlain), air climatisé, terrain paysagé, grands arbres, 3-4 chambres, 2 salles de bains, foyer pierre naturelle, sous-sol entièrement fini avec bar, cave à vin, tapis mur à mur etc. Intéressé 6½% ou refinancement. Tél.: jour 659-9711, soir 659-9494 12-4-71

N.D.G.

Pas d'agent face parc, maison semi-détachée avec cochet et ambiance.

REZ-DE-CHAUSSE salon, salle à manger et grand hall avec poutres, vestiaire, cuisine moderne, salle de toilette, solarium.

ÉTAGE 4 chambres à coucher, salle de bains, solarium.

SOUS-SOL FINI, salle de jeux, chambre de bonne, salle de bains moderne, salle de lavage, armoire-cedre, garage, jardin orner.

Prix: \$32,500.

Tél.: **488-9936** 5-4-71

BOUCHERVILLE

Belle et grande maison comprenant: 4 chambres, salle à dîner, salon, foyer, immense cuisine, salle télévision ainsi que sous-sol terminé. Venez voir et appelez Mme J. Lessard 679-8220 ou 655-7076.

IMM. WESTGATE COURTIERS 5-4-71

PERSONNEL

AMASO: Agence Matrimoniale et Sociale, service sérieux, 1600 Berri, suite 3106, Marthe Gaudet, B.A., B. Ped., B. Ph.; L. es Lettres. Tél.: 288-2332, J.N.O.

ROUSSILLE TRANSPORT

ROUSSILLE TRANSPORT déménagement local. Longue distance. Emballage, entreposage. 725-2421. 5-4-71

TAILLEUR

VOUS avez maigri ou engraissez? Faites ajuster vos vêtements, habits ou paletots, transformés en devant simple dernier style.

DRÔLET TAILLEUR
SPECIALISTE
Habits et costumes sur mesure 351 est. rue GUIZOT
Tél.: 388-2532 5-4-71

PROPRIÉTÉS À VENDRE

OUVERT POUR INSPECTION DIMANCHE DE 2-4 P.M.

28 ROSKILDE, OUTREMONT

Cottage détaché, 5 chambres à coucher, 2½ salles de bains, salon, salle-dîner, vivier, solarium, foyers naturels, placards, grand jardin. Idéal pour famille nombreuse.

Prix demandé: **\$60,000.**

Une visite s'impose!

Exclusif: Vos hôtes.

Mme J. Gagnon - 737-4612
R. Soussa - 331-6922

IMMEUBLES FAUST INC.,
courtiers

Siège social - 731-1101 5-4-71

APPARTEMENTS À LOUER

OUTREMONT: 809 Bloomfield, pres Van Horne, luxueux 4½ aussi 3½ meublé, sundeck, ascenseur, garage. Tél. 270-1701 ou 271-3519 5-4-71

Boul. St-Joseph Est: 3½ — \$75, 3½ — \$90, chauffés, eau chaude, service de concierge, occupation immédiate. Tél.: 484-7575, Immeubles Réal. 12-4-71

EDOUARD-MONTPETIT: 3½ — \$115, chauffé, eau chaude, taxes d'eau payées, service concierge. Tél. 485-7575 ou 733-2673 Immeubles Réal. 12-4-71

EDOUARD-MONTPÉTRIT: 2930, pres université de Montréal, 3½, 4½ pièces, à l'épreuve du feu, ascenseur, lavoir, garage. Appartements de haute classe, occupation immédiate ou 1er mai. Invitation à visiter. 16-4-71

AVENUE DU PARC, 5462, angle St-Viateur, adjacent Outremont. 3½ — \$78, 4½ — \$88, façades rues, 3 fenêtres \$92. Taxes eau, chauffage, eau chaude payées. Vacances. 8-5-71

OUTREMONT: Bernard-Wiseman, résidentiel, 4 pièces chauffées, claires, confortables, édifice calme, sélect, pris transports, commerces, parcs, services concierge, poêle-réfrigérateur \$120, taxes payées. Idéal célibataire ou couple. Tél.: 273-2323 après midi. 5-4-71

CHRISTOPHE-COLOMB: 7310, pres métro Jean-Talon, 1½ — 2½ chauffés, meubles, spacieux, incinérateur, chambre-lavage, piscine intérieure Sundeck, \$109 à \$120 tout compris. Tél.: 277-1469, 274-1302 30-2-71

LONGUEUIL: 3½, 4½, 5½, de \$97 à \$130. Propriété neuve. Tous services inclus (eau chaude, chauffage, taxes, électricité). Pres école, C.T.M. centre d'achats. Faut voir. Tél.: 679-0770. 1-3-71

ANTÉQUITES CANADIENNES À VENDRE

PARTICULIER: Doit vendre plusieurs meubles canadiens, armoires, tables, chaises, coffres, commodes, banc-lit, etc. tous plus de 100 ans. Prix raisonnable. Tél.: 671-0558 12-4-71

ANTIQUITES À VENDRE

Mobilier chambre coucher, Chipendale fauteuil Louis XV, commode Louis XIV, dressoir 4 portes Louis XIII, salle manger Louis XV divers régional français, anglais. Tél.: 653-4352 (Québec) 5-4-71

Canadienne, table rustique en pin \$225. Tél. 733-7479. 5-4-71

BUREAUX À LOUER

BOUL. PIE IX coin Jean-Talon, 1000 p.c., ou 205 p.c. chauffé, climatisé, électricité, très propre, stationnement. Tél.: 271-4631. 3-5-71

CHAMBRE À LOUER

OUTREMONT: Québec, pres Elmwood dans cottage, grande chambre ensoleillée pour une ou deux personnes. Usage cuisine, références. Tél.: 272-3910 4-4-71

DUPLEX À LOUER

OUTREMONT, rue Wiseman, haut-duplex chauffé, 8 pièces, cuisinière, réfrigérateur, mai ou juin. Tél. 279-6138 5-4-71

ENTRETIENS, REPARATIONS

Brique, tirage de joint, foyer, cheminée, pierre, plastrage, ciment, menuiserie, porte, châssis, redresser plancher, creuser cave, entrayer eau, mur bricole, toit, assurance, service 24 h. Tél.: 388-2137 21-6-71

FEMMES DEMANDÉES

Jeunes avocats durs, impatientes et exigeantes, cherchent RECEPTIONNISTE. Heures longues. Personne dépourvue de débrouillardise ou cherchant sincère s'absentent. Ecrire Case 37 Le Devoir 5-4-71

FRANCHISE À VENDRE

20 FRANCHISES Disponibles - Québec.

Capital requis, Assurances formation, équipement initial, systèmes audio-visuel-maison. Ecrire pour rendez-vous à Case 36 Le Devoir 5-4-71

GARDERIE

OUTREMONT: infirmière garderait enfant chez elle. Grande maison, quartier résidentiel. Tél.: 272-7450. 5-4-71

HOMMES DEMANDES

REPRESENTANT DES VENTES

Dominion Simplicity Patterns Limited recherche un représentant des ventes à temps plein, pour voyager dans le Québec et les Maritimes. Doit être complètement bilingue. Posséder expérience dans les textiles ou la mercerie serait un atout. Excellent salaire, bénéfices marginaux, voiture fournie, dépenses payées. Ce n'est pas un simple travail mais une carrière d'avenir pour le candidat idéal que nous cherchons. Faire parvenir curriculum vitae complet en mentionnant expérience, âge etc... a.

Case 35, Le Devoir. 6-4-71

VENDEUR DEMANDÉ

Avec expérience dans la vente. Doit être bilingue. Pour représenter un manufacturier-distributeur bien établi, dans la vente de matériaux d'isolation électrique, pour la région de Montréal.

Salaire de base intéressant avec bénéfices marginaux. Pour entrevue appelez: **486-5640** 5-4-71

Il y aurait de la place pour un avocat de plus chez nous: Unterberg & Boyer, Tél.: 842-6604 7-4-71

HYPOTHÈQUES

ARGENT DISPONIBLE

1ère et 2e hypothèque. Discretion assurée.

Notaires: **381-8631**

Avons aussi pour prêteurs PLUSIEURS DEMANDES INTÉRESSANTES, 1ère et 2e hypothèque. 4-4-71

HOMMES ET FEMMES DEMANDES

NOUVELLE CARRIÈRE DANS LA PUBLICITÉ

Audio-visuel-maison

Assumons formation. Temps plein ou partiel. Hommes, femmes, étudiants (es), 18 à 60 ans. Possibilité revenu fort intéressant. Pour rendez-vous téléphonez: **679-8314 (10 a.m.-4 p.m.)** 6-4-71

FEMMES DEMANDÉES

COMMUNAUTÉ RÉGIONALE DE L'OUTAOUAIS SERVICE DE PLANIFICATION

CHERCHE

SECRETÉIRE DE DIRECTION

FONCTION: secrétaire du Directeur

QUALIFICATIONS: steno-dactylographe bilingue avec au moins deux ans d'expérience à un poste correspondant et un sens élevé des relations humaines

TRAITEMENT: élevé suivant qualifications et expérience

Les candidates sont priées d'adresser leur curriculum vitae, le ou avant le 9 avril, à l'attention de:

M. R. STEVENS, GÉRANT, COMMUNAUTÉ RÉGIONALE DE L'OUTAOUAIS, 72, RUE LAVAL, HULL, QUÉBEC. 6-4-71

PROPRIÉTÉS À VENDRE

BON ACHAT Pierrefonds

4 chambres sous-sol fini, quelques minutes gare Roxboro. Demande \$18,500. Termes faciles. M.S. Major Real Estate.

Bernard Landry
683-7197 ou 684-9711
"Div. Soc. de Fiducie du Québec" 5-4-71

PAS D'AGENT: — splendide maison au coeur du Parc Laurier à Candiac (15 minutes centre-ville par pont Champlain), air climatisé, terrain paysagé, grands arbres, 3-4 chambres, 2 salles de bains, foyer pierre naturelle, sous-sol entièrement fini avec bar, cave à vin, tapis mur à mur etc. Intéressé 6½% ou refinancement. Tél.: jour 659-9711, soir 659-9494 12-4-71

N.D.G.

Pas d'agent face parc, maison semi-détachée avec cochet et ambiance.

REZ-DE-CHAUSSE salon, salle à manger et grand hall avec poutres, vestiaire, cuisine moderne, salle de toilette, solarium.

ÉTAGE 4 chambres à coucher, salle de bains, solarium.

SOUS-SOL FINI, salle de jeux, chambre de bonne, salle de bains moderne, salle de lavage, armoire-cedre, garage, jardin orner.

Prix: \$32,500.

Tél.: **488-9936** 5-4-71

BOUCHERVILLE

Belle et grande maison comprenant: 4 chambres, salle à dîner, salon, foyer, immense cuisine, salle télévision ainsi que sous-sol terminé. Venez voir et appelez Mme J. Lessard 679-8220 ou 655-7076.

IMM. WESTGATE COURTIERS 5-4-71

PERSONNEL

AMASO: Agence Matrimoniale et Sociale, service sérieux, 1600 Berri, suite 3106, Marthe Gaudet, B.A., B. Ped., B. Ph.; L. es Lettres. Tél.: 288-2332, J.N.O.

ROUSSILLE TRANSPORT

ROUSSILLE TRANSPORT déménagement local. Longue distance. Emballage, entreposage. 725-2421. 5-4-71

TAILLEUR

VOUS avez maigri ou engraissez? Faites ajuster vos vêtements, habits ou paletots, transformés en devant simple dernier style.

DRÔLET TAILLEUR
SPECIALISTE
Habits et costumes sur mesure 351 est. rue GUIZOT
Tél.: 388-2532 5-4-71

PROPRIÉTÉS À VENDRE

OUVERT POUR INSPECTION DIMANCHE DE 2-4 P.M.

28 ROSKILDE, OUTREMONT

Cottage détaché, 5 chambres à coucher, 2½ salles de bains, salon, salle-dîner, vivier, solarium, foyers naturels, placards, grand jardin. Idéal pour famille nombreuse.

Prix demandé: **\$60,000.**

Une visite s'impose!

Exclusif: Vos hôtes.

Mme J. Gagnon - 737-4612
R. Soussa - 331-6922

IMMEUBLES FAUST INC.,
courtiers

Siège social - 731-1101 5-4-71

APPARTEMENTS À LOUER

OUTREMONT: 809 Bloomfield, pres Van Horne, luxueux 4½ aussi 3½ meublé, sundeck, ascenseur, garage. Tél. 270-1701 ou 271-3519 5-4-71

Boul. St-Joseph Est: 3½ — \$75, 3½ — \$90, chauffés, eau chaude, service de concierge, occupation immédiate. Tél.: 484-7575, Immeubles Réal. 12-4-71

EDOUARD-MONTPETIT: 3½ — \$115, chauffé, eau chaude, taxes d'eau payées, service concierge. Tél. 485-7575 ou 733-2673 Immeubles Réal. 12-4-71

EDOUARD-MONTPÉTRIT: 2930, pres université de Montréal, 3½, 4½ pièces, à l'épreuve du feu, ascenseur, lavoir, garage. Appartements de haute classe, occupation immédiate ou 1er mai. Invitation à visiter. 16-4

La chronique de Jean-Éthier Blais

Le travail de la critique: faire le point (fin)

Notre collaborateur Jean-Éthier Blais nous livre aujourd'hui le dernier de trois articles sur le travail de la critique.

Des amis, après avoir lu mon article de la semaine dernière, me reprochent de donner dans un vain provincialisme. J'attache, semble-t-il, trop d'importance à la spécificité québécoise, qui ne correspond qu'à une sorte de vague souhait de l'âme française-canadienne. Trop liée, et de trop près, à un devenir politique lui-même improbable, cette notion n'a pas, ajoute-t-on, prise sur la véritable réalité québécoise, faite de travail quotidien et d'aspirations politiques précises à l'intérieur du cadre politique. Peut-être mes amis ont-ils raison et attachais-je trop d'importance à l'expression d'**homo quebecensis** que j'ai lancée et qui jouit d'une certaine faveur dans les milieux que l'inculture progressiste du Rapport Roquet n'a pas encore gagnés. Il me paraît cependant, à moi qui

suivre un pur littéraire, que les écrivains du Québec d'aujourd'hui cherchent de plus en plus à s'ancrer dans cette spécialité qui n'a de sens que dans le contexte d'un peuple qui se reconnaît lui-même en lui-même et qui, prenant conscience de ce qu'il est devenu, débouche instinctivement sur la civilisation universelle.

Il faudra toujours reprocher aux écrivains qui écrivent mal, de mal écrire. Mais non pas pour des raisons qui relèvent de la grammaire de Port-Royal. Si mal écrire est une faute grave au Québec de 1971, c'est parce que c'est un signe de faiblesse mentale que nous ne pouvons plus nous permettre. C'est parce que mal écrire symbolise le refus d'un être créateur (puisqu'il écrit) de s'ouvrir, par le truchement de la langue, aux apports du monde extérieur. Refus de commu-

niquer à une époque où rien n'est plus nécessaire au Québec que de se créer des liens intellectuels avec le reste des humains. Il est certain qu'un Hollandais cultivé, qui lit Corneille et Céline, aura du mal à comprendre **Le cassé** ou certaines pages de M. Jean-Jules Richard. Ce n'est pas lui qui y perd, mais nous. L'écrivain québécois, qui, est par définition prophète, a donc le devoir le plus strict de décrire la réalité dans un langage universel. Ce langage c'est le français classique et nul autre. Nous y ajouterons notre rythme, le vocabulaire nécessaire que nous avons créé (et je ne pense pas à d'affreux anglicismes joualisés, comme "binnerie"), les tournures de notre sensibilité affective. Louis Hémon autrefois, Savard et Gabrielle Roy aujourd'hui, nous donnent l'exemple de ce que notre langue peut devenir. Ce n'est donc pas être provincial que de souhaiter que de jeunes écrivains comme Lévy Beauvais et Jacques Benoit prennent possession, à leur fa-

çon, du monde. Nous ne devons imiter les modèles français ou américains que dans la mesure où ils nous sont utiles. Ce que nous ressentons est à nous; notre façon de le dire appartient à tous. Ce qui me semble important, dans la démarche du jeune écrivain, c'est la manière dont il assume sa personnalité de poète ou de romancier québécois. Le fera-t-il dans le rétrécissement et le repliement sur soi? Ou bien, deviendra-t-il un être du monde entier? Le problème qui se pose est en réalité le suivant: est-il possible d'être à la fois Québécois et universel? Notre expérience globale de la vie dans l'histoire a-t-elle une portée? Que représentons-nous pour un Finlandais (aux prises depuis des siècles avec l'ours russe, déguisé en Tsar ou en commissaire, peut importe) et pour un représentant d'un Finlandais pour nous? Il y a des degrés dans la compréhension que nous avons de nous-mêmes. Certains écrivains (regionalistes

comme Claude-Henri Grignon, ou Laberge, décrieront la vie dans ce qu'elle a de plus ordinairement nous-mêmes dans un contexte qui se veut global. Chez Nelligan et Fréchette, la poésie française servira de pôle universalisant; chez Ferron, la religion catholique; chez Marie-Claire Blais, la protestation de tous les pauvres, de tous les abandonnés (et Musil sera présent dans **David Sterne**, comme Simone Weil dans les derniers romans). Dans ces oeuvres, qui s'échelonnent sur un siècle, la québécoisité est partout présente, mais cesse d'être unidimensionnelle. Le monde extérieur existe. Cependant, s'il existe, ce n'est qu'à partir de notre réalité et en fonction d'elle. Il n'existe pas en soi. Il vient à nous. Nous n'allons pas à sa recherche. Le monde extérieur nous est donné. Nous ne perdons pas en lui, pour nous retrouver.

C'est, à mon avis, cette dernière démarche qui est la seule valable, parce qu'elle fait pleinement confiance à l'intelligence de l'avenir. Alain Grandbois est un bel exemple de cette façon de se concevoir Français-canadien (mais il en ira de même pour les Québécois). Le monde est là, qui vous appelle. Il s'agit, pour le jeune écrivain, de se perdre en lui, de répondre oui à la voix de l'univers. La tentation négative sera, naturellement, de céder à l'attrait de la vie d'apatride, au cosmopolitisme, de disparaître dans Canton pour ne plus revenir. Ce serait la rejeter son point de départ. Lorsqu'Alain Grandbois se fonde dans l'univers chinois, c'est une ascèse intellectuelle qui devient à la fois le moyen et le but de sa démarche. Il n'oublie

pas pour autant que il est et vivra la guerre d'Espagne en homme qui souffre de voir mourir inutilement ses frères, mais aussi en tant que Français-Canadien à l'étranger. Cette guerre ne sera pas pour lui celle d'Hemingway, mais la sienne. Ce qui compte c'est que Grandbois se soit forgé une sensibilité en dehors du contexte immédiat de nos luttes, du néfaste événementiel qui est au centre de nos vies. Dans le recul nécessaire, il ne renie de l'expérience québécoise que ce qui mérite d'être retenu. Il devient donc d'autant plus Québécois qu'il finit par être le Québécois essentiel, sans les scories. C'est pourquoi ce poète internationaliste, biblique, poète des derniers sursauts de l'humanité a fait découvrir la notion de patrie à toute une génération d'écrivains montréalais. Paradoxe merveilleux, Grandbois est d'autant plus d'ici qu'il a refusé l'ici pour le là-bas. Le départ éternel, le voyage, la fuite en avant, l'eau qui attire, la femme inaccessible, ce sont là les thèmes de Grandbois, avec lesquels il a tissé la toile de sa patrie; ce sont ces thèmes qui composent les traits du Québécois enraciné de notre temps. Nous les retrouvons du reste dans l'oeuvre de l'abbé Savard, comme dans celle de Groulx ou de Rina Lasnier. Autrefois, les jeunes Canadiens français pauvres devenaient missionnaires et allaient apprendre l'anglais aux petits Chinois. Aujourd'hui, ils sont co-opérants et enseignent l'anglais en Mozambique. Les pays africains leur interdisent d'enseigner le français, sous prétexte qu'ils le parlent mal et que les Noirs francophones ne veulent pas s'adresser à

l'Assemblée Générale des Nations-Unies en joual. Le processus d'évasion reste le même et c'est dans l'acceptation en profondeur de ce besoin de fuir que réside la véritable nature du Français canadien. Les romans de Jacques Benoit, comme les poèmes de Grandbois sont pleins de ce sentiment de départ absolu. Il n'y a de véritables Québécois que ceux qui se sont retrouvés tels après un long périple, qui acceptent d'être ce qu'ils sont, qui assument pleinement, les yeux ouverts (et non pas fermés comme le faucon d'Anne Hébert) la condition québécoise. Il est facile de se gargariser de mots et de traiter tout un chacun de démission ou de parasitisme. Ce sont là mots à la mode. Ce qui est difficile, c'est de traverser le feu de la conscience. Pour le Québécois contemporain, la littérature, c'est ce feu. Encore faut-il que les gardiens de cette flamme la laissent s'élever jusqu'au ciel.

Entrevue / J.-Z. Léon Patenaude, directeur du CSL

Le marché international du livre québécois est à la hausse

par Jean Basile

Pour beaucoup, la patrie du livre français est à Paris. Depuis quelques temps cependant, le Québec de la littérature se tourne vers les autres pays de la francophonie. Ainsi, depuis trois ans, le Québec est officiellement représenté à la Foire du livre de Bruxelles, par le truchement du Conseil supérieur du livre. J.Z. Léon Patenaude, directeur du CSL, est responsable de la participation canadienne à Bruxelles. Il en revient avec des nouvelles positives pour l'édition québécoise.

La Foire du livre de Bruxelles, nous dit-il, fait partie de nos priorités en matière de la diffusion de notre production littéraire. Ces priorités sont au nombre de trois. La première est évidemment à Francfort qui est une manifestation purement professionnelle où se retrouvent les éditeurs pour traiter des affaires. La seconde est Bruxelles qui est une foire commerciale, en ce sens que les éditeurs peuvent vendre directement leur production aux visiteurs. La troisième est la Foire de Nice qui est une sorte de manifestation de prestige où l'on passe peut-être plus de temps sur la plage que dans les salles d'exposition.

En dix ans, nous dit le directeur du CSL, nous avons fait des progrès étonnants tant au niveau international qu'au niveau local. Au niveau international, notre avancement est dû à trois facteurs: 1) nos contacts qui se multiplient, 2) les catalogues que nous publions et nous sommes en train d'en préparer un autre pour les Américains, 3) les annonces que nous passons dans les grands organes professionnels de la francophonie. Toujours sur le plan mondial, nous participons aussi aux grandes réunions. Nous nous prépa-

rons, par exemple, à l'année internationale du livre. Nous venons aussi de signer un accord avec un agent littéraire permanent. Cet agent nous cherchera des contrats d'édition pour nos auteurs.

Selon certaines déclarations, il semble que vous allez faire des efforts dans le sens d'une meilleure diffusion des ouvrages québécois aux États-Unis.

En effet, le marché américain pour le livre de langue française est énorme et nous devons nous en occuper. Songez qu'il y a plus de 7,000 bibliothèques qui achètent du livre français aux E.U. Que chacune d'entre elles nous achète un exemplaire de chacun de nos titres... Cela doublerait nos tirages.

Parlons un peu de la situation locale? Est-ce que la législation sur le marché du livre arrive? Est-ce qu'il va y avoir un nouveau sazon du livre?

La législation? On en parle mais je me méfie. Quand je verrais les documents signés, j'y croirais. Quand au salon, c'est une autre affaire dont nous reparlons une autre fois.

Non. Au stand collectif canadien, nous avions 455 titres dans les deux langues. Les Editions de l'Homme avait deux stands particuliers.

Et combien a coûté cette participation au CSL?

\$3,200... ce qui est presque rien.

Et au Québec?

Bruxelles, c'est évidemment important mais ce n'est pas tout. Et, puisque nous sommes en compagnie de J.Z. Léon Patenaude, nous parlons un peu de la situation du livre ici-même.

En dix ans, nous dit le directeur du CSL, nous avons fait des progrès étonnants tant au niveau international qu'au niveau local. Au niveau international, notre avancement est dû à trois facteurs: 1) nos contacts qui se multiplient, 2) les catalogues que nous publions et nous sommes en train d'en préparer un autre pour les Américains, 3) les annonces que nous passons dans les grands organes professionnels de la francophonie. Toujours sur le plan mondial, nous participons aussi aux grandes réunions. Nous nous prépa-

En effet, le marché américain pour le livre de langue française est énorme et nous devons nous en occuper. Songez qu'il y a plus de 7,000 bibliothèques qui achètent du livre français aux E.U. Que chacune d'entre elles nous achète un exemplaire de chacun de nos titres... Cela doublerait nos tirages.

Parlons un peu de la situation locale? Est-ce que la législation sur le marché du livre arrive? Est-ce qu'il va y avoir un nouveau sazon du livre?

La législation? On en parle mais je me méfie. Quand je verrais les documents signés, j'y croirais. Quand au salon, c'est une autre affaire dont nous reparlons une autre fois.

En effet, le marché américain pour le livre de langue française est énorme et nous devons nous en occuper. Songez qu'il y a plus de 7,000 bibliothèques qui achètent du livre français aux E.U. Que chacune d'entre elles nous achète un exemplaire de chacun de nos titres... Cela doublerait nos tirages.

Parlons un peu de la situation locale? Est-ce que la législation sur le marché du livre arrive? Est-ce qu'il va y avoir un nouveau sazon du livre?

La législation? On en parle mais je me méfie. Quand je verrais les documents signés, j'y croirais. Quand au salon, c'est une autre affaire dont nous reparlons une autre fois.

Raymond Godard

montréal ailleurs

la poésie du nord-ouest québécois

La création littéraire inspirée par l'Abitibi ou le Nord-Ouest québécois est peu abondante. Le pays trop neuf, les nécessités matérielles trop impérieuses avaient empêché jusqu'ici les deux ou trois générations qui s'y sont succédées de transposer leur conscience propre en une littérature formelle. Aujourd'hui que cette région est menacée, les "gens du pays" peuvent se rendre compte qu'ils ont malgré tout créé quelque chose qui est différent d'ailleurs.

Raymond Godard, médecin d'Amos, dont l'épouse est de la région, a tenté d'exprimer cette conscience nouvelle. Ses poèmes, souvent simples, souvent mystérieux, ont quelque chose d'omnique. Ce pays est encore à bâtir, encore à rêver...

suivi de Pierre Grenier

ce pays t'appartient

la socialisation des territoires de chasse et de pêche

C'est pourquoi, au rêve poétique du Dr Godard, succède sans heurt une sorte de rêve éveillé et très lucide de M. Pierre Grenier sur une politique de récupération, par mode de régionalisation, des territoires privés de chasse et de pêche. Monsieur Grenier, cousin du Dr Godard, connaît bien lui aussi ce pays austère et riche. Il soumet ici au public un projet qui, avec des termes clairs et pratiques, lance une idée dont l'application élémentaire rendrait aux gens du pays la jouissance de cette terre qui en réalité... nous appartient.



De Bruxelles...

Roch Tiberghien
5740 Papineau # 12
Montréal 359, P.Q.
CANADA
384-3235

importation librairie

SPÉCIAL

Avec l'achat de

LE CAPITALISME MONOPOLISTE D'ÉTAT (en 2 volumes)

TRAITÉ MARXISTE D'ÉCONOMIE POLITIQUE
Editions sociales. 2 volumes \$6.40.
Vous recevrez GRATUITEMENT
les ANTI-PROPOS de Jean Levesque d'une valeur de \$2.75.

Veillez m'expédier les 3 volumes pour \$6.40 Montant inclus.

NOM: _____
ADRESSE: _____
VILLE: _____ TEL: _____

Par rapport à l'accueil que le livre québécois reçoit, ou ne reçoit pas en France, quel est le poulis de la Belgique francophone?

Notre Centre de distribution parisien a vendu, l'an dernier, pour environ \$30,000 de livres. C'est évidemment supérieur. Mais nous avons l'impression d'être mieux reçu en Belgique. Ainsi, lors de notre participation à la Foire de Nice, il ne nous a pas été vraiment possible de retenir l'attention de média de diffusion. En Belgique, si. Cela tient sans doute à ce que la Belgique, qui est un petit pays, est plus proche de nous en ce qui concerne les problèmes de la littérature. Nous avons pu recevoir à dîner la plupart des grands critiques littéraires belges et cette réunion a été fort intéressante. Une telle réunion est quasiment impossible à Paris. Mais il ne faut pas croire que nous privilégions Bruxelles. Le propos du CSL est de travailler avec toute la francophonie. Disons que la Belgique nous semble plus ouverte, voilà tout.

Quelles ont été les activités de délégué du CSL que vous avez été?

Nombreuses et diverses, outre la routine. J'ai pris un grand nombre de contacts. Nous avons donné une réception en l'honneur d'Anne Hébert et une autre en l'honneur de Norge. Nous avons aussi organisé une exposition de livres d'histoire et de géographie.

Le Québec n'était pas le seul représenté.

En effet, le marché américain pour le livre de langue française est énorme et nous devons nous en occuper. Songez qu'il y a plus de 7,000 bibliothèques qui achètent du livre français aux E.U. Que chacune d'entre elles nous achète un exemplaire de chacun de nos titres... Cela doublerait nos tirages.

Parlons un peu de la situation locale? Est-ce que la législation sur le marché du livre arrive? Est-ce qu'il va y avoir un nouveau sazon du livre?

La législation? On en parle mais je me méfie. Quand je verrais les documents signés, j'y croirais. Quand au salon, c'est une autre affaire dont nous reparlons une autre fois.

En effet, le marché américain pour le livre de langue française est énorme et nous devons nous en occuper. Songez qu'il y a plus de 7,000 bibliothèques qui achètent du livre français aux E.U. Que chacune d'entre elles nous achète un exemplaire de chacun de nos titres... Cela doublerait nos tirages.

Parlons un peu de la situation locale? Est-ce que la législation sur le marché du livre arrive? Est-ce qu'il va y avoir un nouveau sazon du livre?

La législation? On en parle mais je me méfie. Quand je verrais les documents signés, j'y croirais. Quand au salon, c'est une autre affaire dont nous reparlons une autre fois.

PETIT LAROUSSE

TOUJOURS: \$7.95

En vente chez les bons libraires ou, à défaut, chez l'éditeur
Les Éditions Françaises Inc.

DICTIONNAIRE DU FRANÇAIS CONTEMPORAIN

SEULEMENT: \$6.50

En vente chez les bons libraires ou, à défaut, chez l'éditeur
Les Éditions Françaises Inc.



... à Montréal

PETIT LAROUSSE

TOUJOURS: \$7.95

En vente chez les bons libraires ou, à défaut, chez l'éditeur
Les Éditions Françaises Inc.

DICTIONNAIRE DU FRANÇAIS CONTEMPORAIN

SEULEMENT: \$6.50

En vente chez les bons libraires ou, à défaut, chez l'éditeur
Les Éditions Françaises Inc.

La Librairie ENCYCLOPÉDIQUE

poursuit sa vente à 50%

(Sauf collections de poche et littérature québécoise: 20%)

Entre autres spéciaux:

- Bénac, Dictionnaire des synonymes: \$3.25 (au lieu de \$6.50)
- Grevisse, Le bon usage: \$4.00 (au lieu de \$8.00)
- Eliade, Le Chamanisme, Payot: \$5.60 (au lieu de \$11.20)
- Ringgren & Ström, Histoire des religions, Payot: \$4.65 (au lieu de \$9.30)

La Librairie Encyclopédique est située au 1635 de la rue Saint-Denis, (tout près du métro Berri-Demontigny!)
Au téléphone: 845-0911.

150 pages
\$3.95

Distribution:
Messageries du Livre,
9803, Boul. St-Laurent,
Montréal
389-3720

VIENT DE PARAÎTRE... AUX ÉDITIONS ICI RADIO-CANADA ET AUX ÉDITIONS DU JOUR

EN ROUMANIE

Par Eugène Cloutier

- Une descente en creux à l'intérieur de l'homme roumain.
- Un défi: changer le monde, inventer une culture.
- Un humour, un sens de l'observation, une sympathie étonnante • Un livre à lire.

En vente partout à \$3.00 - Distribué par le Service des Messageries des Éditions du Jour, 1651, Spint-Denis, Montréal 129 - Tel.: 849-8328, (si la ligne est occupée: 849-2228)

Une anthologie de Serge Faugereau

Quarante et un poètes américains

(Le Monde) — Poursuivant son enquête dans le domaine de la poésie américaine, après Lecture de la poésie américaine (1), Serge Faugereau présente dans un numéro spécial des Lettres nouvelles "quarante et un poètes américains d'aujourd'hui" (2). C'est une entreprise audacieuse et combien nécessaire et bienvenue. Rares sont en effet les ouvrages qui offrent un choix assez vaste de poètes contemporains pour informer le public français, lui permettre de discerner les tendances et les voix qui s'affirment. Parmi les anthologies qui font autorité, rappelons l'anthologie de Maurice Le Breton (3), celle d'Alain Bosquet (4), le recueil de Jean-Jacques Lebel: La Poésie de la Beat Generation (5).

Intéret que porte Serge Faugereau à la poésie américaine, le goût qui l'incite à partager ses découvertes, donnent à cette anthologie un tour personnel, un ton parfois polémique. Ne manquent ni les coups de griffe à la tradition (mais Wilbur ne s'en porte pas plus mal), ni les traits dirigés contre l'"anarchisme brouillon" de la Beat Generation, ni les réticences: le long poème autobiographique A, de Zukofsky, le Maximas de Charles Olson, sont prudemment renvoyés dos à dos, entre l'admiration des uns et l'ennui des autres. Dans l'ensemble, cependant, Faugereau ne dissimule pas ses préférences. La qualité de ses traductions est telle qu'elle permettra à la poésie américaine d'être mieux connue, d'échapper à son destin solitaire.

Quarante et un poètes américains, c'est beaucoup et c'est trop peu: quel signe cabalistique a imposé cette limite, quelle exigence l'a déterminée? Une anthologie implique un choix. Dans son introduction Faugereau définit le but qu'il s'est fixé: "Le choix de textes qui va suivre vise à montrer la surprenante diversité de la poésie américaine des années 1965-1970 et non à donner un échantillonnage de tout ce qui a été écrit de meilleur pendant cette période." Une question centrale se pose: la "diversité" de la

poésie américaine des années 65-70 est-elle plus "surprenante" que celle des années précédentes? Seuls les noms mentionnés dans la dernière section, "Nouvelles tendances", appartiennent exclusivement aux années 65-70 et se situent pour la plupart dans le sillage de l'école de New York. D'autre part, les grands groupements que propose à juste titre Faugereau, "Quelques aînés", "Black Mountain", "Après la Beat Generation", "la Nouvelle Subjectivité", se trouvent illustrés par des poètes qui, tels Zukofsky, Rexroth, Patchen, écrivaient déjà dans les années 30, ou dans les années 40 (Robert Lowell), ou dans les années 50 (Ginsberg, Snyder, Creeley, Merwin, etc.). C'est dire que cette diversité n'est pas caractéristique de la dernière décennie, mais qu'elle constitue au contraire un trait marquant de la poésie américaine, et cela depuis près de soixante ans si l'on s'en tient à la date rituelle de 1912, qui célèbre la naissance de la revue Poetry à Chicago; depuis plus de cent ans

si l'on écoute les voix divergentes de Whitman, d'Emily Dickinson, de Stephen Crane. La diversité dans la fidélité Whitman, Emily Dickinson, E.A. Poe: voilà les noms que Hart Crane salue au passage dans son poème "Au pont de Brooklyn" (1930). Des les années 20, les poètes américains retrouvent la mémoire parce qu'ils ont — enfin — un passé culturel qu'ils respectent. Paradoxalement, si la renaissance poétique de ces années tient à renouveler le mode poétique et s'emploie à créer des formes originales, à forger de nouveaux instruments de poète se disant "artisan" plutôt qu'"artiste", elle ne néglige pas l'apport considérable des prédécesseurs. La belle formule de Pound s'impose, qui traduit la complexité du problème: "La tradition culturelle c'est la beauté que l'on préserve, non pas des chaînes contraignantes." Il suffit de lire certaines déclarations de Creeley pour que s'éleve un double hommage à W.C. Williams et à Pound. Plus que

passages particulièrement probants. Pourquoi James Dickey se voit-il comparé à "un Longfellow du vingtième siècle"? Pourquoi ces références permanentes au passé culturel, ces rappels? N'est-ce point la preuve que la poésie américaine vit de fantômes qui viendraient la hanter et dont elle ne pourrait — ne voudrait — se détacher? On doit bien l'admettre: dans l'aujourd'hui, l'hier est encore vivace, sinon vierge. Non que le passé représente une valeur sacrée, mais précisément parce que la poésie américaine d'aujourd'hui vit encore du bouleversement whitmanien, du scepticisme, de la cruauté de Stephen Crane, de l'excentricité d'Emily Dickinson. Qu'on y regarde de près, toutes les lignes de force sont déjà signalées: auto-érotisme, homosexualité, solitude, aliéné, extase solitaire, repli d'une sensualité, d'une sensibilité exacerbée, tous les thèmes n'existent-ils pas déjà, ne sont-ils pas soulignés, développés à perte d'haleine? LAURETTE VEZA



A l'occasion de la remise officielle de la collection complète de ses archives à la Bibliothèque nationale du Québec, la Société des écrivains canadiens recevait le 25 mars dernier au foyer de la salle Saint-Sulpice de la Bibliothèque nationale. Sur cette photo les signataires de ce contrat. Assis: M. Jean Ménard, président général de la SEC et M. Georges Cartier, le conservateur de la BN du Québec. Debout: M. Albert Lévesque, le premier secrétaire de la SEC, M. Jean Bruchési, m.s.r.c., promoteur de la fondation de la SEC et M. Claude Lacombe, président de la section de Montréal.

MUSIQUE: L'Ecole normale de musique présentera l'intégrale des Préludes et Fugues de Bach, par les élèves de la classe de piano dirigée par Jean-Pierre Vetter, les 1er, 7, 22, 29 avril et 6 mai. Le public est invité. Entrée libre. Le célèbre pianiste français Philippe Entremont sera soliste dans le Concerto no 4 de Saint-Saëns lors des prochains Grands Concerts de l'Orchestre symphonique de Montréal, les 30 et 31 mars à la Salle Wilfrid-Pelletier. Surnommé le "titan du piano", Philippe Entremont poursuit une brillante carrière internationale et est l'invité de tous les grands orchestres du monde.

La littérature soviétique du silence: création et clandestinité

par Jean-François Revel

(Le Monde) — On vient de mettre en vente chez Albin Michel un recueil de textes soviétiques interdits en U.R.S.S. et publiés en Allemagne dans des revues en langue russe. Ce recueil s'intitule "Littérature russe clandestine". Ce recueil, traduit par Claire Lopez, comprend des textes de Soljenitsyne, mais aussi de noms moins connus qui ne sont le plus souvent que des pseudonymes. C'est le cas pour Gorouchkine, dont nous publions page 8 la nouvelle: "Juste au lever du jour".

L'ensemble témoigne d'une activité littéraire qui ne se limite pas à quelques écrivains célèbres, mais constitue le seul moyen d'expression pour les écrivains soviétiques non-thuriféraires du régime, qui n'ont d'autre choix qu'entre le silence et la dissimulation.

C'est ce que fait ressortir la préface que Jean-François Revel a écrite pour ce livre et que nous publions intégralement ci-dessous.

Les textes que l'on va lire sont des écrits clandestins. Au premier abord, on pourrait se demander pourquoi ils ont dû l'être. En dehors des passages qui relatent les persécution policières, les séjours dans des camps de travail ou

d'être des hérétiques mais pratiquaient, au sein de leurs sociétés respectives, une méle très clair. Quant aux divergences entre maïistes et "révisionnistes", elles font belle que celle qui se clarifie dans ces disputes entre l'Inquisition et les Puritains, même celle-là ne soit con-

qui s'accusaient mutuellement trainte un jour de se taire.

pour un régime politique, quel qu'il soit. Cependant, l'énergie avec laquelle les peintres abstraits ont été traqués montre bien qu'ils sont ressentis par le pouvoir comme des ennemis de la société. Contrairement à une légende qui commence à s'établir, Khrouchtchev ne montra guère de libéralisme particulier en matière culturelle. N'oublions pas que c'est lui qui contraignit Pasternak à refuser le prix Nobel, et qu'il manifesta publiquement sa réprobation par une violente colère, en 1962, lors d'une exposition à la salle du Manège, à Moscou, devant un tableau qui, selon les critères formels occidentaux, aurait pu être peint entre 1900 et 1910. Il laissa publier le recueil de Soljenitsyne en revue, jamais en volume.

C'est donc un véritable mystère que l'universelle méfiance avec laquelle les autorités soviétiques répriment non pas seulement les critiques politiques, économiques sociales ou morales — ce qui est le propre de toutes les dictatures, et relativement

facile à comprendre, — mais veulent en outre empêcher d'exister tout ce qui est simplement extérieur (et inutile) au système répressif. La même tendance s'observe d'ailleurs en Chine depuis 1955. La différence entre un régime simplement autoritaire et un régime totalitaire réside précisément là: le premier demande uniquement que vous ne l'attaquiez pas, le second considère comme une attaque tout ce qui n'est pas son éloge. Le premier se contente d'obtenir qu'on ne le desserve pas, le second exige en outre que l'on ne fasse rien qui ne le serve.

Bien entendu, le "mystère" auquel je faisais allusion n'en est pas un. L'art et la littérature ne sont pas neutres, aux yeux des gouvernements surtout qui visent non pas seulement à s'assurer le pouvoir politique, mais à façonner un certain type d'homme. Pour ces gouvernements, l'art est, "par essence", anarchie. Platon l'avait bien dit, et Rousseau également, le Rousseau le plus inquiétant, celui de la "Lettre à d'Alembert sur les

spéculations". Tous les systèmes, au double sens spirituel et temporel du terme, ne peuvent évidemment tolérer que l'homme conserve par-devers lui quoi que ce soit de privé. La pensée "intime" est précisément l'adversaire. Le monde a connu jusqu'à présent deux de ces grands mythes régulateurs tendant à colorer, jusque dans leurs moindres replis, les actes, les pensées et les sentiments: ce sont le christianisme et le communisme. Quand on lit, par exemple, l'ouvrage "Romans à lire et romans à proscrire" de l'abbé Louis Bethléem, qui fut le guide des meilleurs bien-pensants au cours du premier tiers de ce siècle, on s'aperçoit que la hantise de l'auteur est d'éviter qu'il n'existe dans la pensée des lecteurs chrétiens une seule idée qui ne soit pas sous la dépendance directe de sentiments chrétiens. Devient donc périlleux tout ce qui n'est pas l'expression de la Foi; et, bientôt, c'est la littérature même, en tant que telle, qui est dans ce cas, comme on le voit par le titre de l'autre ouvrage de l'abbé Bethléem, "La Littérature ennemie de la famille".

Une anecdote circulait à Moscou en 1970. Un Moscovite arrivant chez des amis trouve une mère de famille en train de recopier "Anna Karénine" à la machine. "Que fais-tu? demande-t-il. Tu es folle? Pourquoi te donner la peine de recopier à la machine un livre dont il existe des millions d'exemplaires imprimés? — C'est que, répond la dame, je veux que ma grande fille lise "Anna Karénine". Or, tu le sais, les jeunes ne lisent jamais plus ce qui est imprimé, et elle ne consent à lire que les livres polycopiés qui circulent sous le manteau".

FOYER DES ARTS EATON 9^e ÉTAGE EN VILLE

Au Foyer des Arts Eaton, exposition-vente de Batik, par

JUDITH IRANY

au neuvième étage, jusqu'au samedi 10 avril

EATON

FOYER DES ARTS EATON 9^e ÉTAGE EN VILLE

Institut Culinaire Henri-Bernard

2015 de la Montagne Mtl.

COURS DE FINE CUISINE

Spécifiquement conçus pour dames et demoiselles

donnés par HENRI BERNARD

première leçon à titre d'essai avec dégustations et livret

Mercredi 14 avril 1 h 00 ou 7 h 15 p.m.

Remplacements Dépliant 843-6481

LA LIBRAIRIE QUEBÉCOISE

1567A, St-Denis 842-3604

ACHAT LIVRES USAGÉS

VENTE

Litt. française et canadienne

40 à 60% DE RÉDUCTION SUR LA MAJORITÉ

"Charbonneau et le Chef"

Une assistance moyenne de plus de 100%

Le dernier spectacle de la première saison du Théâtre du Trident remporte un succès éclatant.

"Charbonneau et le Chef" a reçu un accueil sans précédent du public québécois. Toutes les représentations ont été données à guichet fermé et il ne reste aucun billet pour les neuf (9) représentations prévues jusqu'à la fin du spectacle, le 17 avril.

Qualité de réussite totale et de grand succès par plusieurs professionnels du théâtre au Québec, ce spectacle qui relate le conflit entre "Le Chef" et Monseigneur Charbonneau à l'occasion de la grève d'Asbestos a profondément touché les spectateurs venus de partout au Québec et

même de l'extérieur de la province. Devant un tel succès, la direction du Trident songe à ajouter quelques représentations. Toute décision à ce sujet sera communiquée ultérieurement.

Le dernier concert de la SMCQ sera retransmis par R.-Canada

Le dernier des concerts donnés durant la présente saison par la Société de Musique contemporaine du Québec avait lieu dimanche soir à la salle Claude-Champagne dans le cadre des concerts publics de Radio-Canada.

L'enregistrement sera retransmis sur les ondes de la radio d'Etat le 4 avril à dix heures du matin, et au FM le 10 avril à huit heures du soir.

Le pianiste argentin Raul Soza, professeur au Conservatoire de musique de Montréal, était en vedette dans la première partie du concert consacrée à des oeuvres pour piano, comprenant des compositions de Xénakis, Berio, Schoenberg, Louvier.

"Champs I", pour piano et percussions, oeuvre de Gilles Tremblay, a été donnée avec le concours du compositeur au piano, et les deux percussionnistes Guy Lachapelle et Pierre Beluse.

L'Ensemble de la SMCQ, sous la direction de Serge Garant, a également présenté une oeuvre de Peter Maxwell Davies, avec la participation de Mary Morrison, soprano, et

Patricia Rideout, mezzo-soprano, chanteuses de Toronto.

Le concert s'est terminé avec l'audition en première d'une oeuvre de Serge Garant, "Offrande III", pour trois violoncelles, deux harpes, piano et percussion. Cette création fait suite à une série d'oeuvres écrites par Garant à partir du thème de l'"Offrande musicale", de Bach.

relations

Avril 1971 - numéro 359 - numéro spécial sur la justice au Québec

Audace et planification: un défi au législateur d'aujourd'hui et de demain • Socialisation de la justice: pour quand? • Les jeunes et la loi: une justice contestée au nom de la justice • La justice au Québec: du paternalisme! • Justice judiciaire, justice sociale et justice politique

DÉSIRONS ACHETER:

PEINTURES LIVRES
SCULPTURES PÉRIODIQUES
CANADIENNES ANCIENS et
MODERNES

R. Deslauriers 6251 rue d'Iberville Mtl, 331 727-7390

Autres nouveautés

LALO: Concerto en ré mineur pour violoncelle et orchestre; SAINT-SAËNS: Concerto no. 1 en la mineur pour violoncelle et orch.; FAURE: Elégie pour violoncelle et orch. op. 24; par le violoncelliste Leonard Rose et l'Orchestre de Philadelphie sous la direction d'Ormandy; M-30113 COLUMBIA

Un disque qui vaut surtout pour le jeu du violoncelliste Leonard Rose, à moins que les oeuvres en question vous soient chères. Prise de son un peu terne.

Rubinstein: prix Sonning 71

Le célèbre pianiste américain Arthur Rubinstein, 85 ans, est lauréat du prix danois "Sonning" de musique pour 1971.

Rubinstein a accepté le prix qui est cette année de 60,000 couronnes (environ dix mille dollars) et on pense qu'il ira personnellement à Copenhague pour le recevoir, mais on ignore à quelle date.

Sergu Célbidache avait remporté ce prix l'an dernier.

Pourtant, cette forme clandestine de circulation des oeuvres littéraires suffira-t-elle à assurer la survie de la littérature russe? On peut se le demander. La qualité des oeuvres présentées ici donne bon espoir. Mais peut-on longtemps rester écrivain si l'on n'a d'autre alternative que le silence ou la dissimulation?

Le cas soviétique et le cas chinois sont, à vrai dire, à peu près uniques jusqu'à présent dans l'histoire. Même à l'époque de sa plus grande puissance, de sa plus grande intolérance, jamais l'Eglise catholique n'avait disposé de moyens comparables pour contrôler la vie spirituelle. Les moyens de surveillance et d'asservissement dont disposent les totalitarismes modernes rendent toute révolte, si elle n'est pas assez puissante pour balayer le régime lui-même, ce qui ne semble pas proche, génératrice d'un asservissement supérieur. La révolte tchécoslovaque, qui

NOTRE JUSTICE DEVIENDRA-T-ELLE "CROYABLE"?

COLLABORATEURS:

Guy Bertrand, Paul-André Crépeau, Irénée Desrochers, Noël Garneau, Gilles Gendreau, Jean-Paul Gilbert, Guy Guérin, André Normandeau, Alice Parizeau, Yves Prévost, Denis Szabo.

NOUVEAUTÉ

Frédéric Romanet du Caillaud "comte" de Sudbury

par le P. Lorenzo Cadieux, S.J. Préface de Jean Ethier-Blais

Originaire de Limoges (France), avocat, industriel, soldat en 1870, voyageur, écrivain, type de la grande noblesse chrétienne, Frédéric Romanet a publié deux brochures sur la région et sur les mines de Sudbury, où il a vécu entre les années 1902 et 1914. Figure pittoresque, originale. Il a aimé le Canada, particulièrement Sudbury.

Jean Ethier-Blais écrit dans la préface: "Il est de la race des géants... Le nom de Frédéric Romanet du Caillaud est inséparable de notre histoire. Il renoue avec la tradition française, celle des exploitateurs qui n'avaient de cesse qu'ils n'eussent pénétré jusqu'au coeur du continent américain."

\$3.00

LES ÉDITIONS BELLARMIN

8100, boulevard Saint-Laurent Montréal 351, (387-2541)

PETIT LAROUSSE

TOUJOURS: \$7.95

En vente chez les bons libraires ou, à défaut, chez l'éditeur Les Éditions Françaises Inc.

DICIONNAIRE du FRANÇAIS CONTEMPORAIN

SPECIAL ENSEIGNEMENT LAROUSSE

SEULEMENT: \$6.50

En vente chez les bons libraires ou, à défaut, chez l'éditeur Les Éditions Françaises Inc.

PETIT LAROUSSE

TOUJOURS: \$7.95

En vente chez les bons libraires ou, à défaut, chez l'éditeur Les Éditions Françaises Inc.

DICIONNAIRE du FRANÇAIS CONTEMPORAIN

SPECIAL ENSEIGNEMENT LAROUSSE

SEULEMENT: \$6.50

En vente chez les bons libraires ou, à défaut, chez l'éditeur Les Éditions Françaises Inc.

PETIT LAROUSSE

TOUJOURS: \$7.95

En vente chez les bons libraires ou, à défaut, chez l'éditeur Les Éditions Françaises Inc.

DICIONNAIRE du FRANÇAIS CONTEMPORAIN

SPECIAL ENSEIGNEMENT LAROUSSE

SEULEMENT: \$6.50

En vente chez les bons libraires ou, à défaut, chez l'éditeur Les Éditions Françaises Inc.

PRIX DE L'ABONNEMENT: \$7.00 LE NUMERO: \$0.60

QUELQUES-UNS DE NOS DÉPOSITAIRES

- A MONTREAL:

Librairie Ahuntsic 1270 est. rue Fleury.
Librairie Déom 1247, rue Saint-Denis.
Librairie Dussault 8955, boul. Saint-Laurent.
Librairie Filles de St.-Paul 33 ouest, rue Notre-Dame.
Librairie Nouvelle-Frontière 96 ouest, rue Sherbrooke.
Librairie Renaud-Bray 5219, Côte-des-Neiges.
Maison du Livre W. H. Smith & Sons Place Ville-Marie.
Station du métro Guy Tabagie Raynald-Perreault 800, Place Victoria.
Terminus Craig 4485, rue Saint-Denis.
Rue Craig.

- A LEVIS

Librairie Fournier 71, Côte du Passage.

- A QUÉBEC

Librairie de l'Action et Librairie des Presses de l'Université Laval

- A SHERBROOKE

La Co-Op de l'Université de Sherbrooke au Centre social.

- A TROIS-RIVIERES

Comptoir du Centre 350, rue Cathédrale

RELATIONS, 8100, boul. Saint-Laurent, Montréal 351 — 387-2541

arts

spectacles

Théâtre

Parutions récentes

par Michel Bélair

Il y a quelques années, quelques mois à peine, le théâtre était considéré comme le parent pauvre de la littérature québécoise. Alors que tout le monde commençait à se demander si cette même littérature ne commençait pas à exister, l'on se souviendra sans peine que ce début d'interrogation ne touchait surtout pas la littérature de théâtre. Le théâtre québécois n'existait pas encore; c'est du moins ce que l'on prétendait un peu partout. Depuis l'arrivée de Michel Tremblay, les choses ont à peine changées; c'est du moins la perception que les gens en ont de l'extérieur. Tremblay est vu comme un marginal; le TMN également. Pourtant, même en ne se lançant pas dans une analyse approfondie, il est possible, en jetant un simple coup d'oeil sur le rythme des publications de théâtre, de se rendre compte d'une activité extrêmement intense dans ce domaine bien précis. Un éditeur québécois s'est même "consacré" éditeur de théâtre depuis environ un an ou deux. C'est là un signe évident d'une vitalité non moins évidente; surtout si l'on constate que cet éditeur, Lemaïc pour ne pas le nommer, s'en tient exclusivement au théâtre québécois et que les diverses collections qu'il y a "consacrées" comptent déjà tout près de trente-cinq titres. C'est déjà beaucoup pour un théâtre qui n'est pas encore sensé exister; l'on dirait peut-être que ces publications ne sont pas toutes de qualité égale mais elles témoignent néanmoins de la vitalité, de la presque maturité d'un genre qui s'affirme de plus en plus.

C'est dans ce contexte bien précis qu'il faut voir la publication récente de trois textes de Jean Barbeau, celui que

certaines surnomment déjà, avec plus ou moins de justesse, le Michel Tremblay de Québec. Exemple-type de cette vitalité que je soulignais plus haut, Barbeau en est déjà avec "Le chemin de Lacroix", "Goglu" et "Ben-Ur" son texte le plus récent à sa sixième ou septième pièce. Etant donnée l'ampleur que ces textes commencent à prendre un peu partout, "Ben-Ur" étant actuellement joué par le TPQ à travers la province, "Le chemin de Lacroix" ayant été vu un peu partout, "Goglu" joué à la Bibliothèque nationale et "0-71" présenté par le Théâtre du Trident, il convient certes de s'attarder un peu sur ces publications.

Un Québec "agonique"

Présentant "Le chemin de Lacroix" et "Goglu", dans la collection répertoire québécois chez Lemaïc, Jean Royer commet une expression heureuse: celle du théâtre agonique de Jean Barbeau. Agonique dans le sens d'agonie. Comme si le théâtre de Barbeau témoignait d'une agonie, de celle du quotidien et des personnages qui y sont enfoncés jusqu'au cou, Ben-Ur (Benoit-Urbain Thérberge), Lacroix et Goglu, sont le reflet d'une constante démission. Alors que Goglu pense à se jeter dans le fleuve parce qu'il en a assez de s'ennuyer, que Lacroix songe à la révolution à force de se faire taper sur la tête sans rien pouvoir dire, Ben-Ur lui refuse de tout balayer: on n'agonise pas toute sa vie durant pour tout oublier soudainement. Cette forme de démission est d'autant plus grave, peut-être que tout ce qu'en avait dit Barbeau précédemment. Parce que plus actuelle, parce que correspondant davantage à certains types de fonctionnements que l'on rencontre de plus en plus fréquemment, la démission de Ben-Ur est une démission face à la conscience des choses; frappé de la vision soudaine de la médiocrité de son existence il refuse tout à coup de pousser plus loin et d'accéder à la révolte. Prenant conscience du ridicule de sa situation, il le rejette systématiquement pour ne pas avoir à inventer de solutions. Cette prise de position est d'autant plus révélatrice qu'elle ne se retrouve que dans la dernière pièce de Barbeau, "Ben-Ur". Voudrait-il souligner par là une tendance qui se fait de plus en plus contemporaine, celle de la démission par suite de l'enjeu trop grand que représente la redéfinition? C'est certes là une des grandes questions posées par "Ben-Ur" cette pres-

que-fresque qui, dans l'oeuvre de Barbeau, se place tout juste après "0-71". Complant évidemment certaines longueurs (pour ne pas dire des longueurs certaines) ce texte témoigne quand même de moments forts. Il faut d'ailleurs souligner que c'est presque là un des procédés de composition de Barbeau. Que l'on repense à "0-71" par exemple, on verra que les longueurs et les moments forts alternent sans cesse créant aussi un malaise évident: Barbeau a énormément de choses à dire, le seul problème est peut-être qu'il n'a pas encore trouvé un moyen économique de faire passer son "message".

"Ben-Ur" n'échappe surtout pas à cette règle. Dans la mini-préface qui précède le texte, Albert Millaire souligne d'ailleurs avec beaucoup de justesse que Barbeau est habitué à travailler dans le cadre de la création collective et qu'à ce titre, "il en met presque toujours trop afin de laisser choisir". Reste néanmoins que c'est là un texte important qui délimite un nouveau secteur de l'écriture théâtrale québécoise. Il serait ridicule de s'attendre à ce que, du premier coup, Barbeau s'impose comme maître de tous ses moyens, pourtant, même avec la plus mauvaise volonté du monde, il serait tout aussi ridicule de ne pas reconnaître un talent certain qui ne peut que s'affirmer avec le temps. Si un éditeur a pu se permettre de le comprendre, avec tous les risques financiers que cela présuppose, les amateurs de théâtre ne devraient éprouver aucun problème à en faire tout autant.

En terminant, il faudrait souligner également la publication de "Il suffit d'un peu d'air" de Rénald Tremblay. Pièce pour le moins littéraire et suffisante s'il en est une, cette "envolée poético-hermético-théâtrale" saura sans doute, sans difficulté aucune, tomber sur les nerfs de la plupart de ceux qui s'y risqueront. Pour être honnête, il faut toutefois préciser que la pièce de Rénald Tremblay semble être avant tout visuelle puisque l'éclairage est l'un de ses personnages les plus importants; à la lecture toutefois, "Il suffit d'un peu d'air" est un des textes les plus épuisants, pour ne pas dire autre chose, que l'on puisse rencontrer. Les néophytes qui voudraient se lancer dans l'exploration du théâtre québécois devraient certes commencer par autre chose... question de ne pas brûler les étapes. Et de garder une lueur d'espoir.

L'oeil sur les disques classiques

par Jacques Thériault

VERDI: Quatre pièces sacrées (Pezzi Sacri): "Ave Maria", "Stabat Mater", "Laudi", "Alla Vergine" et "Te Deum"; avec le contralto Yvonne Minton, les Los Angeles Master Chorale et la Philharmonique de Los Angeles sous la direction de Zubin Mehta; OS-26176 LONDON
BRUCKNER: Symphonie no. 4 en mi bémol majeur dite "romantique"; par la Philharmonique de Los Angeles sous la direction de Mehta; CS-6695 LONDON

Verdi a écrit les quatre pages du "Pezzi Sacri" dans les dernières années de sa vie, alors qu'il était octogénaire. Mais, on s'étonne chaque fois de constater combien ces pièces forcent l'adhésion, combien elles sont vivantes et emportées par un souffle d'une extrême vitalité. Et c'est justement dans les deux volets les plus dramatiques, le "Stabat Mater" et le "Te Deum" que Mehta sera le plus apprécié, tant il excelle à entrelacer minutieusement les masses chorales et orchestrales.

Dans Bruckner, Mehta est également attachant. Depuis ses débuts dans Bruckner, avec l'enregistrement de la neuvième symphonie en 1965,

il a fait des progrès considérables au niveau de l'esprit du compositeur. Et, le moins qu'on puisse dire, c'est qu'il dirige cette "romantique" de Bruckner avec beaucoup d'amour et la rend encore plus accessible qu'elle était déjà. De surcroît, la prise de son est extraordinaire.

BRAMMS: "Variations sur un thème de Paganini pour piano op. 35" et "Pièces pour piano op. 76"; par le pianiste John Lill; 2530 059 DEUTSCHE GRAMMOPHON

Le pianiste anglais John Lill a fait ses débuts à la scène en 1963, avec le cinquième concerto pour piano de Beethoven. Aujourd'hui, il a vingt-six ans et il remportait le premier prix du Concours Tchaïkovsky, tenu à Moscou en 1970.

Dans ces pages brillantes de Brahms, il m'a laissé une excellente impression, et son jeu est incisif à souhait, juste assez coloré et bien en place au niveau de la technique pianistique. C'est un début discographique des plus éloquentes. Un pianiste à suivre.

BEETHOVEN: "Missa Solennelle en ré majeur op. 123"; avec Martina Arroyo, soprano; Maureen Forrester, contralto; Richard Lewis, ténor; Cesare Siepi, baryton-basse; le Singing City Chorus et l'Orchestre de Philadelphie sous la direction d'Eugène Ormandy; M2-30083 (2 disques) COLUMBIA

Après avoir comparé cette version de la "Missa Solennelle" avec celles de Bernstein, Karajan et Klemperer, j'ai remarqué tout de suite qu'elle laissait la plus belle impression d'ensemble et qu'elle était la mieux servie au niveau sonore. Cette prise de son permet également de sentir un peu plus la texture musicale de l'ouvrage, tant au niveau des rythmes que des plans.

Dans le "Credo" et "l'Agnus Dei" par exemple, on regrette l'exaltation tragique et la puissance que déploient Karajan ou Bernstein dans leur version.

MOZART: Les quatre Quatuors avec flûte; en ré majeur K. 285, en sol majeur K. 285b et en la majeur K. 298; avec le flûtiste Jean-Pierre Rampal, l'artiste Alexander

Schneider, le violoncelliste Leonard Rose et le violoniste Isaac Stern; M-30233 COLUMBIA

D'excellentes exécutions des quatuors avec flûte de Mozart où brille évidemment Jean-Pierre Rampal. Mais, il est soutenu efficacement par les autres instrumentistes qui évitent d'être animés par le seul désir de briller ou de se tailler la vedette. Excellente prise de son.

SATIE: "Parade", "Gymnopédies nos. 1 et 3", "Relâche"; Philippe Entremont dirige le Royal Philharmonic Orchestra; M-30294 COLUMBIA

Ce microsillon marque les débuts d'Entremont comme chef d'orchestre. Le résultat est absolument triste et ce sont certainement les plus mauvaises versions qu'on puisse se procurer des "Gymnopédies" et de "Parade". On s'orientera, ici, du côté de Dorati (Mercury) ou Auriacombe (Angel).

LALO: Concerto en ré mineur pour violoncelle et orchestre; SAINT-SAËNS: Concerto no. 1 en la mineur pour violoncelle et orch.; FAURE:

Élégie pour violoncelle et orch. op. 24; par le violoncelliste Leonard Rose et l'Orchestre de Philadelphie sous la direction d'Ormandy; M-30113 COLUMBIA

Un disque qui vaut surtout pour le jeu du violoncelliste Leonard Rose, à moins que les oeuvres en question vous soient chères. Prise de son un peu terne.

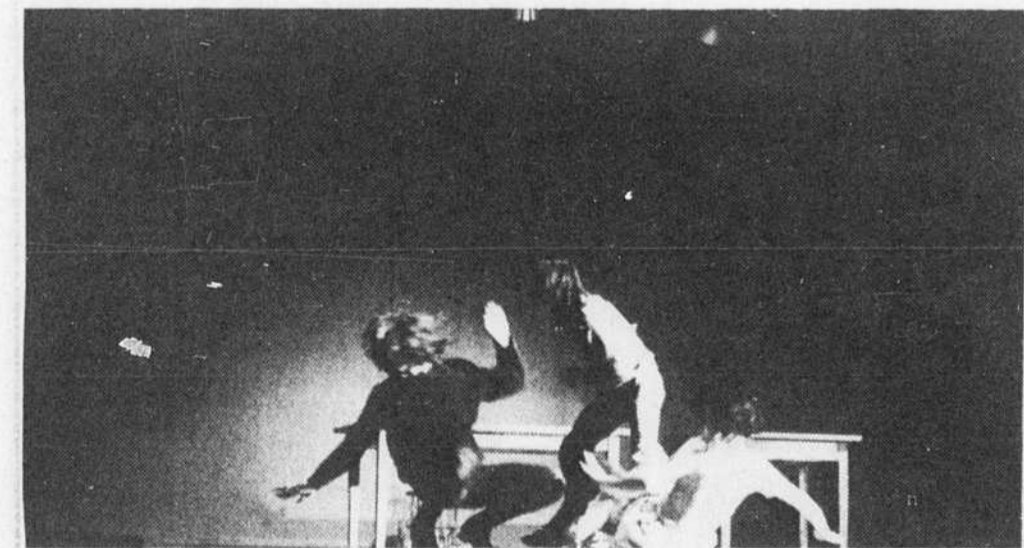
LA CROIX-ROUGE C'EST VOUS C'EST MOI C'EST NOUS TOUS

GÉRAMIQUE COURS D'ÉTÉ
Sessions de 2 semaines
EXCELLENTE NOURRITURE ET ACCOMMODATION
Pour dépliant écrire
POTERIE ROZYNSKA
Way's Mills, Québec

Nouveautés

SATIE: "Parade", "Gymnopédies nos. 1 et 3", "Relâche"; Philippe Entremont dirige le Royal Philharmonic Orchestra; M-30294 COLUMBIA

Ce microsillon marque les débuts d'Entremont comme chef d'orchestre. Le résultat est absolument triste et ce sont certainement les plus mauvaises versions qu'on puisse se procurer des "Gymnopédies" et de "Parade". On s'orientera, ici, du côté de Dorati (Mercury) ou Auriacombe (Angel).



Quelques-uns des étudiants de l'Option-théâtre du CEGEP Lionel-Groulx dans une scène de "Madeleine de Verchères" une création de Jean-Robert Rémillard. Le spectacle sera présenté ce soir, dimanche et lundi à 8 h 30 à l'auditorium du CEGEP à Ste-Thérèse.

Les revues littéraires du Québec

Le numéro 71-72 vient de paraître

LIBERTÉ PAROLES POUR UN FUTUR
Fernand Ouellette, Jacques Godbout, Jacques Braut, Jean-Guy Pilon, André Belleau, Pierre Vadeboncoeur aussi des chroniques de Noim Kathan, Pierre Villon, Pierre Brodin, Jean Rousselot et plusieurs autres.
Abonnement annuel: 6 numéros \$7. (à l'étranger \$8.)

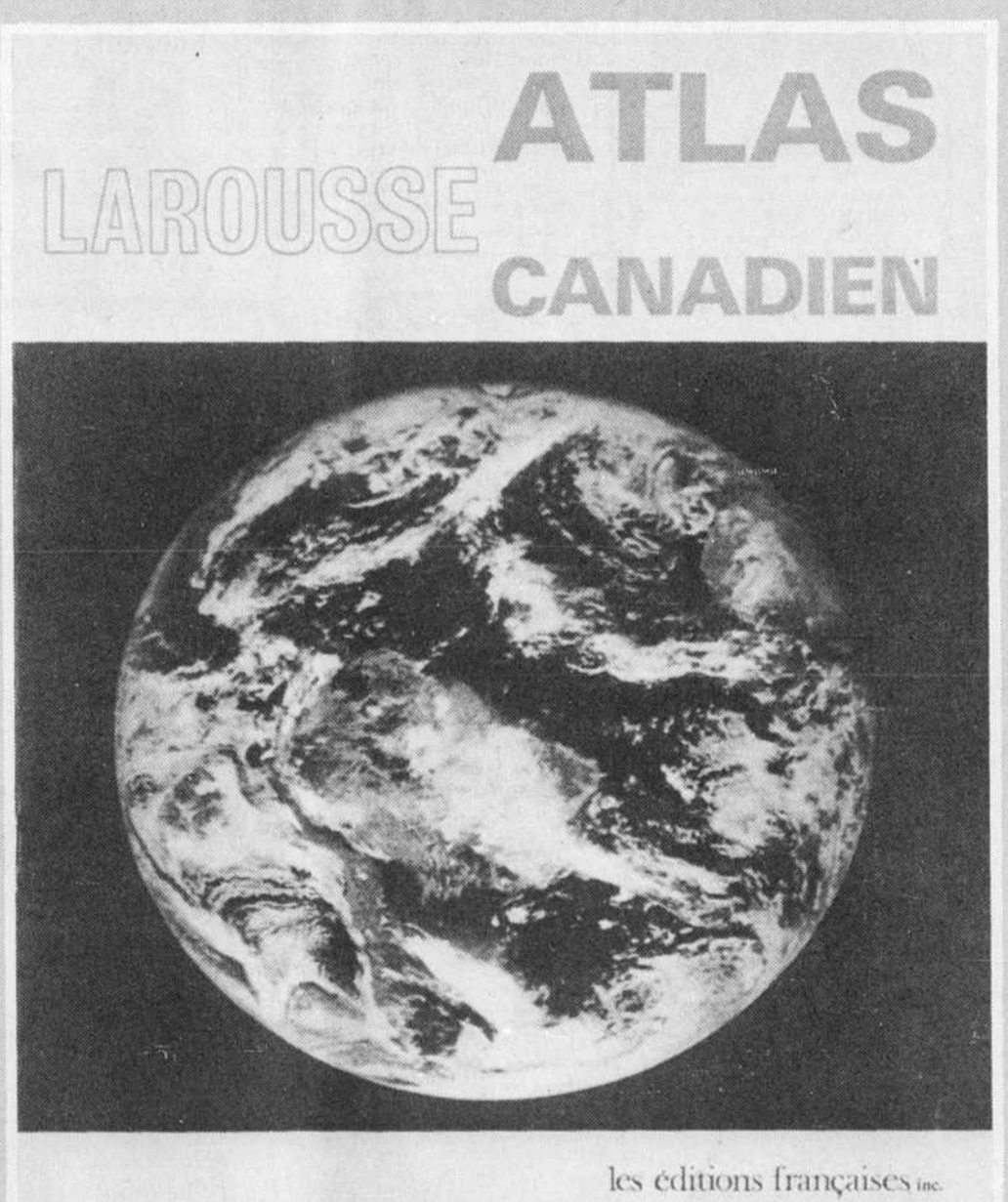
LA BARRE DU JOUR Au sommaire du dernier numéro des textes de Michel Beaulieu, Nicole Brossard, François Charron, Jean-Yves Collette, Marie-France Hébert, Jean-Marie Poupart, Janek Sinoé, Bernard Tanguay ainsi que des inédits de Robert Charbonneau présentés par Jacques Lamarque.
Abonnement annuel: 6 numéros \$10. (à l'étranger \$12.)

ETUDES FRANÇAISES Au sommaire du numéro de Février
Un texte inédit d'Éloi de Grandmont des articles de Gaston Pilatte et d'Henri Behar une étude d'André Gervais et une note de H.A. Bouraoui des critiques de Robert Vigneault (essais) et de Gilles Marcotte (poésie).
Abonnement annuel: 4 numéros \$5.00

LES REVUES LITTÉRAIRES DU QUÉBEC
à LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
C.P. 6128, Montréal 101.

L'ATLAS LAROUSSE CANADIEN

mérite son nom car il répond expressément aux besoins des nôtres.



Auteurs:
Benoît BROUILLETTE
Professeur émérite à l'École des H.E.C. (Montréal)
Maurice SAINT-YVES
Professeur à l'Université Laval (Québec)

Avec la participation de:
Georges REYNAUD-DULAURIER
Secrétaire général du Service des Atlas Larousse

les éditions françaises inc.

DISTRIBUTEURS EXCLUSIFS POUR LE CANADA DES ÉDITIONS LAROUSSE

192 rue Dorchester - Québec 2
8440 blvd. St-Laurent - Montréal 351

EN VENTE CHEZ LES BONS LIBRAIRES OU, A DÉFAUT, CHEZ L'ÉDITEUR

Prix: \$8.50
Suggéré

- 128 pages de cartes en couleurs
- 48 pages consacrées au Canada dont 15 pour le Québec.
- La plupart des cartes du Québec sont inédites, elles illustrent d'une façon précise les dernières statistiques: économiques, démographiques, etc.
- Toponymie conforme aux récentes décisions de la Commission de géographie du Québec.
- Index canadien séparé de l'index général facilitant les recherches les plus courantes sur notre pays.
- Index d'une conception nouvelle permettant de localiser n'importe quel nom de lieu de trois manières différentes: par la page, par le nom du pays, par les coordonnées géographiques (donnés avec beaucoup de précision).

arts

cinémas

ALOUETTE: Assaut en emporte le vent 2.30 et 7.45
ANDRÉ: Cromwell Sam. Dim. 1.10
ARLEQUIN: Cindy et Donna 2.45 6.15 9.20 et Gardie bébé pour papa 1.20 4.45 8.05
ART: La voie lactée 1.15 3.15 5.15 7.15 9.15
ATWATER: (Cinéma 1) There's a girl in my soup 1.00 3.15 5.15 7.15 9.15
ATWATER: (Cinéma 2) The owl and the pussycat 2.20 7.25 9.25 Sam. Dim. 1.00 3.15 5.20 7.25 9.25
BERRI: L'histoire d'une femme 2.55 6.25 9.55 et Sierra Torride 1.00 4.30 8.05
BONAVENTURE: Danah Blue 1.20 3.00 4.40 6.20 8.00 9.40
SALLE BRÉBET: Un homme qui me plaît 3.00 7.00 9.15
CANADIEN: Ton mari est monna 12.20 2.25 4.40 10.15 et Les maîtres d'arts 1.35 3.00 4.30
CAPITOL: Après-Ski 12.50 2.55 5.00 7.15 9.20
CHAMPLAIN: Explosion 12.10 3.30 6.50 10.05 et CIA mène la danse 1.45 3.05 8.25
CHATEAU: Rose Escarbée 2.30 5.50 9.10 et Un ange pour Séan 12.45 4.05 7.25
CINÉMA CINQ: What's Good For The Goose sem. 7.20 9.20
CINÉMA COTE-DES-NEIGES: (Cinéma 1) Walk the line 1.00 3.00 5.00 7.00 9.00
CINÉMA COTE-DES-NEIGES: (Cinéma 2) I never sang for my father 1.25 2.25 3.25 7.25 9.25
CINÉMA DE PARIS: La fête de l'abbé Morel 1.20 3.20 5.20 7.20 9.20
COMÉDIE-CANADIENNE: (Cinéma 1) Bobby (R. Polanski) 7.00 9.30 Dim. 2.00 4.30 7.00 9.30
COMÉDIE-CANADIENNE: (Cinéma 2) Sam. Dim. 1.30 3.30 5.30 7.30 9.30
DAUPHIN: Salle Honoré Enquête sur un citoyen au déclin de tout soupçon 7.30 9.30 Sam. Dim. 1.30 3.30 5.30 7.30 9.30
ELYSÉE: Salle Evénement Domestique (carnage) Salle Honoré La maison des Bères du lundi au vendredi 7.30 9.30 (pour les deux salles) Sam. Dim. 1.30 3.30 5.30 7.30 9.30
ELECTRA: Rose Escarbée 1.00 4.20 7.45 Un ange pour Séan 2.40 6.05 9.20
FESTIVAL: M. le magistrat 7.30 Dim. 1.30 4.45 8.05 et Exterminateur Angél 9.25 Dim. 1.15 4.30 7.45
IMPERIAL: Le cerf rouge 1.00 3.40 6.20 9.05
JEAN-TALON: Les orges du comte Pro-

"Je n'ai aucunement refusé la commande de l'OSM" UNE MISE AU POINT DE GILLES TREMBLAY

L'Orchestre Symphonique de Montréal annonçait au début de cette semaine le programme de sa saison 1971-72. Dans un article paru mercredi dans nos pages, notre chroniqueur de musique a commenté longuement la faiblesse évidente de cette programmation, allant jusqu'à la qualifier de "banale et réactionnaire".

Un point demeurait cependant obscur, à savoir qui était le compositeur canadien qui avait présument refusé la commande annuelle de l'OSM. Ce compositeur, c'est Gilles Tremblay.

début du mois, nous avons discuté d'un projet de contrat concernant: 1-les répétitions; 2-les effectifs; 3-la liberté de disposition instrumentale; 4-le minutage; 5-le cachet.

Cette rencontre fut à la fois franche, correcte, et ferme, donc cordiale. A la suggestion de l'administrateur, je devais ultérieurement rencontrer Monsieur Franz-Paul Decker afin de déterminer avec lui notamment, les questions du nombre d'heures de répétitions, et de liberté de disposition pour l'orchestre.

Dans une lettre qu'il a fait parvenir à Jacques Thériault, il s'attache à rectifier certains points qui démontrent admirablement bien comment l'administration de l'Orchestre traite les compositeurs canadiens.

M'étant moi-même identifié dans "ce compositeur", je me vois dans l'obligation de faire la mise au point suivante: je n'ai aucunement refusé la commande de l'OSM pour la saison 1971-72.

Mais... Monsieur Franz-Paul Decker et moi ne nous rencontrâmes point. Par un coup de téléphone de la secrétaire de l'administrateur, mercredi matin

Cher Monsieur Thériault, Dans votre article du 31 mars 1971 concernant la programmation de la prochaine saison de l'Orchestre Symphonique de Montréal, vous écrivez:

"Où sont le rare et l'indéfini? Je ne saurais trop le dire, mais on comprend que, face à une telle politique réactionnaire, on en arrive maintenant à ce que des compositeurs canadiens refusent d'écrire une oeuvre pour l'OSM."

"A ce chapitre, on nous a dit que les exigences du compositeur, tant au niveau du cachet que des heures de répétitions, avaient été inacceptables. Ce qui équivalait somme toute à un refus, et ce n'est pas moi qui blâmerais un compositeur de veiller à ce que son oeuvre soit bien

répétée, considérant que le conflit qui a longtemps existé entre la musique d'aujourd'hui et le public avait quelque chose à voir avec les mauvaises exécutions publiques. Ce compositeur dont on s'est gardé de révéler l'identité a tout simplement signifié un refus à sa manière, et c'est une affaire un peu mystérieuse sur laquelle on aimerait bien en savoir plus long".

Je n'ai aucunement refusé la commande de l'OSM pour la saison 1971-72. Mais... Monsieur Franz-Paul Decker et moi ne nous rencontrâmes point. Par un coup de téléphone de la secrétaire de l'administrateur, mercredi matin

"PERFECTION DE L'ACTION" POUR TOUS

"Une qualité sans rivale" - L'EXPRESS
 "Fortement construit" - LE FIGARO
 "A voir et revoir" - COMBAT
 "De main de Maître" - L'AURORA
 "Un spectacle parfait" - FRANCE SOIR

LE CERCLE ROUGE

COULEUR

2e SEMAINE
 REPRESENTATION COMPLETE A 1.00, 3.40, 6.20, 9.05 P.M.

IMPERIAL 1430 Bleury 288 7102

À l'affiche!

LES WESTERNS PAS COMME LES AUTRES 14 ans

PREMIERE PARTIE:
RÉTROSPECTIVE des films de SERGIO LEONE

avec Clint Eastwood vs Lee Van Cleef

DEUXIEME PROGRAMME:
 avec Clint Eastwood, Lee Van Cleef et Gian Maria Volonté
POUR QUELQUES DOLLARS DE PLUS
 EN FRANÇAIS tous les soirs à 7:00 Dimanche à 2:00 et 7:00
 EN ANGLAIS tous les soirs à 9:30 Sam. et Dim. 4:30 et 9:30

VOUS VIENDREZ LES VOIR TOUS!

sem. \$1.25 (sam. et dim. \$1.50) bilet: "LE BON, LA BRUTE ET LE TRUAND" prochainement: "IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST" à venir: près de 30 films (nouveau, découvertes, surprises!)

WESTERNS à l'OUTREMONT
 1248 BERNARD (INFORMATIONS: 277-3233)

son **humour féroce a valu à**

MASH EN COULEURS

4 IÈME SEMAINE

LE GRAND PRIX INTERNATIONAL DU FESTIVAL CANNES 1970

CREMAZIE
 ST-DENIS-CREMAZIE 388-4210

CONCERT SOCIETY OF THE JEWISH PEOPLE'S SCHOOLS AND PERETZ SCHOOLS

présente **GARRICK OHLSSON** PIANISTE

Premier prix: Concours-Chopin, International de Varsovie

AVEC L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE FRANZ-PAUL DECKER CHEF D'ORCHESTRE

Programme:
 Chopin: Concerto No. 1 en Mi Mineur
 Beethoven: Concerto No. 5 "Emperor"
 Schubert: Rosamunde (ouverture)

SAM. 24 AVRIL 1971 - 8.30 P.M.
 Billets \$2. à \$6. Tél.: 731-9992; 731-0273; 731-2944

Maintenant en vente au guichet.

télévision

CBFT	CBMT
9.40 Aujourd'hui à CBFT	8.45 Scandily Sk
9.45 Cours universitaires	9.15 Davey and Goliath
10.20 Introduction à la statistique	9.30 Rocky and his friends
11.00 Robin Faesé	10.00 Tween set
11.30 L'Agence anti-secret	10.30 Taran
12.00 Tout de terre	11.00 Joe to green
12.30 Les aventures du Supracy	11.30 Sportstreet
1.00 Les quatre saisons	12.00 Three star bowling
1.15 Le golf et ses états	12.30 Children's Cinema
2.00 Hockey, New York à Montréal	1.00 Pope's Mail
4.30 Les animaux chez eux	1.00 CBC Championship curling
4.50 Les heures des quilles	2.00 Canadian College sports
6.00 Téléjournal	4.00 Kaleidosport
6.05 S jeunesse pouvait	5.00 The Bugs Bunny Road Runner Hour
6.30 Tarian	6.00 Update
6.50 Jimmy	6.30 The Galloping Gourmet
7.30 L'Age de l'homme	7.00 Zut
8.00 Cinéma	7.30 Highlights
Jules de Londres (comédie policière-Brian Koppelman 1961)	7.30 Hockey
10.30 Pierre, Jean Jacques (comédie)	8.00 Boston à Toronto
11.00 Politique fédérale	10.30 Countrytime
Le Parti libéral	11.00 The National
11.10 Téléjournal	11.15 Provincial Affairs
11.25 Nouvelles du sport	11.21 Night report and sports
11.40 Cinéma	11.40 Ciné-Six
Fanny (comédie dramatique Américaine 1961)	1.00 Final report and weather
1.15 Ciné-Nuit	8.00 Montreal Bulletin Board
Le solitaire passe à l'attaque	9.30 Laif Time
Espionnage - Fr. Halton-opp. 1966	9.30 Spiderman

Dimanche

CBFT	CBMT
10.25 Aujourd'hui à CBFT	9.55 Weather and community ainc
10.30 Le jour du Seigneur	10.00 This is the life
11.30 Le monde en liberté	11.00 Church service
12.00 D hier à demain	12.00 Let's talk music
Des médicaments par milliers	12.30 Keen ice
1.00 Les travaux et les jours	1.00 Analog
1.30 Les Français aujourd'hui	1.15 Away out
2.00 Cent millions de jeunes	1.30 Country Canada
2.30 Son et image	2.00 Alan Watts on living
3.00 Histoire de...	2.30 Canadian Curling championship
Le Tourisme	3.00 The new majority
3.30 Valérie et l'entente	3.50 News
4.00 Entre ciel et terre	5.00 Wayne and Shuster on science
4.30 Cinquième dimension	5.30 Hymn Sing
5.00 Téléjournal	5.30 Wonderful World of Disney
6.05 Invitation au jazz	6.00 Operation andersen
6.30 Au pays de l'arc-en-ciel	7.00 Adventures in rainbow country
7.00 Quelle tautale	7.30 The Bill Cosby Show
7.30 Zoom	8.00 The Ed Sullivan Show
8.30 Les beaux dimanches	9.00 The Sex wrens of Henry VIII
Enscort cinq minutes (comédie dramatique de F. Loranger)	10.00 CBC Weekend
10.30 Douze...	11.00 News
Le Centre de recherches pour la défense à Québec	11.15 Nation's Business
11.00 Téléjournal	11.21 Night Report and weekend in sports
11.15 Sports-Dimanche	11.41 Cine-Camp
11.30 Cinéma	20th Century (1904)
L'Amazone nue (documentaire Pol. 1952)	1.00 Final report and weather

CFTM	CFCF
8.25 Miro-Musique	8.45 Montreal bulletin board
9.30 Musique canadienne	9.00 Morning news
10.30 Bon voyage	9.15 Tomorrow Monday
11.00 Savez-vous que...	9.30 The Hellenic hour
Accident No 1	10.00 The Roberts presents
12.00 Bon Dimanche	11.00 It's a writer's life
1.30 Les Champions	11.30 Cathedral of tomorrow
Plan zero	12.30 Teledomenica
2.30 Coup de filet	2.30 Continental miniature
3.00 Le fond des choses	3.30 Mr. Chaps
4.00 Citoyen du monde	4.00 Innocent Island
4.30 Télé-Quilès	4.30 Question period
5.30 Les Joyeux naufragés	5.00 University challenge
Quebec sans chapeau	5.30 The New Crusaders
10.00 Auto-Patrouille	6.00 Pulse
10.30 Le 10 vous informe	6.30 Bewitched
11.00 En pantoufles	6.50 Untamed world
Stella, femme libre (drame passionnel) - Grec 1956	7.30 Hee Haw
	8.30 Here's Lucy
	9.00 W.S.
	9.30 Marcu Welby M.D.
	10.00 The City National news
	11.18 Pulse
	11.45 The Pierre Berton Show
	12.15 Montreal Bulletin Board

PETIT LAROUSSE

DICTIONNAIRE DU FRANÇAIS CONTEMPORAIN

SPECIAL LAROUSSE ENSEIGNEMENT LAROUSSE

TOUJOURS: \$7.95

En vente chez les bons libraires ou, à défaut chez l'éditeur Les Éditions Françaises Inc.

ÉLYSÉE 35 MILTON 842-6030

10e SEMAINE

Un film de FRANÇOIS TRUFFAUT

DOMICILE CONJUGAL

JEAN-PIERRE LÉAUX, CALICE JADE EASTMANCOLOR

L'ÉGLISE ST-ANDREW ET ST-PAUL
 RUE SHERBROOKE OUEST

LE MESSIE DE HAENDEL

Parties II et III
 Chorale de 80 voix

VENDREDI SAINT, 9 avril à 20 hres.

Bienvenue à tous - Offrande

À l'affiche! 18 ANS

Le dernier et le plus beau film de Polanski

Rosemary's Baby

VERSION FRANÇAISE

Mia Farrow elle est enceinte et elle a peur...

le très grand film de Roman Polanski d'après le célèbre roman d'Ira Levin en français et en couleurs un film Paramount

SAM. 7:00 et 9:30 DIM. 2:40 7:30 9:30

Comédie Canadienne 288-3303

2 GRANDS CLASSIQUES 14 ans

2 GRANDS REALISATEURS

Luis Bunuel Fritz Lang

L'Ange Exterminateur

le maudit

FESTIVAL 1206, E. STE-CATHERINE 525-8600

nocturnales

Musique de onze heures à minuit

LE 16 AVRIL 1971

APRÈS SKI

un film de ROGER CARDINAL

CAPITOL 890 STE-CATHERINE O. 866-6828

HORAIRE: 12.50, 2.55, 5.00, 7.15, 9.30 P.M. DERNIER PROGRAMME COMPLET 9.10 P.M. VENDREDI ET SAMEDI. Dernier Spectacle à 11.15 P.M.

L'OEUVRE MAÎTRESSE DE BUNUEL!

"L'UN DES TRÈS GRANDS FILMS DE NOTRE TEMPS!"

3e SEMAINE DE SUCCÈS

Tous les jours à 1h - 3h - 5h - 7h - 9h Sam. Rep. à 11.15h p.m.

un film de **LUIS BUNUEL**

la voie lactée

LAURENT TERZIEFF, PIERRE CLEMENTI, MICHEL PICCOLI, DELPHINE SEYRIG et **DANIEL PILON**

Version originale FRANÇAISE - et Anglais

ETUDIANTS \$1.00

Tel. 489-0821

5025 O. SHERBROOKE

d'après l'oeuvre immortelle d'EMILE ZOLA 14 ANS

la faute de l'abbé mouret

COULEUR

CINÉMA DE PARIS FLEUR DE LYS

861-2996 288-3303

Le Patriote

CLÉMENTINE OUILA GASTON LOUIS-PHILIPPE ANDRÉ MICHEL JEAN-MARIE JEAN-PIERRE...

... DÉBUTENT LE 18 MARS SHOWTIME: MERCREDI, JEUDI, VENDREDI ET DIMANCHE A 9H30

SAMEDI 9H00 ET 11H00 1474 EST. STE-CATHERINE 521-6666 - 523-1131

2 FOIS PRIMÉ A CANNES

A VOIR A TOUT PRIX!

Version originale sous-titrée française

ENQUETE SUR UN CITOUYEN AU-DESSUS DE TOUT SOUPÇON

UN FILM D'ELIO PETRI

le DAUPHIN 842-2112

DUSTIN HOFFMAN 18 ANS

JON VOIGHT

VERSION FRANÇAISE

'MIDNIGHT COWBOY'

EN COULEURS

sem. 7:30 - 9:30 Samedi - Dimanche ouvert dès 1:30

CONCERT SOCIETY OF THE JEWISH PEOPLE'S SCHOOLS AND PERETZ SCHOOLS

présente **GARRICK OHLSSON** PIANISTE

Premier prix: Concours-Chopin, International de Varsovie

AVEC L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE FRANZ-PAUL DECKER CHEF D'ORCHESTRE

Programme:
 Chopin: Concerto No. 1 en Mi Mineur
 Beethoven: Concerto No. 5 "Emperor"
 Schubert: Rosamunde (ouverture)

SAM. 24 AVRIL 1971 - 8.30 P.M.
 Billets \$2. à \$6. Tél.: 731-9992; 731-0273; 731-2944

Maintenant en vente au guichet.

PLACE DES ARTS THÉÂTRE MAISONNEUVE MONTRÉAL 18 QUÉBEC, TÉL. 842-2112

arts

spectacles

La chronique de Jean-Pierre Tadros

Sur deux films récents et un troisième

Naturellement prudents, les distributeurs attendent les congés de Pâques pour sortir certaines de leurs dernières trouvailles de la présente saison. Pas grand-chose, donc, à nous mettre sous la dent, et surtout pas l'exécrable "Après-ski". N'empêche, cette dernière production "québécoise" mais qui n'a de québécois que la peau — nous rappelle, une fois de plus, que le cinéma de longs métrages qui se fait ici, vit de sombres jours. Parce que si la seule ressource qui s'offre à notre cinéma est de complaire dans la plus répugnante des pornographies, autant oublier ici ces films, et penser à autre chose.

Mais heureusement que ce cinéma, qui occupe actuellement le devant de la scène, ne représente pas tout le cinéma québécois, malgré ce qu'aimerait nous faire croire une émission de télévision qui a le malheur de s'appeler "Zoom". Et puis, à ce qu'on dit, le grand public commencerait à marquer une certaine lassitude devant cette vulgarité écrasante qui prolifère. Qui prolifère d'ailleurs avec la complicité du gouvernement qui, jusqu'ici, s'est refusé à légiférer en matière de ciné-

ma. Ce qui est grave, car le succès du dernier film de Carle, "Les Mâles", est là pour nous rappeler que le bon goût n'a pas complètement passé de mode.

J'allais oublier le plus important. Le cinéma québécois, même commercial, nous avait habitués à une certaine qualité technique. On avait fini par oublier ce qui était un film réellement mal fait. Et bien, "Après-ski" aura le grand mérite de vous rappeler qu'un film, c'est pas facile à faire, et que cela prend sûrement plus de trois mois à réaliser. "Après-ski" est le type même du film bâclé. Mais qu'im-

porte, il y a suffisamment de nudité (en fait, il faut reparler d'avalanche) pour attirer, encore, un malheureux public tout content d'être exploité.

Mais laissons-là nos skieurs à leurs tristes ébats, et faisons le saut...

O SALTO
film français de Christian de Chalonge

Trois cents Portugais passent chaque jour clandestinement la frontière française, nous apprend-on dès le début du film. Ils sont tous à la recherche d'un travail qui permettra de faire vivre la famille restée au pays. Pour les plus jeunes, c'est aussi une manière d'échapper au service militaire, de ne pas aller se battre en Angola ou en Guinée. Mais cette fuite vers l'opulence tourne vite à la tragédie; une tragédie qu'on nous fera découvrir à travers les aventures de l'un d'eux, Antonio.

On revit alors, avec une sobriété qui risque bien souvent à tout faire chavirer dans l'ennui, les péripéties qui débudent dans le plus fol espoir, pour ensuite se terminer dans la désillusion la plus tra-

ignoble traite de la main-d'oeuvre, dont la population française est complice, c'est de voir à quel point l'exploitation peut s'opérer à tous les niveaux. Tout le monde y trouve sa part. C'est donc cette complicité du silence qu'entend tout d'abord dénoncer Christian de Chalonge en mettant directement en cause l'hypocrisie du gouvernement et de la population.

Une certaine monotonie finit quand même par s'installer à l'intérieur de cette succession de plans uniformément grisâtres. On pense alors à "Une simple histoire" de Marcel Hanoum, qui avait su si parfaitement rendre l'angoisse de se sentir étranger dans un monde inhospitalier. "O Salto" n'en reste pas moins un document qui nous touche. (Au Verdi).

LE CERCLE ROUGE
film français de Jean-Pierre Melville

On se rappelle que la Cinématique canadienne nous présentait, il n'y a pas longtemps, une rétrospective de l'oeuvre de Jean-Pierre Melville. Or, être amené, quelques mois après, à voir "Le Cercle rouge", son dernier film, ne va pas sans provoquer d'amères désillusions.

On se trouve, en effet, acculé à certains rapprochements qui ne vont pas sans ternir le brio d'une oeuvre finalement assez superficielle, mais spectaculaire. Car Melville, en reprenant dans "Le Cercle rouge" des situations qui lui sont familières, se contentera le plus souvent d'utiliser des procédés savamment mis au point dans ses précédents films, et tout particulièrement dans ses trois derniers. Certains, naturellement, trouveront fascinantes cette constance dans le choix des thèmes et des personnages. L'ennui, c'est qu'elle n'apporte rien, ou très peu de choses.

"Le Cercle rouge", naturellement, débute tambour battant. Car ces menottes qui semblent, tout au début, sceller inexorablement deux destins, ceux de Bourvil et de Volonté, c'est-à-dire du policier et du truand, ces menottes pourtant, laisseront échapper leurs proies. On s'apercevra, cependant, que ce n'était que pour mieux les enchaîner l'un à l'autre. On aura donc droit à une spectaculaire évasion d'un train en marche. Evasion qui a le grand défaut, cependant, de nous rappeler cette autre qui avait, elle aussi, marqué le départ fracassant du "Deuxième souffle", réalisé en 1966. Malheureusement la comparaison s'arrête là, et disons-le tout de suite, n'est nullement à l'avantage du "Cercle rouge".

Mais tout de suite après, entre en scène Alain Delon. On bifurque alors du côté du "Samourai" (1967). Il s'agira cependant dans ce nouveau

film, d'un "samourai" tout aussi solitaire mais qui essaiera néanmoins de s'ajuster (ne sort-il pas précisément de prison!) aux goûts du temps, sans, malheureusement, très bien y parvenir — ou à nous y convaincre, ce qui est exactement la même chose. Faut-il répéter ici que malgré une touchante constance, les gadgets ne sont décidément pas le fort des (films) français. Pour se consoler on pourra toujours penser à l'infâme, mais drôlatique, "Topkapi".

Ce n'est pas tout, car pour vraiment boucler la boucle, il faudrait au moins ajouter que non seulement la structure du "Cercle rouge", mais aussi la couleur de ses images — ce merveilleux "bleu-gris" rappelle "L'Armée des ombres" (1969). Ainsi, le cercle se referme de lui-même, prenant dans son piège Melville.

On comprendra alors que ce petit jeu des références auquel je vous ai convié n'est pas simple affaire de critique. Car il y a ici un titre — "Le cercle rouge" — qu'il faut bien tenter d'expliquer. Je sais que Melville prendra cette peine au début de son film, allant jusqu'à citer Rama Krishna citant le Bouddha. Seulement, si "cercle" il y a bien, ce n'est peut-être pas tellement celui évoqué par Krishna et disant très bien l'écrasante fatalité qui guide nos destins. Non, ce n'est pas celui qu'aimerait nous suggérer Melville qui importe le plus. Car, si "cercle" il y a, c'est bien celui qui semble avoir lentement enfermé son oeuvre dans un univers aux recettes bien au point. Et s'il faut à tout prix associer à ce cercle le rouge, c'est à un rouge criard et tape-à-l'oeil qu'on pensera; un rouge qui se fait emblème du commercialisme melvilien. Car comme cinéaste, il faut bien le dire, il n'y a personne de moins révolutionnaire que Melville. Mais naturellement c'est un technicien de génie, et cela le sauve.

Ceci dit, il faut bien nous résoudre à prendre ce film pour ce qu'il est: un grandiose spectacle, fort bien fait et surtout admirablement agencé. Car si quelqu'un comme Costa-Gavras a le génie du suspense, Melville, lui, par contre, a le don d'imbriquer entre elles des scènes qui, considérées séparément, paraîtraient fort peu crédibles. Et cela, tout en arrivant à atteindre un certain degré d'abstraction. C'est là, en fait, la clef d'un film qui se déroule tout entier sous le regard ricanant de Bouddha. Car seul, ce lien ténu qui relie entre eux les différents protagonistes du drame, empêchera ce merveilleux ensemble de s'écrouler.

Et puis, il y a que dans chacune des séquences, Melville, au lieu de créer une dramatisation progressive qui trouvera son paroxysme vers la fin de la séquence, s'emploie tout au contraire à nous faire attendre le point chaud au tout début, pour ensuite pratiquer une dédramatisation progressive. Le procédé surprend, mais confère à l'ensemble un rythme très particulier, et finalement envoûtant.

De là, à faire du "Cercle rouge" un film sur le "milieu" des truands et de la police, c'est peut-être aller un peu vite en besogne. Il n'y a aucune comparaison à faire, ici, avec "Un Condamné" ou "Enquête sur un citoyen au-dessus de tout soupçon" (malgré la présence de Gian Maria Volonté). Car ce qui importe apparemment le plus à Melville, c'est de démêler l'enchevêtrement inextricable des fils qui relie mystérieusement les destins. Ce qui n'est déjà pas si mal.

Cela reste, malgré toutes les réserves qu'on est amené à faire, un film intéressant qui a le malheur de plaire, et peut-être, un peu trop. (Cinéma Impérial).

Husbands
film américain de John Cassavetes

"Faire un film en Amérique sur l'Amérique est une chose particulièrement difficile", rappelait John Cassavetes au lendemain du succès de "Faces", qu'il avait tourné en 16 mm, sur une période de trois ans. Trois ans après, cette phrase reste tout aussi actuelle. Malgré la percée d'un cinéma semi-indépendant aux Etats-Unis, après le succès d'"Easy rider", il reste aujourd'hui tout aussi difficile de réaliser "librement" un film, que ce soit dans l'ancienne ou la nouvelle Hollywood.

Mais si faire un film "en" Amérique est chose fort compliquée, faire un film "sur" l'Amérique reste tout aussi ardu. Car, finalement, de quelle Amérique parler? Celle de "Easy rider"? de "Midnight cowboy"? ou alors de "The Arrangement"? Car l'Amérique c'est tout cela à la fois et bien d'autres choses.



La traite des blancs

Et Casavetes a une manière bien personnelle de nous restituer sa petite parcelle d'Amérique à lui.

Car "Husbands", tout comme "Faces" reste un film très personnel, réalisé à l'écart de toutes contraintes financières ou autres, en compagnie d'amis. Ce qui explique en même temps l'absence d'intrigue, le film se déroulant au gré des gags, et de la fantaisie des différents protagonistes.

Trois hommes mariés, donc, dans la quarantaine, mais qui n'en finissent pas de sortir de l'adolescence. Trois hommes qui essayeront

de noyer l'angoisse provoquée par la mort d'un quatrième comparse dans de petits jeux idiots et souvent cruels. Mais ce n'est là que le prétexte pour dire l'écoeurement, pour épiloguer sur les voyages qui mènent nulle part, sinon sur le vide épouvantable des banlieues cosmiques.

On se trouve vite enfermé alors dans un univers clos, que le cadrage et cette inclination à ne saisir que les visages, accroît encore davantage. "Husbands" se révèle alors aussi passionnant que "Faces". Un film donc à ne pas manquer. (Place du Canada).

À l'affiche à 7:30 et 9:30 TOUS

MARCO PICO, LUDMILA MIKAEEL
1er film de Christian de Chalonge
UN FILM SURPRISE! UN GRAND FILM!

VOYAGE du SILENCE

EN FRANÇAIS (O SALTO)
et portugais avec s.-t. anglais

au **CINÉMA VERDI**
5380 St-Laurent 277-4145

SAM. DIM. A 2 HEURES:
"LE MÉPRIS N'AURA QU'UN TEMPS"

REVUE THÉÂTRE
1858 de Maisonneuve ouest
937-2733

FILM:
"DO YOU LIKE WOMEN"
(AIMEZ-VOUS LES FEMMES)

ROMAN POLANSKI
avec Edwidge Feuillier,
Guy Bedos et Sophie Davrier.

Le 2, 3 et 4 avril
6h., 8h. et 10h. tous les jours.

théâtre du **rideau vert**
Dès le 8 avril

Mise en scène
RICHARD MARTIN
avec
Beatrice PICARD
Léo LIAL
Pierre BOUCHER
Gaetan LABRÈCHE
Serge TURGEON
Vincent DAVY

contrat
Comédie de Francis Veber
Décor: Robert Prévost
Costumes: François Barbeau

2 DERNIÈRES

LE Oeil ANONYME ET
black comedy
Comédies de Peter SHAFER
adaptées par BARRILLET & GREDY

THÉÂTRE POUR ENFANTS
TOUS LES DIMANCHES
14 h 30
MARIONNETTES
de P. Régimbald
et N. Lapointe

"BARBE BLEUE"
15 h 30
THÉÂTRE
de Charlotte Savary

"BOUBOULE EN AMÉRIQUE"
4664 rue ST-DENIS
MÉRIDO LAURIER
Réservation: 844-1793

COULEURS
L'aveu
après Zvoici
COSTA GAVRAS
YVES MONTAND
SIMONE SIGNORET
DERNIÈRES SEMAINES
Horaires: 11.45, 2.10, 4.30,
7.00 et 9.30 p.m.

DICTIONNAIRE du Français CONTEMPORAIN

SPECIAL LAROUSSE INNOVATION ENSEIGNEMENT

SEULEMENT: \$6.50

En vente chez les bons libraires ou à défaut, chez l'éditeur
Les Editions Francaises Inc.

PETIT LAROUSSE

TOUJOURS: \$7.95

En vente chez les bons libraires ou à défaut, chez l'éditeur
Les Editions Francaises Inc.

DICTIONNAIRE du Français CONTEMPORAIN

SPECIAL LAROUSSE INNOVATION ENSEIGNEMENT

SEULEMENT: \$6.50

En vente chez les bons libraires ou à défaut, chez l'éditeur
Les Editions Francaises Inc.

PETIT LAROUSSE

TOUJOURS: \$7.95

En vente chez les bons libraires ou à défaut, chez l'éditeur
Les Editions Francaises Inc.



Les réalités de la camaraderie

ma. Ce qui est grave, car le succès du dernier film de Carle, "Les Mâles", est là pour nous rappeler que le bon goût n'a pas complètement passé de mode.

CKAC 73

SERVICE-D
avec
Roger Delorme et ses invités

ÉMISSION SPÉCIALE

SEPTEMBRE '71:
À L'UNIVERSITÉ OU DANS LA RUE

990,000 étudiants se joindront à l'effectif ouvrant cet été — 200,000 permanents et 790,000 temporaires.

Vous êtes l'un d'eux?
Comment résoudre le problème?

SAMEDI, 3 AVRIL 10 H. À MIDI

TOUJOURS PRÊTE À AIDER

Galerie d'Art

MASQUES
Afrique, Océanie et Amérique

GALERIE LIPPEL
2159 rue Mackay 842-6369

EXPOSITION
PAUL SOULIKIAS
Jusqu'au 15 avril

GALERIE
"L'Art français"
370 ouest, Laurier (près Parc Avenue) 277-2179

Tous les jours de 9 a.m. - 6 p.m. vend. jusqu'à 9 p.m. - samedi jusqu'à 5 p.m. Ferme le lundi.

Galerie Godard Lefort
179, Ste-Anne, ouest Montréal

Exposition
Jean Mc Ewen

Galerie Godard Multiples
1604, Sherbrooke ouest Montréal

Le Parc Nouveaux multiples

GALERIE DE MONTREAL
Murs ouverts et fermés et autres sculptures

YVES TRUDEAU
Lundi - Ven. 9h. à 18h.
Samedi 10h. à 17h.

2060, rue Mackay 937-1530

EXPOSITION DE PHOTOS
jean marcotte richard paris robert ayotte

Manuscrits du groupe
LIBRAVIF
Du 3 avril au 1er mai 1971

la maison est ouverte tous les jours de midi à 6 p.m.

160 est. rue Notre-Dame
Montréal 127 P.Q.

la maison des arts **la sauvegarde**

Bref séjour en Belgique

par Urgel Lefebvre

En apprenant que des journalistes canadiens se trouvaient parmi les passagers du vol inaugural officiel du Boeing 747 de Sabena, le Commissariat général au tourisme belge leur fit savoir qu'ils étaient ses invités et les pria de se rendre à l'hôtel Le Métropole, Place de Brouckère 31, dès leur arrivée à l'aéroport Zaventhem.

Les Belges ont pour les Canadiens une grande amitié — une amitié de frères d'armes cimentée par deux guerres mondiales. Et le Canadien français, plus particulièrement, se sent chez lui dès qu'il arrive en Belgique. La campagne belge ressemble d'ailleurs à celle des environs de Montréal, sauf qu'à notre arrivée, passé le mers, des gens étaient aux champs — vastes damiers de prés verts et de guérets brun foncé — s'affairant dès le petit matin.

Première impression: la qualité des nouvelles routes de la Belgique qui avait, paraît-il, mauvaise réputation du côté routier. Seconde impression, du moins chez ceux d'entre nous qui voient Bruxelles pour la première fois, l'aspect élancé des vieilles maisons, hautes et étroites qui se tassent les unes contre les autres. Mais nous sommes recrus, à cause du décalage d'heure, et l'on nous accorde que peu de repos avant de nous confier à la sollicitude d'une hôtesse du tourisme belge.

Si jamais l'on décide de choisir une reine des hôtesse d'accueil, c'est à Liliane qu'il faudra décerner ce titre. Liliane aurait prétendu être Canadienne française que nous l'aurions crue. Mais elle est belge et d'origine wallonne. Son mari est d'origine flamande, mais tous deux forment un couple heureux.

En compagnie de Liliane, nous nous engageons dans l'impasse Saint-Nicolas, dont l'étrénesse nous fait penser à la rue Sous-le-Cap à Québec, et nous prenons notre premier déjeuner belge au restaurant "Bon Vieux Temps". Les uns font leurs délices de l'anguille au vert, d'autres se délectent d'un filet de sole ou des ces minuscules crevettes un peu salées comparativement au beurre qui est très doux.

Nous passons l'après-midi en minibus, visitant la ville et les alentours avec pour guide Mme Pierard, du service de presse du tourisme belge. Nous saluons au passage le plus ancien bourgeois de

Bruxelles et nous nous émerveillons devant la Grand-Place et les Maisons des Corporations.

Quel dommage que nous n'ayons pas le temps de visiter les musées d'art moderne et d'art ancien!

Pour nous accompagner au restaurant "Comme Chez Soi", Place Rouppe, le touriste belge a délégué M. Gilbert Sadaune. Et notre première journée à Bruxelles se termine au cabaret "Chez Paul au Gaiety" qui fête ses trente années par un spectacle de variétés éblouissant qu'anime Edouard Cailiau. Les musiciens sont Coco Gonda et ses sept solistes avec le violoniste tzigane Gaby Sarkozi.

Aux Kay Miller's Gaiety Girls succèdent l'illusionniste Marianne Van Amstel, la danseuse Leila qui rythme des mouvements sur les sons nostalgiques que Fria Ned tire de son tabla, Colibri et ses catatoes dressés, le couple de danseurs acrobates Carole et Stephan, le jongleur humoriste Bert Garden, les chanteurs irlandais The Dalys, les marionnettes Crazy Heads, Lyvia, Vanessa, Claudia Parker, Gudrun, la planteuseuse Miss Germany qui fait de l'effeuillage artistique.

Le cabaret est rempli à craquer, les applaudissements sont nourris. Que peuvent désirer de plus ceux qui l'exploitent? Les derniers clients videront les lieux aux petites heures du matin.

Le lendemain de la veille est un samedi. Nous nous faisons un peu tirer l'oreille pour commencer la journée. Dommage! Nous sommes en retard sur notre horaire et ce retard s'aggrave du fait que la circulation est dense au moment où notre minibus s'engage sur l'autoroute en direction de Bruges. Liliane nous accompagne et la conversation que nous avons avec elle vient confirmer qu'il existe de nombreuses affinités entre les Belges et les Canadiens français. Elle sait d'ailleurs l'anglais et quelques mots de flamand.

Bruges: une révélation

Bruges est pour nous une révélation. Le style particulier de ses immeubles et les canaux qui la traversent lui donnent l'aspect d'une ville au petit point ou en dentelle ajourée. Nous admirons son beffroi. Nous visitons la somptueuse salle gothique de son hôtel de ville dont la façade est ornée de statues

et de bas-reliefs, l'église Notre-Dame, où se trouve une Madone en marbre blanc de Michel-Ange, la cathédrale Saint-Sauveur, la plus ancienne église de Bruges, et le palais des Seigneurs de Gruuthuse. Nous constatons avec regret que les portes des musées Groeninge et Memling sont fermées, et le temps nous manque pour visiter le "Beguinage princier de la vigne".

Nous déjeunons au "Duc de Bourgogne", restaurant dont la base plonge dans l'eau glauque d'un canal. Vieilles maisons et saules pleureurs se détachent sur un fond gris, de l'autre côté du canal.

De Bruges, nous revenons vers Gand et nous passons non loin d'un petit cimetière canadien qui nous rappelle à tous de bien tristes souvenirs.

Gand, à l'encontre de Bruges, ne déclenche pas l'admiration à première vue. Mais nous avons le bonheur d'avoir pour guide un professeur d'histoire de l'art qui, de tout ce qui nous semble un peu disparate, dégage une continuité. Peu à peu, la ville nous devient familière et nous nous bécotons de bien tristes souvenirs.

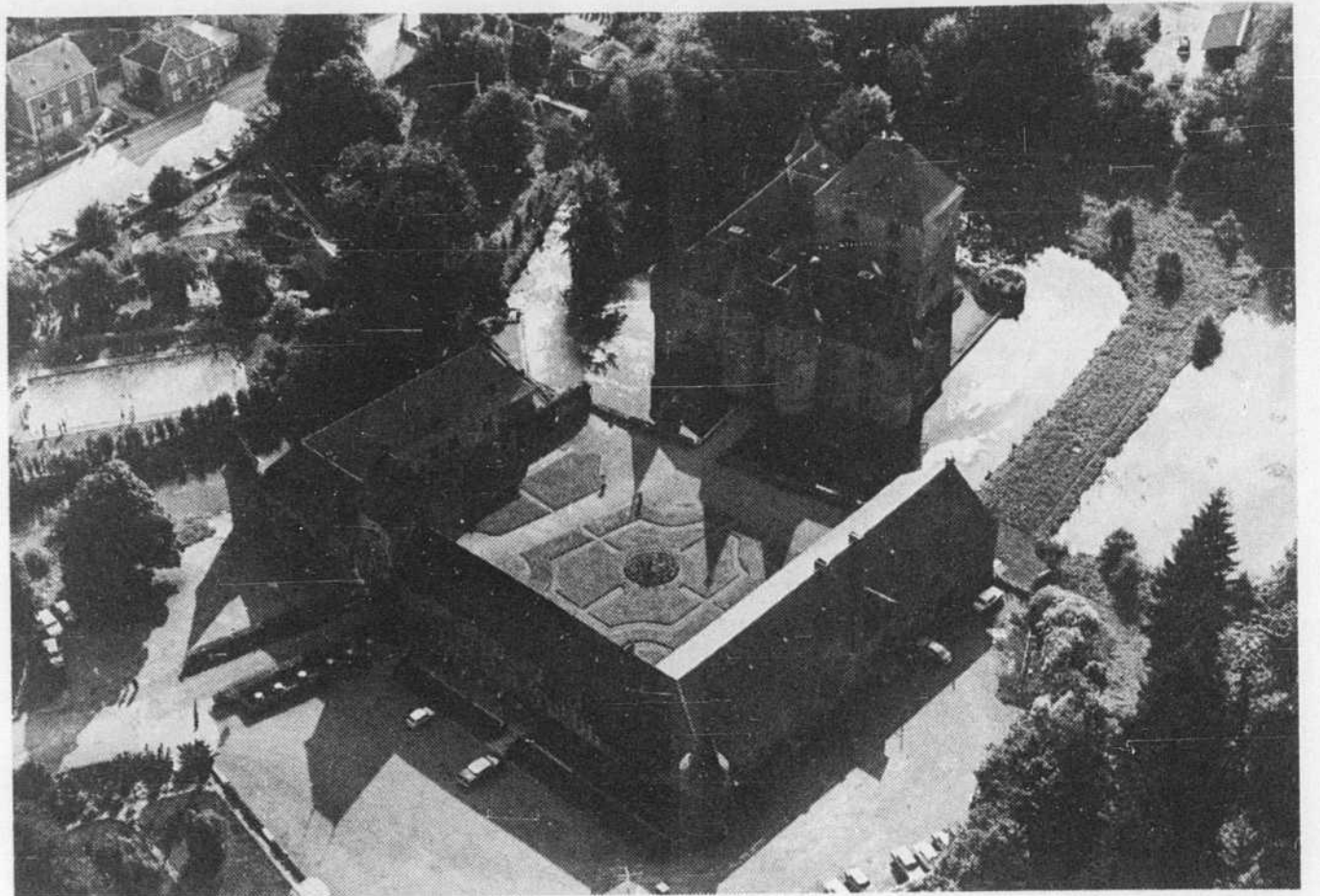
Je suis sûr qu'on ne nous a pas parlé du dragon à Bruges, nous dit notre guide. Et le professeur se met à raconter les pérégrinations de ce dragon que le Gantois ont fini par reprendre aux habitants de Bruges, qui le leur

avait enlevé. Devant les Maisons de Corporations du Quai aux Herbes, nous nous arrêtons longuement pour laisser à notre guide l'occasion de nous expliquer l'évolution d'un style d'architecture vers quelque chose de typiquement belge.

Heureux le touriste qui peut trouver un guide comme celui que nous avons. La visite des églises Saint-Michel et Saint-Nicolas devient un véritable cours d'histoire de l'art. Et que dire de cette longue dissertation devant "L'adoration de l'agneau mystique" de Van Eyck, dans la cathédrale Saint-Bavon.

Nous voici maintenant en face du Château des Comtes. Notre guide nous en raconte l'histoire. Puis il nous fait observer que ce château fort érigé en 1180 par Philippe d'Alsace, comte de Flandre et de Vermandois, sur les bases d'une première forteresse du Xème siècle, n'a jamais été assiégé.

Je fais erreur. Si, il a été pris d'assaut une fois. C'était en 1958. On avait haussé le prix de la bière et une centaine d'étudiants mécontents étaient montés dans la tour du château pour sensibiliser la population en lançant des fruits et des légumes très mûrs sur les passants. Il fallut faire appel aux pompiers, après un échec de la police et de l'armée. Les pompiers eurent tôt fait, avec leurs boyaux d'arrosage, de déloger les occupants. Un étudiant me fit par la suite la remarque qu'ils seraient encore tous là si les pompiers



Le château féodal de Spontin... forteresse et manoir.

(Cliché C.G.T. - Photo Isselée)

avaient relié leurs boyaux à des barriques de bière...

Notre visite à Gand se termine sur cette boutade. Le soir, nous dinons à l'hôtel Métropole, en compagnie de Liliane, éblouissante dans une robe maxi noire rehaussée d'une large bande de lamé d'argent, de l'encolure à l'ourlet. Elle a aimé mieux accompagner ses touristes canadiens que d'assister à un "party" de bureau.

Après le dîner, notre charmante hôtesse prend congé de nous et regagne son domicile. C'est "Au revoir" quelle nous a dit, sachant bien que nous reviendrons un jour en Belgique.

Le lendemain, visite de quelques châteaux, car c'est l'année des châteaux en Belgique. Les châteaux que l'on avait inscrits à notre programme étaient ceux de Spontin (avant le déjeuner à "La Maison du

Bailli"), d'Annevoie et Corroy-le-Château.

Le château de Spontin, qui est ici représenté, se trouve dans la province de Namur. Il appartient aux enfants du baron Léon de Pierpont et on peut le visiter tous les jours, du 1er avril au 30 septembre, plus les dimanches d'octobre, de 9 à 12h45 et de 14 à 18h15.

C'est un château féodal, tenant de la forteresse et du manoir, qui est demeuré un témoignage de l'architecture du Moyen Âge adaptée aux XVIIème et XVIIIème siècles, dans le goût de la Renaissance. Il donne une idée de l'évolution jusqu'à nos jours d'un logis seigneurial toujours habité par les propriétaires. Dès

1622 il avait acquis l'aspect qu'il a aujourd'hui, les modifications du XIXème siècle n'ayant affecté que l'intérieur.

À proximité, une église à la silhouette massive se dresse à flanc de coteau, face au château. Elle fut élevée en 1450, par Jean de Spontin, moine de Gembloux, fils de Guillaume IV. Autour d'elle, le coquet village groupe ses maisons campagnardes. Les chemins serpentent en montant à l'assaut des collines boisées. Si la chose est possible, nous vous présenterons dans des prochains numéros quelques-uns des châteaux de Belgique.

Prochain article: "Un voyage éclair à Paris"

Un exposé de M. Arthur Haulot

"Tourisme en blanc et noir"

M. Arthur Haulot, commissaire général au tourisme de Belgique, membre de l'Académie internationale du tourisme et secrétaire général du Bureau international du tourisme social, qu'il a créé en 1962, a déclaré lors d'une session organisée à la maison des Pères-Jésuites à Saint-Jérôme par l'Office national de l'Action sociale de la Conférence catholique canadienne, que le temps de vacances est "le temps de vie par excellence", un temps que l'on doit certes utiliser en pleine liberté, mais une "liberté qui ne soit pas à base d'ignorance et d'inconscience".

Le conférencier a précisé sa pensée en disant que ce n'est pas tout de donner au tourisme une infrastructure de transport de plusieurs milliards de dollars. Il faut que les gouvernements aient une politique globale du tourisme et consentent à dépenser au moins quelques millions pour que leurs nationaux puissent passer des vacances décentes. En d'autres mots, donner un contenu culturel, spirituel et gratuit au tourisme, veiller à la mise en condition de l'homme en temps de loisirs.

M. Haulot avait choisi de parler de "Tourisme en blanc et noir" en donnant à ce "phénomène des plus marquants de l'évolution sociale, technique et sociologique" quatre dimensions: économique, sociale, culturelle et politique.

Dans sa première dimension, le tourisme est devenu une activité non plus marginale, mais essentielle. M. Haulot note qu'en 1970 le tourisme a entraîné un déplacement de richesses évalué à \$18 milliards et que 150 millions de personnes ont quitté leur pays. Le tourisme est l'élément numéro 1 du commerce mondial; l'Espagne en retire 40% de tout son revenu et la Yougoslavie de même; c'est l'industrie numéro 1 en Grande-Bretagne et les Etats-Unis, qui semblaient ne pas s'en préoccuper outre mesure, ont constaté à un certain moment que le tourisme mettait en danger l'équilibre de leurs comptes.

Pour donner la dimension sociale du tourisme, M. Hau-

lot a cité le cas de la Belgique, pays à vocation industrielle qui comptait cependant deux zones à faible revenu: le littoral et les Ardennes. En mettant ces zones en valeur au point de vue touristique, on a rétabli l'équilibre social, les populations se sont fixées au lieu de gagner les grands centres, l'artisanat s'est développé.

Au point de vue culturel, le tourisme est l'ouverture non l'un à chaque individu sur le monde extérieur. C'est une prise directe sur la culture et la civilisation du visité, qui retire lui aussi un bénéfice culturel de son contact avec le visiteur.

Au point de vue politique, le tourisme permet aux visiteurs de retirer des connaissances différentes de ce que disent les journaux de leur propre pays, et il favorise en même temps une meilleure compréhension entre gens de nationalités différentes.

Bref, le tourisme est une activité en évolution constante où les investissements sont extraordinaires et où se fait une intégration poussée: les transporteurs devenant propriétaires de grandes chaînes d'hôtels et d'agences de voyage.

Mais il y a le côté noir, la réalité. Les pays en voie de développement ne profitent pas toutement des retombées de l'implantation d'une industrie touristique financée par l'étranger. Et la population de ces pays en profite encore moins, quand elle n'a pas, au contraire, à souffrir d'une érosion de puissance d'argent, due au renchérissement

'Jeunesse du monde' offre deux voyages

Les jeunes étudiants en théâtre, musique, arts plastiques, cinéma, des niveaux Cegep, universitaire et des conservatoires, ainsi que les jeunes animateurs socio-culturels peuvent jusqu'au 21 avril, poser leur candidature à un stage en France de l'Office franco-québécois pour la Jeunesse sur l'organisation et l'animation de festivals.

La plus grande partie du stage qui se tiendra du 5 au 27 juillet se déroulera au Festival d'Avignon. Les partici-

pas du coût des services et des produits.

Au point de vue social, la population visitée éprouve souvent un sentiment de frustration en présence du "niveau social qu'endosse le tourisme" en pleine euphorie et n'exerçant pas sur son argent le contrôle qu'il exerce habituellement quand il est dans son pays. Ce décalage social a des conséquences assez graves et contribue au développement de la prostitution, de la mendicité et à l'abaissement moral du citoyen. Il arrive aussi que des transports de masses créent des entassements invraisemblables dans des endroits non préparés ou mal préparés à recevoir tant de visiteurs à la fois.

La dimension culturelle du tourisme peut elle aussi avoir un côté noir qui est la banalisation des cultures et des coutumes. Partout l'on retrouve la même chambre de grand hôtel, le même type de nourriture. Et il en résulte que la seule ouverture vers l'autre se trouve du côté du garçon de café, du garçon de restaurant, du portier d'hôtel. Il arrive même que des voyageurs doivent regarder dans leur agenda pour savoir dans quel pays ils se trouvent.

M. Haulot dit qu'il importe de réagir contre le mauvais usage du tourisme qui vient de l'accélération du rythme de la société. Il faut en venir à repenser que l'homme est la finalité de l'effort de l'homme. Le tourisme n'a de sens que s'il s'occupe de l'homme

qui est "sa mesure fondamentale" et qui ne doit pas être considéré comme un objet supplémentaire de consommation. Le tourisme est le temps idéal de disponibilité pour la culture, l'amour, la famille, la découverte de l'homme. Les autorités doivent donc consentir des efforts pour donner au tourisme ses véritables dimensions.

A ceux qui, parlant du respect de la liberté, s'élevaient contre toutes vacances organisées, M. Haulot rappelle que c'est au nom de cette même liberté que le libéralisme économique a empêché jadis l'organisation des travailleurs.

Bien sûr qu'il faut respecter la liberté de ceux qui choisissent de ne faire absolument rien durant leurs vacances, sauf se reposer, mais il importe d'établir des conditions de liberté, la possibilité d'un choix. La seule question qui se pose, conclut M. Haulot, c'est de savoir si nous aurons assez de coeur, de foi, d'enthousiasme pour créer les conditions de tourisme répondant aux besoins de l'homme moderne. Pour cela, il faudra d'abord créer une conscience publique en enseignant dans les écoles l'ouverture vers l'autre, dont la base est l'amour, la fierté de son pays et le désir d'accueillir celui venant d'un autre pays.

Si vous ne connaissez pas la Bulgaxie

Nous vous dirons tout ce qu'il faut savoir

VOYEZ VOTRE AGENT DE VOYAGE ou envoyez ce coupon

Office du Tourisme Bulgare
Dept.
1850 ouest, boul. de Maisonneuve
Montréal 107, P.Q.
Veuillez me faire parvenir vos dépliants en couleur:
Nom _____
Adresse _____

EUROPE ET TERRE SAINTE
ESPAGNE - FRANCE
TERRE-SAINTE - ITALIE
PORTUGAL

du 27 juillet au 17 août 1971 (21 jours)

avec

M. LE CURE ROBERT FONTAINE

de St-Sébastien d'Iberville (Iberville) Tél: 244-3304 en collaboration avec CP Air et direction technique, Voyages-Missions Ltée, de Montréal.

\$988.00 tout compris

L'itinéraire détaillé sera envoyé sur demande.

VISITEZ L'EUROPE AU VOLANT
D'UNE **AUTOMOBILE**

Achetez ou louez une automobile neuve, hors taxes

Grand choix de RENAULT - VW - CITROEN - FIAT - SIMCA - PEUGEOT - VOLVO - MICRO-BUS - ETC...

Kilométrage illimité
Assurance internationale
Permis conduire international etc...
Reservations billets: Bateau - Avion

SERVICE EUROPÉEN DE TOURISME AUTOMOBILE
1176 rue DRUMMOND, MTL. - 861-0200
"Touring Club de France"

C'EST TOUJOURS... LE MONDE QUI VOUS INVITE...

ÉTÉ 1971 "GRAND NORD" de l'EUROPE

Terre du Soleil de Minuit et aurores boréales...
Pays hospitaliers et mystérieux aux folklores millénaires.
Pays nordiques qui apparaissent dans un halo de légende.
Pâturages fleuris... châteaux romantiques...
Lacs d'argent... cascades bondissantes...
C'est la nature indomptable du Grand Nord!

Choix de deux itinéraires

NORVÈGE - SUÈDE - DANEMARK BERLIN-EST - BERLIN-OUEST - HOLLANDE
5 JUIL. - 21 jours - 6 pays - \$1,165.

DANEMARK - SUÈDE - U.R.S.S. - POLOGNE BERLIN-EST - BERLIN-OUEST - PARIS
28 JUIL. - 21 jours - 7 pays - \$1,090.

Nos autres croisières en avion à travers le monde sous la direction d'accompagnateurs qualifiés

19 MAI - ALLEMAGNE-YOUGOSLAVIE - GRÈCE-HONGRIE
Croisière "STELLA OCEANIS" îles de la mer Égée et Turquie. \$1,240.

30 JUIN - AUTOUR DU MONDE - 32 jours
Hollande, Suède, URSS, Inde, Népal, Thaïlande, Hong Kong, Japon, Hawaii
Direction: M. Yves Martin-Sané \$2,294.

16 SEPT. - TOUR DE FRANCE
Sur la Route du Bonheur avec les "Relais de Campagne" \$960.

30 SEPT. - EXTRÊME-ORIENT - 25 jours
Japon, Formose, Bali, Thaïlande, Hong Kong, Philippines, Hawaii \$1,895
Direction: Mademoiselle Hane

7 OCT. - CANARIES - MAROC - ESPAGNE \$790.
Direction: Mme Gabrielle Beaudoin

Les prix de nos voyages-groupes en dollars U.S. C'est ainsi que nos voyageurs bénéficieront du taux de change qui devient très favorable sur le dollar américain. Plus de 50 années d'expérience à votre service

VOYAGES HONE
1460 ave. UNION, Montréal 111 - Tél: 845-8221
Le métro à notre porte Station McGill/Union
Notre bureau est ouvert le jeudi jusqu'à 6h.30 p.m. - Fermé le samedi
Fermé le lundi de Pâques

GRÈCE - TURQUIE - YOUGOSLAVIE
Voyage d'intérêt biblique et archéologique
accrédité par l'Université de Sherbrooke
10 au 31 JUILLET, 1971
C. \$1,090.00
incluant une croisière de cinq jours dans les îles grecques.

SOCIÉTÉ CATHOLIQUE DE LA BIBLE
5221, avenue de Gaspé,
Montréal 151, P.Q.
Tél.: 270-4441 ou 861-8634

Visitez l'Europe en automobile
Vous qui aimez voyager sans contrainte, faites-le au volant de votre AUTOMOBILE, vous ferez découvrir les merveilles de l'EUROPE à votre famille.

Nous vous proposons plusieurs formules dans les trois principales sont:
A- Vente hors taxe d'un véhicule que vous pourrez ramener au Canada.
B- Plan financé Vacances (21 j. à 6 mois) voiture neuve, kilométrage illimité, assurance inter.
C- Location tous modèles, kilométrage illimité.

Notre devise: "les meilleurs prix, le meilleur service"

CITROEN - PEUGEOT - RENAULT - SIMCA
FIAT - ALFA ROMEO - MERCEDES
VW, MATRA, etc.

EUROP AUTO
représentant officiel
1586 Côte des Neiges,
Montréal, P.Q.
735-3083

TOUR D'ESPAGNE
6 - 27 MAI

Pays basque - Madrid et Tolède - Andalousie avec Séville Cordoue, Grenade - Repos sur la Costa Del Sol à Torremolinos - Côte du Levant - Barcelone.

À l'aller et au retour
traversée du Sud-Ouest de la France.

- Organisation directe. Exclusivité Malavoy
- Hôtels de Luxe
- Direction: Pedro Villalba, l'incomparable guide-gentilhomme.

\$790. Canadiens. Tout compris
Après le 6 avril le prix devient \$884, selon le règlementment IATA

Même tour: 9 - 30 septembre.

Voyages ANDRÉ MALAVOY Inc.
1225 OUEST, DORCHESTER
MONTREAL 107, P.Q.
TÉL.: 861-2485

La maison aux milliers de références

EUROPE, 4 pays
10-24 mai... \$595.

EUROPE, 11 pays
11 mai - 1er juin
9 - 30 sept... \$935.

TERRE-SAINTE, Bruxelles, Gand, Bruges, Paris, Assise, Rome, Athènes, Delphes
20 mai - 10 juin
12 août - 2 sept... \$927.

QUEST-CANADIEN, Stampede
26 juin - 16 juil... \$420.

QUEST-CANADIEN, Stampede
3 - 17 juil... \$325.

AGENCES FRANCISCAINES
500, 8e Av., Québec 3.
(523-0031)
Montréal: 861-8634
Ottawa: 728-1984

VOYAGE CULTUREL ÉTÉ 1971 - EUROPE

Trente-trois jours à travers l'histoire et l'art des pays d'Europe. Départ le 7 juillet. Dorval - KLM. Retour le 10 août par Air France

Hollande, Belgique, Allemagne, Suisse, Italie, Monaco et France.

tout compris **\$1,067.00** canadiens

Profitez de l'expérience dix-septième année consécutive. Excellent service d'une grande compagnie. Pour informations demandez:

R.P. Julien Déziel, O.F.M., dir.
2010 ouest, Dorchester,
Montréal 108
Tél.: 933-4243

L'OEIL SUR LES ROUTES

Premiers vols entre le Canada et Lourdes

Dans une dépêche en provenance de Lourdes, l'AFP nous apprend que les deux premiers vols transatlantiques en Boeing 707 entre le Canada et le grand lieu de pèlerinage auront lieu le 7 avril.

Le premier appareil transportant 187 passagers en provenance de Toronto se posera à l'aéroport Tarbes-Ossun-Lourdes le matin à 07h45. Après un vol sans escale

de huit heures et demie, deux heures plus tard, un second Boeing 707 avec également 187 passagers, mais en provenance de Montréal cette fois, se posera sur la piste de l'aéroport Bigourdan. Les deux avions partiront le 12 et le 14 avril.

Moyen rapide de faire un pèlerinage à Lourdes auquel d'aucuns préféreront peut-être le train ou l'auto, une fois

rendus à Paris par avion. A ceux-là, plusieurs itinéraires s'offrent et c'est celui qui passe par la Bourgogne et la vallée du Rhône qui est brièvement décrit dans les lignes qui vont suivre.

A Sens, on trouve le prototype de la cathédrale de Cantorbéry. C'est un édifice harmonieux, décoré de sculptures et de vitraux remarquables. Son trésor est celui de Conques en Aveyron, le plus riche de France.

Les influences de la Perse et de la Lombardie, de l'Asie Mineure et de la Gaule carolingienne s'y sont rencontrées en un ensemble exceptionnel.

A Vézelay, une basilique, chef-d'oeuvre de l'art roman domine une petite cité à charme prenant. Vézelay fut aux XIème et XIIème siècles un des pèlerinages les plus importants de la chrétienté. En 1147, saint Bernard y prêcha la seconde Croisade. C'est toujours un des hauts lieux de France. Tous les soirs à 21h30 et 22h45, de juin à octobre, il y a un spectacle son et lumière.

Dans la plaine de Bresse, il existe un simple village qui est devenu un lieu de pèlerinage très fréquenté. C'est au milieu du XIXème siècle que surgit le saint curé d'Ars, confesseur et apôtre, dont la réputation se répandit rapidement à travers le monde chrétien.

Autun, que César appelait la soeur et l'émule de Rome, a conservé de sa splendeur gallo-romaine les vestiges d'un temple et ceux d'un théâtre. Sa cathédrale renferme quelques-unes des plus belles sculptures de l'art roman. Au Musée Rolin: la célèbre Nativité du Maître de Moulins.

Lyon, la capitale des Gaules, qui célébrait en 1958 son bimillénaire, dispute à Marseille le titre de deuxième ville de France. Cette grande ville riche, commerciale, et sans cesse en rapport avec l'Orient, attira de bonne heure les premiers chrétiens. Dès le second siècle, il arriva à Lyon un certain nombre de chrétiens de Smyrne, dont le chef était un vieillard nommé Pothin. Ces hommes apportaient la parole même des apôtres. Saint Pothin était un disciple de saint Polycarpe qui avait entendu saint Jean. Les premiers chrétiens de Lyon étaient en quelque sorte les derniers représentants de l'âge apostolique.

Nous voici à Paray-le-Monial. L'église Notre-Dame, du XIIème siècle, est la copie réduite de l'abbatiale de Cluny et sa contemporaine. Pèlerinage fameux qui remonte aux apparitions de 1672 à sainte Marguerite-Marie, d'où naquit la dévotion au Sacré-Coeur de Jésus.

En 177, à la suite d'un édit de Marc-Aurèle, une terrible persécution s'abattit sur eux. Ceux qui y survécurent écrivirent à leurs frères d'Asie une longue lettre, qui est parvenue jusqu'à nous et qui compte parmi les plus beaux témoignages de la foi chrétienne.

A Cluny, l'abbaye, de qui relevaient 2.000 couvents, fut le centre religieux de la chrétienté aux XIème et XIIème siècles. De son abbatiale romane (1088-1130), la plus grande du monde avant la construction de Saint-Pierre de Rome, il ne subsiste qu'un bras de transept et quelques chapelles encore entourées de bâtiments abbatiaux abritant les merveilleux chapiteaux du choeur de l'abbatiale. L'église Saint-Marcel (XIIème s.), l'église Notre-Dame (XIIIème s.), la chapelle de l'Hotel-Dieu (XVIIIème s.), une série exceptionnelle de maisons romanes et le Musée d'art font de Cluny une ville d'art particulièrement éminente.

Lyon fut pendant quatre siècles la capitale fédérale de la Gaule romaine. Des fouilles récentes y ont mis au jour, sur la colline de Fourvière, un théâtre et un odéon, où se déroulent chaque année les représentations du festival de Lyon-Charbonnières. Peu de villes comptent autant de musées. Celui des Beaux-Arts, place Saint-Pierre, est sans doute, après le Louvre, le plus complet de France. Le Musée marial de Fourvière est consacré à l'histoire de la colline ainsi qu'à l'iconographie mariale. On y voit des peintures et des gravures évoquant les aspects successifs de la colline, des objets anciens, et une centaine de statues de la Vierge du XIIème au XVIIIème siècle: vierges auvergnates romanes, vierges bourguignonnes gothiques, vierges lyonnaises classiques et modernes.

A Tournus, c'est une extraordinaire abbaye de l'An Mil que l'on trouve. Sa construction s'est échelonnée du Xème siècle à la fin du XIème.

Avignon qui, pendant un siècle au Moyen Age, accueillit la papauté et tint sa place de Rome, fut le centre d'une

cour spirituelle où brilla Pétrarque. Sur la rive opposée du fleuve, Villeneuve-les-Avignon évoque également le passé, avec sa Chartreuse du Val-de-Bénédiction et sa chapelle de l'Hospice où l'on admire l'un des chefs-d'oeuvre de la peinture française, le "Couronnement de la Vierge" d'Enguerrand Charonton.

Arles, cité gallo-romaine, fut sous Constantin la deuxième capitale de l'Empire. La cathédrale Saint-Trophime, fondée au IVème siècle, comporte une nef romane et un portail du XIIème siècle. Les Alyscamps, ancienne nécropole païenne, devinrent au Moyen Age un des plus illustres cimetières chrétiens.

C'est à Saintes-Maries-de-la-Mer, d'après la tradition, qu'aurait abordé, vers l'an 40, Marie Jacobé, soeur de la Vierge, Marie-Salomé, mère des apôtres Jean et Jacques le Majeur, leur servante noire Sara, Lazare le Ressuscité, ses deux soeurs, Marie-Madeleine et Marthe, Maximin et Sidoine, l'aveugle guéri. La puissante église romane du XIIème siècle, fortifiée aux XIVème et XVème siècles, abrite, selon les mêmes traditions, les reliques des deux Maries et de Sara. En mai, les Bohémiens du monde entier (dont Sara est la patronne) se réunissent à cet endroit pour élire leur reine.

Les armes de Nîmes portent le palmier et le crocodile du Nil, en souvenir des légionnaires romains établis à Nîmes par Octave, au retour de sa campagne d'Égypte contre Antoine et Cléopâtre. Ses arènes sont les mieux conservées du monde et elles ont vingt siècles! La Maison Carrée, temple édifié, croit-on, en l'honneur des petits-fils d'Auguste dans les premières années du premier siècle de notre ère, est une des productions les plus parfaites de l'art romain.

Narbonne est l'ancienne capitale de la Provincia Romana et l'une des plus grandes villes de la Gaule romaine. On peut évoquer les souvenirs de sa splendeur passée au Musée Lapidaire, installé dans l'ancienne église Lamourguier, et ceux des premiers temps du christianisme à l'église Saint-Paul-Serge (fouilles en cours). La cathédrale Saint-Just, dont seul le choeur a été construit, compte, avec Beauvais, parmi les plus audacieuses réalisations de l'âge gothique.

A Fontfroide, non loin de Narbonne, se trouve une célèbre abbaye cistercienne (église et cloître) fondée à la fin du XIème siècle et dont le rayonnement s'exerça dans tout le sud-ouest et au-delà des Pyrénées: l'abbaye espagnole de Poblet étant une fille de Fontfroide.

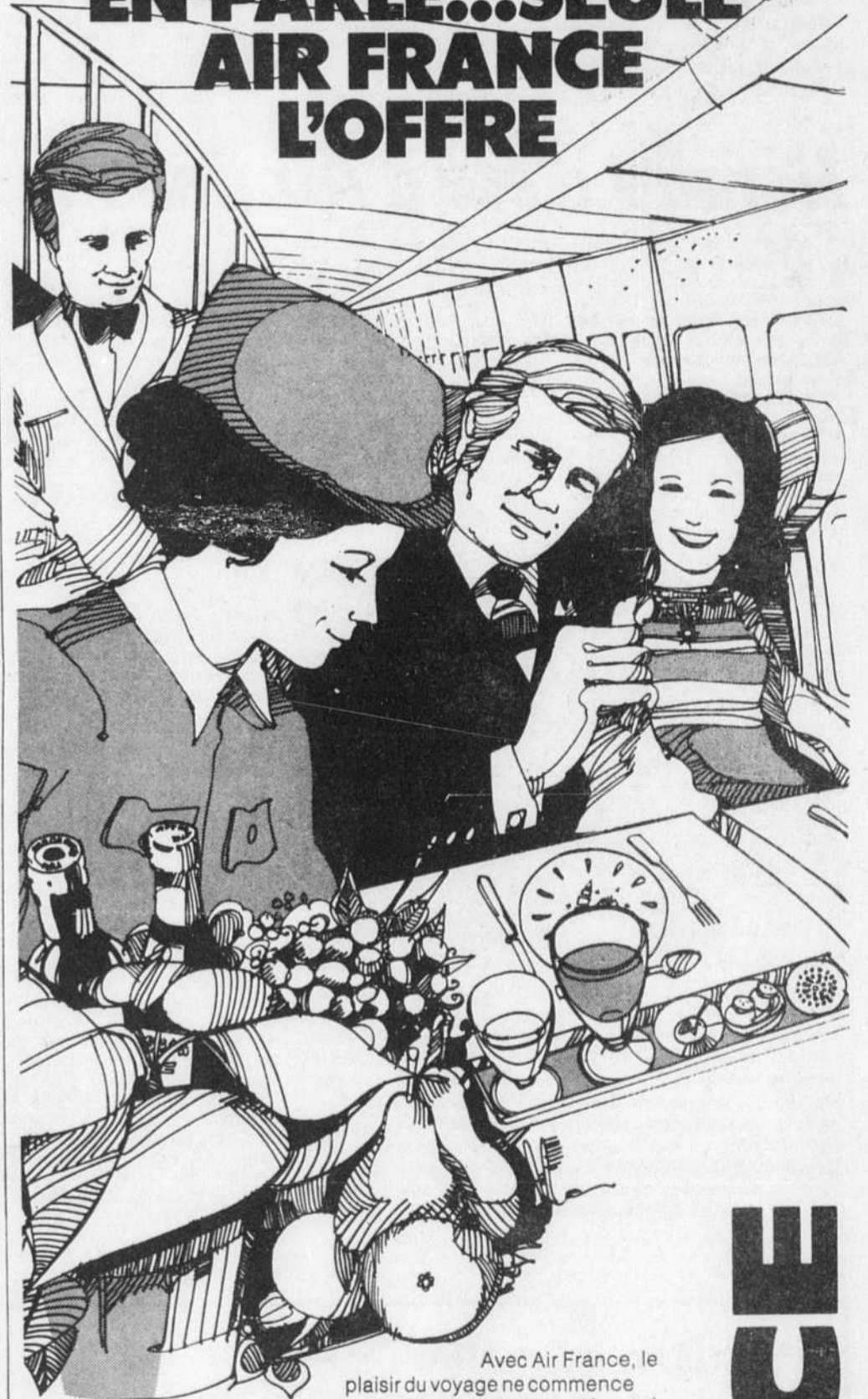
La Cité de Carcassonne est sans aucun doute le plus remarquable spécimen de l'architecture militaire médiévale. C'est aussi une merveilleuse démonstration de la vie au Moyen Age. A l'abri de la double enceinte, la population trouvait refuge auprès du château de ses comtes et de sa basilique. La Cité de Carcassonne est illuminée tous les soirs, du jour de Pâques au 15 octobre.

A Frouille, au coeur du pays cathare, et pour combattre les albigeois, saint Dominique fonda en 1206 l'ordre des Frères Prêcheurs. De nombreux souvenirs de la vie de saint Dominique et des débuts de l'Ordre dominicain restent attachés également à Montréal et Fangeaux.

Dernière étape avant Lourdes: Saint-Bertrand-de-Comminges. Ancienne cité gallo-romaine, fouilles importantes; substructions d'une basilique du IVème siècle. La cathédrale avec son cloître, son jubé, son choeur, son trésor, est un des plus beaux édifices religieux du Midi de la France. Le site admirable de la cathédrale lui a valu d'être appelée le Mont-Saint-Michel-des-Terres.

PARIS EN B747

TOUT LE MONDE EN PARLE... SEULE AIR FRANCE L'OFFRE



Avec Air France, le plaisir du voyage ne commence pas à l'arrivée mais au départ de Montréal. Air France, la seule ligne à offrir "l'espace" du B747 vers l'Europe et une ambiance typiquement française. Air France, c'est Paris qui vient vous prendre à Montréal.

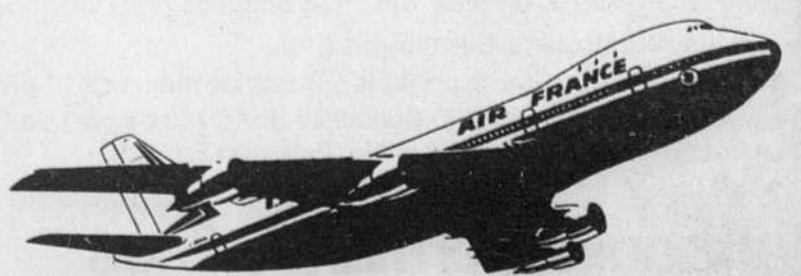
Espace Air France Le B747 d'Air France, c'est le confort en long et en large. Reposez-vous dans un fauteuil plus large, allongez vraiment les jambes. Détendez-vous comme dans votre salon.

Ambiance Air France Vous le savez, elle est unique, très française. Le service est chaleureux et empressé. De plus, notre "Festival en plein ciel" offre un choix étonnant de musique stéréophonique, sur six canaux et des grands films de classe internationale.

Gastronomie Air France Le B747 d'Air France, c'est le plus grand restaurant volant: la table la plus raffinée, la cave la mieux sélectionnée. Que diriez-vous, par exemple, d'un suprême de volaille au champagne, accompagné d'un Beauce premier cru?

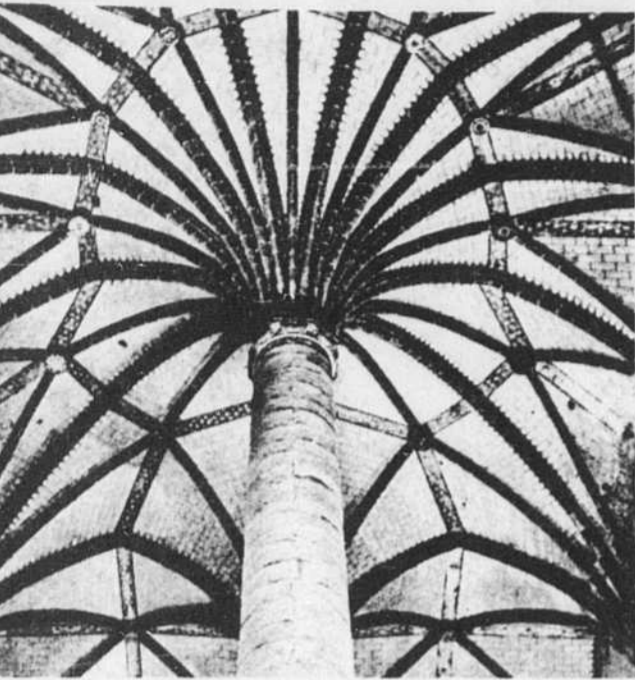
Confort B747, ambiance et gastronomie Air France... tout ça sans supplément D'Orly, correspondances faciles vers toutes les grandes villes d'Europe. Consultez votre agent de voyage ou Air France.

*Musique et film par INFLIGHT MOTION PICTURES, moyennant un léger supplément.



La seule ligne B747 Montréal-Paris

AIR FRANCE



Après de longs travaux qui furent l'oeuvre de l'architecte Sylvain Stym-Popper aujourd'hui disparu, l'abbaye des Jacobins de Toulouse a retrouvé sa beauté première et toute sa valeur architecturale. Fondée au XIIIème siècle par celui qui allait devenir saint Dominique, dans le but d'abriter les frères qui prêchaient contre l'hérésie cathare, l'abbaye fut éventuellement désertée, puis convertie sous Napoléon 1er en quartier de cavalerie. Maintenant que la voûte gothique de l'abbaye est débarrassée et restaurée, elle offre à la vue l'une des plus belles nefs de la France. Notre document représente le palmier de l'église des Jacobins. En 1369, le pape Urbain V fit déposer sous les voûtes de l'abbaye le corps de saint Thomas d'Aquin.

Pour ceux qui cherchent quelque chose de différent

UN TOUR VRAIMENT NOUVEAU

3 au 24 juin 1971

ÉCOSSE: Edimbourg, la côte, les montagnes et les lacs.

ANGLETERRE: Londres, Oxford et Stratford.

HOLLANDE: Amsterdam, la Haye et Delft.

BELGIQUE: Bruxelles, Gand, Bruges et Tournai.

NORMANDIE: Rouen, Caen, la côte, le Cotentin et le bocage.

BRETAGNE: Ste-Anne-la-Palud, la Cornouaille, la Pointe du Raz, Concarneau, Quimper, Brest et Carnac.

En plus, visite de la cathédrale d'Amiens et de l'abbaye de Solesmes - Séjour à Paris.

Direction: Pierre Viau, puis André Malavoy

Prix: \$995. (canadiens)

Voyages ANDRÉ MALAVOY Inc.

1225 ouest, boul. Dorchester
Montréal 107 - Tél.: 861-2485

Qui dit VOYAGES dit MALAVOY

Visitez l'Europe et découvrez ses merveilles... en Renault.

Le moyen le plus confortable de visiter l'Europe, tout en économisant, c'est en Renault. Allez où bon vous semble. Sans vous soucier d'un horaire. Et prenez le temps de profiter de vos découvertes!

Réservez, avant votre départ, votre Renault au tarif spécial hors-taxes et vous pourrez l'utiliser avec un kilométrage illimité. Vous prenez possession de votre Renault, dès votre arrivée en Europe, dans un de nos centres de livraison. Pour tout renseignement, envoyez le coupon ci-dessous dès aujourd'hui.

SERVICE OUTRE-MER RENAULT

Veillez m'adresser une documentation complète sur les conditions de votre offre spéciale.

Nom:

Adresse:

Ville: Province: Tél.:

Automobiles Renault Canada Ltée,
Service outre-mer, C.P. 6400, Montréal 101, Qué.

échos touristiques

RENNES (AFP) - Un courant touristique entre le Canada et la Bretagne sera amorcé cet été. Une dizaine de charters ont été autorisés à atterrir sur la base (militaire) aéronavale de Landivisiau pour amener les touristes canadiens directement sur place. En évitant le transit à Paris, le coût du voyage sera diminué de 35-0/0.

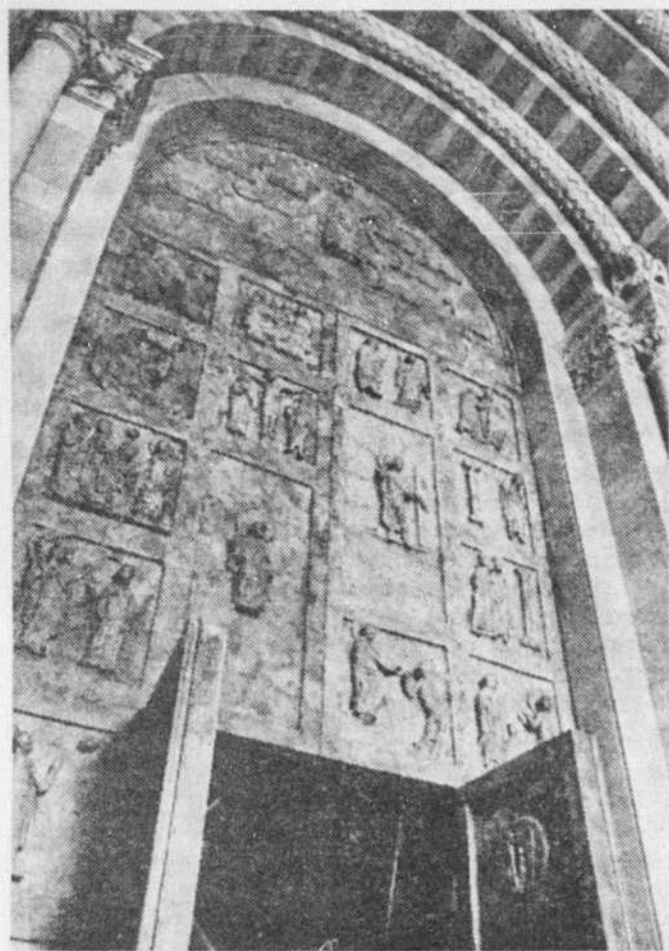
La taxe d'aéroport, depuis plusieurs années perçue au moment de l'enregistrement du passager au départ des aéroports de France, a cessé d'exister comme telle. Les billets d'avion émis depuis le 1er avril comprennent la redevance que les compagnies verseront ensuite à l'administration aéroportuaire du lieu. Ce nouveau procédé a l'avantage d'éliminer toute nouvelle dépense au moment où le passager s'embarque. La taxe perçue précédemment était de 10 francs (\$2) pour les parcours européens et de 15 francs (\$3) pour les parcours long-courriers.

Les Editions du Jour annoncent le lancement d'En Roumanie d'Eugène Cloutier. C'est le troisième récit de voyage que fait éditer Eugène Cloutier cette année, les deux premiers étant En Suède et En Tunisie. En vente partout.

Le vaste éventail de programmes de vacances proposées cette année par Air France comprend un séjour au Club Skanès, en Tunisie, un autre coin de paradis sur terre avec des plages merveilleuses, un dépassement complet, une gastronomie de grande qualité et des possibilités nombreuses et variées de divertissement. Trente voiliers, vingt-huit pur-sang arabes ainsi que des installations de ping-pong, de ballon volant, de ski nautique, de chasse sous-marine et de tennis ainsi que des possibilités de promenades à dos de chameau, de bicyclette et de pètanque sont à la disposition des vacanciers à Skanès dans un décor méditerranéen de fleurs et de soleil. En plus des sports d'été, les visiteurs profitent d'une bibliothèque climatisée, de concerts en stéréophonie, de spectacles folkloriques, de projections de films, d'excursions au Sahara, toujours avec le respect de l'indépendance de chacun.



Quatre pays scandinaves ont contribué à l'équipement de ce navire, le "Song of Norway". Conçu par des Danois, ce paquebot de 18.400 tonnes - le plus gros jamais construit en Finlande - appartient à la Norway's Royal Carribean Cruise Line qui en a commandé deux autres semblables, dont l'un, le Nordic Prince, sera en service cet été. Le troisième navire de cette classe sera livré à l'automne 1972. Ces navires sont conçus pour des croisières d'une ou deux semaines dans les Antilles. Une autre compagnie norvégienne, la Royal Viking Line, a l'intention de faire construire en Finlande également trois navires de 21.500 tonnes, au coût de \$20 millions chacun, pour des croisières à travers le monde.



La cathédrale de Spire, en R.F.A., a reçu un nouveau portail en bronze offert par le gouvernement de Rhénanie-Palatinat à l'occasion des travaux de réfection. Il est l'oeuvre du professeur Toni Schneider-Manzell, un sculpteur de Salzbourg âgé de 60 ans. Les deux faces du portail sont ornées de motifs bibliques.

Dans le Nouveau-Québec:
ARCTIC ADVENTURES

A la suite de la quatrième assemblée annuelle du conseil d'administration de la Fédération des coopératives du Nouveau Québec, les coopératives indiennes et esquimaudes de cette vaste région annoncent la mise sur pied d'un nouveau programme de développement touristique: Arctic Adventures.

Il existe actuellement des camps pour touristes dans trois villages du Nouveau-Québec et la liste des réservations pour la saison estivale 1971 est presque complète. A l'été, on prévoit deux nouvelles installations de facilités touristiques: à Fort Chimo et à Wedmndji.

Ce programme de développement touristique sert deux maîtres. Les besoins des touristes ainsi que les besoins sociaux et économiques des autochtones y sont avantagés.

Arctic Adventures. Pour le sportif, cela signifie une chance sans égale de s'adonner à la chasse et à la pêche dans le pays même des Innuits — dans ce pays où homme et chasseur se confondent en un seul et même terme.

Arctic Adventures se charge d'organiser le voyage du sportif qui désire se rendre à cette oasis. Aucun sentier n'ayant encore été battu jusqu'aux camps des touristes, "c'est l'avion qui vous y mène", et ça en vaut le coût!

La ligne du pêcheur attire

le saumon de l'Atlantique, l'omble de l'Arctique, la truite mouchetée et la truite de lac. Le fusil du chasseur vise le caribou, le phoque, les oiseaux aquatiques.

Le touriste a la promesse d'un soleil qui ne donnera sa place à la lune que pendant quelques heures pour toute la durée de la saison.

Les invités ne doivent pas s'attendre à se vautrer dans le luxe, mais ils occuperont des locaux propres et confortables. Une nourriture abondante et saine les réglera.

La saison touristique s'étend de juillet à septembre, alors que le mercure varie entre 45 et 80 degrés.

Arctic Adventures se propose d'organiser des expéditions "weekend" pour petits groupes au cours de l'hiver. Les braves qui participeront à ces aventures pourront se vanter d'avoir fait du komatik, aidé à construire un iglou et participé aux activités quotidiennes d'un village indien ou esquimau. Et ils auront des photos magnifiques pour le prouver.

La Fédération des Coopératives du Nouveau-Québec a choisi comme conseiller un diplômé en sciences sociales: M. Claude Valois, 6100 Wil-derton, Montréal 251.

■ **échos touristiques**

Air Canada, en collaboration avec Middle East Airlines, offre des voyages au Liban, cette terre bénie où coulent, selon la Bible, le "miel et le lait", ce pays que l'on se plaît à appeler "la Suisse de l'Orient". Les champs de neige de Faraya et de Laklouk sont à quelques heures des plages enssoleillées de la baie Saint-Georges. Et ces terres racontent l'histoire des hommes depuis quarante siècles.

Les personnes qui désirent obtenir un guide gastronomique d'Autriche pour l'année 1971 peuvent s'adresser à l'Office national autrichien du tourisme, 630 ouest, boul. Dorchester, Montréal 2. L'ouvrage présente 500 établissements classés en restaurants de luxe, restaurants, cafés, auberges, y compris les restaurants de bonne moyenne, buffets, snack-bars et restaurants spécialisés dans les plats rapides.

Quebecair assumera la responsabilité totale du service aérien commercial à horaire fixe dans la région du Saguenay, région qu'elle dessert d'ailleurs depuis 25 ans. L'expansion du service doit prendre effet le 25 avril et pourrait représenter plus de 194 sièges par jour dans chaque direction, soit 388 passagers par jour.

Une réception a été offerte jeudi soir par les lignes aériennes TAP, à l'occasion du premier vol régulier de cette compagnie entre Montréal et Lisbonne, avec comme invité spécial le maire Jean Drapeau. A l'arrivée de l'avion TAP venant du Portugal, un capitaine de la compagnie a présenté un drapeau portugais à M. Goulet, directeur de l'aéroport international de Montréal. Puis on a dévoilé un monument en pierre dédié aux explorateurs. Ce monument est un don de TAP au maire Drapeau. Il demeurera en permanence à Terre des hommes, île Notre-Dame.

Air France vient de mettre en service son cinquième Boeing 747. Cet appareil vient rejoindre la flotte de quatre B747 déjà en service sur les lignes Montréal-Paris, Montréal-Chicago, New York - Paris et Paris-Pointe-à-Pitre. Six autres B747 ont été commandés par Air France.

Des "colons" vont s'établir au Petit fort Garry

OTTAWA — M. Jean Chrétien, ministre des affaires indiennes et du Nord canadien, a annoncé qu'une quinzaine de personnes se transformeront en colons de la rivière Rouge, l'été prochain, et feront revivre une page de l'histoire d'un poste de traite du XIXe siècle, celui du parc historique national du Petit fort Garry, à Selkirk (Manitoba).

Ainsi on doublera le nombre d'étudiants qui, l'an dernier, vêtus selon la mode de l'époque, étaient chargés d'expliquer aux visiteurs l'histoire du fort.

Le Petit fort Garry n'était pas, à proprement parler, un fort, mais plutôt un poste de traite de la Compagnie de la Baie d'Hudson; il a joué un rôle important à titre de centre d'approvisionnement et de transbordement pour les équipes chargées de livrer les provisions dans le Nord.

Etant donné que le côté militaire de l'histoire du fort est d'importance secondaire,

les étudiants qui étaient déguisés en gardes du fort, ces dernières années, deviendront des civils du temps de la colonie de la rivière Rouge. Les femmes cuiront la galette et tisseront, tandis que les hommes feront le travail caractéristique d'une journée de l'époque, dans les établissements éloignés.

Pour illustrer les divers aspects de la vie au fort, on a fait restaurer, depuis 1969, quatre bâtiments, qui ont été meublés selon le style du temps. La maison Fraser représente une grande habitation de l'époque coloniale de la rivière Rouge, vers les 1830; la Grande maison (ou habitation du gouverneur) a été reconstruite et meublée telle qu'elle était dans la décennie 1850-1860, période où son élégance était à son meilleur; le magasin est tout à fait semblable à un magasin bien garni de la Compagnie de la Baie d'Hudson, dans les années qui ont suivi 1860; et la forge, qui sera ouverte cet été, exposera des articles du XIXe siècle.

Horaire d'été d'Air Canada

L'horaire d'été d'Air Canada, qui entrera en vigueur le 25 avril, prévoit, entre autres, le premier service par Boeing 747, d'autres vols sans escale et l'affectation de DC-9 à un plus grand nombre de villes canadiennes.

Le 747 de 365 places sera mis en service le 25 avril sur la ligne Vancouver-Toronto. Un vol quotidien partira de Vancouver à 9h15 et arrivera à Toronto à 16h10. Le vol en sens inverse quittera Toronto à 19h15 pour atteindre Vancouver à 20h50. Heure locale dans tous les cas.

Du 2 juin au 29 septembre, Air Canada offrira une liaison 747 entre Toronto et Londres trois jours par semaine. Les vols vers l'est quitteront Toronto les mercredi, vendredi et samedi à 20h30 et arriveront à Londres à 8h, heure locale, le lendemain matin. Les vols de retour quitteront Londres les jeudi, samedi et dimanche à 12h05 pour arriver à Toronto à 14h35 heure locale.

Le 6 juillet, le 747 sera affecté au service "Europe 870" d'Air Canada: Toronto-Montréal-Paris-Francfort. Le vol quotidien vers l'Europe quittera Toronto à 18h et Montréal à 19h55.

Au retour, l'avion décollera de Francfort à 11h45, fera escale à Paris, qu'il quittera à 13h40, et atterrira à Montréal à 16h.

A signaler également dans l'horaire d'été: * un nouveau service sans escale Halifax-New York par DC-9;

* l'affectation de DC-9 aux liaisons Saint-John-Boston et Montréal-Sydney-Stephenville/Corner Brook;

* davantage de vols DC-8 sans escale entre Montréal et Vancouver;

* entre Halifax et les Bermudes, les DC-8 remplacent les Vanguard.

La liaison Halifax-New York sans escale sera offerte cet été du 1er juin au 15 septembre; elle remplace la liaison avec escale à Boston. Le départ de Halifax aura lieu à 15h20 et l'arrivée à New York à 16h, heure locale. En sens inverse, le vol partira à 17h pour atteindre Halifax à 19h30.

Cet été les DC-9 de la liaison Montréal-Sydney continueront jusqu'à Stephenville/Corner Brook. Du 1er juin au 30 septembre, l'avion quittera Montréal à 17h30 pour se poser à Sydney à 20h05 et à Stephenville à 21h40, heures locales dans tous les cas. En sens inverse, départs de Stephenville à 10h55 et de Sydney à 11h30, et arrivée à Montréal à 12h20.

Entre Montréal et Paris, un service n'attend pas l'autre.



Pour nous, les petites choses comptent pour beaucoup. En fait, Atlantique 71, c'est ça: un ensemble de petits services qui ne font qu'augmenter votre confort et améliorer votre bon plaisir.

Par exemple, si vous voyagez en compagnie d'un jeune enfant, vous êtes les premiers à monter à bord de notre vol Europe 870 pour vous installer confortablement avant l'arrivée des autres passagers.

Plus tard, pendant que vous dégusterez nos repas et nos vins, votre enfant aura son biberon réchauffé par l'hôtesse, et sa nourriture pour bébé. Des livres de contes et des jouets ne sont là que pour son plaisir. Atlantique 71 offre également couches, épingles, poudre, couverture et oreiller. Et quand viendra l'heure du sommeil, on installera bébé dans une petite couchette spéciale afin que vous aussi puissiez dormir confortablement.

De plus, grâce aux tarifs Atlantique 71 pour enfants, les petits de moins de 2 ans ne paient que 10% du tarif adulte.

Passez voir un agent de voyage et demandez-lui tous les renseignements au sujet d'Atlantique 71 vers Paris.

Reservez-vous une place choyée avec nous. Car nous voulons que le vol soit aussi agréable que vos vacances à Paris. Après tout, ça fait partie du voyage.

En avril et mai, le tarif Atlantique 71 Montréal/Paris, 29-45 jours aller-retour classe économique, n'est que \$290, sujet à l'approbation du gouvernement.

Montréal-Paris en 747 dès le 6 juillet



Notre affaire, c'est tout le monde.



La petite maison de vigneron où Beethoven rédigea, le 6 octobre 1802, le célèbre "testament de Heiligenstadt", vient d'être complètement restaurée et libérée de tous les rajouts postérieurs à l'époque du compositeur. Ainsi le numéro 6 de la Probusgasse, au 19e arrondissement de Vienne, se présente à l'heure actuelle dans sa sobre beauté primitive. L'appartement de Beethoven, où ont été installés un buste ainsi que des reproductions de compositions et d'écrits de la main du maître, se visite les dimanches de 9 à 13 heures. La cour, particulièrement belle, est accessible toute la journée. (ONAT)

Lufthansa vous offre un tarif excursion pour un voyage en Europe en avril et mai, au départ de Montréal, \$306 seulement. Ses avantages: séjour plus long, coût plus modique, voyage indépendant, dates de votre choix.

C'est vraiment très simple. Grâce au tarif excursion spécial de la Lufthansa...
 • vous bénéficiez du service continental de Lufthansa, aller-retour pour l'Europe, en classe économique
 • vous avez de 29 à 45 jours, à la fin du printemps et au début de l'été, pour vous divertir... ou pour visiter
 • vous choisissez vous-même les dates
 • vous voyagez de façon indépendante
 • vous visitez la ville de votre choix:
 Brème, Dusseldorf, Francfort, Hambourg, Hanovre, Cologne/Bonn, Stuttgart, Copenhague, Oslo, Zurich, Genève. Ou bien, pour \$2.00 de plus, Nuremberg; \$5.00 de plus, Berlin; et \$8.00 de plus, Vienne.
 • vous pouvez faire deux escales en Europe, et
 • vous bénéficiez des demi-tarif pour les enfants de moins de 12 ans. Voilà. C'est simple et économique. Consultez donc votre agent de voyages et découvrez comme c'est facile d'aller en Europe.

Lufthansa German Airlines

Tél. 861-4747

LES SPORTS À LA PIGE

KEN VENTURI, qui souffrait d'arthrite depuis plusieurs années et qui est maintenant et surtout connu comme commentateur de golf à la télévision américaine, retournera sur le circuit du golf professionnel le 13 mai lors de l'Omnium Houston. C'est après avoir subi des opérations à la main gauche et aux deux bras que Venturi croit pouvoir retrouver sa forme d'antan. On se souvient que Venturi avait gagné le prestigieux Omnium Américain en 1964 seulement pour être obligé de se retirer l'année suivante parce que l'arthrite l'empêchait de tenir solidement ses bâtons.

DOUG SANDERS vient de s'inscrire à l'Omnium Canadien qui aura lieu au club de golf Vallée du Richelieu au début de juillet. Le pittoresque joueur est seulement le deuxième à annoncer officiellement son inscription, le tout premier ayant été nul autre qu'Arnold Palmer. Le tournoi ne les grouperait que tous deux qu'il serait néanmoins très intéressant car, en plus d'être bons joueurs, ces derniers ne manquent certainement pas de personnalité, comme on le sait. Sanders, vaincu en éliminatoires par Jack Nicklaus à l'Omnium Britannique de l'été dernier, y participera encore cette saison même si le dit événement a lieu une semaine seulement après notre grand tournoi national, ce qui obligera Sanders à effectuer un voyage aller-retour de 6,400 milles. Il se rendra en effet en Angleterre une semaine avant notre Omnium du Canada pour s'exercer, y retournant pour le tournoi après avoir joué ici. On sait que Sanders remporta sa première grande victoire (et il était encore amateur) à l'Omnium Canadien de 1956 à Québec. De fait, il est le dernier amateur à avoir gagné notre championnat national... professionnel... au golf.

HONG KONG, comme le Québec depuis quelque temps, a connu une tempête si violente, hier, qu'on a dû contremander, particulièrement, la deuxième ronde de l'omnium de golf Hong Kong. Parmi ceux qui ont pu terminer avant l'orage, le Japonais Shiro Matsuda avait réussi un compte de 64 ce qui lui donnait la première place avec un total de 138. L'Américain Orville Moody a été forcé d'arrêter au 14ème trou alors qu'il était trois coups sous la normale. Le Japonais Kosaku Shimada, meneur de la première journée, était deux coups sous la normale après 17 trous. Cette deuxième ronde se poursuivra aujourd'hui, les golfeurs la reprenant au point où ils ont été obligés de s'arrêter hier.

Le **CHAMPIONNAT PROVINCIAL** des ceintures noires de judo se déroulera demain à compter de 11h au gymnase du collège Laval. C'est l'événement le plus marquant du judo au Québec puisqu'on y sélectionnera les athlètes qui feront partie de l'équipe québécoise pour les championnats canadiens qui auront lieu au Centre Maisonneuve le 22 mai. Parmi ceux à surveiller dimanche, mentionnons les Gerry Hirose, champion de l'Est du Canada, Jean-Pierre Rodriguez, sélection des Jeux de Saskatoon, Normand Brault, médaille de bronze à Saskatoon, et Arnold Duthoy.

Le **MONTREAL OLYMPIQUE**, équipe de natation, tiendra des épreuves de sélection à la piscine Généreux, rue Amherst ce soir à 6h. Six épreuves sont inscrites à ce programme où les nageurs des autres équipes peuvent quand même se présenter.

PAUL BONENFANT, 2ème au championnat canadien de patinage artistique, revient de Paris où il fut l'invité de l'Association de patinage artistique de France. Il participera ce soir au festival de la Paestrale Nationale, au centre Paul-Sauvé, avant de retourner chez lui à Vancouver.

LES CYCLISTES se mettront à l'oeuvre demain dans une course d'entraînement de printemps. En effet, la Fédération cycliste du Québec, en coopération avec l'Association sportive Inc., invite tous les amateurs à assister à ces courses, au restaurant Bella-Vista, 88 Montée Masson à Duvernay. Juniors et seniors seront à l'oeuvre, et il y aura remise de trophées après les deux courses.

L'ASSOCIATION des coureurs automobile de Montréal annonce qu'elle participera son excédent budgétaire de 1971 parmi plusieurs de ses membres qui auront su se signaler de façon particulière au cours de l'année. Ce sera la troisième année consécutive que l'ACAM agira ainsi. Il y a des possibilités que 43 membres de l'ACAM reçoivent des bourses variant de \$20 à \$125. L'ACAM invite tous les intéressés à se joindre à elle. Pour informations, on s'adresse à l'ACAM, cp 475, Snowdon, Montréal 248.

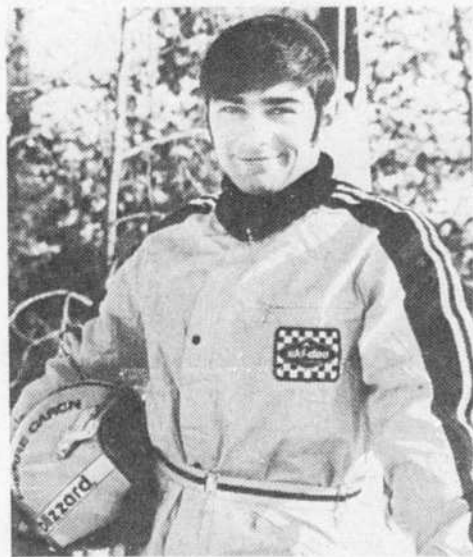
LAVAL présentera une clinique de baseball en collaboration avec la FBAQ, lundi et mardi prochains au service de la récréation, 1661 boulevard des Laurentides, à Vimont. Tous les instructeurs de Laval sont invités à cette clinique, qui sera donnée par Mel Didier, André Pratte et Roger Brûlotte, des Expos.

LES JOURS DE MARY STAEHLÉ avec les Expos de Montréal étaient comptés, depuis l'acquisition de Ron Hunt des Giants de San Francisco. Aussi l'équipe montrealaise a-t-elle voulu Staehle, qui était devenu le troisième 2ème-but du club (après Hunt et Gary Sutherland), aux Braves d'Atlanta hier, pour un montant non déterminé. Jim Fanning, directeur général de l'équipe, a aussi révélé que le champ-centre Adolpho Phillips n'accompagnera pas les Expos pour le match d'ouverture, à New York mardi prochain. Phillips sera vendu, échangé ou cédé à un club affilié.

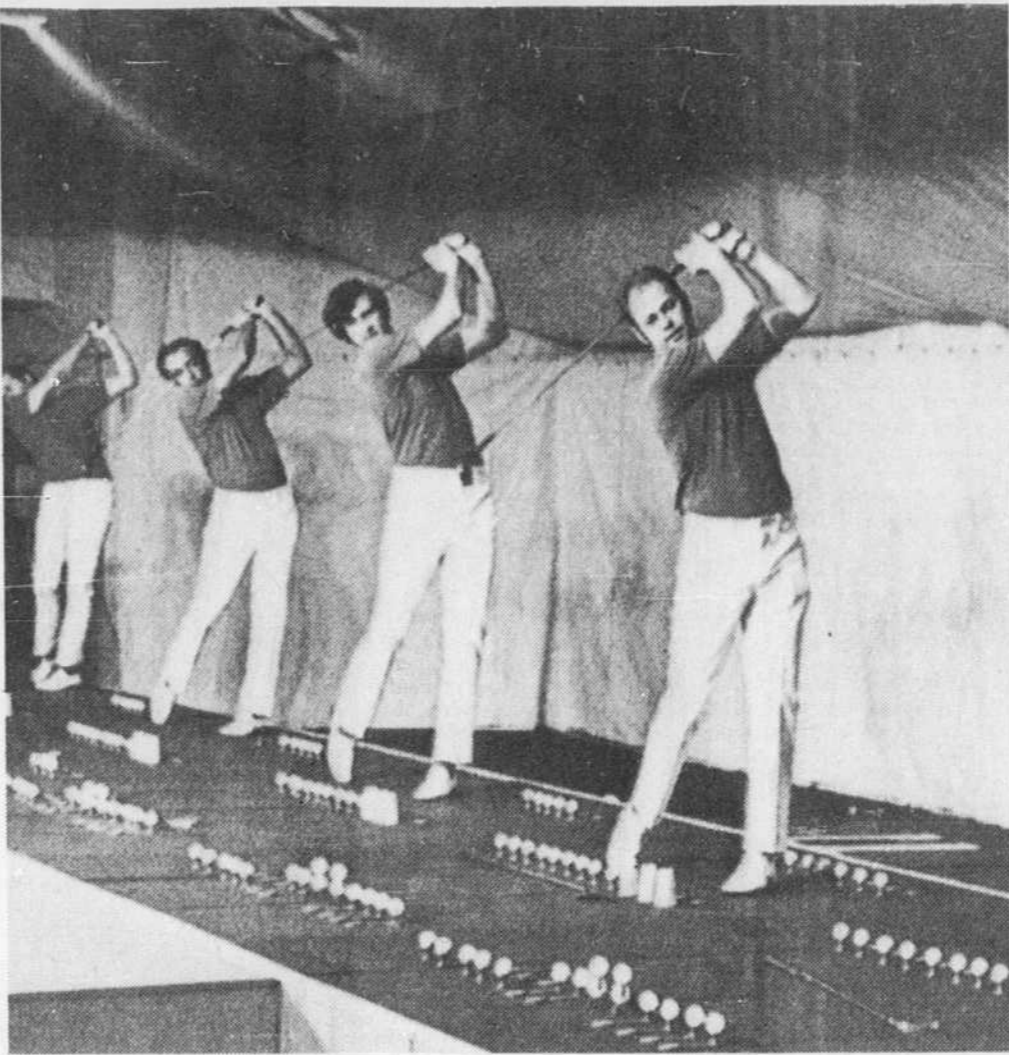
PAUL HENDERSON, des Maple Leafs de Toronto, effectuera un retour au jeu ce soir alors que les Bruins de Boston seront les visiteurs au Garden de Toronto. Henderson s'était blessé mercredi soir lorsque le défenseur Jim Nickamp, des Red Wings de Detroit, le mit en échec très durement. Le coup fut si violent que 20 points de suture furent nécessaires pour fermer la plaie. Par ailleurs, les Leafs seront toujours privés des services du défenseur Bobby Baun et du gardien Jacques Plante.

LAVAL compte maintenant quatre équipes en quarts de finale des championnats provinciaux de l'Association du hockey mineur du Québec. Chez les moustiques, le Saint-Vincent de Paul a défait La Tuque au compte de 9-5. Chez les minimes, Duvernay a eu raison du Cap-de-la-Madeleine 14-1. Chez les benjamins, Sainte-Dorothée a défait Grand Mere difficilement 6-4, et chez les cadets, le Saint-Vincent l'a emporté 9-5 sur Shawinigan. La prochaine ronde opposera les équipes de Laval à celles de la région Lac-Saint-Louis. Ces parties seront disputées demain, au Centre sportif Laval à compter de midi.

LE CIRCUIT DE MOTONEIGE O'Keefe vient de dévoiler sa liste de champions pour 1970-71. Pierre Caron, de Sainte-Marthe, pilote de Bombardier, a mérité trois premières positions dans trois classes ouvertes. Il a également empoché \$2,445, soit la part du lion des bourses globales de \$19,000 décernées pour les six épreuves du circuit. Gérard Laverdière, de Montréal, sur une Polaris, a obtenu pour sa part, deux premières places dans deux autres catégories. Il a terminé second pour les bourses avec des gains de \$1,707. René Desormeaux, de Saint-Eustache, sur Artic Cat, a terminé bon premier dans la catégorie B tandis que dans la classe A, c'est Serge Bourret, de Saint-Joseph-de-Beauce, sur Bombardier, qui a mérité les honneurs.



PIERRE CARON...un as du volant motoneige.



AVEZ-VOUS HÂTE? Ces quatre golfeurs professionnels torontois démontrent, à l'approche d'une nouvelle saison et lors d'une clinique, la bonne façon de dégager son balant descendant à ce sport favori par un million de Canadiens, dont près de 250,000 au Québec. De g., à d., Gary Slatter, Glen Phillips, Sam Young et Jim Lawrie. (Téléphoto PC)

Les E.U. gagnent et perdent

GENÈVE (AP) — Les Etats-Unis, malgré une victoire de 5-1 sur l'Allemagne de l'Ouest, hier à Genève, lors des championnats mondiaux de hockey, n'ont pu éviter d'être rétrogradés au groupe "B" même si les deux équipes ont fini ex aequo au dernier rang avec un total de quatre points.

Les Américains, afin de demeurer dans le groupe "A", devaient vaincre les Allemands par cinq buts dans ce qui était le dernier match des deux équipes. Les Allemands avaient auparavant eu raison des Américains au compte de 7-2. Une différence de cinq buts aurait alors été suffisante pour les Etats-Unis puisqu'ils possédaient un meilleur dossier de buts comptés et de buts alloués que l'Allemagne de l'Ouest.

Après deux périodes, les Etats-Unis avaient déjà créé un écart de cinq buts, deux quatre marqués en l'espace de 10 minutes en deuxième période.

Cependant, Anton Hofherr enregistra l'unique filet du troisième vingt, permettant ainsi à son pays de participer aux championnats mondiaux de 1972, à Prague, dans le groupe A.

Garry Gambucci, Craig Patrick, Keith Christiansen, Kevin Ahearn et Henry Boucha ont compté pour les perdants.

Même si les Etats-Unis n'étaient pas descendus dans le groupe B, il n'est pas certain qu'ils auraient pris part aux championnats de 1972.

"Notre but ultime est de participer aux Olympiques de Sapporo", a déclaré Murray Willason, l'instructeur de l'équipe américaine.

Au hasard des nouvelles

PLUS DE 500 étudiants-athlètes du Canada recevront des bourses de formation dans le cadre du programme auquel le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social vient d'affecter un budget d'un million. Ces bourses de formation pourront aller jusqu'à concurrence de \$2,000. Dans le même ordre d'idée, le ministre John Munro annonce un important programme engageant la participation du public à diverses activités sportives et récréatives lors des spectacles du Stampede de Calgary. Le programme se déroulera du 8 au 17 juillet.

FRANCO GALLINA est le premier joueur professionnel européen à se joindre à la nouvelle équipe de soccer de Montréal, les Olympiques. Gallina, âgé de 26 ans, a évolué en Italie pour des équipes de première ou de deuxième division. D'autres joueurs venant du Portugal, de l'Angleterre et de l'Amérique Latine sont attendus au camp de l'équipe montrealaise à Madrid.

LES CHEVALIERS SPORTIFS organisent un rendez-vous à la cabane à sucre de Germain Latendresse, à Saint-Esprit pour demain. On peut réserver en s'adressant à 259-7109 ou 271-6879.

SAINT-LAURENT veut faire profiter ses jeunes du baseball au maximum. C'est ainsi que l'on apprend que d'anciens joueurs des Braves junior ont décidé de mettre sur pied une organisation qui donnera quatre cours de deux heures chacun aux jeunes joueurs de baseball de l'endroit. Ces anciens sont Paul Legendre, Michel Marleau, Paul Vidal et James Sheasgree. Les deux premiers cours seront donnés les 17 et 18 à l'école Saint-Germain. Ils feront suite aux deux cliniques des Expos à Saint-Laurent les 15 et 16.

ERNE BANKS, premier but des Cubs de Chicago, ne participera pas à la partie d'ouverture de son équipe pour la première fois en 18 ans. Souffrant d'arthrite dans les genoux, Banks sera remplacé au premier coussin par Jim Hickman et ce pour une période de 21 jours. Banks, qui a été choisi comme le joueur le plus utile de la ligue Nationale en 1958 et 1959, avait claqué son 500ème circuit le 12 mai dernier.

PAUL ARSENAULT a été nommé directeur de l'athlétisme de l'université Sir George Williams, à Montréal. Avant sa nomination, il était instructeur de l'équipe de hockey de cette université. Il remplace Doug Inley appelé à d'autres fonctions au sein de l'institution.

LA SOMME de \$3 millions de dollars pourrait bien permettre à l'association Nationale de ballon-panier d'arracher à l'association Nationale, sa ligue rivale, deux de ses meilleurs joueurs. Il s'agit de Walt Frazier, des Knicks de New York, et de Earl "The Pearl" Monroe, des Bulls de Baltimore. Paul Corvino, président de Sports Productions Unlimited, a déclaré qu'il essayait depuis plusieurs mois de blâcher une telle affaire. En plus des deux joueurs mentionnés, Dick Garrett, des Braves de Buffalo, ainsi que Greg Fillmore, et Eddie Mas, des Knicks, seraient également impliqués dans l'affaire. Comme le souligne M. Campbell, président de la ligue Nationale de hockey, lors d'une entrevue exclusive avec notre directeur des pages sportives, c'est justement afin d'éviter de tels arrangements que la LNH a décidé d'élargir ses cadres. Sans l'expansion de la LNH, de riches Américains auraient pu créer une ligue parallèle pour ensuite offrir des salaires fabuleux aux joueurs qui auraient, sans doute, changé de clan.

CLASSEMENT

	pj	bp	bc	pts
URSS	9	71	21	15
Tchécoslovaquie	9	40	18	13
Suède	9	26	27	11
Finlande	9	29	38	9
All. de l'O.	10	22	62	4
Etats-Unis	10	31	53	4

Hier
Etats-Unis 5, Allemagne de l'Ouest 1

Aujourd'hui
Suède vs URSS
Finlande vs Tchécoslovaquie

Baseball hier

A Clearwater

Eugene (LCP)	000	200	000	2	11	3
Philadelphia	120	101	06x	4	8	2

James Nutter (6) et Essian Fryman, Reynolds (7) et McCarter, P. Fryman, P. James. Cir. Luzinski (E).

A Mesa

Cleveland	010	010	000	2	2	0
Oakland	011	002	10x	5	9	0

McDowell, Mingers (7), Lamb (8) et Fosse; Lindblad, Locker (4), Roland (7) et Duncan. G. Locker. P. McDowell. Cir. Monday (0), McDowell (C).

A Tampa

Pittsburgh	300	000	090	12	16	0
Cincinnati	000	000	000	0	5	1

Bries, Veale (8), Nelson (9) et Sanguillen; McGlothlin, Wilcox (8) et Bench, Plummer (8). G. Bries. P. McGlothlin. Cir. Heber, 2, Davillo, Robertson.

CLASSEMENTS

LIGUE NATIONALE

	Est	G	P	BP	BC	Pts
Boston	55	14	7	384	202	117
New York	48	17	11	251	170	107
Montréal	41	22	13	282	207	95
Toronto	36	32	8	242	201	80
Buffalo	24	39	14	214	238	62
Détroit	22	43	11	208	298	55
Vancouver	23	45	8	220	290	54

Ouest

Chicago	48	19	9	271	180	105
St. Louis	33	25	18	218	204	84
Minnesota	28	33	16	189	220	72
Philadelphie	27	33	16	201	220	70
Pittsburgh	21	36	19	217	235	61
Los Angeles	23	40	13	229	297	59
California	20	51	5	193	307	45

Jeudi
Buffalo à Pittsburgh 3
St-Louis 1, Philadelphie 1

Hier
Vancouver à Californie, 11h

Ce soir
New York à Montréal, après-midi
Boston à Toronto
Chicago à Détroit
Minnesota à Philadelphie
Pittsburgh à St-Louis
Californie à Los Angeles

Demain
Montréal à Boston, après-midi
Los Angeles à Vancouver, après-midi

Toronto à Chicago
Détroit à New York
Buffalo à Philadelphie
St-Louis à Pittsburgh

LIGUE AMERICAINE

Est

Montréal	27	29	14	213	230	68
Providence	27	29	13	243	253	7
Springfield	27	34	8	230	271	62
Quebec	23	32	16	206	240	62

Ouest

Baltimore	32	21	9	256	216	87
Cleveland	36	26	7	251	195	79
Hershey	30	30	10	233	207	70
Rochester	25	33	11	215	235	61

Jeudi
Rochester 5, Québec 3

Hier
Providence à Montréal
Hershey à Baltimore
Springfield à Cleveland

Ce soir
Montréal à Cleveland
Québec à Baltimore
Rochester à Hershey
Providence à Springfield

Demain soir
Cleveland à Providence
Québec à Rochester
Baltimore à Springfield

L'EST BOYCOTTERA-T-IL LES JEUX DE MUNICH?

par BENOÎT HOULE, de la PC

MUNICH — La politique ne peut plus remettre en question les Jeux Olympiques de 1972 à Munich mais il faut s'attendre à ce que les préparatifs de ces Jeux continuent à subir les contre-coups des événements internationaux et de la tension qui en résulte.

Quand on a choisi Montréal pour être le théâtre des Jeux Olympiques de 1976, après ceux de Munich, les villes évincées, Los Angeles et Moscou, ne cachent pas leur mécontentement. Du côté soviétique on prétend même que le comité olympique considérait que le lieu de célébration des Jeux Olympiques était une chasse gardée des occidentaux.

Il faut donc s'attendre que, principalement du côté de l'Est, tout ce qui se fait à Munich en vue des Jeux Olympiques de 1972 sera jugé d'un oeil particulièrement critique.

On va même jusqu'à prétendre que si les Américains ne cessent les activités de Radio Europe Libre, installée à Munich, à l'intention des populations des pays de l'Est comme la Tchécoslovaquie, la Hongrie, la Pologne, la Roumanie, la Bulgarie et l'Allemagne de l'Est, les pays communistes interdiront à leurs athlètes de mettre les pieds à Munich.

Menace sérieuse pour les Jeux olympiques de 1972? Le président du comité d'organisation des jeux de Munich, M. Willi Daume, est optimiste.

Les travaux
"Les représentants des

Plantation

Pour agrémenter le paysage, on plantera 680,000 arbres et arbustes autour des divers stades et gradins d'une capacité de 220,000 spectateurs.

Le tout est construit sur un ancien champ d'aviation où, au lendemain de la deuxième guerre mondiale, on avait entassé 11 millions de verges cubes de décombres pour égarer la ville de Munich, détruite à 45% sous les bombardements. C'est là qu'atterrissaient le 29 septembre 1938 le Français Daladier et l'Anglais Chamberlain pour participer à la conférence de Munich. Un an après, c'était la guerre. A une dizaine de milles de Munich, Dachau rappelle au visiteur la présence d'un camp de concentration qui a fait des milliers de victimes.

On dit des Jeux de Munich qu'ils seront ceux des distances courtes. En effet, le terrain olympique se trouve à moins de trois milles du centre ville. Les Tramways, le métro, les autobus partiront, toutes les heures, transporter 100,000 personnes entre ces deux points névralgiques.

On a annoncé que 27,000 personnes trouveront un emploi dans ce complexe sportif de près de 50 millions de dollars.

Ville allégre et insouciant, métropole au grand cœur, capitale en fait de l'Allemagne de l'Ouest, Munich sera prête à accueillir ses visiteurs le 26 août 1972. Elle n'aura rien négligé pour que chacun rapporte le meilleur souvenir possible de son séjour là-bas.

HOCKEY
LIGUE JUNIOR DE L'ONTARIO
ELIMINATOIRES
Demain à 7:30 h. P.M.

LONDON
VS
CANADIENS

Billets maintenant en vente au
FORUM

DICTIONNAIRE
du FRANÇAIS
CONTEMPORAIN

SPECIAL
LAROUSSE
ENSEIGNEMENT

SEULEMENT: \$6.50

En vente chez les bons libraires ou, à défaut, chez l'éditeur
Les Editions Françaises Inc.

PETIT LAROUSSE

SEULEMENT: \$7.95

En vente chez les bons libraires ou, à défaut, chez l'éditeur
Les Editions Françaises Inc.

DICTIONNAIRE
du FRANÇAIS
CONTEMPORAIN

SPECIAL
LAROUSSE
ENSEIGNEMENT

SEULEMENT: \$6.50

En vente chez les bons libraires ou, à défaut, chez l'éditeur
Les Editions Françaises Inc.

les MOTS CROISÉS du Devoir

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12

Horizontalement

- Ira de compagnie avec quelqu'un, suivra.
- Se dit des yeux quand ils sont de couleurs différentes. — Pas un, nul.
- Personne qui envoie.
- Coups de baguette. — Partie de plaisir où l'on boit beaucoup.
- Petit trait. — Qui dépasse toute mesure.
- Terre entourée d'eau. — Couleur, couleur.
- Nom donné aux deux protecteurs du foyer domestique chez les Romains. — Au golf, petite cheville. — Platine.
- Ardeur. — Cérium. — Ligne quelconque.
- Construit. — Autocar.
- Qui revient tous les deux ans. — Nickel.
- Vrai. — Frière.
- Classe de vertébrés aériens, rampant avec ou sans pattes.

Verticalement

- Informé. — Mammifère ongulé d'Afrique.
- Caractère, acte de canaille.
- Cent quatre. — Rendre réel et effectif.
- Plante voisine de la gesse. — Offre un bon repas à quelqu'un.

Solution d'hier

1	Z	3	G	0	7	A	1	L	1	1	2
2	R	O	A	S	E	N	E	T	E	X	I
3	R	O	A	S	E	N	E	T	E	X	I
4	O	G	R	E	S	C	O	R	E	N	E
5	O	G	R	E	S	C	O	R	E	N	E
6	S	O	S	I	E	R	E	N	E	R	A
7	S	O	S	I	E	R	E	N	E	R	A
8	A	L	E	R	E	C	O	N	T	E	L
9	R	A	E	G	L	R	A	F	E	S	E
10	L	E	V	E	M	U	L	O	P	E	R
11	L	E	V	E	M	U	L	O	P	E	R
12	S	A	V	A	R	E	R	I	E	L	L

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Autres carrières en page 2

Postes disponibles pour ÉCONOMISTES MÉNAGÈRES

Région de Bathurst, Nouveau-Brunswick

Responsabilités: Responsable d'un programme d'éducation populaire en économie domestique portant surtout sur l'administration du foyer, administration du budget familial, nutrition, art culinaire, couture, développement de l'enfant et relations familiales. Ce programme est organisé dans le cadre d'un projet de réhabilitation sociale.

Qualifications: Diplôme en économie domestique - baccalauréat préférable. Préférence bilingue.

Traitement: Jusqu'à \$8988, selon les qualifications.

Adresser sa demande immédiatement en précisant sa compétence à la:

Directrice
Service de l'Économie Domestique
Ministère de l'Agriculture
et du Développement Rural
Édifice du Centenaire
Fredericton, Nouveau-Brunswick

CEGEP DE JOLIETTE OFFRE D'EMPLOI DEUX ANIMATEURS pour les activités socio-culturelles

FONCTIONS:
- Assurer l'organisation du milieu étudiant en collaboration avec les organismes étudiants.
- Susciter, coordonner et contrôler les principales activités étudiantes.
- Favoriser les relations inter-personnelles dans le milieu étudiant.

QUALIFICATIONS:
Détenir un diplôme universitaire dans le domaine des sciences humaines ou l'équivalent.
La préférence sera accordée aux personnes qui ont déjà une certaine expérience dans le monde de l'éducation.

TRAITEMENT:
Selon les normes du Ministère.

DATE PROBABLE D'ENTRÉE EN FONCTION:
Début du mois d'août 1971.

Envoyer le curriculum vitae avant le 10 avril 1971 au:

Secrétaire Général
20 sud, St-Charles-Borromée
Joliette, Qué.



UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

Faculté des sciences appliquées

PROFESSEUR DEMANDÉ EN GÉNIE ÉLECTRIQUE

Poste disponible le 1er juillet

DOMAINE:

Communications - enseignement gradué et sous-gradué - recherches en équipe sur systèmes de communications digitales

QUALIFICATIONS:

Maitrise ou doctorat
(expérience industrielle considérée)

Envoyer curriculum vitae à:

Monsieur le directeur
Département de génie électrique
Faculté des sciences appliquées
Université de Sherbrooke
Sherbrooke, Qué.

LE COLLÈGE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET PROFESSIONNEL RÉGIONAL DE LA CÔTE NORD

recherche les services d'un

DIRECTEUR GÉNÉRAL

FONCTIONS:
Le Directeur Général est le principal administrateur du Collège Régional.
Il "veille à l'exécution des décisions du Conseil et du Comité exécutif" (Loi des G.E.G.E.P., art. 20).
Conformément aux règlements établis par le Conseil, il délègue certaines de ses responsabilités ainsi que l'autorité correspondante à ses directeurs de campus et de services.
Il veille à l'élaboration des plans de développement à court et à long terme qu'il doit soumettre au Comité Exécutif et au Conseil.
Il assure la participation et la communication constante à tous les paliers du personnel.
Il assure la préparation du budget, du contrôle budgétaire, des états financiers et des statistiques.

QUALIFICATIONS:
Degré universitaire reconnu, 18 ans de scolarité.
Avoir une expérience reconnue dans l'administration et l'enseignement au niveau collégial ou supérieur.

TRAITEMENT:
A discuter au moment de l'entrevue.

DETAILS PARTICULIERS:
Le candidat devra être bilingue et connaître le milieu. Il sera appelé à voyager fréquemment entre Baie-Comeau-Hauterive et Sept-Îles. Lieu du siège social: Baie-Comeau.
Documents remis pour l'étude du dossier: • demande écrite • curriculum vitae • attestation officielle de la scolarité et de l'expérience.

DATE LIMITE: 15 avril, 1971.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur demande à

Monsieur Horacio E. Cormier,
Président du CEGEP régional de la Côte Nord,
Casier Postal 213, Havre St-Pierre, P.Q.

DIVISION SCOLAIRE DE ST-BONIFACE # 4

OFFRES D'EMPLOIS PROFESSEURS BILINGUES POUR LES COURS D'ARTS MÉNAGERS

dans une école secondaire de St-Boniface, Manitoba.

Cuisine - en fonction pour septembre, 1971

Couture - en fonction immédiatement

Les candidats doivent faire parvenir leur curriculum vitae, en insistant sur leur compétence et leur expérience. Interview sera nécessaire pour candidats choisis.

Les intéressés doivent adresser leur demande au:

Bureau du Surintendant,
Case Postale 99,
St-Boniface 6, Manitoba.

LE C.E.G.E.P. DE LA POCATIÈRE

recherche les services de professeurs dans les matières suivantes pour l'année académique 1971-72

- **TECHNIQUES ADMINISTRATIVES**
Qualifications: Baccalauréat en Sciences administratives.
- **TECHNIQUES INFIRMIÈRES**
Qualifications: Baccalauréat en Sciences infirmières ou Licence avec expérience.
- **TECHNIQUES D'ÉDUCATION SPÉCIALISÉE**
Qualifications: Baccalauréat en Sciences de l'Éducation (orthopédagogie ou psychopédagogie).
- **PSYCHOLOGIE**
Qualifications: Baccalauréat en Psychologie.
- **ÉDUCATION PHYSIQUE**
Qualifications: Baccalauréat en Éducation physique.
- **ARTS PLASTIQUES**
Qualifications: Diplôme des Beaux-Arts (sculpture).

Les personnes intéressées devront adresser leur candidature d'ici la fin d'avril à:

M. Pierre Bilodeau, d.s.p.
CEGEP de la Pocatière
La Pocatière, Qué.
Tél.: 856-1525.

COLLEGE DE MAISONNEUVE

OFFRE D'EMPLOI

ANALYSTE DE DOSSIERS au Service de l'Éducation Permanente

FONCTIONS:
- Étudier les dossiers soumis en vue de l'admission des étudiants adultes au CEGEP.
- Déterminer le niveau des études antérieures, accorder des équivalences, le cas échéant, préciser les cours d'appoint nécessaires à telle ou telle orientation.

COMPÉTENCES:
- Études et expérience spécialisées selon la fonction décrite.
- Être familier avec les divers systèmes d'éducation.

CONDITIONS SPÉCIALES:
- Possibilité d'accepter un horaire comportant la présence au collège ou moins trois soirs par semaine.
- Entrée en fonction le 1er juillet 1971.

TRAITEMENT:
Selon la compétence personnelle et les normes du service.

Les candidatures doivent être envoyées à:

M. Benoit Lauzière, secrétaire général
Collège de Maisonneuve
3800 est, rue Sherbrooke
Montréal 406
Date limite: lundi 12 avril 1971



Collège d'enseignement général et professionnel MONTMORENCY

OFFRE D'EMPLOI

BIBLIOTHÉCAIRE

FONCTION:
Responsable des services publics

QUALIFICATIONS REQUISES:
- Membre de la Corporation des Bibliothécaires Professionnels du Québec
- Baccalauréat ou maîtrise en bibliothéconomie
- Compétence bibliographique et pédagogique
Expérience appréciée au service de consultation.

TRAITEMENT:
Selon l'échelle du Ministère de l'Éducation.
Les candidats sont priés d'envoyer leur curriculum vitae, avant le 16 avril, au:

Secrétaire général
CEGEP Montmorency
3719, Boulevard Lévesque
Chomedey, Laval.



DES PROGRAMMEURS ET DES ANALYSTES-PROGRAMMEURS EXPÉRIMENTÉS

Pour répondre à ses besoins en personnel d'informatique le CN a mis sur pied, avec succès, des programmes intensifs de recrutement et de formation à l'intention de ses employés. Toutefois, pour assurer à son service de cybernétique la main-d'œuvre expérimentée dont il a besoin, un certain nombre de postes doivent être comblés sans délai.

Les candidats devront avoir au moins deux ans d'expérience, et, si possible, un diplôme universitaire. La connaissance, du COBOL et de l'Assembleur (O.S.) pour travailler sur ordinateur IBM/360 de grande puissance constituera un atout, car nous avons neuf systèmes informatiques dont la composition varie du 360/30 au megabyte 370/165.

Salaires compétitifs. Excellentes conditions de travail. Les techniciens auront l'occasion de mettre en valeur leurs aptitudes et d'assumer des responsabilités dans un service en pleine expansion.

Envoyer curriculum vitae (études, diplômes, expérience, salaire...) à:

M. H.D. Taylor
Traitement des informations
Service de la cybernétique
5e étage
Chemin de fer Nationaux
Case postale 8100
Montréal 101

Les demandes seront confidentielles et les candidats recevront promptement un accusé de réception.

Hôpital de la région métropolitaine recherche DIRECTEUR MÉDICAL

Éventuellement le candidat peut avoir la possibilité d'accéder au poste de directeur général. Les candidats feront parvenir leur curriculum vitae mentionnant âge, formation et expérience à:

Case 1464, Le Devoir

COLLÈGE DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD (CEGEP)

Offres d'emplois RESPONSABLE de la FORMATION PROFESSIONNELLE

FONCTIONS:
Sous la direction de l'adjoint au Directeur des services pédagogiques chargé de l'Éducation Permanente, il aura pour tâches principales:
- d'étudier les besoins en formation professionnelle, de voir à la programmation, à l'organisation, à l'animation et à l'évaluation de cette formation.
- Il devra soutenir et développer des relations avec les centres de main-d'œuvre, les industries, commerces et services, les commissions scolaires et le Ministère de l'Éducation.

QUALIFICATIONS:
- Formation universitaire et/ou expérience pertinente
- Expérience en administration et dans les relations publiques souhaitable.

RÉGISTRAIRE

FONCTIONS:
Sous l'autorité du Directeur des services pédagogiques, le registraire sera responsable de l'application de la technique des admissions et des inscriptions, de la technique de la fabrication des horaires et de la bonne tenue des dossiers des étudiants. Il exécutera également d'autres fonctions connexes.

QUALIFICATIONS:
Formation universitaire et/ou expérience pertinente.

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 15 avril 1971 au:

Secrétaire Administratif
Collège de Salaberry-de-Valleyfield
169, rue Champlain
Valleyfield, Qué.



CORPORATION "LES DEUX RIVES" PAVILLON DAGENAIS

CENTRE D'ENTRAÎNEMENT À LA VIE POUR DÉBILES MENTAUX, SITUÉ DANS LA RÉGION DE TROIS-RIVIÈRES. SOLICITE DES CANDIDATURES POUR:

A) RESPONSABLES D'UNITÉ DE VIE

LE POSTE:
Il est responsable au Directeur des Services à l'Enfance (Vie de Groupe).
Il participe à l'élaboration des programmes de Vie de Groupe des enfants sous sa responsabilité. - voit à son application et en évalue le rendement.

Il est responsable de la direction et de la coordination du travail de son personnel éducateur et collabore avec les autres services du Centre en ce qui concerne l'aspect administratif de la Vie de Groupe.

QUALIFICATIONS: Diplôme en éducation de groupe, rééducation institutionnelle, psycho-pédagogie ou en toute science humaine avec expérience appropriée.

B) NOUS SOLICITONS AUSSI DES ÉDUCATEURS SPÉCIALISÉS DANS LES DOMAINES SUIVANTS:

1. ÉDUCATION DU LANGAGE
2. PSYCHO-MOTRICITÉ
3. ÉDUCATION PHYSIQUE.

Ces personnes sont responsables de l'élaboration et de la mise en application du programme concerné.
Elles travaillent auprès de l'enfant et s'assurent du prolongement de leur programme auprès des éducateurs attachés à la Vie de Groupe.

EXPERIENCE REQUISE.

Prière de donner suite d'ici le 15 avril 1971.

ADRESSER CURRICULUM VITAE A:

M. Jacques Giguère,
Directeur des Services à l'Enfance,
Corporation "LES DEUX RIVES",
3441, rue Notre-Dame,
Cap-de-la-Madeleine, Qué.

LA COMMISSION SCOLAIRE BALDWIN-CARTIER recherche les services de professeurs pour septembre 1971.

ÉCOLE SECONDAIRE SAINT-THOMAS (sec. I et II)

Professeurs en:
Anglais
Dessin technique
Céramique
Enfance exceptionnelle
Éducation physique

Qualification requise:
Brevet d'enseignement du Ministère de l'Éducation.

ÉCOLE POLYVALENTE DE PIERREFONDS (Sec. III, IV et V)

1/ ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL LONG:
Mécanique automobile
Électronique
Décoration intérieure et Céramique
Mécanique d'ajustage
Dessin technique
Tolérie - Soudure

Qualification requise:
Diplôme technique officiel. Préférence sera accordée aux personnes ayant expérience pertinente dans l'industrie. Ces professeurs pourront être appelés à enseigner à des élèves anglophones.

2/ SECTEUR COMMERCIAL:
Sténographie
(Brevet d'enseignement spécialisé exige). Matières commerciales: Comptabilité, Arithmétique commerciale, etc. (Bacc. en sciences commerciales plus brevet d'enseignement ou permis)

3/ ÉDUCATION PHYSIQUE
(Bacc. en éducation physique et permis d'enseignement ou brevet spécialisé en éducation physique)

4/ ARTS PLASTIQUES
41 - 42 - 51 - 52. (Brevet d'enseignement spécialisé)

5/ GÉOGRAPHIE
(Brevet d'enseignement plus bacc. spécialisé ou licence).

Ne pas téléphoner; prière de faire parvenir son curriculum vitae au:

Directeur du Personnel
Commission Scolaire Baldwin-Cartier
7, rue Ste-Anne
Pointe-Claire, Qué.

LE COLLÈGE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET PROFESSIONNEL RÉGIONAL DE LA CÔTE NORD

recherche les services de deux

DIRECTEURS DE CAMPUS

1- Pour le campus de Manicouagan situé à Hauterive
1- Pour le campus de Mingan situé à Sept-Îles

FONCTIONS:
Le Directeur de Campus assume la responsabilité générale du campus sous l'autorité du Directeur Général. Il délègue certaines de ses responsabilités ainsi que l'autorité correspondante à ses adjoints.
En particulier, il assume les responsabilités suivantes:

- la préparation des plans de développement du campus à court et à long terme;
- la coordination de tous les services du campus, l'unification des efforts et la communication constante à tous les paliers du personnel à l'intérieur du campus;
- la préparation du budget du campus, l'approbation des dépenses autorisées, les statistiques relatives au campus;

C'est lui qui doit les présenter au Directeur général.

- à l'intérieur des politiques établies de l'administration;
- les relations internes et externes du campus;
- le recrutement des membres du personnel nécessaires au fonctionnement du campus;
- l'exécution de toutes les tâches que le Directeur général peut lui confier.

QUALIFICATIONS:
Degré universitaire. Avoir une expérience pertinente et reconnue à la fonction.

TRAITEMENT:
A discuter au moment de l'entrevue.

DETAILS PARTICULIERS:
Le candidat devra être bilingue et connaître le milieu. Documents remis pour l'étude du dossier: • demande écrite • curriculum vitae • attestation officielle de la scolarité et de l'expérience.

DATE LIMITE: 23 avril, 1971.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur demande à:

Monsieur Horacio E. Cormier,
Président du CEGEP régional de la Côte Nord,
Casier Postal 213, Havre St-Pierre, P.Q.

LE CONSEIL SCOLAIRE D'OTTAWA

330, rue Gilmour
Ottawa 4, Ontario

M. H. N. O'Connor
Surintendant du personnel

Les professeurs qui détiennent un brevet d'enseignement pour le secondaire en Ontario ou une lettre de compétence (Letter of Standing) sont priés de faire leurs demandes pour les postes suivants commençant le 1er septembre 1971.

ÉCOLE SECONDAIRE ANDRÉ-LAURENDEAU

M. Rhéo Scantland, directeur
235, chemin McArthur
Ottawa 7, Ontario
746-8113

- Sciences générales (2)
- Physique (1)
- Sciences domestiques (1)
- Machines de bureau et mathématiques (1)
- Informatique (1)
- Éducation physique garçons (1)
- Éducation physique filles (2)

ÉCOLE SECONDAIRE CANTERBURY

M. Raymond Sauvé, directeur
900, avenue Canterbury
Ottawa 8, Ontario
731-7398

- Art dramatique (1)
- Physique (1)
- Chimie (1)
- Arts plastiques (1)
- Sténographie et routine de bureau (1)
- Dessin industriel (1)
- Mécanique (1)
- Sciences familiales (1)
- Musique vocale (1)

ÉCOLE SECONDAIRE CHAMPLAIN

M. Omer Deslauriers, directeur
Rue Lanark
Ottawa 3, Ontario
725-1039

- Arts plastiques (1)
- Mécanique d'automobile (1)
- Sciences domestiques (1)
- Commerce (2)
- Éducation physique garçons (1)
- Éducation physique filles (1)

ÉCOLE SECONDAIRE DE-LASALLE

M. Maurice Lapointe, directeur
Rue St-Patrick
Ottawa 2, Ontario

- Sciences domestiques (2)
- Mécanique d'automobile (1)
- Électricité, électronique (1)
- Usage (1)
- Construction (1)
- Dessin architectural (1)
- Éducation physique filles (1)
- Commerce (1)
- Dessin mécanique (1)

ÉCOLE SECONDAIRE NOTRE-DAME DE LOURDES

M. Alwyn Mousseau, directeur
675, rue Church
Ottawa 7, Ontario
745-0041

- Sciences générales (4)
- Chimie (1)
- Biologie (1)
- Musique - instruments à vent (1)
- Sciences domestiques (2)
- Commerce (1)
- Éducation physique garçons (1)
- Éducation physique filles (2)
- Orientation (1)

Les professeurs doivent faire leurs demandes directement au directeur de l'école.

ÉVENTAIL DES SALAIRES 1970-71

(Les négociations de salaire pour 1971-72 se poursuivent.)

Catégorie	Min.	Max.
I	\$7000.	\$12000.
II	7300.	12800.
III	8200.	14400.
IV	8700.	15300.

Les professeurs embauchés pour septembre 1971 seront placés dans une catégorie selon l'évaluation de l'O.S.S.T.F. ou l'A.E.F.O.

Les employés jouissent d'excellents bénéfices.